

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**COMITE NATIONAL DU
RECENSEMENT**

**BUREAU CENTRAL DU
RECENSEMENT**

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION
ET DE L'HABITATION – 2006**

ANALYSE DES RESULTATS DEFINITIFS

**THEME 5 :
CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA
POPULATION**

ANALYSTES:

Georges **COMPAORE**, Géographe, à l'ISSP
G. Hubert **NAMALGUE**, Statisticien-Démographe, à l'INSD
Aristide Romaric **BADO**, Economiste- Démographe, à l'INSD

Octobre 2009

AVANT- PROPOS

Quatrième opération du genre au Burkina Faso, le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006) a été institué par le décret 2005/394/PRES/PM/MEDEV/MFB/MATD/MD/MS/MEBA du 19 juillet 2005. Par cet acte, le Gouvernement burkinabè a confirmé sa volonté d'organiser tous les dix ans, les recensements démographiques, conformément aux recommandations des Nations Unies. En effet, c'est en 1975 qu'a été réalisé le premier recensement général de la population, suivi du deuxième en 1985, alors que le troisième interviendra en 1996. D'année en année, la méthodologie a été améliorée, les outils de collecte enrichis et les techniques d'analyse perfectionnées grâce au développement de la recherche et des Technologies de l'Information et de la Communication.

La réalisation d'un quatrième recensement répondait aux besoins en informations chiffrées pour la planification du développement au niveau central et décentralisé et pour mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), et vers l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement.

Cette opération a été pilotée sur toute l'étendue du territoire du Burkina Faso au mois de décembre 2006 par les cadres démographes et statisticiens de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), appuyés par des cadres de l'administration décentralisée. L'outil principal de la collecte, le questionnaire ménage, a été enrichi par rapport à ceux des précédents recensements par l'insertion de questions relatives à la migration de retour des burkinabè, à la mortalité maternelle, à la possession d'un acte de naissance et à l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication.

L'analyse thématique des résultats a été assurée par une équipe multidisciplinaire (démographes, statisticiens, économistes, sociologues, anthropologues et géographes) de cadres nationaux provenant de l'INSD, de l'université et des ministères sectoriels. Cette équipe a reçu l'appui technique d'experts internationaux commis par l'UNFPA.

Elle a également bénéficié de l'encadrement et de la supervision d'un Conseil Scientifique créé à cet effet par arrêté ministériel, composé de :

- OUEDRAOGO Dieudonné, Directeur de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de Ouagadougou, (Coordonnateur) ;
- OUEDRAOGO Marie Michelle, Professeur à l'Université de Ouagadougou, (Membre) ;
- GUENGANT Jean Pierre, Directeur de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à Ouagadougou, (Membre).

Cette analyse thématique a permis l'élaboration des seize rapports suivants :

1. Evaluation de la qualité des données
2. Etat et structure de la population
3. Etat matrimonial et nuptialité
4. Education : Instruction - Alphabétisation - Scolarisation
5. Caractéristiques économiques de la population
6. Natalité, Fécondité
7. Mortalité
8. Migration
9. Croissance urbaine
10. Ménages et habitation

11. Situation socioéconomique des enfants et des jeunes
12. Situation socioéconomique des femmes
13. Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap
14. Situation socioéconomique des personnes âgées
15. Mesure et cartographie de la pauvreté
16. Projections démographiques

Les résultats définitifs du RGPH-2006 sont publiés à travers les documents suivants :

1. un volume de tableaux statistiques
2. un dépliant des principaux indicateurs
3. une plaquette des résultats
4. seize (16) rapports thématiques
5. un rapport de synthèse des analyses
6. une plaquette des principaux indicateurs
7. treize (13) monographies régionales
8. deux (2) monographies Communales pour les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso
9. un atlas géodémographique
10. un rapport d'exécution
11. un fichier des villages.

Ces résultats sont diffusés sur divers supports tels que : papier, CD-Rom, site internet et sous différents formats (dépliant, brochure, électronique), en vue de satisfaire les besoins en informations d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

D'un coût de 8,1 milliards, le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation doit son succès à une coopération fructueuse entre l'Etat et ses partenaires au développement.

Sur le plan national, il a été l'œuvre du Comité national du recensement (CNR) et du Bureau central du recensement (BCR) à travers la Direction Générale de l'INSD, les Gouverneurs, les Hauts Commissaires, les Préfets, les Maires, les chefs et délégués de village, les membres du Comité d'appui technique au BCR, ainsi que l'ensemble du personnel de terrain qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer les activités préparatoires, mobiliser la population, et mener l'opération à terme.

Les partenaires au développement dont le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le Royaume du Luxembourg, le Royaume du Danemark, ont apporté leurs appuis techniques et financiers pour la réalisation du recensement.

Le gouvernement adresse aux uns et aux autres et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite du RGPH-2006, ses sincères remerciements et sa profonde gratitude.

Le Ministre de l'Economie et des Finances

Lucien Marie Noël BEMBAMBA

Officier de l'Ordre National

TABLE DES MATIERES

AVANT- PROPOS	3
TABLE DES MATIERES	5
LISTE DES TABLEAUX	9
LISTE DES GRAPHIQUES	15
SIGLES ET ABREVIATIONS	17
TABLEAU SYNOPTIQUE	19
SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS	25
INTRODUCTION.....	31
CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES	33
1.1 - CONTEXTE.....	33
1.1.1 - Le contexte politique	33
1.1.2 - Le contexte géo-économique	35
1.1.3 - Le contexte démographique.....	37
1.1.4 - Le contexte socio-culturel.....	38
1.2 - REVUE DE LA LITERATURE	39
1.2.1 - Les sources de données	39
1.2.2 - Une évolution des définitions d'une opération à l'autre.....	40
1.2.3 - La population active	40
1.2.4- La structure des emplois	40
1.2.5- Population active occupée : une prédominance féminine	41
1.2.6- Les secteurs d'activité	41
1.3 - DEFINITION DES CONCEPTS OPERATOIRES ET MESURE DU PHENOMENE	41
1.3.1 - Définition des concepts	41
1.3.2 – Mesure du phénomène.....	45
1.4 – EVALUATION DES DONNEES	47
CHAPITRE 2 : POPULATION ACTIVE	49
2.1 - VOLUME ET STRUCTURE GLOBAUX DE LA POPULATION ACTIVE	49
2.1.1 - Approche globale	49
2.1.2- Caractéristiques de la population active (5 ans et plus).....	51
2.1.3 - Population active (15-64 ans) de nationalité burkinabé	53
2.1.4 – Analyse spécifique de la population active urbaine du Burkina Faso.....	57
2.1.5 - Population active dans les grandes villes.....	60
2.2 - MESURE DE LA PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	64
2.2.1 - Mesures globales	64
2.2.2 - Mesure par groupe d'âges spécifiques	64
2.2.3 - Aspects différentiels de la participation à l'activité économique.....	65
2.2.4- Mesure de l'activité économique chez les actifs de 15-64 ans	68
CHAPITRE 3 : POPULATION ACTIVE OCCUPEE	73
3.1 - DONNEES GLOBALES	73
3.1.1 Données globales.....	73
3.1.2 - Situation dans l'occupation principale	74
3.1.3 – Etat matrimonial des actifs occupés	75
3.1.4 - Niveau d'instruction des actifs occupés	75
3.1.5 - Actifs occupés par groupes d'âges spécifiques	76
3.1.6- Milieu de résidence	76
3.1.7 - Situation principale des actifs occupés selon le milieu de résidence	77
3.1.8- Niveau d'instruction et milieu de résidence des actifs occupés	77
3.1.9 – Répartition de la population active occupée par secteur d'activités	78
3.1.10– Répartition de la population active occupée par grands groupes d'occupation	79
3.1.11 – Répartition des actifs occupés par branches d'activités.....	82

3.2 – ACTIFS OCCUPES DES VILLES	84
3.2.1- Actifs occupés de Ouagadougou	84
3.2.2 - Actifs occupés de Bobo-Dioulasso.....	88
3.2.3 - Actifs occupés des autres villes	91
3.2.4 - Occupation principale des actifs occupés	95
3.3- LES ENFANTS DE 5 – 14 ANS	105
3.4- POPULATION ACTIVE OCCUPEE AGEE DE 65 ANS ET +	106
3.4.1- Branches d'activités exercées par les occupés de 65 ans et plus	106
3.4.2- Grands groupes de professions des actifs occupés de 65 ans et plus	107
3.4.3 - Secteurs d'activités des actifs occupés de 65 ans et plus	108
3.4.4 Situation d'occupation principale des actifs occupés de 65 ans et plus	108
3.5 - DEPENDANCE ECONOMIQUE	109
3.5.1 - Taux de dépendance économique selon le milieu de résidence.....	109
3.5.2 - Taux de dépendance économique dans les deux grandes villes et dans les autres villes.....	109
3.5.3 – Taux de dépendance économique selon les régions	110
3.5.4 – Taux de dépendance économique selon les provinces.....	110
CHAPITRE 4 – CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE AU CHOMAGE.....	111
4.1 – VOLUME DE LA POPULATION ACTIVE AU CHOMAGE	111
4.1.1 - Taux de chômage national selon le milieu de résidence.....	111
4.1.2 - Taux de chômage par milieu de résidence selon le sexe	112
4.1.3 – Taux de chômage selon les régions.....	112
4.1.4 – Taux de chômage par groupes d'âges selon le milieu de résidence.....	113
4.1.5 – Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	114
4.1.6 – Taux de chômage des burkinabé revenus de la Côte d'Ivoire	116
4.1.7 - Structure par âge et sexe des chômeurs	116
4.1.8 – Structure des chômeurs selon le niveau d'instruction	118
4.1.9 – Structure des chômeurs selon l'état matrimonial.....	118
4.1.10 – Structure des chômeurs selon la région et le milieu de résidence	119
4.2 – CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DES CHOMEURS A LA RECHERCHE DE LEUR 1 ^{ER} EMPLOI	123
4.2.1 - Structure par âge et par sexe des chômeurs en quête du premier emploi	123
4.2.2 – Niveau d'instruction des chômeurs en quête du premier emploi.....	124
4.2.3 – Etat matrimonial des chômeurs en quête du premier emploi	125
4.2.4 – Milieu et région de résidence des chômeurs en quête du premier emploi	125
4.3.1 – Situation dans l'occupation des chômeurs ayant déjà travaillé	127
4.3.2 – Grands groupes d'occupation principale des chômeurs ayant déjà travaillé	128
4.3.3 – Branches d'activités des chômeurs ayant déjà travaillé	129
4.3.4 – Secteurs d'activités.....	131
4.3.5 – Structure par âge et sexe des chômeurs ayant déjà travaillé.....	132
4.3.6 – Niveau d'instruction des chômeurs ayant déjà travaillé.....	133
4.3.7 – Etat matrimonial des chômeurs ayant déjà travaillé	134
4.3.8 – Milieu et région des chômeurs ayant déjà travaillé.....	135
CHAPITRE 5 : POPULATION INACTIVE	137
5.1 VOLUME DE LA POPULATION INACTIVE	137
5.1.1 - Structure par âge et sexe.....	137
5.1.2- Structure par milieu de résidence.....	138
5.1.3- Autres aspects différentiels (niveau d'instruction, état matrimonial)	139
5.2- POPULATION INACTIVE DANS LES GRANDES VILLES.....	140
5.2.1- Population inactive de la ville de Ouagadougou	141
5.2.2- Population inactive de Bobo-Dioulasso.....	143
5.2.3- Population inactive des autres villes	145

5.3 CARACTERISTIQUES DES FEMMES OCCUPEES AU FOYER.....	148
5.3.1- Structure par âge des femmes occupées au foyer.....	148
5.3.2- Structure par milieu de résidence.....	148
5.3.3 - Niveau d'instruction et état matrimonial des femmes occupées au foyer	150
5.4- MESURE DE L'INACTIVITE ECONOMIQUE	150
5.4.1- Taux d'inactivité par sexe et par âge.....	151
5.4.2- Taux d'inactivité par milieu de résidence et dans les grandes villes	151
5.4.3- Mesure de l'inactivité dans les régions et dans les provinces.....	152
CONCLUSION	153
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	159
ANNEXES	163

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Evolution de la répartition de la population par groupe d'âges spécifique (%).....	38
Tableau 2.1 : Structure globale de la population active	49
Tableau 2.2 : Structure par sexe de la population active	50
Tableau 2.3 : Structure par milieu de résidence de la population active	50
Tableau 2.4 : Répartition des actifs selon l'état matrimonial, le milieu de résidence et le sexe	52
Tableau 2.5 : Répartition de la population active selon le milieu de résidence (%)	52
Tableau 2.6 : Répartition des actifs selon le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe	53
Tableau 2.7 : Situation dans l'occupation des actifs burkinabé et non burkinabé.....	53
Tableau 2.8 : Répartition des actifs selon l'état matrimonial, le milieu de résidence et le sexe (en %).....	55
Tableau 2.9 : Répartition des actifs selon le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe du groupe d'âges de 15 – 64 ans.....	56
Tableau 2.10 : Répartition des actifs selon la situation dans l'occupation et le sexe.....	58
Tableau 2.11 : Répartition des actifs selon leur situation dans l'occupation principale et le sexe.....	58
Tableau 2.12 : Niveau d'instruction des actifs urbains	60
Tableau 2.13 : Statut et situation d'occupation des actifs à Ouagadougou	61
Tableau 2.14 : Statut et situation d'occupation des actifs à Bobo-Dioulasso.....	62
Tableau 2.15 : Statut et situation d'occupation des actifs dans les autres villes.....	63
Tableau 2.16 : Répartition des actifs des grandes villes selon l'état matrimonial	63
Tableau 2.17 : Répartition des actifs des grandes villes selon le niveau d'instruction.....	64
Tableau 2.18 : Taux d'activité par sexe.....	64
Tableau 2.19 : Taux bruts d'activité par groupe d'âges	65
Tableau 2.20 : Taux d'activité par milieu de résidence	67
Tableau 2.21 : Taux d'activité selon les grandes villes	67
Tableau 2.22 : Taux d'activité par région de résidence.....	67
Tableau 2.23 : Taux d'activité selon le niveau d'instruction	68
Tableau 2.24 : Evolution de la population active selon le sexe.....	71
Tableau 3.1 : Etat matrimonial des actifs occupés.....	75
Tableau 3.2 : Situation dans l'occupation principale des actifs occupés selon le milieu de résidence	77
Tableau 3.3 : Niveau d'instruction et milieu de résidence des actifs occupés	78
Tableau 3.4 : Les secteurs d'activités et par sexe	78
Tableau 3.5 : Répartition des actifs occupés par secteur d'activités et par résidence.....	79
Tableau 3.6 : Niveau d'instruction par secteur d'activités	79
Tableau 3.7 : Les grands groupes d'occupation par sexe.....	80
Tableau 3.8 : Répartition des actifs occupés par grands groupes d'occupation selon le milieu de résidence	81
Tableau 3.9 : Niveau d'instruction par grands groupes d'occupation.....	82
Tableau 3.10 : Répartition des actifs occupés par branches d'activités et par sexe	83
Tableau 3.11 : Répartition des actifs occupés par branche d'activités selon le milieu de résidence.....	84
Tableau 3.12 : Répartition de la population active occupée par ville	85
Tableau 3.13 : Population active occupée par sexe.....	85
Tableau 3.14 : Etat matrimonial	86
Tableau 3.15 : Niveau d'instruction par sexe	86
Tableau 3.16 : Situation dans l'occupation principale	87
Tableau 3.17 : Actifs occupés de Ouagadougou par groupe d'âges spécifiques	87
Tableau 3.18 : Situation dans l'occupation principale	88

Tableau 3.19 : Répartition par sexe des actifs occupés de Bobo-Dioulasso	88
Tableau 3.20 : Etat matrimonial à Bobo-Dioulasso	89
Tableau 3.21 : Niveau d'instruction	90
Tableau 3.22 : Situation dans l'occupation principale	90
Tableau 3.23 : Groupe d'âges spécifiques	91
Tableau 3.24 : Situation dans l'occupation principale du groupe d'âges spécifiques	91
Tableau 3.25 : Répartition par des effectifs d'actifs occupés des autres villes	91
Tableau 3.26 : Etat matrimonial dans les autres villes	93
Tableau 3.27 : Situation dans l'occupation principale	93
Tableau 3.28 : Niveau d'instruction par sexe	94
Tableau 3.29 : Situation dans l'occupation principale	94
Tableau 3.30 : Répartition de la population active occupée par secteur d'activités et par sexe	95
Tableau 3.31 : Etat matrimonial des occupés de 15-64 ans	96
Tableau 3.32 : Niveau d'instruction de la population active occupée de 15-64 ans	97
Tableau 3.33 : Actifs occupés par secteur d'activités et par sexe	99
Tableau 3.34 : Répartition des actifs occupés par groupes d'âges	99
Tableau 3.35 : Répartition des actifs occupés par secteur d'activités selon le niveau d'instruction	100
Tableau 3.36 : Répartition des actifs occupés par secteur d'activités selon le milieu de résidence	100
Tableau 3.37 : Population active occupée par branches d'activités selon le milieu de résidence	102
Tableau 3.38 : Les actifs occupés selon le sexe	103
Tableau 3.39 : Répartition des actifs occupés par grands groupes d'occupation selon le milieu de résidence	103
Tableau 3.40 : Branches d'activités des occupés de 65 ans et plus	107
Tableau 3.41 : Population occupée de 65 ans et + selon les grands groupes de professions	108
Tableau 3.42 : Répartition des actifs occupés de 65 ans et plus selon le secteur d'activité	108
Tableau 3.43 : Répartition des actifs occupés de 65 ans et plus selon la situation dans l'occupation principale	109
Tableau 4.1 : Répartition des actifs au chômage et taux de chômage par milieu de résidence (sexes réunis)	111
Tableau 4.2 : Population active au chômage et taux de chômage par milieu de résidence selon le sexe	112
Tableau 4.3 : Taux de chômage selon les régions (%)	112
Tableau 4.4 : Population active au chômage et taux de chômage dans les villes du Burkina Faso	113
Tableau 4.5 : Taux de chômage par groupes d'âges selon le milieu de résidence (%)	114
Tableau 4.6 : Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe	115
Tableau 4.7 : Taux de chômage des burkinabé selon la résidence à l'étranger	116
Tableau 4.8 : Répartition des chômeurs par groupes d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (%)	116
Tableau 4.9 : répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction	118
Tableau 4.10 : Taux de chômage par Etat matrimonial selon le sexe (%)	118
Tableau 4.11 : Répartition des chômeurs par région selon le milieu de résidence (en %)	120
Tableau 4.12 : Répartition des chômeurs par groupes d'âges selon le statut dans le chômage	120
Tableau 4.13 : Répartition de la population active par milieu de résidence et sexe selon les catégories d'actifs (%)	122

Tableau 4.14 : Taux d'inoccupation de la catégorie "chômeurs en quête du 1er emploi" (CQPE) par groupe d'âges selon le milieu de résidence (%)	123
Tableau 4.15 : Répartition par groupes d'âges des chômeurs en quête du premier emploi selon le milieu de résidence et le sexe (%)	123
Tableau 4.16 : Répartition par niveau d'instruction des chômeurs en quête du premier emploi selon le milieu de résidence	124
Tableau 4.17 : Répartition par état matrimonial des chômeurs en quête du premier emploi selon le sexe	125
Tableau 4.18 : Répartition des chômeurs en quête du premier emploi par région selon le milieu de résidence (en %)	126
Tableau 4.19 : Répartition par ville des chômeurs en quête du premier emploi selon le sexe	127
Tableau 4.20 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans l'occupation principale et le sexe	127
Tableau 4.21 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans l'occupation principale et le milieu de résidence	128
Tableau 4.22 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon le grand groupe d'occupations principales	128
Tableau 4.23 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon le grand groupe d'occupations principales	129
Tableau 4.24 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon la branche d'activités et le sexe	130
Tableau 4.25 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon la branche d'activités et le milieu de résidence	131
Tableau 4.26 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon le secteur d'activités et le sexe	132
Tableau 4.27 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon le secteur d'activités et le milieu de résidence	132
Tableau 4.28 : Répartition par groupes d'âges des chômeurs ayant déjà travaillé selon le milieu de résidence et le sexe	133
Tableau 4.29 : Répartition par niveau d'instruction des chômeurs ayant déjà travaillé selon le milieu de résidence	134
Tableau 4.30 : Répartition par état matrimonial des chômeurs ayant déjà travaillé selon le sexe	135
Tableau 4.31 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par région selon le milieu de résidence (%)	136
Tableau 4.32 : Répartition par ville des chômeurs ayant déjà travaillé selon le sexe	136
Tableau 5.1 : Population inactive selon le statut et le sexe	137
Tableau 5.2 : Population inactive selon les groupes d'âges spécifiques	138
Tableau 5.3 : Répartition de la population inactive selon le milieu de résidence	139
Tableau 5.4 : Répartition de la population inactive selon le niveau d'instruction et le sexe	140
Tableau 5.5 : Répartition de la population active selon l'état matrimonial et le sexe	140
Tableau 5.6 : Répartition des inactifs selon les villes	141
Tableau 5.7 : Répartition des inactifs par niveau d'instruction	141
Tableau 5.8 : Répartition des inactifs de la ville de Ouagadougou selon le statut d'occupation et le sexe	141
Tableau 5.9 : Répartition de la population inactive de Ouagadougou selon le niveau d'instruction et le sexe	143
Tableau 5.10 : Répartition de la population inactive selon l'état matrimonial et le sexe	143
Tableau 5.11 : Répartition des inactifs selon le statut d'occupation et le sexe	144
Tableau 5.12 : Répartition de la population inactive de Bobo-Dioulasso selon le niveau d'instruction et le sexe	145
Tableau 5.13 : répartition des inactifs de la ville de Bobo-Dioulasso selon l'état matrimonial et le sexe	145

Tableau 5.14 : Répartition des inactifs des autres villes selon le statut d'occupation et le sexe	146
Tableau 5.15 : Répartition de la population inactive des autres villes selon le niveau d'instruction et le sexe	147
Tableau 5.16 : Répartition des inactifs des autres villes selon l'état matrimonial et le sexe	147
Tableau 5.17 : Répartition des femmes occupées au foyer par milieu et régions de résidence	148
Tableau 5.18 : Proportion des femmes occupées au foyer par région	149
Tableau 5.19 : Niveau d'instruction des femmes occupées au foyer	150
Tableau 5.20 : Etat matrimonial des femmes occupées au foyer	150
Tableau 5.21 : Taux d'inactivité selon le milieu de résidence et principales sources de différences	151
Tableau 5.22 : Taux d'inactivité dans les régions	152
Tableau A.1 : Effectifs de la population active étrangère 2006	165
Tableau A.2 : Structure par âge et par sexe de la population active de nationalité burkinabé	166
Tableau A.3 : Niveau d'instruction des actifs de nationalité burkinabé selon le milieu de résidence et le sexe	166
Tableau A.4 : Taux d'activité par groupes d'âges spécifiques	166
Tableau A.5 : Taux d'activité par province de résidence	167
Tableau A.6 : Taux d'activité selon l'état matrimonial	168
Tableau A.7 : Taux d'activité selon le statut matrimonial et le milieu de résidence (actifs de 15-64 ans)	168
Tableau A.8 : Taux d'activité selon le statut matrimonial et le sexe (actifs de 15-64 ans)	168
Tableau A.9 : Taux d'activité dans les grandes villes (actifs de 15-64 ans)	169
Tableau A.10 : La population active selon le milieu de résidence	169
Tableau A.11 : Répartition de la population en âge de travailler selon les groupes d'âges spécifiques et le sexe	169
Tableau A.12 : Répartition de la population en âge de travailler selon les groupes d'âges spécifiques et le milieu de résidence	170
Tableau A.13 : Répartition des actifs occupés par branches d'activités et par groupes d'âges	171
Tableau A.14 : Répartition des grands groupes d'occupation selon les groupes d'âges spécifiques	172
Tableau A.15 : Niveau d'instruction par branches d'activités	172
Tableau A.16 : Répartition de la population active occupée par ville	173
Tableau A.17 : Groupes d'âges spécifiques par sexe	173
Tableau A.18 : Grands groupes d'occupation par groupes d'âges	173
Tableau A.19 : Répartition de la population active occupée par groupes d'âges selon le secteur d'activité	174
Tableau A.20 : Population active occupée par branches d'activités et par sexe	175
Tableau A.21 : Répartition des actifs par branches d'activités selon le niveau d'instruction	176
Tableau A.22 : Branches d'activités selon le niveau d'instruction	177
Tableau A.23 : Actifs occupés des deux grandes villes selon le groupe de profession	178
Tableau A.24 : Actifs occupés à Ouagadougou selon la situation dans l'occupation principale et le sexe	178
Tableau A.25 : Actifs occupés à Bobo selon la situation dans l'occupation principale et le sexe	179
Tableau A.26 : Actifs occupés des autres villes selon la situation dans l'occupation principale et le sexe	179
Tableau A.27 : Taux d'occupation	180

Tableau A.28 : Répartition de la population active du Burkina Faso par groupes d'âges selon les catégories d'actifs (%).....	180
Tableau A.29 : Répartition de la population active urbaine par groupes d'âges selon les catégories d'actifs (%).....	181
Tableau A.30 : Répartition de la population active rurale par groupes d'âges selon les catégories d'actifs (%).....	181
Tableau A.31 : Répartition des chômeurs par milieu de résidence et sexe selon la catégorie de chômeurs.....	182
Tableau A.32 : Répartition des chômeurs par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence.....	183
Tableau A.33 : Répartition des chômeurs en quête de leur premier emploi par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence.....	183
Tableau A.34 : Répartition par région de résidence des chômeurs en quête du premier emploi selon le milieu de résidence.....	183
Tableau A.35 : Répartition par région de résidence des chômeurs en quête du premier	184
emploi selon le sexe.....	184
Tableau A.36 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence.....	184
Tableau A.37 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par région selon le milieu de résidence.....	185
Tableau A.38 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par région selon le sexe.....	185
Tableau A.39 : Répartition de la population inactive selon le statut d'occupation, le milieu de résidence et le sexe.....	186
Tableau A.34 : Répartition de la population inactive selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence.....	187
Tableau A.41 : Répartition de la population inactive selon l'état matrimonial et le milieu de résidence.....	187
Tableau A.42 : Répartition des inactifs par statut d'occupation et le sexe.....	187
Tableau A.43 : Répartition des inactifs par groupes d'âges spécifiques et le sexe.....	188
Tableau A.44 : Répartition des inactifs par état matrimonial et le sexe.....	188
Tableau A.45 : Répartition des inactifs de Ouagadougou par groupes d'âges spécifiques.....	188
Tableau A.46 : Répartition des inactifs de Bobo-Dioulasso par groupes d'âges spécifiques.....	189
Tableau A.47 : Structure par groupes d'âges des femmes occupées au foyer.....	189
Tableau A.48 : Répartition des femmes occupées au foyer par groupes d'âges spécifiques.....	189
Tableau A.49 : Proportion des femmes occupées au foyer par province.....	190
Tableau A.50 : Taux d'inactivité par provinces.....	191
Tableau A.51 : Taux d'inactivité par milieu de résidence et sexe.....	192
Tableau A.52 : Taux d'activité par niveau d'instruction.....	192
Tableau A.53 : Taux d'inactivité par état matrimonial.....	192

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramides des âges de la population résidente et de la population active	51
Graphique 2.2 : Pyramide des âges de la population active de nationalité burkinabé.....	54
Graphique 2.3 : Pyramide des âges des actifs du milieu urbain	57
Graphique 2.4 : Répartition des actifs urbains	59
du secteur primaire selon l'âge et le sexe	59
Graphique 2.5 : Répartition des actifs urbains du secteur secondaire selon l'âge et le sexe	59
Graphique 2.6 : Répartition des actifs urbains du secteur tertiaire selon l'âge	59
et le sexe	59
Graphique 2.7 : Répartition des actifs des grandes villes selon l'âge	61
Graphique 2.8 : Taux brut d'activité par groupes d'âge et sexe	66
Graphique 2.9 : Taux net d'activité par groupes d'âge et sexe	66
Graphique 2.10 : taux d'activité selon le groupe d'âge et le milieu de résidence.....	68
Graphique 2.11 : Taux d'activité des principales villes du Burkina Faso (%).....	70
Graphique 3.1 : Pyramide des âges des actifs occupés	73
Graphique 3.2 : Situation dans l'occupation principale	74
Graphique 3.3 : Situation dans l'occupation principale par sexe.....	74
Graphique 3.4 : Niveau d'instruction des actifs occupés.....	76
Graphique 3.5 : Actifs occupés par groupes d'âges spécifiques.....	76
Graphique 3.6 : Répartition des actifs occupés selon le milieu de résidence	77
Graphique 3.7 : Pyramide des âges des actifs occupés de Ouagadougou	85
Graphique 3.8 : Pyramide des âges des actifs occupés de Bobo-Dioulasso.....	89
Graphique 3.9 : Pyramide des âges des actifs occupés des autres villes	92
Graphique 3.10 : Pyramide des actifs occupés.....	96
Graphique 3.11 : Actifs occupés dans les villes du Burkina Faso.....	104
Graphique 3.12 : Taux de dépendance économique des grandes villes	110
Graphique 4.1 : Taux de chômage par groupes d'âges selon le milieu de résidence (%) ...	114
Graphique 4.2 : Pyramide des âges de la population active au chômage	117
Graphique 4.3 : Taux de chômage selon l'état matrimonial et le sexe.....	119
Graphique 4.4 : Répartition de la population active au chômage selon le statut au chômage.....	121
Graphique 4.5 : pyramide des âges des chômeurs en quête de leur 1er emploi.....	124
Graphique 4.6 : Pyramide des âges des anciens occupés (chômeurs ayant déjà travaillé).....	133
Graphique 5.1 : Pyramide des âges de la population inactive	138
Graphique 5.2: Pyramide des âges des inactifs de la ville de Ouagadougou	142
Graphique 5.3 : Pyramides des âges de la population inactive de Bobo-Dioulasso	144
Graphique 5.4 : Structure par âge et par sexe de la population inactive des autres villes	146
Graphique 5.5 : Structure par groupes d'âges des femmes occupées au foyer	148
Graphique 5.6 : Taux brut d'activité par groupes d'âges.....	151

SIGLES ET ABREVIATIONS

AN	Assemblée Nationale
AVV	Autorité de l'Aménagement des Vallées des Voltas
BIT	Bureau international du travail
CADT	Ceux ayant déjà travaillé
CENI	Commission électorale nationale indépendante
CES	Conseil économique et social
CGCT	Code général des collectivités territoriales
CQPE	Chômeur en quête du premier emploi
CSI	conseil supérieur de l'information
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
EDS	Enquête démographique et de santé
EDS-III	Enquête démographique et de santé de 2003
EP	Enquête prioritaire
EPCVM	Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages.
HIMO	Haute Intensité de Main-d'œuvre
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IST	Infections sexuellement transmissibles
LPDRD	Lettre de politique de développement rural décentralisé
MF	Médiateur du Faso
ND	Non déclaré
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAS	Programme d'ajustement structurel
Pf	Population féminine
Pm	Population masculine
PTF	Partenaires techniques et financiers
QUIBB	Questionnaire unifié des indicateurs de base sur le bien-être
RDE	Rapport de dépendance économique
RDFA	Rapport de dépendance en fonction de l'âge.
RGP	Recensement général de la population
RGPH	Recensement général de la population de l'habitation
RM	Rapport de masculinité
SDR	Stratégie de développement rural
SOFITEX	Société de fibres textiles

TABLEAU SYNOPTIQUE

VOLUME, REPARTITION PAR SEXE ET PAR MILIEU DE RESIDENCE	
Population totale	14 017 262
Population masculine	6 768 739
Population féminine	7 248 523
Population urbaine	3 181 967
Population rurale	10 835 295
Population de la commune de Ouagadougou	1 475 223
Population de la commune de Bobo-Dioulasso	489 967
Densité de la population (habitants au km ²)	51,4
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes)	93,4
Proportion de femmes dans la population (%)	51,7
Taux d'urbanisation (%)	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,1
STRUCTURE DE LA POPULATION	
Population de moins d'un an (0 an)	466 516
Population de moins de 5 ans (0 – 4 ans)	2 436 913
Population de 6 – 11 ans	2 589 132
Population de 6 - 24 ans	6 251 439
Population de moins de 15 ans (0 – 14 ans)	6 499 211
Population de 15 – 64 ans	6 969 953
Population de 65 ans ou plus	473 611
Population de 18 ans ou plus	6 520 709
Population de 15 - 49 ans	6 098 618
Population de 10 - 19 ans	3 221 873
Population d'âge non déclaré	74 487
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans)	3 302 636
Age moyen de la population	21,8
Age médian de la population	15,5

ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE	
Proportion de célibataires (%)	
Hommes	46,7
Femmes	26,0
Age moyen au premier mariage (années)	
Hommes	26,9 ans
Femmes	19,6 ans
Age médian au mariage (années)	
Hommes	23,5
Femmes	16,5
Proportion de femmes de 12 ans ou plus en union (%)	63,1
Nombre moyen d'épouses par homme marié	2,3
Nombre moyen d'épouses par homme polygame	1,4
Proportion d'hommes polygames (%)	
Ensemble du pays	28,4
Milieu urbain	14,3
Milieu rural	32,7
Taux de célibat définitif (%)	
Hommes	2,4
Femmes	2,6
FECONDITE	
Taux brut de natalité (‰)	
Ensemble du pays	45,8
Urbain	38,1
Rural	48,4
Ouagadougou	35,6
Bobo-Dioulasso	37,8
Autres villes	39,4
Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme (ISF)	
Ensemble du pays	6,2
Urbain	4,6
Rural	6,8
Ouagadougou	4,1
Bobo-Dioulasso	4,5
Autres villes	5,1

Taux de fécondité des adolescentes de 15 – 19 ans (‰)	
Ensemble du pays	104
Urbain	55
Rural	124
MORTALITE	
Taux brut de mortalité (‰)	
Ensemble du pays	11,8
Homme	12,0
Femme	11,3
Espérance de vie à la naissance	
Ensemble du pays	56,7 ans
Homme	55,8 ans
Femme	57,5 ans
Quotient de mortalité infantile (‰)	
Ensemble du pays	91,7
Homme	98,0
Femme	86,0
Quotient de mortalité infanto-juvénile (‰)	
Ensemble du pays	141,9
Garçons	144,0
Filles	140,0
Rapport de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	307,3
MIGRATION	
Migrants durée de vie	3 094 190
Migrants internes	2 200 564
Migrants internationaux	893 626
Population née à l'étranger	503 662
Burkinabé nés à l'étranger	60 074
Population d'origine étrangère	60 148
• Mali	18 526
• Togo	8 710
• Bénin	5 851
• Niger	5 690
• Nigeria	5 299

• Autres pays d'Afrique	13 410
• Autres continents	2 662

ALPHABETISATION

Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus (%)	
Ensemble	22,5
Hommes	29,7
Femmes	16,3
Urbain	53,2
Rural	11,4
Taux d'alphabétisation des 15 – 24 ans (%)	
Ensemble	32,7
Hommes	39,8
Femmes	26,5
Urbain	67,1
Rural	18,6

SCOLARISATION

Taux brut de scolarisation au primaire des 7-12 ans (%)	
Ensemble	57,8
Garçons	61,3
Filles	54,1
Taux net de scolarisation au primaire des 7 - 12 ans (%)	
Ensemble	44,3
Garçons	46,9
Filles	41,6
Taux d'achèvement au primaire (%)	
Ensemble	33,9
Garçons	36,0
Filles	31,7
Urbain	66,6
Rural	24,1

ACTIVITES ECONOMIQUES	
Taux net d'activité des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	73,7
Hommes	87,4
Femmes	62,7
Urbain	57,7
Rural	80,2
Taux de dépendance économique (%)	
Ensemble	174,4
Urbain	165,5
Rural	210,9
Taux d'occupation des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	97,6
Hommes	97,0
Femmes	98,3
Urbain	90,7
Rural	99,4
Ouagadougou	87,9
Bobo-Dioulasso	88,9
Taux de chômage des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	2,4
Hommes	3,0
Femmes	1,7
Urbain	9,3
Rural	0,6
Ouagadougou	12,1
Bobo-Dioulasso	11,1
ENFANTS DE 0 – 17 ANS	
Proportion des enfants dans la population totale (%)	53,0
Proportion des enfants vivant avec un seul parent biologique (%)	12,3
Proportion des enfants ne vivant avec aucun parent biologique (%)	13,0
Proportion des filles mères célibataires (%)	12,5
Proportion des enfants exerçant une activité (%)	34,9

PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP	
Proportion des personnes vivant avec un handicap (%)	
Ensemble	1,2
Hommes	1,3
Femmes	1,1
Urbain	1,0
Rural	1,3
PERSONNES AGEES (60 ANS OU PLUS)	
Proportion des personnes âgées (%)	5,1
Rapport de masculinité des personnes âgées (%)	87,9
Taux d'alphabétisation des personnes âgées (%)	3,8
Proportion des personnes âgées occupées (%)	
Ensemble	58,3
Hommes	75,8
Femmes	42,9
MENAGES ET HABITATION	
Nombre de ménages ordinaires	2 360 126
Nombre de ménages ordinaires en milieu urbains	634 161
Nombre de ménages ordinaires en milieu ruraux	1 725 965
Taille moyenne des ménages ordinaires	
Ensemble du pays	5,9
Milieu urbain	5,0
Milieu rural	6,3
Proportion des chefs de ménage de sexe féminin (%)	11
Proportion des chefs de ménage polygames (%)	40,0
Proportion des chefs de ménage propriétaires de leur habitation (%)	81,2
Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable (%)	67,6
Proportion des ménages utilisant le bois comme source d'énergie de cuisson (%)	90,3
Proportion des ménages possédant au moins un poste radio (%)	63,0
Proportion des ménages possédant au moins un poste téléviseur (%)	13,5
Proportion des ménages possédant au moins une bicyclette (%)	78,4
Proportion des ménages possédant au moins une mobylette (%)	26,0
Proportion des ménages possédant au moins une charrette (%)	14,4
Proportion des ménages possédant au moins une voiture (%)	2,0

SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

L'analyse des caractéristiques économiques de la population du Burkina Faso met l'accent sur le contexte de l'étude et les aspects méthodologiques d'une part, la population active, la population active au chômage et la population inactive d'autre part.

Pour comprendre les caractéristiques économiques de la population burkinabé, c'est-à-dire les activités économiques exercées par la population, il est nécessaire de situer le pays dans son contexte politique et administratif, géographique et économique, démographique et socio-culturel. Ces éléments contextuels ont façonné le pays d'une certaine manière dont le reflet se voit dans la structure des activités économiques.

Historiquement, le Burkina Faso a connu plusieurs périodes constitutionnelles depuis 1959 dont les plus récentes portent en elles l'instauration de la démocratie (1991) accompagnée d'un effort de décentralisation en cours de consolidation, et une culture de la bonne gouvernance s'est installée progressivement.

Administrativement, le pays est subdivisé en quarante cinq (45) provinces regroupées en treize (13) régions. Cette subdivision repose sur la politique de décentralisation actuellement en vigueur. Par ailleurs, il comprend 8 725 villages administratifs et 350 communes dont 49 urbaines et 301 rurales.

Le Burkina Faso est un pays enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, d'une superficie d'environ 274 000 km². Cet enclavement constitue un obstacle majeur pour son développement économique basé essentiellement sur l'agriculture et l'élevage, son industrie étant embryonnaire.

Durant les périodes respectives 1980-1993 et 1994-1999, périodes au cours desquelles le pays a adopté deux Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), le taux de croissance réelle au Burkina Faso est passé de l'ordre de 3% à 5% en moyenne grâce aux réformes économiques et structurelles entreprises depuis 1991. Elles se sont caractérisées par une meilleure gestion des finances publiques, une libéralisation de l'économie nationale suite au désengagement de l'Etat au profit du secteur privé et une plus grande ouverture sur l'extérieur.

En dépit de ces progrès économiques enregistrés depuis 1994 la pauvreté nationale est en train de se raffermir de manière inquiétante : 46,3 % des Burkinabé étaient touchés avec un seuil record de pauvreté estimé à 82 672 FCFA par adulte et par an (INSD 2003). Les niveaux de croissance enregistrés par l'économie burkinabé n'ont pas été suffisants pour faire reculer la pauvreté qui va s'accroissant. Pour relever le défi du développement, le Gouvernement a élaboré en 2000, son Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)¹, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). En outre, le Burkina Faso a souscrit à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

¹ Le CSLP énonce des objectifs prioritaires de développement du Burkina Faso pour la décennie à venir. Il est organisé autour des quatre axes stratégiques suivants :

- Accélération de la croissance fondée sur l'équité ;
- Amélioration de l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale ;
- Elargissement des opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres dans l'équité ;
- Promotion de la bonne gouvernance.

La population burkinabé comporte une forte proportion de jeunes : de 1975 à 1996, la proportion des moins de 15 ans représentait 48% environ contre une faible proportion de personnes âgées (4%) de 65 ans et plus. C'est pourquoi le rapport de dépendance d'âge assez élevé de 108. Il se pose alors un problème de la prise en charge et de satisfaction des besoins sociaux de base des jeunes sur le plan de l'éducation, de la santé, de l'emploi etc. Le contexte socioculturel repose à la fois sur des normes culturelles traditionnelles et sur des valeurs modernes acquises par le biais de l'éducation formelle. De là résulte un nombre élevé d'enfants par ménage, une forte précarité du revenu des ménages et un énorme poids des tâches domestiques pour les femmes. La société burkinabé a subi de profondes mutations depuis la période coloniale^{2/}

Les sources de données pour l'étude des caractéristiques économiques de la population se réfèrent essentiellement aux recensements de la population (1975, 1985, 1996), aux enquêtes démographiques (1961, 1991), aux enquêtes prioritaires sur les conditions de vie des ménages (EPCVM), à l'Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (EBCVM) et aux enquêtes QUIBB (Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Bien-être de Base). Cependant, d'un recensement à l'autre, les indicateurs calculés ne recouvrent pas toujours la même réalité.

La définition de la population active ou de la population en âge de travailler a évolué entre les différents recensements³. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2006 prend en compte toute personne âgée de 5 ans et plus. Cependant, pour les besoins de comparabilités internationales l'analyse a privilégié le groupe d'âges des 15 et 64 ans.

Partant d'une population résidente totale de 14 017 262 habitants recensés en 2006, la population en âge de travailler (15 ans et plus) est de 7 443 564 personnes soit 53,1% de la population résidente. Cette population en âge de travailler se compose d'une population active de 5 412 102 personnes dont 54,7% d'hommes et de 45,3% de femmes, soit un rapport de masculinité de 120.

La population active totale (5 ans et plus) est de 6 839 447 personnes. Dans le groupe d'âge des 15-64 ans, on y relève 5 159 630 personnes dont 2 800 618 hommes (54,3%) et 2 359 012 femmes (45,7%) soit une légère supériorité numérique masculine. Les effectifs de la population active totale occupée (5 ans et plus) s'élèvent à 6 715 698 personnes soit 98,2% de la population active totale. Elle se compose des moins de 15 ans (1 417 821 personnes soit 21,11%), du groupe d'âge de 15 à 64 ans (5 035 891 personnes soit 97,6%) et des 65 ans et plus (261 986 personnes soit 3,9%). La population active non occupée représente 123 739 personnes (2,4%), composée de chômeurs (0,5%) et d'individus en quête du 1^{er} emploi (1,9%).

Cette population d'âge actif est relativement jeune : elle est fortement concentrée dans les tranches d'âges jeunes comprises entre 15 et 25 ans représentant le tiers des effectifs aussi bien chez les hommes que chez les femmes. La population active (15-64 ans) est majoritairement mariée (66,7%), et 27,1% de célibataires.

Quel que soit le milieu de résidence, son niveau d'instruction reste peu élevé. En milieu urbain où les infrastructures scolaires sont généralement plus nombreuses, près de la moitié des actifs urbains n'ont aucun niveau (49,1%), moins du quart a fréquenté le cycle primaire (23,8%), à peu près autant pour le cycle secondaire (1^{er} et 2nd cycles) (22,0%). Le cycle

² Il s'agit d'une synthèse de quelques mutations à partir de l'opuscule précédemment cité, pp. 4-6.

³ Selon celui de 1975, la population en âge de travailler était celle âgée de 15 ans et plus ; le recensement de 1985 définissait la population active ou en âge de travailler comme étant composée de toute personne âgée de 10 ans et plus. Pour le recensement de 1996, la population en âge de travailler ou d'activité était celle composée de toutes les personnes des deux sexes de 6 ans et plus.

supérieur ne retient que moins de 5% (4,9%) des actifs. En milieu rural, la situation est pire : la plupart des actifs ruraux n'a pas été à l'école (89,8%), les actifs de niveau primaire représentent 7,5% ; les actifs de niveau secondaire constituent 2,2% et ceux niveaux supérieur 0,2%. La population active qui ne se reconnaît pas à travers ce cursus scolaire représente 0,3% en ville et 0,3 en campagne.

Il existe de profondes disparités de niveau d'instruction entre les sexes. Les actifs masculins sont plus instruits que les actifs féminins quelque soit le milieu de résidence. En milieu urbain, près de la moitié des actifs urbains n'ont aucun niveau (49,1%), moins du quart a fréquenté cycle primaire (23,8%), à peu près autant pour le cycle secondaire (1^{er} et 2nd cycles) (21,9%). En milieu rural, la situation est pire : une large majorité d'actifs ruraux n'a pas été à l'école (89,8%), plus élevé que la moyenne nationale (81,3%), le primaire n'accueille que 7,5%

La population active de nationalité burkinabé est composée d'une majorité de 5 009 913 actifs occupés (97,6%) que complètent en nombre réduit 26 128 chômeurs ayant perdu leur emploi (0,5%) et 96 488 (2,0%) en quête du premier emploi.

La répartition de la population active de nationalité burkinabé suit à peu près les mêmes tendances que la population active de façon générale. Le statut matrimonial des actifs burkinabé est dominé par le mariage. En effet, partant d'un effectif d'actifs masculins de 2 800 618 personne 66,7% d'entre eux sont mariés à une ou plusieurs femmes dont la forme dominante est la monogamie pour 41,1% des mariages. Le célibat demeure important puisqu'il touche 27,0% des actifs burkinabé.

Les actifs de nationalité burkinabé sont en majorité sans instruction (81,4%). On note seulement 10,9% des actifs ayant fréquenté le niveau primaire 4,4% le secondaire 1^{er} cycle et 1,8% le secondaire 2nd cycle et 1,1% pour le niveau supérieur. Pour les femmes, on peut retenir ceci : la proportion des actifs féminins sans instruction est élevée (88,1%) par rapport aux actifs masculins (75,8%).

La population active étrangère compte 27 101 actifs soit moins de 1% (0,5%) de la population active du Burkina Faso. La population active étrangère est constituée de 27 101 personnes dont 61,9% sont des hommes. Selon le statut d'occupation 95,9% d'entre elles sont occupés 1,0% au chômage et 3,1% en quête du 1^{er} emploi. La répartition des actifs étrangers selon le sexe montre un profond déséquilibre. Quel que soit l'âge, les actifs masculins sont plus nombreux (61,9%) que les actifs féminins (38,1%).

La plupart des actifs étrangers (20,0%) ont un niveau d'instruction équivalent au secondaire mais dominé par le 1^{er} cycle (14,5% contre 5,9% au 2nd cycle). Seulement 13,8% ont fréquenté l'école primaire et 11,3% le cycle supérieur. Pour les femmes, la proportion des actifs étrangers sans instruction est élevée mais particulièrement chez les femmes : 58,4% des actifs féminins contre 49,4% d'actifs masculins.

Sur une population urbaine totale de 3 181 967 habitants, le volume de la population active urbaine est de 1 086 779 personnes (34,2%) dont 712 700 hommes (65,6%) et 374 079 femmes (34,4%). On observe un profond déséquilibre des sexes. Le rapport de masculinité est de 190,5.

La structure de la population active en milieu urbain du Burkina Faso selon l'état matrimonial et le sexe dégage une majorité d'actifs mariés représentant plus de la moitié des effectifs (54%), soit 583 653 individus sur une population active totale de 1086 779 personnes dont 52,6% d'hommes et 55,9% de femmes. Cette population est composée de 39% de célibataires comportant plus d'hommes (42,4%) contre 32,7% de femmes. Le jeu de l'exode rural surtout masculin explique en partie ce déséquilibre.

A l'échelle nationale, selon les groupes d'âges spécifiques, le taux d'activité est le suivant : 15 – 24 ans, 65,9% ; 15 - 54 ans 74,1% ; 15 – 64 ans 74,0%. Le taux d'activité selon le milieu de résidence présente trois situations : le taux d'activité est plus important en milieu rural (80,2%) qu'en milieu urbain (57,4%) ; mais quelque soit le milieu de résidence, le taux d'activité masculin est toujours plus élevé, particulièrement en milieu rural : 92,7% contre 74,7% en milieu urbain. Toutefois on remarque que les femmes sont plus actives en milieu rural (70,3%) qu'en milieu urbain (39,8%).

Le taux d'activité selon le groupe d'âge et le milieu de résidence montre qu'à tous les groupes d'âges, exception faite du groupe d'âge très jeune (15-19 ans), le taux d'activité est nettement supérieur en milieu rural et dépasse largement la moyenne nationale de 74,0% même aux groupes d'âges vieillissant (60-64 ans).

Dans les grandes villes Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les taux d'activité sont quasiment les mêmes. Ouagadougou présente un taux d'activité légèrement plus élevé (55,5%) que Bobo-Dioulasso (54,3%). Par contre par sexe, le taux d'activité masculin est plus fort à Bobo-Dioulasso (75,1%), celui du sexe masculin de Ouagadougou se situant à 74,1%. Dans ces conditions, le taux d'activité du sexe féminin est peu substantiel (39,8%).

Le Burkina Faso compte 13 régions administratives ayant des taux d'activité très hétérogènes pouvant être classés en deux groupes de régions répartis autour de la moyenne nationale de 74,0%. Les taux d'activité les plus bas du Burkina Faso ont été observés dans le Sahel (58,1%), dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins. Les taux d'activité les plus élevés (proches de 85%) se trouvent dans les régions rurales du pays (86,2%) autour de la région du Centre. L'activité économique se déroule dans toutes les provinces du Burkina Faso avec plus ou moins d'intensité.

Le secteur primaire absorbe l'essentiel des actifs occupés (78,9 %) contre 16,4 % pour le secteur tertiaire et seulement 3,4 % pour le secteur secondaire. Le secteur primaire reste donc le principal pourvoyeur d'emplois au Burkina Faso.

Seuls les actifs occupés des niveaux primaire et secondaire du 1^{er} cycle rassemblent des proportions relativement significatives parmi les actifs occupés selon le sexe et le niveau d'instruction. Cependant, il existe de profondes disparités entre les hommes et les femmes.

La population active urbaine occupée (985 762 personnes) représente 19,6% des actifs occupés du pays inégalement répartis entre les villes mais en faveur des plus grandes. La proportion de la population économiquement dépendante ou à charge est très élevée. Elle est de 174,4. Ainsi 100 personnes actives occupées ont à leur charge 174,4 personnes. Le taux de dépendance économique cache de profondes disparités selon le milieu de résidence: il est plus faible en milieu rural (165,5) qu'en milieu urbain (210,9) et le taux de dépendance régionale moyen moins important (175,0).

Le taux de chômage de l'ensemble du Burkina (2,4%) reste faible mais de profondes disparités apparaissent selon les milieux de résidence : milieu urbain (9,3%), milieu rural (0,6%). Le taux de chômage des burkinabé revenus de la Côte -d'Ivoire est (1,9%) est inférieur à la moyenne nationale (2,4%), mais nettement plus bas que celui des burkinabé revenus d'autres pays (3,3%). La population active au chômage présente une structure par âge relativement jeune : près de 85% ont moins de 35 ans, quelque soit le sexe.

Sur un ensemble de 1 810 323 personnes inactives, 1 076 736 sont des personnes occupées au foyer, soit une proportion de 59,5% ; viennent ensuite, les élèves ou étudiants (24,3%) et les autres inactifs (15,0%). La répartition de la population inactive par sexe montre qu'il y a plus de femmes inactives que d'hommes.

Le milieu urbain a un taux d'inactivité plus élevé qu'en milieu rural : 42,6% contre 19,8%. Quelque soit le sexe, le taux d'inactivité en milieu urbain est plus élevé que celui du milieu rural : 25,3% chez les hommes vivant en ville contre seulement 7,3% chez les hommes des centres ruraux. De même, concernant le sexe féminin, les mêmes écarts s'observent : 60,2% chez les femmes des villes contre 29,7% chez celles vivant en campagne.

An niveau des grandes villes, Bobo-Dioulasso présente les taux d'inactivité les plus élevés (45,7%) contre 42,6% à Ouagadougou et 38,5% dans les autres villes.

INTRODUCTION

La connaissance des caractéristiques économiques de la population d'un pays est primordiale pour l'élaboration de politiques économiques adéquates. Les recensements de la population offrent l'opportunité de se livrer à un tel exercice sur des données touchant l'ensemble de la population. Bien que les variables relatives à la situation économique soient en nombre réduit dans un recensement, celles-ci demeurent primordiales parce qu'elles permettent de disposer des éléments de structure.

Le Burkina Faso a évolué dans un certain contexte dont la connaissance permet de comprendre les caractéristiques économiques du pays et l'importance du marché de l'emploi. Historiquement, le Burkina Faso a traversé des périodes constitutionnelles particulières ponctuées de périodes d'Etat d'exception ou non constitutionnelles jusqu'à l'instauration de la démocratie à partir de 1991. Celle-ci s'est accompagnée d'un effort de décentralisation en cours de consolidation, et d'une culture de la bonne gouvernance qui s'installe progressivement.

Le Burkina Faso est un petit pays enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest sans débouché sur la mer. Cette position géographique présente beaucoup d'handicaps pour son développement : il appartient à la zone soudano-sahélienne marquée par des aléas climatiques importants, alors que son économie est essentiellement agricole et son industrie embryonnaire, en outre, tant à l'importation qu'à l'exportation les coûts sont énormes. Sa population est très jeune, peu instruite et touchée par un profond chômage et un sous-emploi déguisé. Le contexte socio-culturel est marqué par de profondes mutations mais le poids des traditions reste toujours énorme malgré une ouverture par le biais de l'éducation.

La revue de littérature est variée en sources d'informations, toutefois elle est limitée par les difficultés de comparabilité d'un recensement à l'autre : les concepts utilisés lors des différents recensements sont instables. En outre, le Recensement Général de la Population et de l'Habitation est une opération très lourde à conduire et touchant à de nombreuses thématiques. De ce fait, il ne permet pas l'approfondissement de ces thématiques à travers des questions détaillées et très précises portant sur le marché de l'emploi. Cela a engendré des marges d'erreurs importantes sur certains indicateurs spécifiques.

L'analyse de la population active met l'accent sur le volume de la population active totale et sur celui de la population active occupée. Leurs caractéristiques ont été appréciées à l'échelle globale (nationale) et désagrégées au niveau de la population de nationalité burkinabé et au niveau de celle de nationalité étrangère, pour toucher le milieu urbain, rural et régional. Les grands groupes de profession et les secteurs d'activités révèlent une population active occupée fortement concentrée dans le secteur primaire. Cette concentration est particulièrement importante en milieu rural où les activités agricoles sont dominantes alors que le milieu urbain se distingue par la variété des emplois salariés. Quoiqu'il en soit, le secteur primaire est le plus grand pourvoyeur d'emplois au Burkina Faso.

La population active est frappée par un chômage chronique dans des proportions importantes. Le taux de chômage est plus élevé dans les villes par rapport aux autres régions du pays. L'approche des caractéristiques socioéconomiques des chômeurs détermine la structure par âge et par sexe, le niveau d'instruction, l'état matrimonial etc.

A côté, la proportion de la population inactive n'est pas négligeable même dans les grandes villes. La mesure de l'inactivité quelque soit le milieu de résidence le prouve. Cette population inactive se compose de nombreuses personnes au foyer, d'élèves et étudiants, de rentiers et autres.

CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

Le contexte politique, géoéconomique, démographique et socio-culturel dans lequel s'est trouvé le Burkina Faso a eu des effets positifs et négatifs sur son développement économique et social. Les aspects méthodologiques rendent compte de la manière dont le thème a été abordé faisant ressortir les limites de la revue de littérature, la complexité de la définition des concepts opératoires et mesure du phénomène et l'évaluation des données.

1.1 - CONTEXTE

1.1.1 - Le contexte politique

De mars 1959 à nos jours, le Burkina Faso a traversé des périodes constitutionnelles ponctuées de périodes d'Etat d'exception ou non constitutionnelles (voir en annexes) :

L'instauration de la démocratie s'est accompagnée d'un effort de décentralisation en cours de consolidation, et une culture de la bonne gouvernance s'est installée progressivement à travers :

- la tenue régulière des élections, la parution de nombreux titres de journaux, le développement de l'audio-visuel, etc. ;
- le renforcement du dialogue politique et social : existence de plusieurs partis politiques, de centrales syndicales et de syndicats libres, d'associations, etc. ;
- l'installation de nouvelles juridictions supérieures : Conseil constitutionnel, Cour des comptes, Conseil d'Etat, Cour de cassation, etc. ;
- la lutte contre la corruption et la création d'une haute autorité de coordination de la lutte contre la corruption ;
- la consolidation de la décentralisation qui a connu une avancée significative ces dernières années avec la mise en place d'instruments d'appui institutionnel, technique et financier aux communes.

D'un point de vue institutionnel, le Burkina Faso compte une Assemblée nationale (AN), une Commission électorale nationale indépendante (CENI), un Conseil supérieur de l'information (CSI), un Conseil économique et social (CES) et un Médiateur du Faso (MF).

Administrativement, le pays est subdivisé en quarante cinq (45) provinces regroupées récemment en treize (13) régions pour tenir compte de la décentralisation. Par ailleurs, il comprend 8 725 villages administratifs et 350 communes dont 49 urbaines et 301 rurales.

Durant les périodes respectives 1980-1993 et 1994-1999, périodes au cours desquelles le pays a traversé deux Programmes d'ajustement structurel (PAS), le taux de croissance réelle au Burkina Faso, est passé de l'ordre de 3% à 5% en moyenne. Une telle performance sur le plan macroéconomique est surtout due aux réformes économiques et structurelles entreprises depuis 1991 par le Burkina. En effet, celles-ci se sont traduites par une meilleure gestion des finances publiques, une libéralisation de l'économie nationale par le désengagement de l'Etat au profit du secteur privé et une plus grande ouverture sur l'extérieur.

En dépit de ces progrès économiques enregistrés entre 1994 et 1999, l'incidence de la pauvreté n'a fait que croître. En effet, l'incidence de la pauvreté est passée de 44,5% en 1994 à 46,4% en 2003 en transitant par 45,3% en 1998. Incontestablement, la pauvreté constitue un obstacle aux efforts de développement et donc un frein à la croissance économique. C'est donc conscient de cette situation, que le Gouvernement du Burkina Faso

s'est engagé avec l'appui de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement, à relever le défi de la réduction de la pauvreté, en élaborant en 2000, son Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Il faut signaler qu'en sus de la prise de conscience et la volonté au niveau national, c'est la décision des institutions de Brettons Wood en septembre 1999 de lier désormais l'allègement de la dette à l'élaboration d'un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté qui a beaucoup joué dans le sens de l'élaboration de ce document en juin 2000.

De fait, depuis quelque temps, on note un certain regain de la prise en compte de l'aide dans les CSLP de manière générale et dans celui du Burkina Faso en particulier. C'est ainsi qu'à l'instar de bon nombre de pays du monde et de la sous-région, et très soucieux de mieux canaliser et optimiser l'utilisation des aides provenant des Partenaires techniques et financiers (PTF), le Burkina Faso a souscrit aux principes de la Déclaration de Paris issue du deuxième Forum de haut niveau de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement du 28 février au 2 mars 2005.

Pour revenir au CSLP, il énonce des objectifs prioritaires de développement du Burkina Faso pour la décennie à venir. Il est organisé autour des quatre axes stratégiques suivants :

1. Accélération de la croissance fondée sur l'équité ;
2. Amélioration de l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale ;
3. Elargissement des opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres dans l'équité ;
4. Promotion de la bonne gouvernance.

Comme on peut le constater, la thématique « Caractéristiques économiques de la population » figure en bonne place dans cet instrument à travers l'axe stratégique 3 « Elargissement des opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres dans l'équité ». Cela ne surprend pas lorsqu'on a en mémoire, les premières tentatives de résorption du chômage au lendemain de l'indépendance du pays et deux décennies plus tard. Il s'agit :

- de la Convention de la main-d'œuvre signée avec la Côte d'Ivoire le 9 mars 1960 et avec le Gabon le 13 août 1973 ;
- de la création de l'Autorité de l'Aménagement des Vallées des Voltas (AVV) en 1973 ;
- de la mise en œuvre d'un programme spécial de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre à partir de 1984.

Du reste, le but, les objectifs généraux et intermédiaires et les axes stratégiques de la Politique de Population version de 2000, témoignent de l'importance que le Burkina Faso a très tôt accordée à l'emploi. En effet⁴,

- Le but est de contribuer à la lutte contre la pauvreté par la recherche d'un équilibre entre population et ressources.
- L'objectif général 5 est de valoriser les ressources humaines.
- L'objectif intermédiaire 5.3 est d'intensifier les bases de l'activité productive d'ici l'an 2015 avec les axes stratégiques suivants :
 - ✓ 5.3.1. Intensification des Travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO) ;
 - ✓ 5.3.2. Promotion des structures d'orientation et de formation professionnelle, notamment des jeunes filles ;

⁴ Conseil national de population, 2000, Politique nationale de population ; Ouagadougou, pp.59-60.

- ✓ 5.3.3. Amélioration du système national d'information sur le marché du travail ;
 - ✓ 5.3.4. Mise en place d'un cadre incitatif et de promotion des initiatives privées ;
 - ✓ 5.3.5. Amélioration du cadre législatif et réglementaire sur l'emploi et la formation professionnelle.
- L'objectif intermédiaire 5.4 est de valoriser l'expertise nationale d'ici l'an 2015, avec comme axes stratégiques :
 - ✓ 5.4.1. Mise en place d'une structure de promotion de l'expertise nationale ;
 - ✓ 5.4.2. Promotion de la représentativité des nationaux dans la fonction publique internationale ;
 - ✓ 5.4.3. Promotion des nouvelles opportunités d'emplois offertes par l'Internet.

Outre ce qui vient d'être dit, la création de l'actuel Ministère de la jeunesse et de l'emploi (MJE) à l'instar de celle des ministères en charge de l'emploi qui l'ont précédé, vient renforcer l'idée selon laquelle l'emploi préoccupe nos décideurs. En effet, selon l'article 21 du Décret N° 2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant attributions des membres du Gouvernement, le Ministre de la jeunesse et de l'emploi assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de jeunesse et d'emploi. A ce titre et en relation avec les autres départements ministériels concernés, il est chargé entre autres :

- En matière de jeunesse, de la formation du personnel d'encadrement et d'animation de la jeunesse, de l'intégration de la jeunesse dans le processus de développement national, et des questions de formation et d'emploi des jeunes.
- En matière d'emploi, de la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage, de l'appui conseil aux jeunes en matière de création d'entreprise, de l'organisation, de la promotion et du suivi du secteur informel, de la promotion de l'auto emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, et de la création de certificats de qualification professionnelle.

1.1.2 - Le contexte géo-économique

➤ Le contexte géographique

Géographiquement, le Burkina Faso est un pays enclavé et situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest. D'une superficie d'environ 274 000 km², il a une frontière commune avec le Mali, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Ghana et le Niger.

Le Burkina Faso compte trois régions climatiques⁵ :

- ✓ La zone soudanienne qui occupe tout le sud du pays, a une saison de pluie d'environ six mois, avec une hauteur d'eau pouvant atteindre 1 300 mm/an ;
- ✓ La zone soudano sahélienne qui est située au centre, occupe la moitié de la superficie du pays avec quatre à cinq mois de précipitations annuelles ;
- ✓ La zone sahélienne au nord Ouahigouya, Dori, Djibo) enregistre moins de deux mois de pluviométrie et 150 mm/an.

De par sa situation d'enclavement, il est exposé à un certain nombre d'obstacles qui hypothèquent son développement économique. En effet, les principaux facteurs limitants de ce développement vont de la précarité des pluies à l'éloignement de la mer, en passant par la faible technologie du monde rural.

⁵ Voir la 1^{ère} page du texte présentant le Burkina Faso de l'Agenda 2004 de COGEB – International.

➤ Le contexte économique

L'économie du Burkina Faso est basée essentiellement sur l'agriculture et l'élevage.

Sur le plan agricole, on pratique de manière extensive, d'une part, des cultures de subsistance telles que les céréales (le mil, le sorgho, le maïs et le riz), et d'autre part, des cultures de rente telles que le coton, la canne à sucre, l'arachide, le sésame et le karité. Dans cette agriculture tributaire des aléas climatiques et dominée surtout par de petites exploitations familiales avec des pratiques culturales rudimentaires, on n'enregistre que de faibles rendements.

Malgré tout, l'extrait qui suit illustre bien combien l'agriculture pèse sur l'économie burkinabé : « Vu son importance dans le PIB et les effets induits sur les autres secteurs, la vitalité du secteur primaire (composé des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la chasse et des forêts) a été l'un des ressorts essentiels de la croissance économique au cours de la décennie 1995-2004. Il a enregistré un taux de progression moyen de 5,6 % sur la période, avec toutefois une grande variabilité d'une année à l'autre du fait de la grande influence des conditions climatiques.

Le secteur primaire alimente les secteurs secondaire et tertiaire et constitue par conséquent le socle de l'économie burkinabé. »⁶

Au regard donc du poids du secteur agricole qui emploie environ 80% de la population active et qui joue un rôle d'entraînement important pour les autres secteurs de l'économie nationale, le Burkina Faso a, après la traversée des deux PAS ci-dessus évoqués, bâti sa nouvelle politique agricole autour des objectifs prioritaires et des axes d'orientations essentiels suivants⁷ :

1. Une redistribution des rôles et des responsabilités entre les acteurs, soutenue par divers instruments dont :
 - la Loi n°10/98/AN du 21 avril 1998 portant modalités d'intervention de l'Etat et répartition de compétences entre l'Etat et les autres acteurs du développement ;
 - la Lettre de politique de développement rural décentralisé (LPDRD), dont le but est de proposer un cadre fédérateur et d'harmoniser les méthodes et les approches des différents projets et programmes visant le développement des communautés rurales de base ;
 - le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté révisé (CSLP révisé), qui a été adopté par le Gouvernement en juillet 2000 et qui constitue le cadre national de référence pour l'ensemble des politiques sectorielles de développement ;
 - la Stratégie de développement rural (SDR) dont l'élaboration traduit la volonté du Gouvernement de mettre en cohérence, les politiques et stratégies sectorielles avec le CSLP d'une part, et de s'adapter à l'évolution du contexte international, régional et national d'autre part. C'est un document de référence pour l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le développement du secteur rural au Burkina Faso ;
 - la Loi portant Code général des collectivités territoriales (CGCT) au Burkina Faso, qui précise l'orientation de la décentralisation, les compétences et moyens d'action, les organes, l'administration et les finances des collectivités territoriales en vue de promouvoir et de renforcer le développement à la base et renforcer la gouvernance locale.

⁶ Ministère de l'Economie et du Développement - Direction Générale de l'Economie et de la Planification, 2005. – *Rapport sur l'économie. Les sources de croissance et la vulnérabilité de l'économie burkinabé aux chocs exogènes*, p. 10.

⁷ KABORE Z. E., 2005. - *Le rôle des différents acteurs dans la mise en œuvre d'un dispositif de formation professionnelle agricole : l'exemple du Burkina Faso*, Montpellier, pp. 2-3.

2. Un ancrage plus systématique de l'économie et de systèmes de production dans l'économie de marché se traduisant par une volonté de lier davantage la production au marché et la mise en œuvre d'une politique de promotion des filières de production.
3. Une restructuration des systèmes d'appui aux acteurs. Cette restructuration institutionnelle vise à améliorer l'efficacité des institutions publiques et privées au service du secteur agricole pour les adapter au nouveau contexte. Il s'agit en particulier de :
 - recentrer l'administration sur ses missions régaliennes ;
 - renforcer la déconcentration des services agricoles au niveau régional et local ;
 - susciter l'émergence d'organisations paysannes et professionnelles aptes à assumer certaines fonctions relevant jadis de l'Etat ;
 - instaurer l'approche participative à tous les niveaux.

En ce qui concerne l'élevage, il concerne entre autres, les bovins, les ovins, les caprins, les chevaux, et les porcins et représente généralement plus d'un tiers des exportations et occupe un bon nombre de burkinabé. Toutefois, tout comme l'agriculture, il est pratiqué de manière extensive.

La pêche concerne seulement les poissons d'eau douce. Avec la naissance de plusieurs projets piscicoles et la réalisation de grands barrages tels que ceux de la Kompienga, de Bagré, de Ziga et bientôt celui de Samandeni, la capacité piscicole du pays est appelée à croître et par conséquent, à procurer de l'emploi à une fraction de la population.

L'industrie reste dominée d'une part, par des industries alimentaires dans les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Banfora, et d'autre part par des industries textiles à Ouagadougou et Koudougou.

1.1.3 - Le contexte démographique

Les variables démographiques jouent un rôle déterminant dans la planification de l'emploi. Leur connaissance permet non seulement d'expliquer la situation de l'emploi du moment, mais aussi de faire des prévisions fiables.

« Ce qui distingue notablement le dilemme auquel se heurtent actuellement les pays en développement de celui qu'ont surmonté les pays industriels dans la phase de leur propre démarrage économique, c'est le rythme de croissance beaucoup plus rapide de l'offre de travail existant dans le Tiers Monde. Dans la majorité des pays à faible revenu, le nombre des gens qui veulent travailler augmente annuellement de plus de 2%. Comme les adultes de sexe masculin, dans leur quasi-totalité, et de sexe féminin, pour un nombre important, cherchent un travail extérieur à leur domicile, l'accroissement du nombre des actifs potentiels se relie étroitement à l'augmentation de la population totale. La croissance démographique est suivie, avec un retard de quinze à vingt ans, par une croissance de la force de travail, qui est principalement fonction de la durée de scolarité des enfants. L'amélioration de la santé, qui entraîne l'accroissement du nombre des enfants survivant jusqu'à l'âge adulte, accélère la croissance démographique et, au bout de quinze à vingt ans, celle du nombre des actifs. De même, la chute du taux de natalité conduit à un ralentissement de l'augmentation du nombre des actifs, mais seulement après une quinzaine d'années. ... »⁸

La structure par âge et par sexe du Burkina Faso telle qu'elle résulte des recensements généraux de la population renseigne que la population burkinabé comporte une forte proportion de jeunes. En effet, la proportion des moins de 15 ans est passée de 45% en 1975 à 47% en 2006 en stagnant à 48% en 1985 et 1996.

⁸ GILLIS M., PERKINS H. D., ROEMER M., SNODGRASS R. D., 1998. – *Economie du développement*, Département De Boeck Université, Paris, Bruxelles, p. 283.

Tableau 1.1 : Evolution de la répartition de la population par groupe d'âges spécifique (%)

Année	Structure par groupe d'âges spécifique			Rapport de dépendance (selon l'âge)
	0-14 ans	15-64 ans	65 ans et +	
1975	45,4	50,8	3,8	96,9
1985	48,3	47,7	4,0	109,6
1996	47,9	48,0	4,1	108,3
2006	46,6	50,0	3,4	100,0

A l'inverse, la proportion des plus âgés (65 ans et plus) ne dépassait guère 4%. Cette situation s'est traduite par un rapport de dépendance d'âge assez élevé de 110% et 108% en 1985 et 1996, ce qui pose le problème de la prise en charge et de la satisfaction des besoins sociaux de base (éducation, santé, emploi...) des jeunes.

1.1.4 - Le contexte socio-culturel

Le contexte socioculturel porte à la fois les germes des normes culturelles d'origine (fond traditionnel) et les valeurs modernes acquises par le biais de l'éducation. Dans ce contexte, on note un nombre élevé d'enfants par famille, une forte précarité du revenu familial et un énorme poids des tâches domestiques pour les femmes.

En effet, représentant plus de $\frac{3}{4}$ de la population totale au Burkina Faso, les ruraux sont confrontés aussi bien à la précarité des pluies qu'aux obstacles sociaux acquis par les pratiques millénaires, toute chose qui ne prépare pas toujours l'individu à accepter facilement les changements qu'impose aujourd'hui la vie moderne.

Sous l'angle des traditions, on compte une multitude de groupes ethniques ayant des cultures différentes mais qui partagent généralement le même fond démographique. C'est en leur sein que la femme de par sa fonction de reproduction est considérée comme un capital susceptible d'être pérennisé de manière optimale. Par ailleurs, la propension des sociétés burkinabé à aspirer à une famille nombreuse en raison du fait que celle-ci peut constituer pour elles un facteur important de production économique et de prestige social, leur confère le qualificatif de pro-natalistes. Ainsi, en leur sein, les enfants à l'image des femmes, constituent pour leurs parents, un vrai capital et partant une sécurité sociale garante de leurs vieux jours.

Depuis la période coloniale jusqu'à nos jours, il y a eu de nombreuses mutations au sein des sociétés burkinabé⁹ :

- √ Sur le plan social, les grandes transformations ont résulté d'une part, de la dislocation des institutions et l'affaiblissement des valeurs traditionnelles (famille, groupe de pairs, etc.), et d'autre part, de l'effritement de la famille burkinabé, amorcé depuis la période coloniale par des facteurs tels que les migrations, les travaux forcés et autres déportations. Cet effritement qui a sérieusement ébranlé l'édifice social, s'est poursuivi après 1960 par des facteurs tels que la migration extérieure et l'exode rural. Par ailleurs, le culte désormais voué aux modèles culturels occidentaux et assimilés a fini par affaiblir certaines valeurs anciennes telles que la solidarité, la dignité et l'honneur.

⁹ Il s'agit d'une synthèse de quelques mutations à partir des pages 4-6 de la brochure intitulée « Politique nationale de population. Révision n°1 », éditée par le Conseil national de population en 2001.

- √ « Sur le plan économique, la diffusion de la monnaie a rompu un certain nombre d'équilibres anciens. L'introduction des cultures de rente par exemple a eu un impact sur les cultures vivrières et a modifié les rapports de production dans le sens d'une industrialisation et d'une autonomie des exploitations agricoles dans leur gestion et dans la jouissance de leurs produits » ;
- √ « L'inefficacité des institutions actuelles d'éducation, de formation et d'intégration des jeunes dans le monde des adultes a ajouté ses effets aux premiers éléments pour conduire à d'autres situations plus déplorables » telles que la précocité de l'activité sexuelle chez les jeunes, la propagation des Infections sexuellement transmissibles (IST) et du SIDA, la recrudescence chez les jeunes, de la délinquance, de la toxicomanie, de la prostitution et du grand banditisme d'une part, et l'apparition de groupes vulnérables d'autre part (chômeurs, sans emploi, enfants de/dans la rue, exclus sociaux du fait de l'effritement de la solidarité familiale), le sous-emploi en milieu rural et le chômage surtout en milieu urbain.
- √ La situation démographique actuelle participe aussi de ces mutations, surtout à travers la baisse du taux brut de mortalité depuis une cinquantaine d'années. Ce déclin de la mortalité est toujours accompagné de transformations économiques, sociales et mentales telles que l'amélioration du niveau de vie, l'amélioration du niveau d'instruction, la libération de la femme, la prise de conscience des besoins de l'enfant, l'esprit de la maîtrise de la nature, etc.

1.2 - REVUE DE LA LITERATURE

1.2.1 - Les sources de données

La connaissance des caractéristiques économiques de la population est un élément important dans les programmes de développement. Mais malheureusement, les statistiques sur ce phénomène sont assez pauvres. Seules les opérations de grande envergure telles que les recensements généraux de la population (RGP), les enquêtes prioritaires sur les conditions de vie des ménages (EP) et les enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages (EA/QUIBB), posent des questions sur cet aspect, permettant une analyse. Au Burkina Faso, les sources de données qui permettent l'étude sur les caractéristiques économiques de la population sont essentiellement les recensements de la population (RGP 1975, RGP 1985, RGPH 1996 et RGPH 2006), les enquêtes démographiques (ED 1960/1961, ED 1991), les enquêtes démographiques et de santé (EDSBF 1993, EDSBF III-2003), les enquêtes prioritaires sur les conditions de vie des ménages (EP1, 1993 et EP2, 1998), l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages (EBCVM 2003) et les enquêtes annuelles QUIBB (2005 et 2007).

Notons cependant que les enquêtes QUIBB, malgré leur richesse, ne donnent pas lieu à des analyses, mais plutôt des listes de tableaux. L'EDS-III a posé juste une question sur l'emploi. Cette seule question ne permet pas une étude sur les caractéristiques économiques de la population.

Les études faites sur les caractéristiques économiques de la population sont essentiellement :

- Les analyses des résultats des recensements (1985 et 1996) ;
- Les rapports des enquêtes de l'INSD (Enquête démographique de 1991 ; Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages ; Enquête pilote auprès des ménages à Ouagadougou 1992 ; Enquête prioritaire de 1998).

1.2.2 - Une évolution des définitions d'une opération à l'autre

Les indicateurs qui sont calculés dans les documents des différents recensements généraux de la population et des différentes enquêtes ne recouvrent pas toujours la même réalité. Au recensement de 1975, la population en âge de travailler était celle âgée de 15 ans et plus, au recensement de 1985, la population en âge de travailler est composée de toute personne âgée de 10 ans et plus. L'EPII en 1998 a adopté la même définition. Au recensement de 1996, cet âge était fixé à 6 ans et plus. Il en découle que dans certains cas, les taux d'activité sont calculés pour une population en âge de travailler de 10 ans et plus. C'est le cas du RGP de 1985. Par contre au RGPH de 1996, la population en âge de travailler était la population âgée de 6 ans et plus, alors qu'en 1975 c'était 15 ans et plus. Les normes du BIT en la matière considère plutôt la population âgée de 15 ans et plus. Les dénominateurs étant différents à chaque recensement, il se pose le problème de la comparaison des taux au fil des recensements.

Pour rattraper cette situation, l'INSD calcule des taux spécifiques pour chaque âge : 6 ans et plus, 10 ans et plus et 15 ans et plus pour permettre les comparaisons internationales. Evidemment ce changement de définition d'une opération à l'autre pose des problèmes de comparabilité dans le volume de la population active d'une opération à l'autre. La définition des concepts de « actif occupé » et « d'activité principale » au recensement de 1975 sont difficilement comparables aux définitions des autres recensements.

La définition du chômeur dans les recensements et enquêtes sur l'emploi est différente de celle du BIT. Outre l'âge de référence qui diffère (6 et 10 ans pour le Burkina Faso ; 15 ans pour le BIT), d'autres éléments de différence apparaissent. Pour le BIT, est considérée comme active, toute personne qui a effectué un travail rémunéré d'au moins une heure au cours de la semaine, alors que pour les opérations de collecte au Burkina Faso, il faut avoir travaillé au moins trois jours durant la semaine du passage de l'enquêteur. Ces différences posent des difficultés de comparaisons internationales.

Notons que les femmes « au foyer » sont considérées comme des inactives. Si des efforts sont faits pour saisir les activités secondaires de ces femmes au foyer, le fait de considérer celles qui s'occupent exclusivement du foyer comme des inactifs reste un sujet de débat.

1.2.3 - La population active

La population active au Burkina est relativement jeune : 50% ont moins de 25 ans. Etant donné que les définitions ont varié d'une opération à l'autre, une étude de l'évolution des indicateurs est assez malaisée. Néanmoins, une tendance générale se dégage de ces différentes collectes. Quelles que soient les opérations de collecte, le taux d'activité masculin est toujours supérieur au taux d'activité féminin. Mais cet écart va en s'amenuisant avec le temps. Quelles que soient les opérations de collecte entre 1960 et 1996, le taux d'activité en milieu rural est toujours supérieur au taux d'activité en milieu urbain.

1.2.4- La structure des emplois

L'écrasante majorité des actifs occupés (plus de 95%) sont des indépendants ou des aides familiaux, et sont concentrés en milieu rural. Ceci montre en fait la prédominance de l'activité agricole dans les emplois. Les emplois salariés sont essentiellement présents dans le milieu urbain et concernent seulement 3,2% de la population occupée. Ces enseignements sur la situation de l'emploi révèlent les traits dominants de l'économie burkinabé : emploi agricole traditionnel de type familial qui caractérise surtout le milieu rural. En milieu urbain, on

rencontre aussi beaucoup d'emplois indépendants. En fait, il s'agit des emplois du secteur informel où la plupart des emplois sont des tâcherons qui travaillent à leur compte.

1.2.5- Population active occupée : une prédominance féminine

Le recensement de 1985 indique qu'au Burkina Faso il y a plus d'actifs féminins occupés (99,2%) contre 98,4% pour les hommes. Soit un taux de chômage de 0,8% pour les femmes et de 1,6% pour les hommes. Le recensement de 1996 confirme encore cette tendance avec (99,2% d'actifs féminins occupés contre 98,1% pour les femmes. L'enquête démographique de 1991 confirme également cette tendance (99,5% pour les femmes contre 98,4% pour les hommes). Seule L'EPH de 1998 présente une situation plutôt équilibrée avec un léger avantage aux hommes : 97,6% d'actifs masculins occupés contre 97,4% pour les femmes. Mais l'EPH est une enquête et les résultats contiennent nécessairement une marge d'erreurs. Il n'y a donc pas de différence entre ces trois résultats. Seul le recensement de 1975 présente des résultats tout à fait différents et opposés (2,7% pour les femmes contre 90,3% pour les hommes). Cet écart relativement élevé est certainement dû à des problèmes de définition et aussi au fait que le statut de « ménagère » attribué à toutes les femmes n'ayant pas un emploi salarié a évolué.

Cette prédominance des femmes actives occupées est contraire à ce qui est généralement observé dans le monde où le taux de chômage est généralement plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

De même, les taux de chômage des différents recensements et enquêtes, sont trop faibles et font souvent l'objet de contestation. Il est de loin inférieur à ce qui est toléré par les économistes (3%). Ces taux de chômage reflètent-ils la réalité ?

Lorsqu'on décompose ce taux de chômage selon le milieu, on se rend compte que le chômage est principalement un problème urbain, qui s'accroît avec le temps. En 1985, le taux de chômage urbain était de 5,5% (tous sexes réunis), en 1996 le taux de chômage urbain était de 10,6%. Les données publiées du recensement de 1975 ne fournissent pas de chiffre pour le chômage.

1.2.6- Les secteurs d'activité

Au recensement de 1975, le secteur primaire concentrait l'essentiel des activités. Les activités du milieu rural étaient à plus de 96% concentrées dans le primaire. En milieu urbain, les activités étaient équilibrées entre le primaire, le secondaire et le tertiaire (respectivement 31%, 33% et 35%). Les autres opérations de collecte ont abandonné l'analyse en terme de primaire, secondaire, tertiaire, au profit de « groupe de professions ».

1.3 - DEFINITION DES CONCEPTS OPERATOIRES ET MESURE DU PHENOMENE

1.3.1 - Définition des concepts

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population à partir des données dur RGPH 2006, il importe de présenter les concepts clés qui seront utilisés.

1.3.1.1 - La période de référence

La période de référence pour les renseignements concernant l'activité économique est la semaine qui précède la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Cette période de référence est d'une semaine (7 jours).

1.3.1.2 - Activité économique

On entend par activité économique, le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité, une rémunération en espèce ou en nature.

1.3.1.3 - Population en âge de travailler ou d'activité.

D'un point de vue légal, au Burkina Faso, le Code Social, en ses articles 15 et 87 du Code du Travail de 1992, stipule que « *Nul ne peut être engagé avant l'âge de 14 ans, même comme apprenti...l'âge minimum d'admission à tout type d'emploi ou de travail ne devra pas être inférieur à quatorze (14) ans* ». Le Code du Travail a été revu en 2008 et par rapport à l'âge d'entrée sur le marché du travail, l'âge de 16 ans est désormais en vigueur (art. 152).

S'agissant du RGPH 2006, la population en âge de travailler ou d'activité est constituée de toutes les personnes des deux sexes âgées de cinq (5) ans et plus, ceci pour tenir compte de l'entrée précoce des enfants en activité, surtout dans le milieu rural. Cependant, tout comme au RGP85 et au RGPH96, il n'a pas été fixé une limite d'âge supérieure de sortie d'activité des « paysans » en raison d'une part, de la méconnaissance de leur âge de sortie d'activité, et d'autre part, pour tenir compte du fait qu'ils ne cessent de travailler que lorsqu'ils sont totalement épuisés.

Il est à signaler que le Bureau international du travail suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler mais laisse la liberté aux pays de la réviser en fonction de leur réalité.

1.3.1.4 - La population active

La population active est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler et disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en cherchent (population au chômage).

Il s'agit dans le cadre du RGPH2006 de la population active du moment, c'est-à-dire l'ensemble des personnes actives au moment du RGPH (une semaine avant le passage de l'enquêteur). Elle s'oppose à la population habituellement active définie plutôt selon une période de référence d'une année.

a) La population active occupée

La population active occupée est l'ensemble des personnes disposant d'un emploi permanent (même si elles sont en vacances, malades, en grève ou en arrêt provisoire de travail, etc.), celles qui n'ont pas un emploi permanent mais qui ont travaillé au cours d'une période de référence spécifiée.

Dans le contexte du RGPH 2006, c'est l'ensemble des personnes des deux sexes âgées de 5 ans + qui ont travaillé au moins trois (3) jours pendant la semaine de référence. Ces personnes peuvent être regroupées en salariés et non salariés, les salariés étant les personnes qui ont effectué un travail moyennant un salaire en espèce ou en nature.

Notons qu'au RGPH 2006, les agriculteurs et leurs aides familiaux étaient considérés comme occupés même si la semaine de référence se situait dans une période d'inactivité pour des raisons climatiques. Ainsi, après les récoltes, l'agriculteur qui n'exerçait aucune activité économique devait être considéré comme occupé. Il en était de même des travailleurs malades, en congé, ou en stage (fonctionnaires dans les écoles professionnelles) durant la période de référence.

b) Population au chômage

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes âgées de 5 ans et + qui recherchent un emploi.

On distingue deux (2) catégories de chômeurs :

- les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence, notées « chômeurs » ;
- les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi désignées par « population en quête 1er emploi ».

1.3.1.5 - La population inactive

C'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas des actifs, autrement dit celles qui n'exercent aucune activité économique. La population inactive qui résulte par ailleurs de la différence entre la population totale et la population active, comprend les catégories de personnes ci-après :

- a)** Les personnes à la retraite : Sont considérées comme retraitées, toutes les personnes des deux (2) sexes qui n'exercent aucune activité économique rémunératrice et qui vivent d'une pension versée par l'Etat ou tout organisme, celle-ci provenant d'une activité antérieure. Toutefois, si une personne se dit « retraitée » alors qu'elle exerce une activité rémunératrice, on doit la classer dans la catégorie des « occupés ».
- b)** Les personnes occupées au foyer : Il s'agit des personnes des deux (2) sexes qui n'exercent aucune activité économique (ni agricole, ni artisanale, ni commerciale), et qui s'occupent uniquement de leur foyer sans aucune rémunération. Par exemple, les ménagères ou les parents prenant soin du ménage et des enfants. En revanche, les domestiques rémunérés et les travailleurs familiaux non rémunérés doivent être classés dans la population active occupée.
- c)** Les élèves et étudiants : Ce sont les personnes des deux (2) sexes qui n'exercent aucune activité économique rémunératrice et qui fréquentent un établissement d'enseignement public ou privé pour y recevoir une instruction complète, quel que soit le niveau d'enseignement. Cette catégorie englobe également les personnes qui suivent des cours par correspondance.
- d)** Les rentiers : Font partie de cette catégorie, toutes les personnes des deux (2) sexes qui n'exercent aucune activité économique rémunératrice et dont les ressources proviennent principalement des placements de fonds et de biens, notamment immobiliers.

- e) Autres personnes inactives : On compte dans cette catégorie, toutes les personnes inactives des deux (2) sexes qui n'exercent aucune activité économique rémunératrice et qui ne sont pas classées dans les catégories ci-dessus mentionnées. Ici seront classés surtout : les jeunes de 5 ans et + qui ne fréquentent plus l'école et qui ne sont pas économiquement actifs ; les personnes d'âge avancé qui ne travaillent plus, sans pension ni fortune personnelle et vivent grâce aux dotations gratuites familiales et autres ; les personnes atteintes d'une infirmité physique ou mentale qui les empêche de travailler ; les personnes sans emploi et qui ne sont pas à la recherche d'emploi ; les personnes volontairement inactives ; les indigents et mendiants.

1.3.1.6 – L'occupation principale

Au RGPH-2006, on a entendu par occupation principale, l'activité qui a pris le plus de temps à l'individu au cours de la période de référence. Cette question s'adressait aussi bien aux personnes occupées qu'aux personnes qui avaient déjà travaillé et étaient en situation de chômage. Il ne s'agissait ni du grade, ni du métier appris, mais de la profession exercée par la personne recensée. Il s'agissait du genre d'activité exercé par l'individu.

- a) Pour les personnes occupées, l'occupation principale correspondait au genre de travail réellement effectué durant la semaine précédant le recensement et pour lequel la personne aura consacré le plus de temps.
- b) Pour les chômeurs, on devait considérer l'occupation correspondant au dernier travail effectué.

1.3.1.7 – La situation dans l'occupation principale

C'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé et qui est en situation de chômage. Quelle est la position de cette personne dans l'exercice de l'activité? Les cas possibles sont les suivants :

- a) Employeur, Patron : C'est une personne occupée qui exploite sa propre entreprise économique ou exerce pour son propre compte un métier. A cet effet, elle emploie un ou plusieurs salariés qu'elle paie.
NB : Une personne qui emploie un ou plusieurs domestiques n'est pas considérée comme employeur, bien qu'elle les paie.
- b) Indépendant : C'est une personne qui travaille pour son propre compte, mais qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.
- c) Salarié, Employé : C'est une personne qui travaille et, qui en contrepartie, reçoit un salaire en espèces ou en nature.
- d) Apprenti : C'est une personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage en atelier ou sur le terrain auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèce ou en nature en contrepartie du travail accompli.
- e) Aide familial : C'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunérée. On les rencontre généralement dans l'agriculture, dans le commerce ou le transport. Ils sont en général nourris, logés et soignés lorsqu'ils sont malades et reçoivent de temps en temps des cadeaux.
- f) Autres : Ce sont les personnes dont la situation dans l'occupation ne peut être classée dans aucune des catégories ci-dessus mentionnées.

1.3.1.8 – Le secteur d'activité

Un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité des dits établissements ou entreprises.

1.3.1.9- Le sous-emploi

Le sous-emploi concerne les personnes dont la durée du travail est inférieure à la normale ou à l'habitude, et qui recherchent un emploi à temps complet.

1.3.2 – Mesure du phénomène

Lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006), le phénomène « Activité économique » a été cerné à travers les quatre (4) variables suivantes :

- la situation par rapport à l'occupation, permettant de saisir les actifs et les inactifs, et ce pour tout résident de 5 ans et + ;
- l'occupation principale, permettant de connaître le genre de travail effectué par une personne occupée, ou dans le cas d'un chômeur, le genre de travail effectué précédemment ;
- la situation dans l'occupation principale, correspondant à la situation d'une personne active par rapport à son emploi actuel (ou antérieur s'il s'agit d'un chômeur) et son mode de rémunération, c'est-à-dire « Employeur, Patron », travailleur à son propre compte ou « Indépendant », « Salarié, Employé », « Apprenti », « Aide familial », « Autres » ;
- la branche d'activité, correspondant à ce que fait principalement l'employeur ou l'entreprise dans laquelle exerce la personne recensée.

Pour analyser la participation de la population à l'activité économique, on se sert généralement des indicateurs suivants :

- les taux d'activité globaux (taux brut d'activité et taux net ou spécifique d'activité) ;
- le taux d'occupation ;
- le taux de chômage ;
- les rapports de dépendance (rapport de dépendance d'âge et rapport de dépendance économique).

Dans cette sous-section, l'un et/ou l'autre de ces indicateurs sera (ou seront) utilisé(s).

1.3.2.1 - Les taux globaux d'activité

Le taux d'activité exprime le pourcentage de la population active par rapport à une population de référence. Cette dernière peut être la totalité de la population recensée, ou la partie de la population concernée par les questions relatives à l'activité économique, c'est-à-dire, dans le cas du recensement de 2006, la population âgée de 5 ans et +.

Deux taux d'activité peuvent donc être définis : le taux brut d'activité économique, rapporté à la population totale, et le taux spécifique d'activité correspondant au second cas.

a) Le taux brut d'activité

Le taux brut d'activité d'une population exprime le pourcentage de la population active globale par rapport à la population résidente totale du pays.

b) Le taux net ou spécifique d'activité

Le taux net ou spécifique d'activité de la population du Burkina Faso au RGPH 2006 est égal au quotient (rapporté à 100) de l'effectif de sa population active globale (occupée et au chômage) à l'effectif de sa population en âge de travailler (5 ans et +).

1.3.2.2 – Le taux d'occupation

Le taux d'occupation exprimé en pourcentage s'obtient en rapportant l'effectif de la population active occupée (les occupés) à celui de la population active globale (occupés + chômeurs).

1.3.2.3 – Le taux de chômage

Le taux de chômage est égal au rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de chômeurs et la population active. Il correspond à la proportion de la population active qui n'est pas pourvue d'un emploi.

1.3.2.4 – Le rapport ou ratio de dépendance en fonction de l'âge et le rapport ou ratio de dépendance économique

a) Le rapport ou ratio ou coefficient de dépendance d'âge (ou en fonction de l'âge), RDFA :

Ce rapport s'obtient en rapportant le nombre total de personnes dites « dépendantes » ou « à charge », autrement dit celles âgées de moins de 15 ans, à celui des personnes économiquement actives âgées de 15 ans et +.

b) Le rapport ou taux de dépendance économique :

Ce taux s'obtient en rapportant l'ensemble des personnes (i) âgées de moins de 15 ans, (ii) âgées de 65 ans et plus, (iii) inactives et (iv) celles qui sont au chômage, à la population active occupée. Il correspond au nombre de personnes à charge pour 100 actifs occupés.

1.3.2.5 - Situation dans l'emploi (proportion des différents statuts)

L'indicateur de situation dans l'emploi établit une distinction entre trois catégories importantes et utiles du nombre total de personnes employées. Celles-ci sont notamment :

- 1- les travailleurs salariés ;
- 2- les travailleurs à leur propre compte (indépendants et patrons) ;
- 3- les autres travailleurs qui apportent également leur contribution (aides familiaux et apprentis).

1.3.2.6 - Emploi par secteur

L'indicateur pour l'emploi par secteur répartit les employés en trois principaux groupes d'activités économiques : le primaire, le secondaire et le tertiaire. Il indique la distribution de l'emploi par groupe d'activités économiques et permet de déceler les secteurs pourvoyeurs des emplois dans une économie.

1.4 – EVALUATION DES DONNEES

Le Recensement général de la population et de l'habitation est une opération très lourde à conduire et touchant à de nombreuses thématiques. De ce fait, il ne permet pas l'approfondissement de ces thématiques à travers des questions détaillées et très précises. Cela peut engendrer des marges d'erreurs importantes sur certains indicateurs spécifiques.

La mesure du chômage par le Recensement général de la population et de l'habitation sera faite sur la base d'une question unique à savoir celle sur la situation par rapport à l'occupation alors qu'au sens du BIT, le chômage doit être cerné par trois questions de base touchant à la situation dans l'emploi durant une période de référence (une semaine), la disponibilité à occuper un emploi durant une période de référence (deux semaines) et la recherche d'un travail. Dans la définition au sens large du chômage couramment utilisée dans les enquêtes de l'INSD, seul le critère de recherche d'un emploi est assoupli pour tenir compte des caractéristiques du marché de l'emploi au Burkina notamment le découragement qui pourrait conduire à la renonciation à la recherche active de l'emploi.

Il apparaît donc que dans le cas du recensement, l'indicateur du chômage n'aura pas le même contenu que celui calculé dans les enquêtes par l'Institut dû à l'absence de questions filtres et tests.

De même, pour la saisie de l'état d'une personne par rapport à son activité économique, la période de référence utilisée au RGPH 2006 est la semaine. Pour être considérée comme une personne occupée au cours de cette semaine de référence il faut avoir travaillé au moins trois jours. Cette condition n'est pas celle retenue par le BIT qui considère comme actif occupé tout individu ayant effectué un travail d'une durée d'une heure au moins au cours de la semaine. Aussi tous les indicateurs relatifs à l'occupation doivent être pris avec cette différence d'approche.

La notion d'emploi principal a été définie dans le recensement comme celui qui a occupé plus de temps au travailleur. Cette définition a l'avantage d'être plus précise et, on note que l'enquête sur le Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien Etre (QUIBB) adopte la même définition. Toutefois elle tranche avec la notion d'emploi principal telle qu'utilisée dans certaines enquêtes de l'INSD sur l'emploi (enquête 1-2-3, phase 1) où le choix est laissé à l'enquêté de donner son emploi principal sans référence à priori au temps ni au revenu. La comparaison des données du recensement à celles des différentes enquêtes traitant de l'emploi doit donc en tenir compte. L'INSD se doit d'harmoniser les concepts utilisés d'une enquête à l'autre pour assurer une meilleure cohérence entre les données des diverses sources.

En dehors de ces limites conceptuelles et d'approches de l'emploi observées et sous réserve de la qualité des données sur les variables observées dans le recensement, les indicateurs clés mentionnés ci-dessus pourraient être calculés.

Les indicateurs de pluriactivité et du poids du secteur informel dans l'emploi ne sont pas calculables parce que les variables saisies dans le recensement n'ont pas concerné ces deux aspects. Le RGPH 96 a par contre concerné la pratique de la pluriactivité.

CHAPITRE 2 : POPULATION ACTIVE

La définition de la population active ou de la population en âge de travailler a beaucoup évolué entre les différents recensements. Selon le recensement de 1975, la population en âge de travailler était celle âgée de 15 ans et plus ; le recensement de 1985 définissait la population active ou en âge de travailler comme étant composée de toute personne âgée de 10 ans et plus. Pour le recensement de 1996, la population en âge de travailler ou d'activité était celle composée de toutes les personnes des deux sexes de 6 ans et plus. Enfin, la population active se définit selon le recensement de 2006, comme toute personne âgée de 5 ans et plus. L'objet de ce chapitre est de décrire les caractéristiques de la population active globale au Burkina Faso.

2.1 - VOLUME ET STRUCTURE GLOBAUX DE LA POPULATION ACTIVE

2.1.1 - Approche globale

La population en âge de travailler au Burkina Faso est constituée de 11 580 349 personnes dont 6 839 437 actifs (59,1 %) et de 4 740 912 inactifs (40,9%). La population active globale est constituée en majorité de 6 715 698 personnes occupées (98,1%) et de quelques personnes non occupées composées de chômeurs (0,4%) et de personnes en quête de leur premier emploi (1,4%) (tableau 2.1).

Selon les différents groupes d'âges spécifiques, il ressort que 74,9 % des personnes occupées (5 035 891 individus) ont un âge compris entre 15 et 64 ans. Pendant que les enfants travailleurs (5 à 14 ans) (1 417 821 individus) représentent 21,2 % de l'ensemble de la population active, les personnes du groupe d'âges de 65 ans et plus (261 986 individus) quant à eux, forment 3,9% de l'ensemble des actifs. Les actifs de 15-64 ans sont essentiellement constitués de 97,6% d'actifs occupés, 0,5% de chômeurs et 1,9% de personnes en quête de leur premier emploi.

Tableau 2.1 : Structure globale de la population active

Catégories de population	Groupe d'âges			Ensemble
	5-14 ans	15-64 ans	65 ans et +	
Population Active	1 417 821	5 159 630	261 986	6 839 437
Occupé	1 417 821	5 035 891	261 986	6 715 698
Chômeur	0	26 411	0	26 411
En quête du 1er emploi	0	97 328	0	97 328
Population Inactive	2 644 477	1 801 225	231 543	4 740 912
Retraité	0	16 253	11 767	28 020
Occupé au foyer	213 898	1 076 736	47 508	1 338 142
Elève ou étudiant	1 448 645	440 366	0	1 889 011
Rentier		5 936	1 769	7 705
Autres inactifs	98 1934	271 032	173 500	1 426 466
ND	0	0	51 568	51 568
Total	4 062 298	6 969 953	548 098	11 580 349

La population active est constituée de 54,8 % d'hommes et de 45,2% de femmes soit un rapport de masculinité de 121 hommes actifs pour 100 femmes actives. Cette répartition se conserve pour les groupes d'âges spécifiques (5-14 ans et 15-64 ans) alors que pour le dernier groupe d'âges (65 ans et plus), 61,7% des actifs sont de sexe masculin (tableau 2.2).

Tableau 2.2 : Structure par sexe de la population active

Catégories de Population	5-14 ans		15-64 ans		65 ans et plus		Ensemble	
	M	F	M	F	M	F	M	F
Population Active	776 333	641 488	2 800 618	2 359 012	161 762	100 224	3 738 713	3 100 724
Occupé	776 333	641 488	2 716 438	2 319 453	161 762	100 224	3 654 533	3 061 165
Chômeur	0		18 160	8 251	0	0	18 160	8 251
En quête du 1er emploi	0		66 020	31 308	0	0	66 020	31 308
Population Inactive	1 300 243	1 344 234	405 075	1 405 248	69 112	165 432	1 774 430	2 914 914
Retraité	0	0	13 745	2 508	10 170	1 597	23 915	4 105
Occupé au foyer	31 545	182 353	18 812	1 057 924	3 057	44 451	53 414	1 284 728
Elève ou étudiant	786 004	662 641	255 500	184 866	0	0	1 041 504	847 507
Rentier	0	0	3 798	2 138	939	830	4 737	2 968
Autres inactifs	482 694	499 240	113 220	157 812	54 946	118 554	650 860	775 606
Total	2 076 576	1 985 722	3 205 693	3 764 260	230 874	265 656	5 513 143	6 015 638

La répartition des actifs par milieu de résidence montre que la majorité des actifs (82,9%) sont en milieu rural où ils constituent 84% des actifs occupés. Cependant, les personnes au chômage et en quête du premier emploi vivent surtout en milieu urbain (respectivement 69,2% et 85%) parce que les villes n'arrivent plus à générer des emplois stables de manière continue pour satisfaire le marché du travail (tableau 2.3).

Tableau 2.3 : Structure par milieu de résidence de la population active

Catégories de population	5-14 ans		15-64 ans		65 ans et plus		Ensemble	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Population Active	56 605	1 361 216	1 086 779	4 072 851	28 655	233 331	1 172 039	5 667 398
Occupé	56 605	1 361 216	985 762	4 050 129	28 655	233 331	1 071 022	5 644 676
Chômeur	0	0	18 286	8 125	0	0	18 286	8 125
En quête du 1er emploi	0	0	82 731	14 597	0	0	82 731	14 597
Population Inactive	714 825	1 929 652	805 888	1 004 435	59 669	174 875	1 580 382	3 108 962
Retraité	0	0	13 924	2 329	8931	2836	22 855	5 165
Occupé au foyer	31 397	182 501	380 993	695 743	14 751	32 757	427 141	911 001
Elève ou étudiant	532 959	915 686	310 283	130 083	0	0	843 242	1 045 769
Rentier	0	0	3 376	2 560	794	975	4 170	3 535
Autres inactifs	150 469	831 465	97 312	173 720	35 193	138 307	282 974	1 143 492
Total	771 430	3 290 868	1 892 667	5 077 286	88 324	408 206	2 752 421	8 776 360

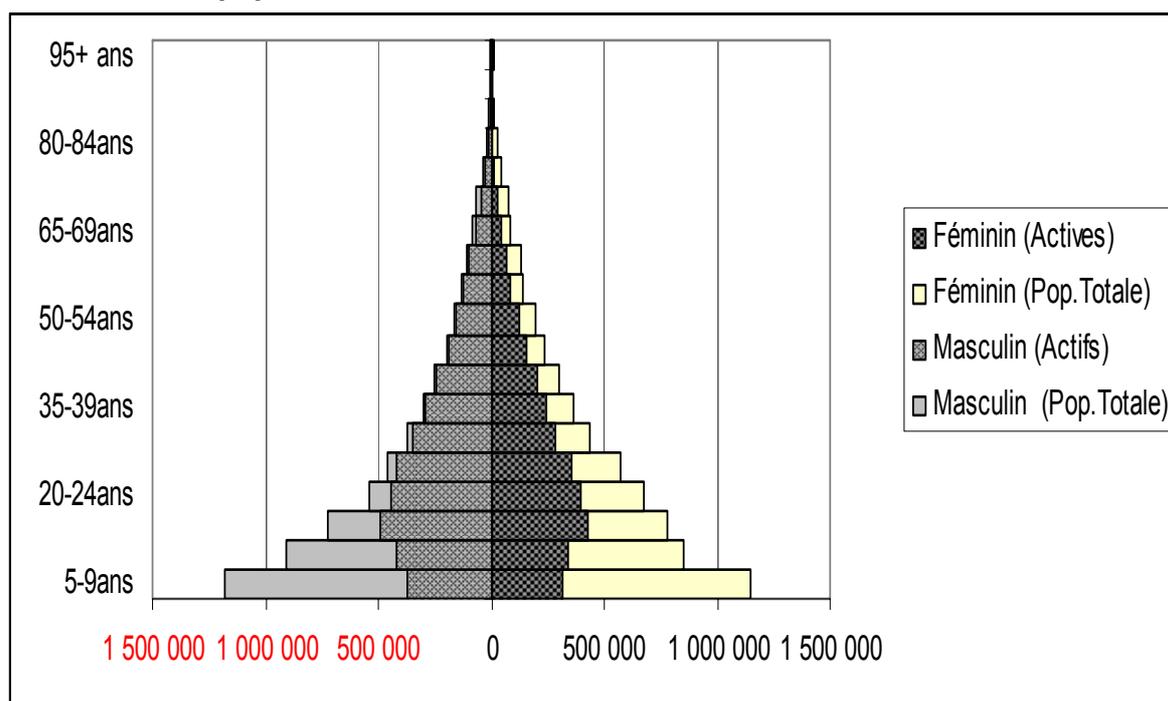
2.1.2- Caractéristiques de la population active (5 ans et plus)

➤ Structure de la population active par âge et par sexe

La population active du Burkina Faso est caractérisée par une surreprésentation des hommes (54,7%) et une relative jeunesse : les moins de 30 ans représentent 57,9% des actifs. Les actifs de 80 ans et plus sont très faiblement représentés (0,4%). L'analyse de la pyramide des âges de la population active montre que 21,2% des actifs sont des enfants de moins de 15 ans et que l'entrée à la vie active est très précoce : les actifs d'âges très jeunes (compris entre 5 et 9 ans) se composent de 681 214 enfants (graphique 2.3). Leur répartition par sexe est presque équilibrée (368 587 pour le sexe masculin et 312 627 pour le sexe féminin).

Les effectifs des actifs évoluent avec l'âge à partir de 20 ans et plus. Pour chaque groupe d'âge considéré, l'effectif des actifs masculins est plus élevé. Une comparaison de la pyramide des actifs avec celle de la population totale du pays, révèle que l'ensemble des hommes âgés de 40 à 65 ans sont tous des actifs, ce qui n'est pas vérifié chez les femmes.

Graphique 2.1 : Pyramides des âges de la population résidente et de la population active



➤ Etat matrimonial des actifs

La population active du Burkina Faso est essentiellement constituée de personnes mariées (61,6%) et de célibataires (31,7%). Les actifs mariés se composent de 37,6% de monogames et 24% de polygames. Les veufs et les veuves représentent 4,1% des actifs, les unions libres, les divorcés/séparés moins de 2% des actifs (tableau 2.4).

Selon le milieu de résidence, le milieu urbain compte beaucoup plus d'actifs célibataires (40%) que le milieu rural (29,7%). Par contre, le milieu rural s'illustre par une proportion plus importante d'actifs mariés à deux femmes et plus : 27,5% contre 9,8% en milieu urbain. Le

veuvage qui touche davantage le milieu rural (4,3%) que le milieu urbain (3,2%), est essentiellement constitué de veuves, on y retrouve les empreintes de la polygamie.

La répartition des actifs par sexe selon l'état matrimonial montre que 67,3% des femmes sont mariées contre 56,9% chez les hommes. Les célibataires représentent 39,9% et 21,8% respectivement chez les hommes et chez les femmes. La répartition des actifs par sexe selon le milieu de résidence montre que 69,8% des femmes du milieu rural contre 53,1% des femmes du milieu urbain sont mariées. Les actifs masculins mariés sont plus nombreux en milieu rural (63,8%) qu'en milieu urbain (39,4%) parce que de façon générale, les mariages sont beaucoup plus précoces dans ce milieu sous le poids des coutumes.

Tableau 2.4 : Répartition des actifs selon l'état matrimonial, le milieu de résidence et le sexe

Etat matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Célibataire	42,9	34,6	40,0	39,0	19,5	29,7	39,9	21,8	31,7
Marié à une femme	44,9	38,6	42,7	39,2	33,3	36,3	40,5	34,1	37,6
Marié à 2 femmes	5,8	10,2	7,3	14,3	22,7	18,3	12,3	20,8	16,2
Marié 3 femmes	1,1	3,1	1,8	3,6	9,1	6,3	3,1	8,2	5,4
Marié 4 femmes ou plus	0,4	1,3	0,7	1,3	4,7	2,9	1,1	4,2	2,5
Veuf/Veuve	0,7	8,1	3,2	0,9	8,0	4,3	0,8	8,0	4,1
Divorcé(e)	0,6	2,0	1,1	0,5	1,0	0,7	0,6	1,1	0,8
Union libre	2,7	0,5	2,0	0,5	0,2	0,4	1,0	0,3	0,7
ND	1,0	1,7	1,2	0,7	1,5	1,1	0,8	1,5	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

➤ **Milieu de résidence et niveau d'instruction des actifs**

Le Burkina Faso étant un pays dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage, la majorité de la population active habite le milieu rural (82,7%), moins du quart vivant dans les villes (17,3%). La quasi totalité (95,2%) des actifs de moins de 15 ans vit en milieu rural ; il en est de même des actifs âgés de 65 ans et plus : 89,4% d'entre eux vivent en milieu rural contre 10,6% en milieu urbain. La majorité des actifs de 15-64 ans (78,9%) vit en milieu rural contre 21,1% en milieu urbain (tableau 2.5) parce que l'économie repose essentiellement sur le secteur primaire fondé sur une agriculture et un élevage de type traditionnel dominant. Les besoins en main-d'œuvre sont de ce fait très importants.

Tableau 2.5 : Répartition de la population active selon le milieu de résidence (%)

Groupe d'âges spécifiques	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
5-14 ans	4,8	95,2	100,0
15-64 ans	21,1	78,9	100,0
65 ans et plus	10,6	89,4	100,0
Total	17,3	82,7	100,0

La majorité des actifs sont sans niveau d'instruction 84,4% ; moins de 10% ont un niveau primaire. Les actifs ayant un niveau secondaire (4,8%) et un niveau supérieur (0,9%) sont très faiblement représentés. Selon les groupes d'âges spécifiques, la majorité des actifs de moins de 15 ans et ceux de 65 ans et plus sont sans niveau d'instruction (tableau 2.6).

Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, le niveau d'instruction n'est pas satisfaisant. En milieu urbain où les infrastructures scolaires sont généralement plus nombreuses, plus de

la moitié des actifs urbains n'ont aucun niveau (51,6%), moins du quart a fréquenté le cycle primaire (23,4%), 20,3% ont atteint le cycle secondaire (1^{er} et 2nd cycles). Les actifs de niveau supérieur ne représentent que 5,2% de l'ensemble.

En milieu rural, la proportion des actifs qui n'ont pas été à l'école est plus élevée que la moyenne nationale (91,2% contre 84,4% respectivement). Si dans ce milieu, la proportion des actifs du niveau primaire atteint 6,7%, celles respectives du cycle secondaire et du niveau supérieur n'atteignent guère 2% (1,6% et 0,1%) (tableau 2.6).

Il existe de profondes disparités de niveau d'instruction entre les sexes. Les actifs masculins sont généralement plus instruits que les actifs féminins quel que soit le milieu de résidence à l'image de l'état de la scolarisation au Burkina Faso.

Tableau 2.6 : Répartition des actifs selon le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	48,0	58,2	51,6	88,3	94,5	91,2	80,0	89,7	84,4
Primaire	25,0	20,3	23,4	8,9	4,3	6,7	12,2	6,4	9,6
1er cycle secondaire	15,1	12,8	14,3	1,6	0,6	1,2	4,4	2,3	3,4
2ème cycle secondaire	6,4	5,1	6,0	0,7	0,2	0,4	1,8	0,8	1,4
Supérieur	5,2	3,2	4,5	0,2	0,0	0,1	1,2	0,5	0,9
ND	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2.1.3 - Population active (15-64 ans) de nationalité burkinabé

La population active résidente au Burkina Faso se compose de 5 132 529 personnes (99,5%) de nationalité Burkinabé et de 25 925 personnes (0,5%) de nationalité étrangère.

Les actifs étrangers sont essentiellement occupés : 96% contre 4% de chômeurs (dont 3% de chômeurs en quête de leur premier emploi et 1% de chômeurs ayant déjà travaillé).

La population de nationalité étrangère se répartit entre près d'une trentaine de pays en majorité africaine à côté de quelques pays d'autres continents : Amérique, Asie, Europe et Océanie. Parmi les actifs étrangers, les plus nombreux sont ceux du Mali (plus d'1 quart à savoir 26,1%), du Togo (17,7%), du Nigeria (10,2%), du Niger (9,2%), du Bénin (6,3%) et du Ghana (6,2%). Ce groupe de six pays africains constitue 75,7% des actifs étrangers. Les autres nationalités sont faiblement représentées avec des proportions de moins de 1% à l'extrême (Gambie, Guinée Bissau, Libéria, Mauritanie, RD Congo, Sierra Leone, etc. (tableau A.2.1 en annexe).

Quant à la population active burkinabé, elle est composée de 5 009 913 actifs occupés (97,6%), 26 128 chômeurs ayant perdu leur emploi (0,5%) et 96 488 en quête du premier emploi (1,9%) (tableau 2.7).

Tableau 2.7 : Situation dans l'occupation des actifs burkinabé et non burkinabé

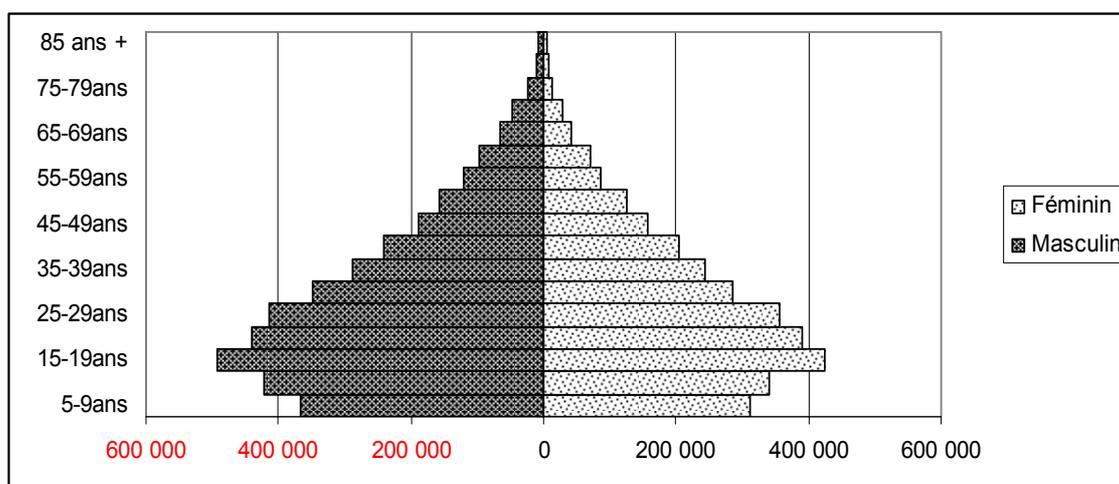
Situation dans l'occupation	Nationalité			
	Burkinabé	Non Burkinabé	ND	Total
Occupés	5 009 913	24 899	1 079	5 035 891
Chômeurs	26 128	262	21	26 411
En quête du 1er emploi	96 488	764	76	97 328
Total	5 132 529	25 925	1 176	5 159 630

➤ Structure par âge et sexe de la population active Burkinabé

La répartition de la population active de nationalité burkinabé suit à peu près les mêmes tendances que la population active de façon générale (tableau A 2.2 en annexe). Le volume de la tranche d'âges jeunes (15-24 ans) représente le tiers (34,1%) et les moins de 30 ans près de la moitié (49,1%) de l'ensemble. Les actifs âgés de 40 ans à 65 ans en constituent légèrement plus du quart (28,2%).

La répartition par sexe montre que les hommes sont en nombre (2 783 849) plus important que les femmes (2 348 680). Cela donne un rapport de masculinité de 118,5 hommes actifs pour 100 femmes actives. Il existe donc un déséquilibre marqué entre les deux sexes. En outre, à chaque tranche d'âges, les hommes sont plus nombreux que les femmes (graphique 2.2).

Graphique 2.2 : Pyramide des âges de la population active de nationalité burkinabé



➤ Statut matrimonial des actifs burkinabé

La répartition des actifs burkinabé selon l'état matrimonial montre que les actifs mariés (monogames ou polygames), 66,7% de l'ensemble des actifs, sont numériquement supérieur aux célibataires (27%), aux veufs ou veuves (3,5%), aux divorcés et aux unions libres.

Selon le milieu de résidence, les actifs du milieu rural sont proportionnellement plus nombreux à être mariés (70,2%) que les actifs vivant en milieu urbain (53,76%). Les actifs en union polygamique sont plus nombreux en milieu rural (30%) qu'en milieu urbain (9,6%). Les célibataires représentent respectivement 39% en milieu urbain et 23,9% en milieu rural. Les unions libres représente 2,1% des actifs en milieu urbain et les divorces beaucoup moins (1,1%). En milieu rural, les unions libres sont peu représentées (0,4%), les divorces aussi (0,8%). Tous constats trouvent une explication sous le poids des traditions, de la religion et de l'urbanisation.

Quel que soit le milieu de résidence, la proportion des actifs célibataires est plus élevée chez les hommes que chez les femmes, l'âge des hommes au premier mariage est beaucoup plus tardif. A l'inverse, les femmes actives sont beaucoup plus en union (monogamique ou polygamique) que les hommes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (tableau 2.8).

Tableau 2.8 : Répartition des actifs selon l'état matrimonial, le milieu de résidence et le sexe (en %)

Etat matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Célibataire	42,4	32,5	39,0	34,6	12,6	23,9	36,6	15,7	27,0
Marié à une femme	45,8	40,9	44,1	43,2	37,2	40,3	43,9	37,8	41,1
Marié à 2 femmes	5,5	10,7	7,3	15,0	25,4	20,1	12,6	23,1	17,4
Marié 3 femmes	0,9	3,2	1,7	3,5	10,1	6,7	2,9	9,0	5,7
Marié 4 femmes ou plus	0,3	1,3	0,6	1,1	5,2	3,1	0,9	4,5	2,6
Veuf/Veuve	0,6	7,1	2,8	0,7	6,7	3,6	0,7	6,8	3,5
Divorcé(e)	0,6	2,1	1,1	0,6	1,1	0,8	0,6	1,2	0,9
Union libre	2,8	0,5	2,1	0,6	0,3	0,4	1,2	0,3	0,8
ND	0,9	1,7	1,2	0,7	1,5	1,1	0,8	1,5	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

➤ Niveau d'instruction des actifs burkinabé

Les actifs de nationalité burkinabé sont en majorité sans instruction. 81,4% d'entre eux vivent cette situation soit 4 178 679 personnes. On note seulement 10,9% (560 714 personnes) des actifs ayant fréquenté le niveau primaire, 4,4% le 1^{er} cycle du secondaire et 1,8% le 2nd cycle du secondaire. Les actifs de niveau supérieur sont en infériorité numérique (1,1%) parmi l'ensemble des actifs du pays. Ces faibles taux de scolarisation et de formation indiquent que la participation des actifs burkinabé à l'activité économique n'a pas encore atteint des performances satisfaisantes. Des actions en faveur d'une scolarisation et d'une alphabétisation de masse doivent être prises dans ce sens (tableau A 2.3 en annexe).

Par milieu de résidence, la ville présente quelques atouts par rapport à la physionomie d'ensemble (tableau 2.9). Les actifs urbains n'ayant reçu aucune instruction ne représente plus que 50% environ des actifs (49,3%), près du quart des actifs ont fréquenté le niveau primaire (23,9%). Le 1^{er} cycle du secondaire ne retient que 15,3% des actifs et 2nd cycle 6,5%. Le niveau supérieur ne rassemble que de moindres effectifs (4,7%).

A la campagne, la situation de l'instruction est très préoccupante : 89,9% des actifs ruraux sont sans instruction. On n'enregistre que 10,2% d'actifs ayant reçu une quelconque formation et se répartissant comme suit : 7,5% ont le niveau primaire ; 1,6% le 1^{er} cycle et 0,6% le 2nd cycle du secondaire; enfin le niveau supérieur avec 0,2% des actifs ruraux.

Par sexe, on peut retenir ceci : le niveau des actifs féminins sans instruction est particulièrement élevé 88,1% par rapport aux actifs masculins (75,8% des actifs). Cela revient à dire que les instruits ne représentent soit 12,0% des actifs. A l'opposé, les actifs masculins instruits concentrent près du quart des actifs (24,2%).

Tableau 2.9 : Répartition des actifs selon le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe du groupe d'âges de 15 – 64 ans

Milieu de résidence	Niveau d'instruction	Sexe		
		M (%)	F (%)	M+F (%)
Urbain	Aucun	46,0	55,7	49,3
	Primaire	25,5	20,9	23,9
	1er cycle Secondaire	16,0	14,0	15,3
	2ème cycle secondaire	6,9	5,7	6,5
	Supérieur	5,3	3,4	4,7
	ND	0,3	0,3	0,3
	Total	100,0	100,0	100,0
	Effectif	701 712	367 860	1 069 572
Rural		M (%)	F (%)	M+F (%)
	Aucun	85,9	94,1	89,9
	Primaire	10,4	4,5	7,5
	1er cycle Secondaire	2,2	0,9	1,6
	2ème cycle secondaire	0,9	0,3	0,6
	Supérieur	0,3	0,1	0,2
	ND	0,3	0,3	0,3
	Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 082 137	1 980 820	4 062 957	
Ensemble		M (%)	F (%)	M+F (%)
	Aucun	75,8	88,1	81,4
	Primaire	14,2	7,0	10,9
	1er cycle Secondaire	5,7	2,9	4,4
	2ème cycle secondaire	2,4	1,1	1,8
	Supérieur	1,6	0,6	1,1
	ND	0,3	0,3	0,3
	Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 783 849	2 348 680	5 132 529	

➤ **Evolution de la population active étrangère entre 1996 et 2006 par nationalité**

Au recensement général de la population et de l'habitation de 1996, la population étrangère installée au Burkina Faso était composée de 32 028 actifs, moins de 1% de la population active du pays. Les ressortissants maliens, nigériens, ghanéens, et béninois formaient la majorité de la population étrangère. La répartition de cette population par sexe montrait que la proportion des femmes était particulièrement plus importante chez certaines nationalités. C'est le cas parmi les Togolais et les Ghanéens dû à une forte migration féminine (INSD, 2000).

Le recensement de 2006 donne une autre physionomie de la population active étrangère. En considérant la population active du groupe d'âge de 15 à 64 ans, les actifs étrangers sont légèrement moins nombreux et ne représentent plus que 0,5% de la population active nationale. Partout les actifs masculins sont majoritaires (61,9%) sauf parmi la population active togolaise et nigériane. Les migrations féminines intercensitaires ont donc supplanté celles de 1996. Cependant, la contribution des pays étrangers au renforcement de l'activité économique montre un apport important du Mali, Togo, Nigeria, Niger en termes d'actifs occupés.

2.1.4 – Analyse spécifique de la population active urbaine du Burkina Faso

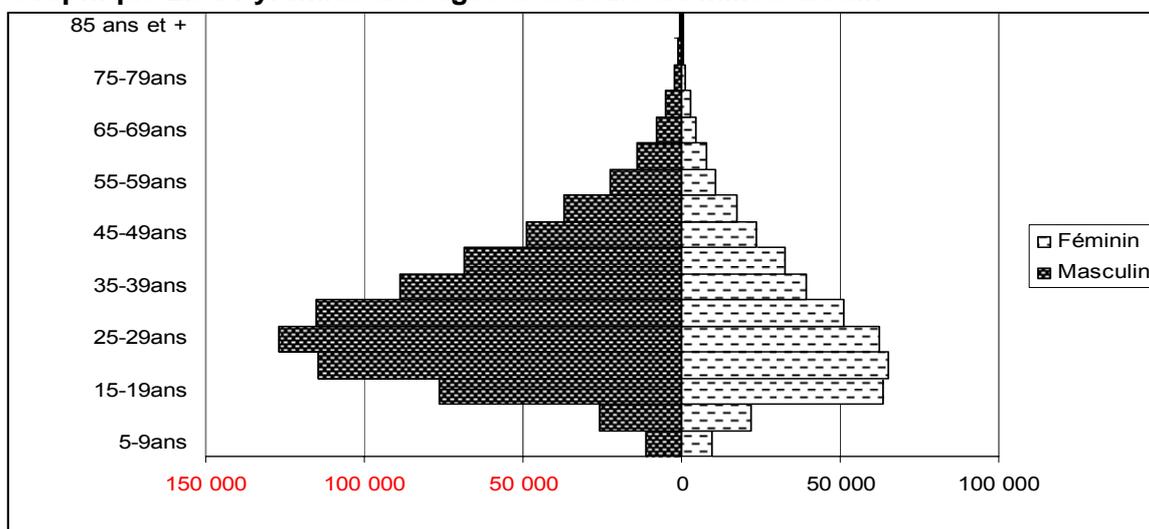
➤ **Volume global et structure par âge et sexe de la population active urbaine**

Sur une population urbaine totale de 3 181 967 habitants, le volume de la population active urbaine âgée de 5 ans et plus est 1 185 944 soit 37,8% de la population urbaine totale. Cette population active urbaine se compose de 64,9% d’hommes et de 35,1% de femmes. 5,8% des actifs sont âgés de moins de 15 ans alors que les 15-64 ans et les 65 ans et plus représentent respectivement 91,6% et 2,3% de l’ensemble des actifs vivant dans le milieu urbain.

La répartition des actifs urbains selon l’âge et le sexe (graphique 2.3) montre une plus importante proportion des actifs entre 6 et 29 ans, cette proportion décroît à partir de 30 ans. Entre 5 et 14 ans, les proportions d’actifs sont quasi identiques entre les hommes et les femmes.

Entre 15 et 34 ans, les proportions des hommes actifs sont plus importantes que celles des femmes.

Graphique 2.3 : Pyramide des âges des actifs du milieu urbain



➤ **Statut d’occupation des actifs du milieu urbain**

La grande majorité des actifs du milieu urbain sont occupés (91,3%). Les chômeurs représentent 8,7% des actifs urbains. Ils se décomposent en 7,1% de primo-demandeurs d’emploi et 1,6% de chômeurs ou d’anciens actifs occupés ayant perdu leur emploi et qui sont de nouveau à la recherche d’emploi (tableau 2.10).

La répartition des actifs urbains selon le statut occupation et le sexe montre qu’il n’existe pas de grandes disparités entre les hommes et les femmes (92% de femmes contre 91% d’hommes sont occupés) Le chômage touche un peu plus les hommes que les femmes : 7,2% des hommes contre 6,8% de femmes sont des primo-demandeurs d’emploi ; 1,7% d’hommes contre 1,2% de femmes sont des anciens actifs occupés ayant perdu leur emploi et qui en recherchent un nouveau.

Le chômage touche beaucoup plus les jeunes dans le milieu urbain. Sur l’ensemble des actifs en chômage, 74,2% ont moins de 30 ans dont 79,6% sont à la recherche de leur premier emploi.

Tableau 2.10 : Répartition des actifs selon la situation dans l'occupation et le sexe

Situation dans l'occupation	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Occupés	91,0	92,0	91,3
Chômeurs	1,7	1,2	1,6
En quête du 1er emploi	7,2	6,8	7,1
Total	100,0	100,0	100,0

➤ **Situation dans l'occupation principale des actifs urbains**

Les actifs du milieu urbain se composent essentiellement de 42,6% d'indépendants et de 22,1% de salariés employés. Les aides familiaux représentent 14,9% des actifs et de 4,6% d'apprentis. Les employeurs ne représentent qu'une infime proportion des actifs (2%).

La proportion des indépendants (44,8%) et des salariés employés (24,5%) est plus élevée chez les actifs de sexe masculin que chez ceux de sexe féminin, respectivement 39,8% et 18,2% pour les salariés employés. A l'inverse, la proportion des aides familiaux (24,7%) est plus que celle des hommes (9,8%) (tableau 2.11).

Tableau 2.11 : Répartition des actifs selon leur situation dans l'occupation principale et le sexe

Situation dans l'occupation principale	Sexe				Ensemble	
	M	%	F	%	M+F	%
Employeur	18 528	2,4	4 750	1,2	23 278	2,0
Indépendant	341 434	44,8	163 253	39,8	504 687	43,1
Salarié employé	186 919	24,5	74 887	18,2	261 806	22,3
Apprenti	43 787	5,7	10 657	2,6	54 444	4,6
Aide familial	74 730	9,8	101 400	24,7	176 130	15,0
Autres	9 641	1,3	9 585	2,3	19 226	1,6
ND	86 532	11,4	45 936	11,2	132 468	11,3
Total	761 571	100,0	410 468	100,0	1 172 039	100,0

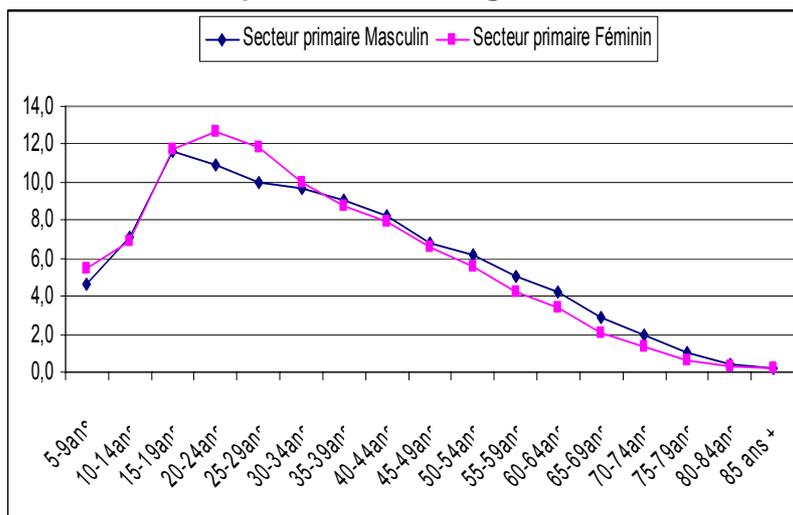
➤ **Secteurs d'activités des actifs du milieu urbain**

La répartition des actifs par secteurs d'activités est un bon indicateur de la structure du marché du travail. Le secteur tertiaire absorbe la majorité (59,8%) des actifs urbains. Le secteur primaire quant à lui concentre 27% des actifs du milieu urbain. Le secteur secondaire n'absorbe que 10% des actifs des villes.

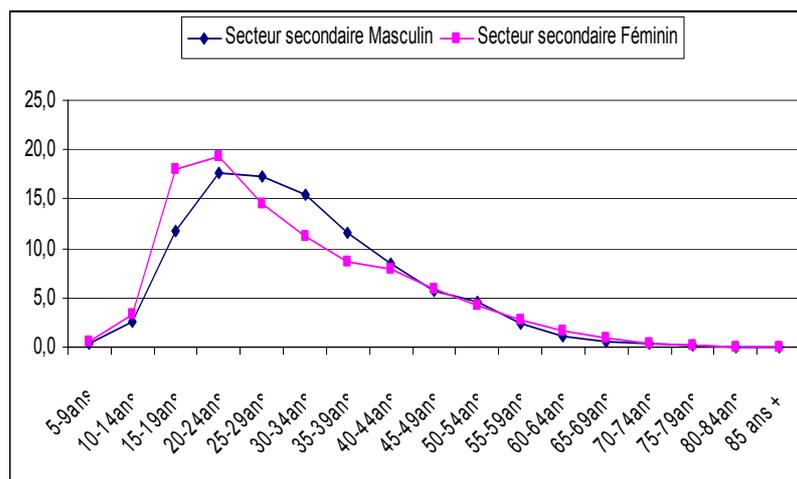
Quel que soit le secteur d'activités considéré, les actifs de moins de 15 ans sont fortement représentés : 46,0% dans le secteur primaire, dans le secteur secondaire 51,4% et dans le secteur tertiaire 44,8%. Les enfants sont ainsi mis en activité très précocement pour produire des biens et des services.

Selon le sexe, la structure par âge des hommes et des femmes est presque la même dans le secteur primaire. Dans le secteur secondaire, les femmes actives sont en supériorité numérique que les actifs hommes. Entre 25 à 55 ans, la tendance s'inverse et après 45 ans, les effectifs sont pratiquement identiques pour les hommes et les femmes. Cette structure est la même pour le secteur tertiaire (graphiques 2.4, 2.5 et 2.6).

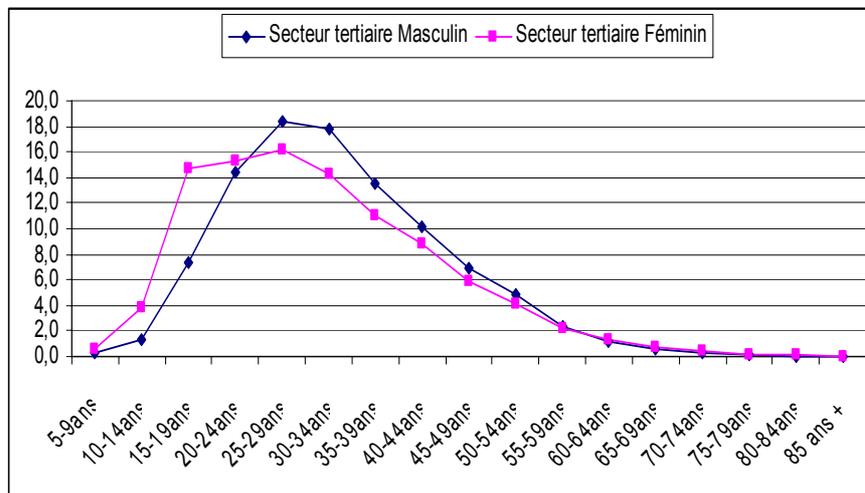
Graphique 2.4 : Répartition des actifs urbains du secteur primaire selon l'âge et le sexe



Graphique 2.5 : Répartition des actifs urbains du secteur secondaire selon l'âge et le sexe



Graphique 2.6 : Répartition des actifs urbains du secteur tertiaire selon l'âge et le sexe



➤ Niveau d'instruction des actifs urbains

Plus de la moitié (51,6%) des actifs du milieu urbain sont sans niveau d'instruction et moins d'un actif sur quatre (23,4%) a le niveau primaire. Les actifs ayant le niveau secondaire représentent 20,3% et seulement 4,5% ont un niveau supérieur (tableau 2.12). Le fait de ne pas envoyer les enfants de l'école où de les soustraire de celle-ci fait baisser considérablement les taux de scolarisation et les niveaux d'instruction à tous les cycles de formation et d'enseignement.

Tableau 2.12 : Niveau d'instruction des actifs urbains

Niveau d'instruction	Effectif	Pourcentage (%)
Aucun	611811	51,6
Primaire	276964	23,4
1er cycle Secondaire	169077	14,3
2ème cycle secondaire	70893	6,0
Supérieur	53263	4,5
ND	3936	0,3
Total	1185944	100,0

2.1.5 - Population active dans les grandes villes

2.1.5.1 - Structure par âge et sexe des actifs des grandes villes

- Actifs à Ouagadougou

Sur une population résidente de 1 475 839 à Ouagadougou, 535 931 citadins (41,4%) sont des actifs composés de 68,1% d'hommes et de 31,9% de femmes soit un rapport de masculinité de 213 actifs pour 100 actives. Le déséquilibre entre les sexes est très profond. On constate dans la population active de Ouagadougou, une proportion plus importante (48%) des actifs âgés de 5 à 30 ans. Les jeunes forment ainsi une main-d'œuvre non négligeable pour le marché du travail. A partir de 35 ans, on remarque une baisse assez sensible de la proportion des actifs jusqu'à l'âge de 80 ans. 2,2% des actifs de Ouagadougou sont âgés de moins de 15 ans ; 1,1% sont âgés de 65 ans et plus et la grande majorité des actifs ont un âge compris entre 15 et 64 ans

- Actifs à Bobo-Dioulasso

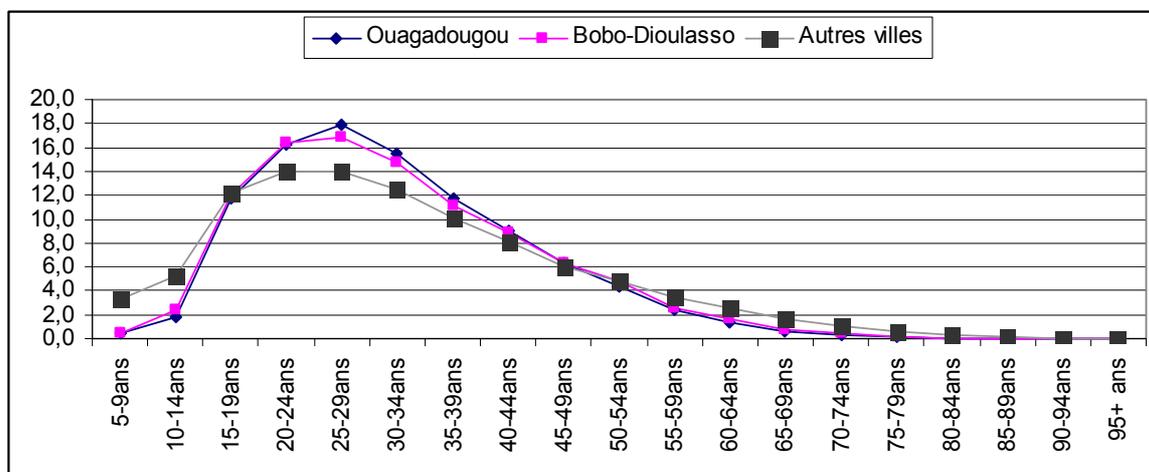
Partant d'une population résidente de 489 967 à Bobo-Dioulasso, 168 245 (34,3%) sont des actifs. La population active de cette ville est constituée de près de 70% d'hommes (69%) et d'un tiers environ de femmes (31%). Le rapport de masculinité s'établit à 222 hommes pour 100 femmes. Celui-ci est largement supérieur à celle de Ouagadougou (213). Mais à l'instar de Ouagadougou, 48,1% des actifs de Bobo-Dioulasso ont moins de 30 ans, un bon potentiel humain pour le développement urbain. Les actifs de moins de 15 ans représentent 2,8% des actifs, les actifs de 65 ans et plus représentent 1,5% et ceux âgés de 15 à 64 ans représentent 95,4% de l'ensemble des actifs.

- Actifs dans les autres villes

Les autres villes comptent une population résidente de 847 099 personnes dont 467 863 actifs (55,2%). On y dénombre 280 518 hommes actifs (60%) et 187345 femmes actives (40%) soit un rapport de masculinité de 150 hommes pour 100 femmes. Les actifs de moins de 30 ans représentent 48,7% de l'ensemble des actifs. Les actifs de moins de 15 ans sont

au nombre de 40 001 (8,5 %) ; les actifs de 65 ans et plus sont au nombre de 17 049 (3,6%) et les actifs dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans représentent 87,6% (graphique 2.10).

Graphique 2.7 : Répartition des actifs des grandes villes selon l'âge



2.1.5.2 Catégories d'actifs dans les grandes villes

➤ Catégories d'actifs à Ouagadougou

La répartition des actifs à Ouagadougou selon le statut d'occupation montre que la majorité est occupée (87,9%). Les chômeurs se partagent en deux catégories : les chômeurs ayant déjà travaillé (2%) et les primo-demandeurs d'emploi (10,1%). Selon le sexe, les disparités selon le statut d'occupation ne sont pas sensibles.

La situation dans l'occupation principale révèle que l'essentiel des actifs de Ouagadougou sont des indépendants (40,4%) et des salariés (30,6%). Les employeurs sont en proportion infime (2,5%), les apprentis (4,4%) et les aides familiaux (5,4%) sont aussi faiblement représentés. Beaucoup plus de femmes (6,9%) que d'hommes (3,2%) sont des aides familiaux à Ouagadougou parce que le sous-emploi et le chômage déguisé apportent des contingents assez importants aux tâches domestiques et aux activités économiques notamment dans le commerce. A l'inverse, beaucoup plus d'hommes (2,9%) que de femmes (1,6%) sont des employeurs (tableau 2.13).

Tableau 2. 13 : Statut et situation d'occupation des actifs à Ouagadougou

Statut d'occupation	Sexe					
	Masculin	%	Féminin	%	Ensemble	%
Occupés	321 081	88,0	149 766	87,60	470 847	87,9
Chômeurs	7 983	2,2	2 866	1,68	10 849	2,0
En quête du 1er emploi	35 899	9,8	18 336	10,72	54 235	10,1
Total	364 963	100,0	170 968	100,00	535 931	100,0
Situation dans l'occupation principale						
Employeur	10 515	2,9	2 794	1,6	13 309	2,5
Indépendant	149 214	40,9	67 088	39,2	216 302	40,4
Salarié employé	112 707	30,9	51 189	29,9	163 896	30,6
Apprenti	22 886	6,3	5 987	3,5	28 873	5,4
Aide familial	11 629	3,2	11 731	6,9	23 360	4,4
Autres	5 066	1,4	4 837	2,8	9 903	1,8
ND	52 946	14,5	27 342	16,0	80 288	15,0
Total	364 963	100,0	170 968	100,0	535 931	100,0

➤ Catégories d'actifs à Bobo-Dioulasso

La population active de Bobo-Dioulasso compte 149 564 personnes actives occupées (88,9%), 3 951 de chômeurs ayant déjà travaillé (2,3%) et de 14 730 d'actifs à la recherche d'un premier emploi (8,8%). La distribution des actifs par sexe selon le statut d'occupation est similaire chez les hommes et chez les femmes et se caractérise par une forte proportion d'actifs occupés (89,3% chez les hommes et 87,9% chez les femmes) et environ 2% de chômeurs pour les deux sexes et une proportion de chômeurs en quête du premier emploi d'environ 10%.

Selon la situation dans l'occupation principale, les indépendants sont les plus nombreux (48,3%) particulièrement chez les femmes (46,4% chez les hommes et 52,3% chez les femmes). Les femmes exercent des petits métiers notamment dans l'alimentation (restauration) et le commerce de voisinage 'à l'intérieur des quartiers et à proximité des concessions) ce qui justifie cette forte proportion. Les salariés employés (38 920) forment moins du quart des actifs (23,1%). Les femmes sont moins salariées (19,1%) que les hommes (24,9%). Par catégories les aides familiaux et les apprentis ne représentent que moins de 6% des actifs (tableau 2.14).

Tableau 2.14 : Statut et situation d'occupation des actifs à Bobo-Dioulasso

Statut d'occupation	Sexe					
	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Occupés	103 720	89,3	45 844	87,9	149 564	88,9
Chômeurs	2 841	2,4	1 110	2,1	3 951	2,3
En quête du 1er emploi	9 529	8,2	5 201	10,0	14 730	8,8
Total	116 090	100,0	52 155	100,0	168 245	100,0
Situation dans l'occupation principale						
Employeur	3 522	3,0	739	1,4	4 261	2,5
Indépendant	53 904	46,4	27 279	52,3	81 183	48,3
Salarié employé	28 941	24,9	9 979	19,1	38 920	23,1
Apprenti	8 388	7,2	1 568	3,0	9 956	5,9
Aide familial	5 185	4,5	3 405	6,5	8 590	5,1
Autres	1 304	1,1	1 459	2,8	2 763	1,6
ND	14 846	12,8	7 726	14,8	22 572	13,4
Total	116 090	100,0	52 155	100,0	168 245	100,0

➤ Catégories d'actifs dans les autres villes

Dans les autres villes, la quasi-totalité (96,3%) sont occupés. Moins de 1% des actifs sont des chômeurs ayant déjà travaillé et 2,9% des actifs sont en quête du premier emploi. Par rapport à la situation dans l'occupation, on constate que la proportion des actifs salariés (12,6%) est faible par rapport à celle des salariés à Ouagadougou (30,6%) et de Bobo-Dioulasso (23,1%). Les villes moyennes et petites ont une économie peu développée, elles sont sous équipées, peu attrayantes et l'administration faiblement représentée. Les indépendants sont les plus nombreux dans les autres villes (44,3%). La proportion des aides familiaux dans ces villes (30,8%) est largement au-dessus des proportions relevées à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (4,4% et 5,1%). L'atomisation des activités économiques dans ces villes élargie le champ des travailleurs indépendants et des aides familiaux (tableau 2.15).

Tableau 2.15 : Statut et situation d'occupation des actifs dans les autres villes

Statut d'occupation	Sexe					
	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Occupés	268 498	95,7	182 113	97,2	450 611	96,3
Chômeurs	2 463	0,9	1 023	0,5	3 486	0,7
En quête du 1er emploi	9 557	3,4	4 209	2,2	13 766	2,9
Total	280 518	100,0	187 345	100,0	467 863	100,0
Situation dans l'occupation principale						
Employeur	4 491	1,6	1 217	0,6	5 708	1,2
Indépendant	138 316	49,3	68 886	36,8	207 202	44,3
Salarié employé	45 271	16,1	13 719	7,3	58 990	12,6
Apprenti	12 513	4,5	3 102	1,7	15 615	3,3
Aide familial	57 916	20,6	86 264	46,0	144 180	30,8
Autres	3 271	1,2	3 289	1,8	6 560	1,4
ND	18 740	6,7	10 868	5,8	29 608	6,3
Total	280 518	100,0	187 345	100,0	467 863	100,0

2.1.5.3 : Statut matrimonial des actifs dans les grandes et autres villes

La répartition des actifs de Ouagadougou selon l'état matrimonial montre que les citadins mariés sont les plus nombreux (48,7%). Les célibataires représentent 43,9% des actifs, les veufs et les veuves (2,3%) et les unions libres (2,7%). Dans la ville de Bobo-Dioulasso, plus de la moitié (50,2%) des actifs sont mariés, les célibataires sont aussi nombreux (43,7%). Dans les autres villes, la proportion des célibataires n'atteint que le tiers des actifs urbains (33,2%) donc inférieur à celles de Ouagadougou (43,9%) et Bobo-Dioulasso (43,7%). Par contre, les actifs mariés sont majoritaires dans les autres villes (58,6%) et les veufs /veuves et les unions libres peu représentés (tableau 2.16) parce que les structures économiques et sociales les rapprochent des habitudes et comportements en vigueur en milieu rural.

Tableau 2.16 : Répartition des actifs des grandes villes selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	Ouagadougou			Bobo-Dioulasso			Autres villes		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Célibataire	44,2	43,3	43,9	44,4	42,0	43,7	39,8	23,3	33,2
Marié à une femme	45,6	38,9	43,5	45,0	37,1	42,6	44,4	39,4	42,4
Marié à 2 femmes	3,6	5,2	4,1	5,4	7,3	6,0	8,9	15,9	11,7
Marié 3 femmes	0,6	1,3	0,8	1,0	1,9	1,3	1,9	5,2	3,2
Marié 4 femmes ou plus	0,2	0,5	0,3	0,3	0,5	0,3	0,6	2,2	1,3
Veuf/Veuve	0,5	6,3	2,3	0,7	6,7	2,6	0,9	10,1	4,5
Divorcé(e)	0,6	2,1	1,0	0,7	2,2	1,2	0,7	1,9	1,2
Union libre	3,7	0,6	2,7	1,5	0,5	1,2	2,0	0,5	1,4
ND	1,0	1,9	1,3	1,0	1,8	1,3	0,8	1,5	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2.1.5.4 - Niveau d'instruction des actifs des grandes et autres villes

A Ouagadougou, 41,1% des actifs sont sans niveau d'instruction. Les actifs de niveau primaire représentent 25,1%, ceux de niveau secondaire 26,1% et le supérieur 7,3%. A Bobo-Dioulasso, les actifs sans niveau d'instruction sont les plus nombreux (47,9%). 25,9%

des actifs ont le niveau primaire et 22,7% ont atteint le secondaire. Les actifs de niveau supérieur sont très peu nombreux (23,2%).

La proportion des actifs sans niveau d'instruction (64,5%) dans les autres villes est plus élevée qu'à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso. Cela tient à leur faible dotation en infrastructures scolaires et universitaires. Les actifs de niveau primaire dans les autres villes sont plus nombreux (20,2%) que ceux de niveau secondaire (13,1%). Ceux qui ont le niveau supérieur sont en nombre infime (1,9%) (tableau 2.17).

Tableau 2.17 : Répartition des actifs des grandes villes selon le niveau d'instruction

Etat matrimonial	Ouagadougou			Bobo-Dioulasso			Autres villes		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	40,2	43,1	41,1	45,8	52,6	47,9	58,7	73,2	64,5
Primaire	25,8	23,7	25,1	26,5	24,6	25,9	23,1	16,0	20,2
1er cycle Secondaire	18,5	18,7	18,5	17,3	15,1	16,6	10,0	7,0	8,8
2ème cycle secondaire	7,5	7,7	7,6	6,5	5,2	6,1	5,3	2,9	4,3
Supérieur	7,8	6,3	7,3	3,6	2,3	3,2	2,7	0,7	1,9
ND	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2.2 - MESURE DE LA PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

2.2.1 - Mesures globales

Le taux brut d'activité d'une population exprime le pourcentage de la population active globale par rapport à la population résidente totale du pays alors que le taux net ou spécifique d'activité est égal au quotient (rapporté à 100) de l'effectif de sa population active globale (occupée et au chômage) à l'effectif de sa population en âge de travailler (5 ans et +).

Le taux brut d'activité de la population du Burkina Faso est de 48,7% et un taux net de 59,1%. Selon le milieu de résidence, le taux brut d'activité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (52,3% contre 36,8%). Le taux brut d'activité est beaucoup plus important chez les hommes que chez les femmes (55,2% contre 42,8%) soit un indice de parité de 129%.

Tableau 2.18 : Taux d'activité par sexe

Sexe	Taux brut	Taux net
Masculin	55,2	67,5
Féminin	42,8	51,3
Total	48,8	59,1

2.2.2 - Mesure par groupe d'âges spécifiques

Le taux brut d'activité des 15-64 ans est de 73,7%. La participation à l'activité économique est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain pour les 15-64 ans (80,2% contre 57,74%), elle est également plus élevée chez les hommes que chez les femmes (87,4% contre 62,7%).

Pour les moins de 15 ans, on remarque que le taux brut d'activité est de 34,9% et se décompose de la manière suivante : 37,4% chez les hommes et 32,3% chez les femmes. Selon le milieu de résidence, le taux d'activité est plus élevé en milieu rural (41,4%) qu'en milieu urbain (7,3%).

La participation à l'activité économique est importante chez les personnes du groupe d'âges 65 ans et plus : le taux brut d'activité étant de 48,3%. Les hommes de ce groupe d'âges participent plus à l'activité (63,2%) que les femmes (34,3%). La différence s'observe aussi entre milieu de résidence. En milieu rural, le taux brut d'activité des 65 ans et plus est de 51,8% contre 29,5% en milieu urbain (tableau 2.19).

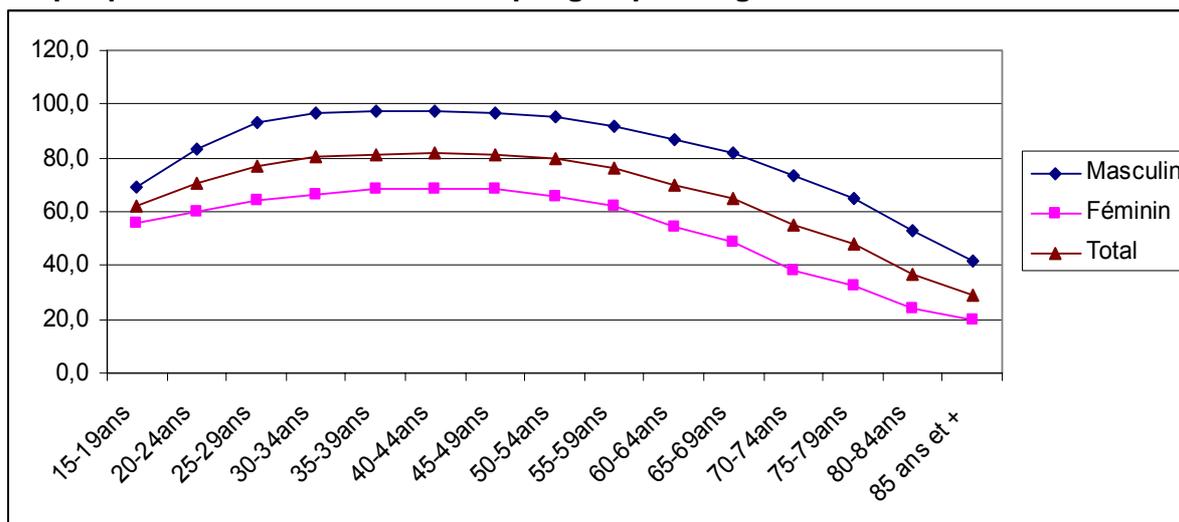
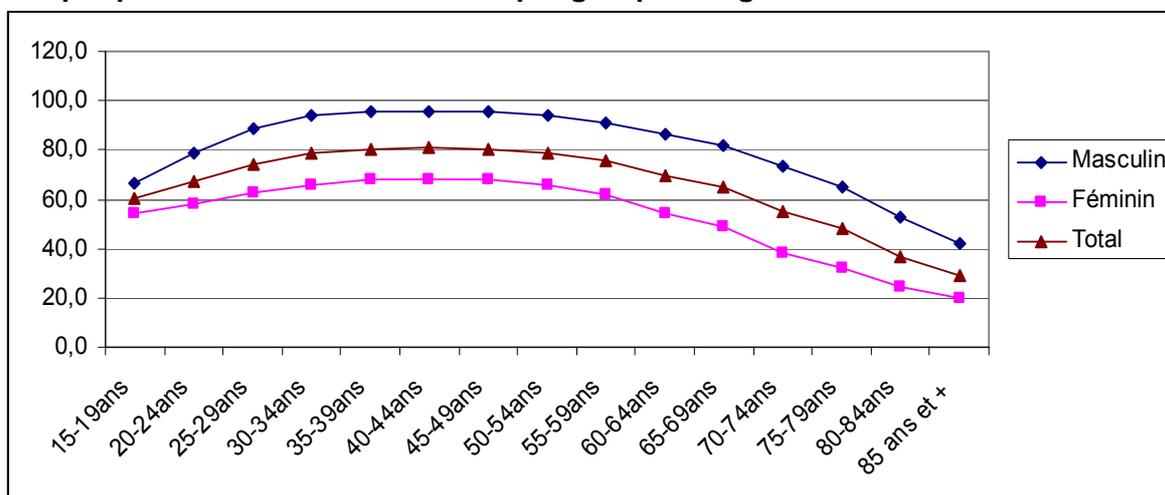
Tableau 2.19 : Taux bruts d'activité par groupe d'âges

Taux brut d'activité (en %)	Ensemble	Masculin	Féminin	Urbain	Rural
Taux brut global d'activité	48,7	55,2	42,8	36,8	52,3
Taux brut d'activité des 5-14 ans	34,9	37,4	32,3	7,3	41,4
Taux brut d'activité des 15-64 ans	73,7	87,4	62,7	57,4	80,2
Taux brut d'activité des 65 ans et +	48,3	63,2	34,3	29,5	51,8

2.2.3 - Aspects différentiels de la participation à l'activité économique

➤ Niveau d'activité selon le sexe et l'âge

Les graphiques ci-dessous présentent les taux d'activité par âge et par sexe de la population active de 5 ans et plus. Le niveau de l'activité varie selon le sexe et l'âge. On remarque en effet que le niveau d'activité (taux brut et taux net) des femmes est inférieur à celui des hommes à tous les âges. Le maximum des taux brut d'activité (environ 97%) est atteint chez les hommes aux groupes d'âges 35-39 ans, 40-44 ans et 45-49 ans puis retombe à 41,7% à 85 ans et plus. Dans le même sens, le maximum des taux brut d'activité chez les femmes (68%) est atteint aux mêmes groupes d'âges et retombe à 19,8% à 85 ans et plus.

Graphique 2. 8 : Taux brut d'activité par groupes d'âge et sexe**Graphique 2. 9 : Taux net d'activité par groupes d'âge et sexe**

➤ Niveau d'activité selon le milieu de résidence

Les taux d'activité selon le milieu de résidence montrent qu'en milieu rural le taux brut d'activité se situe à 52,3% contre 36,8% en milieu urbain soit plus de 15 points d'écart. Les mêmes tendances s'observent pour ce qui concerne le taux net d'activité.

A Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso les taux d'activité sont largement en dessous de la moyenne nationale. En effet le taux brut d'activité est de 36,3% à Ouagadougou et 34,3% à Bobo-Dioulasso contre 48,8% sur le plan national et 36,8% pour le milieu urbain.

Les taux d'activité varient selon les régions au Burkina Faso. Certaines régions ont des taux brut d'activité largement supérieur à la moyenne nationale ; ce sont : le Centre-Nord (58%), le Plateau Central (56,5%), l'Est (55,1%), le Centre-Sud (54,8%) et le Centre-Ouest (52,1%). Les régions du Centre (38%) et du Sahel (39,1%) se caractérisent par un faible niveau du taux brut d'activité.

Tableau 2.20 : Taux d'activité par milieu de résidence

Milieu de résidence	Taux brut	Taux net
Urbain	36,8	42,4
Rural	52,3	64,3
Total	48,8	59,1

Tableau 2.21 : Taux d'activité selon les grandes villes

Ville	Taux brut	Taux net
Ouagadougou	36,3	41,4
Bobo-Dioulasso	34,3	39,4
Autres villes	38,5	44,9
Total	36,8	42,4

Tableau 2.22 : Taux d'activité par région de résidence

Région de résidence	Taux brut d'activité			Taux net		
	M	F	M+F	M	F	M+F
Boucle du Mouhoun	58,0	42,3	50,1	71,3	51,4	61,2
Cascades	56,8	41,1	48,8	69,4	49,7	59,3
Centre	49,5	26,4	38,0	57,0	30,3	43,7
Centre - Est	53,7	47,6	50,4	66,8	57,3	61,7
Centre-Nord	58,9	57,2	58,0	73,6	69,3	71,3
Centre-Ouest	52,9	51,5	52,1	65,4	61,2	63,1
Centre-Sud	55,9	53,8	54,8	68,6	64,2	66,3
Est	59,8	50,6	55,1	75,7	63,1	69,2
Hauts-Bassins	55,5	36,2	45,8	67,0	43,3	55,0
Nord	50,7	45,4	47,9	62,6	54,5	58,2
Plateau Central	56,5	56,6	56,5	70,0	67,9	68,8
Sahel	59,1	19,2	39,1	72,5	23,4	47,7
Sud-Ouest	54,2	37,3	45,5	65,9	44,6	54,8
Total	55,2	42,8	48,8	67,5	51,3	59,1

➤ **Niveau d'activité et le niveau d'instruction**

Le tableau ci-dessous montre que les actifs de niveau primaire ont le plus faible taux d'activité (28,6%) alors que les sans niveau d'instruction ont le meilleur taux d'activité (62,6%). Les actifs de niveau d'instruction supérieur ont un taux brut d'activité de 51,7%, ceux de niveau secondaire deuxième cycle et premier cycle ont respectivement 44,8% et 36,3% comme taux brut d'activité.

Tableau 2.23 : Taux d'activité selon le niveau d'instruction

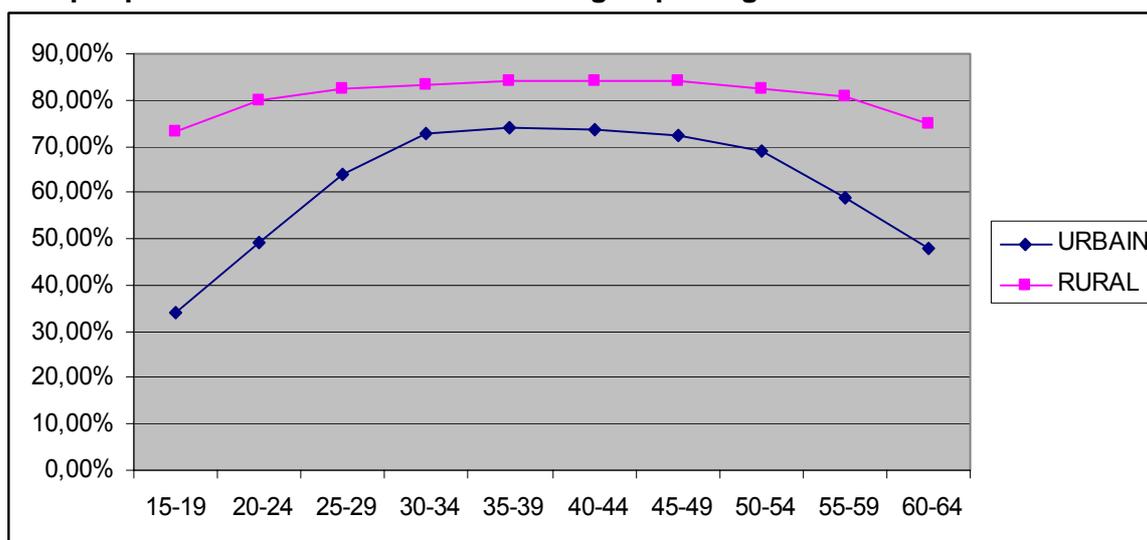
Niveau d'instruction	Taux brut	Taux net
Aucun	62,6	70,0
Primaire	28,6	28,9
1er cycle Secondaire	36,3	36,3
2ème cycle secondaire	44,8	44,8
Supérieur	51,7	51,7
ND	18,3	22,1
Total	54,3	59,1

2.2.4- Mesure de l'activité économique chez les actifs de 15-64 ans

➤ Activité selon l'âge et le milieu de résidence

Le taux d'activité selon le groupe d'âge et le milieu de résidence montre qu'à tous les groupes d'âges, exception faite du groupe d'âge très jeune (15-19 ans), le taux d'activité est nettement supérieur en milieu rural et dépasse largement la moyenne nationale de 74,0% même aux groupes d'âges vieillissant (60-64 ans). L'intensité des activités agricoles et rurales demande beaucoup de main-d'œuvre où l'on retrouve presque tous les actifs disponibles. Par conséquent, ce taux est plus fort. On relève des pics très élevés aux groupes d'âges adultes (30-54 ans) avec une éminence à 40-44 ans (84,3%).

Par contre, en milieu urbain, on observe les situations suivantes : aux groupes d'âges très jeunes (15-24 ans) et très âgés (60-64 ans), le taux d'activité est en dessous de 50% ; la moyenne nationale n'est atteinte qu'au seul groupe d'âge adulte des 34-39 ans. On peut donc en déduire que le taux d'activité urbain est relativement plus bas (57,4%) (graphique 2.11).

Graphique 2.10 : taux d'activité selon le groupe d'âge et le milieu de résidence

➤ Taux d'activité selon le niveau d'instruction

Le taux d'activité général est de 74,0% selon le niveau d'instruction. Il est plus élevé parmi les actifs n'ayant aucune instruction (78,9%) et parmi ceux de niveau primaire (74,3%). Leur participation respective à la vie économique est donc importante. La participation des autres ordres d'enseignement est moyenne voire faible. Il s'agit du niveau supérieur (51,9%) et du secondaire, 1^{er} et 2nd cycles soit 43,1% et 44,9%. Toutefois, on relève les actifs non classés dans les différents types d'instruction c'est-à-dire les actifs non déterminés qui ont un taux d'activité non négligeable au dessus de la moyenne (53,4%).

Par sexe, les données changent fondamentalement. La participation féminine à l'activité économique est nettement supérieure à l'apport masculin : le taux d'activité moyen féminin est de 80,2%, à l'opposé celui des hommes est de 57,4%, en dessous de la moyenne nationale de 74,03%. Les taux d'activité féminin les plus élevés s'observent parmi les actifs sans instruction et ceux du niveau primaire à hauteur de 81,9% et 80,8%. Les niveaux supérieur (60,1%) et secondaire (2nd cycle 60,7%) accusent des taux d'activité fort appréciables, alors que le 1^{er} cycle du secondaire participe beaucoup moins à l'activité économique (40,9%), derrière les actifs non déterminés (57,5%).

Les performances des actifs masculins sont très hétérogènes. Comme dans le cas précédent, ce sont les actifs sans aucun niveau d'instruction et ceux du niveau primaire qui comportent les plus forts taux d'activité (62,9% et 67,9%). Suivent les actifs supérieurs (51,0%), tandis que le niveau secondaire (1^{er} et 2nd cycles) enregistre de faibles taux d'activité (44,0% et 41,2%) et dans son sillage on retrouve les actifs composés des non déterminés (42,2%) (Tableau A.2.25 en annexe).

➤ Taux d'activité selon le statut matrimonial

Le taux d'activité national moyen est de 74,0%. Selon le statut matrimonial, seuls les actifs veufs/veuves, célibataires, en union libre ont un taux d'activité en deçà du seuil national (65,0% ; 68,0% et 73,1%). Les taux les plus élevés s'observent parmi les actifs mariés. Cela va de pair avec le nombre de femmes : quatre femmes et plus (82,6%), trois femmes (81,3%), deux femmes (79,6%), et une femme (76,6%).

➤ Taux d'activité dans les 13 régions

Le Burkina Faso compte 13 régions administratives ayant des taux d'activité très hétérogènes pouvant être classés en trois groupes de régions répartis autour de la moyenne nationale de 74,03%.

Le premier groupe de régions aligne des taux d'activité inférieurs à 74,0%. Ce sont : le Sahel (58,1%), le Centre (58,0%), les Hauts-Bassins (68,6%), le Sud-Ouest (71,2%). Le deuxième groupe est composé des régions dont les taux d'activité sont proches de 74,0%. On y distingue les Cascades (74,7%), le Nord (76,9%), le Centre-Est (79,7%). Le troisième groupe est formé des régions ayant un taux d'activité nettement supérieur à la moyenne nationale. On peut retenir : le Centre-Nord (86,2%), le Plateau-Central (86,0%), le Centre-Sud (85,5%), l'Est (82,7%) et le Centre-Ouest (80,0%).

Les taux d'activité les plus bas du Burkina Faso ont été observés dans le Sahel, région pauvre, subissant fortement les effets des aléas climatiques et dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins, abritant les grandes villes du pays. Les taux d'activité les plus élevés proches de 85% s'inscrivent dans les régions rurales du pays autour de la région du Centre : le Centre-Nord, le plateau Central et le Centre-Sud.

➤ Activité dans les provinces

L'activité économique se déroule dans toutes les provinces du Burkina Faso avec plus ou moins d'intensité. Cela permet une classification des provinces à trois niveaux bien distincts. Le premier niveau concerne 17 provinces (38% des provinces). Celles-ci accusent un taux d'activité inférieur à la moyenne nationale de 74,0%. Il s'agit de quelques provinces qui sont localisées aussi bien au nord au nord-est, au centre, au Centre-Ouest, à l'est, qu'à l'ouest et au sud.

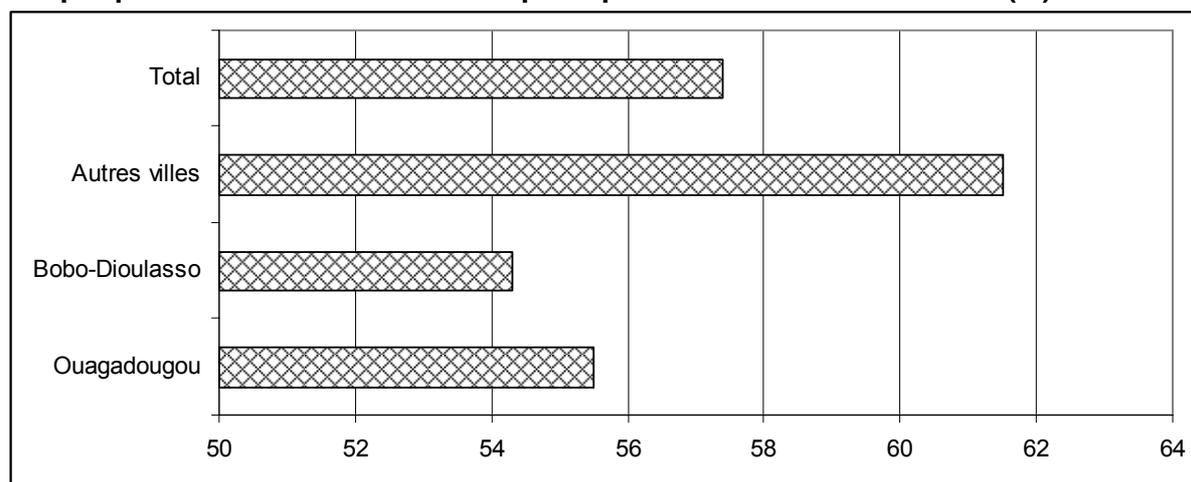
Le deuxième niveau couvre 7 provinces dont les taux d'activité sont faiblement élevés se rapprochant de la moyenne nationale et de celle des provinces soit 77, %. Elles sont centrées autour des provinces du Centre-Ouest (Boulkiemdé), de l'est (Gourma), du sud (Tapoa) (graphique A.2.9). Le troisième niveau regroupe 21 provinces dont le taux d'activité est supérieur à 80% certaines d'entre elles atteignant 90% telles que le Namentenga (89,80% et le Kourwéogo (90,9%).

➤ Taux d'activité dans les grandes villes

Dans les grandes villes Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les taux d'activité sont inférieurs à la moyenne urbaine (57,4%), Ouagadougou présentant un taux d'activité légèrement plus élevé (55,5%) que Bobo-Dioulasso (54,3%). Par contre par sexe, le taux d'activité masculin est plus fort à Bobo-Dioulasso (75,1%), celui du sexe masculin de Ouagadougou se situant à 74,0%. Dans ces conditions, le taux d'activité du sexe féminin est peu substantiel (39,8%).

Dans les autres villes du Burkina Faso, plus spécifiquement, le taux d'activité dépasse la moyenne urbaine de 57,4%. Il est plus élevé que dans les grandes villes (61,5%). On assiste à une situation de déséquilibre prononcé des taux d'activité entre les sexes en faveur des hommes (75,5% contre 48 %).

Graphique 2.11 : Taux d'activité des principales villes du Burkina Faso (%)



➤ Taux d'activité dans les autres villes du Burkina Faso

Dans les autres villes du Burkina Faso, plus spécifiquement, le taux d'activité dépasse la moyenne urbaine de 57,4%. Il est plus élevé que dans les grandes villes (61,5%). On assiste à une situation de déséquilibre prononcé des taux d'activité entre les sexes en faveur des hommes (75,5% contre 48 %) (Tableau A.2.9 en annexe).

2.2.5 – Evolution récente de la population active

L'évolution de la population active selon le milieu de résidence montre que cette population est particulièrement concentrée en milieu rural avec un taux record de 92,1% en 1985. Mais la tendance générale est à la réduction de la participation du monde rural aux activités économiques. Malgré tout, sa contribution reste toujours élevée (78,9%) au dernier recensement. Les actifs urbains sont donc très peu nombreux. On observe néanmoins une timide progression qui a porté la participation urbaine aux activités économiques à 21,1% en 2006 (tableau A 2.10 en annexe).

En dépit de l'importance du volume de la population féminine dans la population totale résidente (51,7%), les hommes se déclarent participer plus à l'activité économique. Tous les recensements le confirment. Au recensement général de la population de 1975 on a enregistré le taux le plus fort (96,6%) mais depuis lors, la tendance est à la baisse vers une stabilisation autour 51%. Toutefois, en 2006, le taux des actifs masculins s'est élevé à 54,3% (tableau 2.23).

Tableau 2.24 : Evolution de la population active selon le sexe

Années	Sexe					
	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
1975	1359718	96,6	48437	3,4	1408155	100,0
1985	2078360	51,1	1988651	48,9	4067011	100,0
1996	2629153	51,8	2446462	48,2	5075615	100,0
2006	2800618	54,3	2359012	45,7	5159630	100,0

La population en âge de travailler au Burkina Faso est constituée de 11 580 349 personnes dont 6 839 437 actifs (59,1 %) et de 4 740 912 inactifs (40,9%). La population active globale est constituée en majorité de 6 715 698 personnes occupées (98,1%) et de quelques personnes non occupées composées de chômeurs (0,4%) et de personnes en quête de leur premier emploi (1,4%).

La population active est composée de 54,8 % d'hommes et de 45,2% de femme marquant ainsi une supériorité numérique masculine. Malgré la supériorité numérique des femmes à l'échelle nationale, elles demeurent moins nombreuses que les hommes parmi la population active.

Cette population active est relativement jeune : les moins de 30 ans représentent 57,9% des actifs. Les actifs de 80 ans et plus sont très faiblement représentés (0,4%).

Le taux d'activité selon le milieu de résidence présente trois situations : le taux d'activité est plus important en milieu rural (52,3%) qu'en milieu urbain (36,8%) ; mais quelque soit le milieu de résidence, le taux d'activité masculin est toujours plus élevé, particulièrement en milieu rural qu'en milieu urbain. Toutefois on remarque que les femmes sont plus actives en milieu rural à cause de l'abondance des travaux agricoles qu'en milieu urbain où l'accès à l'emploi est plus difficile, car elles sont moins scolarisées.

CHAPITRE 3 : POPULATION ACTIVE OCCUPEE

L'étude de la population active occupée porte sur l'analyse de la structure des actifs occupés de façon détaillée, leurs contributions aux diverses activités économiques sur le plan global et dans les villes du pays. De manière spécifique, l'accent est mis sur les grands groupes d'âges (5-14 ans ; 15-64 ans ; 65 ans et plus), la dépendance économique, les femmes et les enfants.

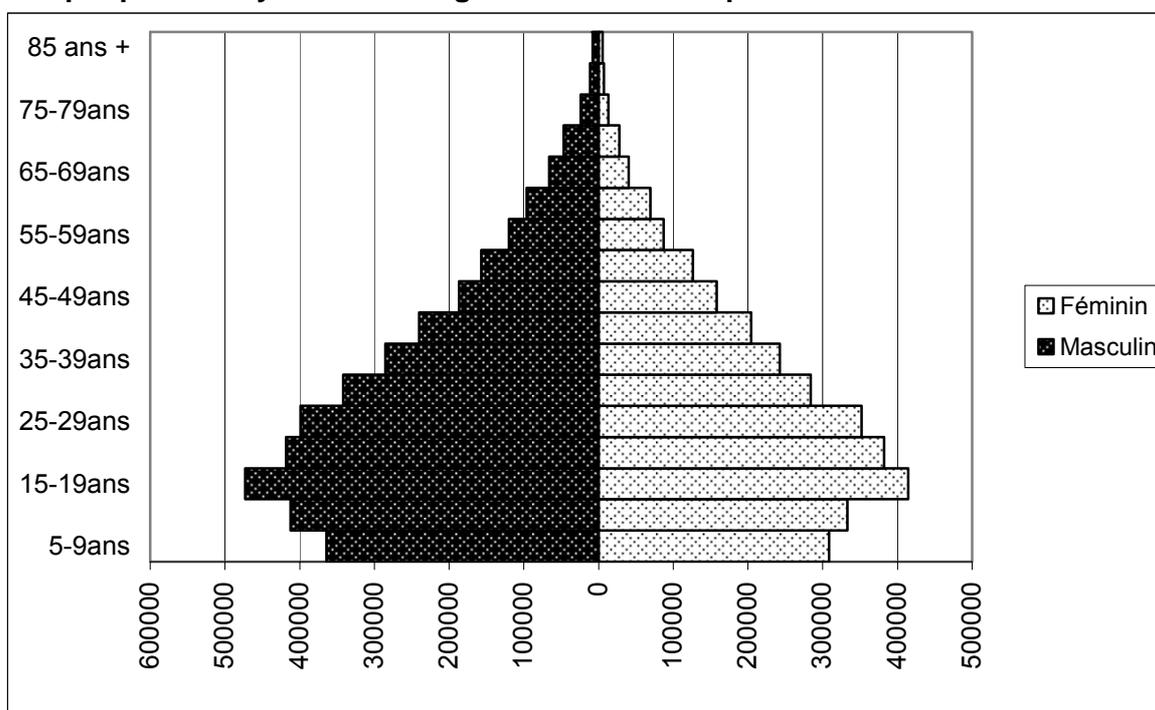
3.1 - DONNEES GLOBALES

3.1.1 Données globales

La population active occupée est de 6 715 698 sur un total de 6 827 420 actifs soit un taux d'occupation de 98,4%.

Les actifs occupés se composent de 54,4% d'hommes (3 654 533 individus) et de 45,6% de femmes (3 061 165 individus). La pyramide des âges présente une allure assez équilibrée entre les sexes (graphique 3.1). Toutefois de 5 à 49 ans la proportion des femmes est légèrement plus importante sans creuser un écart remarquable. A partir de 50 ans, les hommes deviennent plus nombreux.

Graphique 3.1 : Pyramide des âges des actifs occupés



3.1.2 - Situation dans l'occupation principale

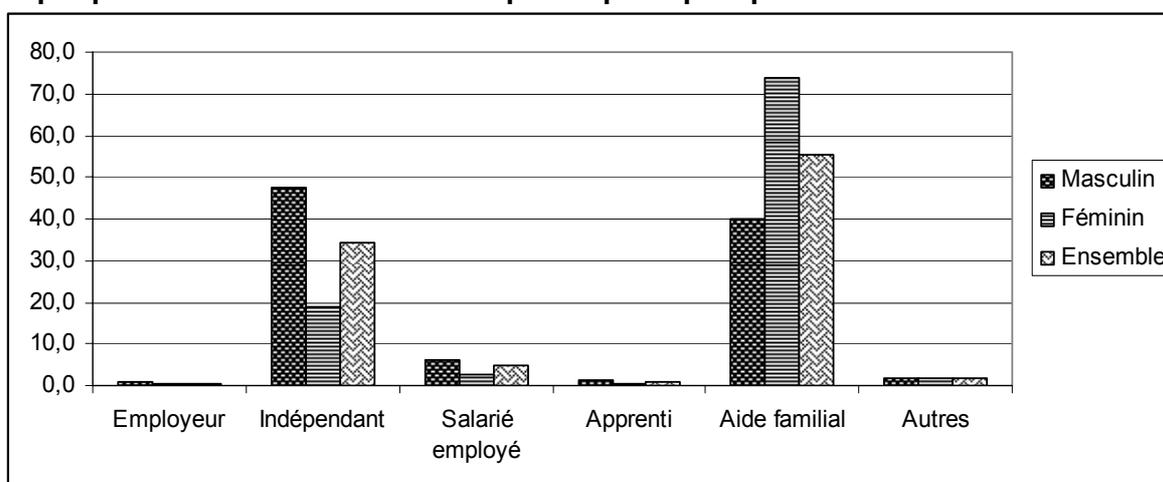
Les actifs occupés se répartissent de manière très inégale entre plusieurs occupations principales. Ils forment une proportion très importante parmi les aides familiaux (55,5%) soit 3 728 030 personnes, donc plus de la moitié des effectifs ; suivent les indépendants plus du tiers des effectifs 2 310 478 personnes (soit 34,4%). Hors de ces deux occupations principales, les autres concentrent de petits effectifs d'actifs occupés : 316 096 salariés employés (4,7%), contre 66 975 apprentis (1,0%) et 41 628 employeurs (0,6%) (graphique 3.2).

Graphique 3.2 : Situation dans l'occupation principale



La répartition par sexe de la situation dans l'occupation principale montre que parmi les emplois, les aides familiaux sont prépondérants particulièrement chez les femmes (2 260 245 personnes) près de trois quarts (73,8%), alors que l'on retrouve les hommes plus nombreux parmi les indépendants (1 467 785 personnes) soit près de la moitié (47,4%) des actifs occupés masculins. Inversement, on note de faibles proportions de femmes (18,9%) dans les emplois dits indépendants, mais les aides familiaux masculins présentent des proportions élevées (40,2%). Les emplois salariés sont négligeables : 6,3% chez les hommes contre 2,7% chez les femmes, de même que la proportion des apprentis (moins de 1,5%) (graphique 3.3).

Graphique 3.3 : Situation dans l'occupation principale par sexe



3.1.3 – Etat matrimonial des actifs occupés

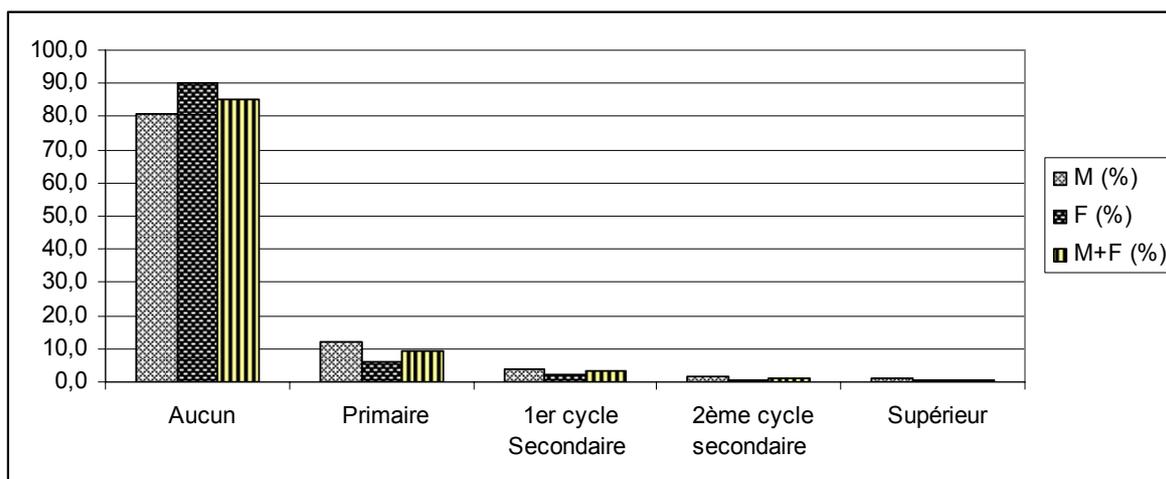
L'état matrimonial des actifs occupés est dominé par différents types de mariages à plusieurs femmes (tableau 3.2). Les types dominants sont constitués par le mariage à une femme (38,1%) et le mariage à deux femmes (16,5%). Par sexe, on observe que chez les hommes, le mariage monogamique est plus courant (41,2%) que chez les femmes (34,4%). Le célibat demeure important dans l'ensemble (30,7%), il est cependant plus accusé chez les hommes (38,8%) que chez les femmes (20,9%). Le veuvage met en évidence les mariages polygamiques qui expose davantage les femmes. Si globalement il se situe dans une proportion de moins de 5%, il touche plus de femmes (8,1%) que d'hommes (0,8%) (tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Etat matrimonial des actifs occupés

Etat matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	1 218 482	38,8	549 352	20,9	1 767 834	30,7
Marié à une femme	1 291 816	41,2	904 209	34,4	2 196 025	38,1
Marié à 2 femmes	394 612	12,6	556 197	21,2	950 809	16,5
Marié 3 femmes	98 301	3,1	218 849	8,3	317 150	5,5
Marié 4 femmes ou plus	34 505	1,1	111 692	4,2	146 197	2,5
Veuf/Veuve	25 946	0,8	213 347	8,1	239 293	4,2
Divorcé(e)	17 256	0,6	29 479	1,1	46 735	0,8
Union libre	32 305	1,0	7 035	0,3	39 340	0,7
ND	23 168	0,7	38 995	1,5	62 163	1,1
Total	3 136 391	100,0	2 629 155	100,0	5 765 546	100,0

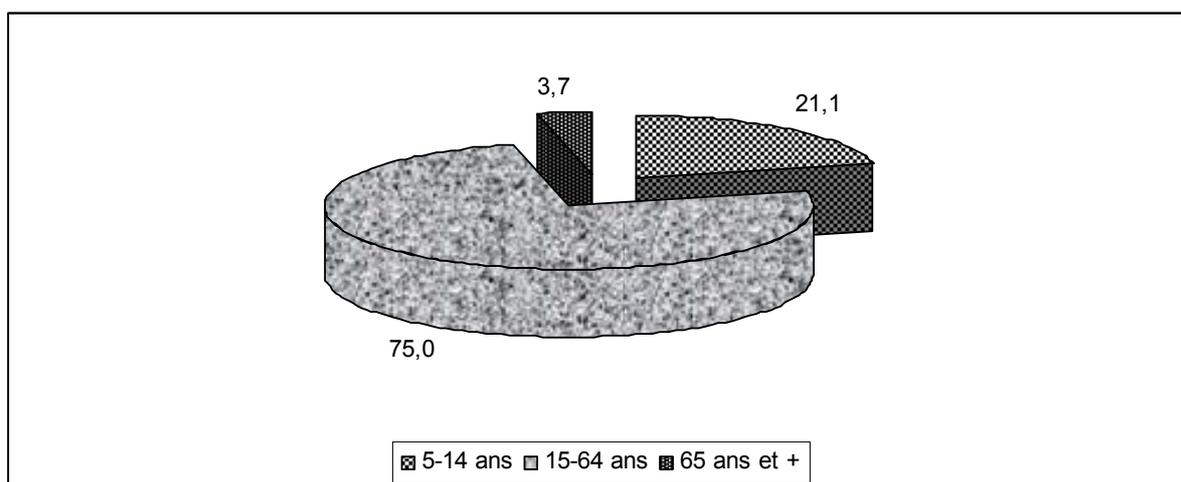
3.1.4 - Niveau d'instruction des actifs occupés

La majorité des actifs occupés sont sans niveau d'instruction. En effet, ils représentent 5 725 251 personnes soit 85,3% des effectifs. Les actifs occupés ayant été à l'école sont extrêmement peu nombreux : le niveau primaire n'absorbe que 9,2% des effectifs soit 620 781 personnes, le premier et le deuxième cycle secondaire beaucoup moins (3,1% et 1,3%) et le niveau supérieur moins de 1% des actifs occupés. Par sexe, la situation est très défavorable aux femmes. Plus de 90 % des femmes et 81% des hommes sont sans niveau. Dans les cycles primaire, secondaire et supérieur, la parité entre les hommes et les femmes est presque de 2. Ainsi, 11,9% des hommes ont atteint le niveau primaire contre 6,1% des femmes (graphique 3.4).

Graphique 3.4 : Niveau d'instruction des actifs occupés

3.1.5 - Actifs occupés par groupes d'âges spécifiques

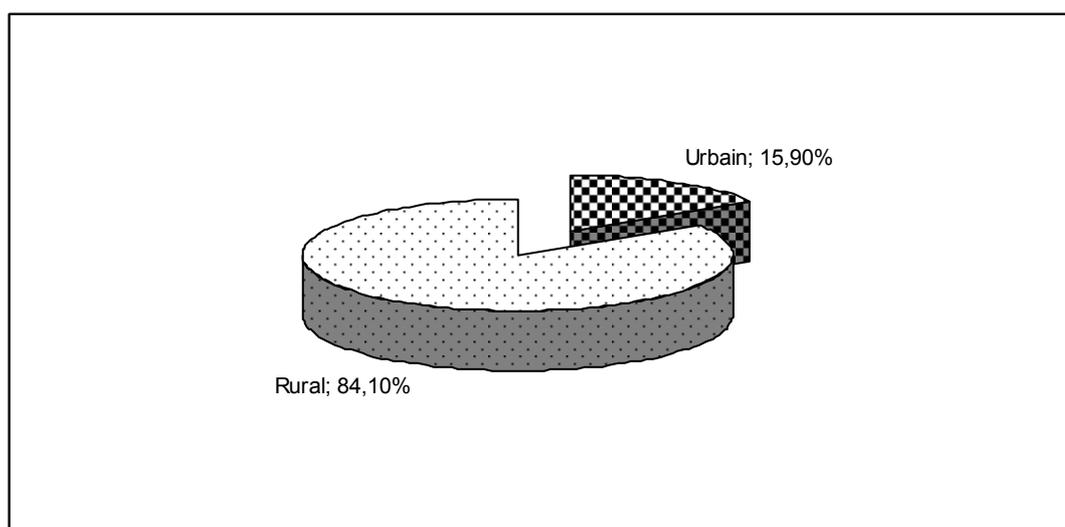
La répartition des actifs occupés par grands groupes d'âges spécifiques donne la lecture suivante : les trois quarts des actifs occupés sont regroupés naturellement dans le groupe d'âges de 15 à 64 ans. On relève néanmoins une participation relativement importante des enfants à l'activité économique dans le groupe d'âges de 5 à 14 ans. 21,1% d'entre eux sont des actifs occupés. Les 65 ans et plus sont présents dans l'activité économique. Leur faible effectif (249 969 personnes) rend leur apport plutôt faible (3,7% des actifs occupés) (graphique 3.5).

Graphique 3.5 : Actifs occupés par groupes d'âges spécifiques

3.1.6- Milieu de résidence

La majorité des actifs occupés vit en milieu rural (5 644 676 personnes) soit 84,1% de l'ensemble, le Burkina Faso étant principalement un pays d'agriculture et d'élevage. La proportion des citadins est dans ce cas faible (15,9%) (graphique 3.6).

Graphique 3.6 : Répartition des actifs occupés selon le milieu de résidence



3.1.7 - Situation principale des actifs occupés selon le milieu de résidence

Selon le milieu de résidence, les actifs occupés en milieu urbain, sont plutôt des indépendants (46,8%), des salariés employés (24,0%), ou des aides familiaux dans des proportions réduites (16,4%). De même dans les villes, les apprentis sont peu nombreux (5,0%) parce que les employeurs sont rares (2,1%). En milieu rural, la situation change profondément : il y a plus d'aides familiaux (62,9%), mais moins d'indépendants (32,1%), les employeurs, les salariés et apprentis sont presque absents (tableau 3.2).

Tableau 3.2 : Situation dans l'occupation principale des actifs occupés selon le milieu de résidence

Situation dans l'occupation principale	Milieu de résidence			
	Urbain		Rural	
	Effectif	%	Effectif	%
Employeur	22 918	2,1	18 710	0,3
Indépendant	501 088	46,8	1 809 390	32,1
Salarié employé	256 650	24,0	59 436	1,1
Apprenti	53 569	5,0	13 406	0,2
Aide familial	175 388	16,4	3 552 642	62,9
Autres	18 820	1,8	104 238	1,8
ND	42 589	4,0	86 854	1,5
Total	1 071 022	100,0	5 644 676	100,0

3.1.8- Niveau d'instruction et milieu de résidence des actifs occupés

Le niveau d'instruction des actifs occupés selon le milieu de résidence est à l'image des inégalités constatées entre le milieu urbain et le milieu rural à l'échelle nationale. Dans les villes, les actifs occupés sans niveau d'instruction représentent la moitié des effectifs environ (569 095 personnes) soit 53,1%. Cette proportion est fort élevée. Dans les campagnes, elle est encore plus forte (91,3%). Les cycles primaire, secondaire et supérieur enregistrent de faibles taux avec toutefois un léger avantage pour les villes (tableau 3.3).

Tableau 3.3 : Niveau d'instruction et milieu de résidence des actifs occupés

Niveau d'instruction	Milieu de résidence			
	Urbain		Rural	
	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	569 095	53,1	5 156 156	91,3
Primaire	244 505	22,8	376 276	6,7
1er cycle Secondaire	143 661	13,4	63 199	1,1
2 ^{ème} cycle secondaire	62 232	5,8	23 969	0,4
Supérieur	47 948	4,5	6 823	0,1
ND	3 581	0,3	18 253	0,3
Total	1 071 022	100,0	5 644 676	100,0

3.1.9 – Répartition de la population active occupée par secteur d'activités

➤ Par secteur d'activités et par sexe

La distribution de la population active occupée par secteur d'activités détermine une forte concentration des actifs occupés dans le secteur primaire (83,0%) avec une légère prédominance féminine : 84,6% contre 81,6%. Le secteur secondaire participe peu à l'activité économique avec 3,0% des actifs occupés, loin derrière le secteur tertiaire (13,0%). L'écart entre les sexes dans ces deux secteurs n'est pas très prononcé. Cette répartition met en exergue une économie primaire dominante (tableau 3.4)

Tableau 3.4 : Les secteurs d'activités et par sexe

Secteur d'activités	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Secteur primaire	2 980 763	81,6	2 590 306	84,6	5 571 069	83,0
Secteur secondaire	104 002	2,8	95 182	3,1	199 184	3,0
Secteur tertiaire	530 356	14,5	341 733	11,2	872 089	13,0
Secteur ND	39 412	1,1	33 944	1,1	73 356	1,1
Total	3 654 533	100,0	3 061 165	100,0	6 715 698	100,0

➤ Par secteur d'activités et par milieu de résidence

Dans l'ensemble, le secteur primaire demeure dominant (83,0%) suivis des secteurs tertiaire (13,0%) et secondaire (3,0%). En milieu urbain, les opportunités d'emplois sont nombreuses de telle sorte que le secteur tertiaire concentre près de 60% des actifs urbains occupés, le secteur primaire un peu plus du quart (27,0%), nettement moins que la proportion moyenne à l'échelle nationale et le secteur secondaire 10,3%. Quant au secteur primaire, il est profondément rural : 5 282 408 personnes soit 93,6% des actifs occupés (tableau 3.5).

Tableau 3.5 : Répartition des actifs occupés par secteur d'activités et par résidence

Secteur d'activités	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Secteur primaire	288 661	27,0	5 282 408	93,6	5 571 069	83,0
Secteur secondaire	110 706	10,3	88 478	1,6	199 184	3,0
Secteur tertiaire	640 636	59,8	231 453	4,1	872 089	13,0
Secteur ND	31 019	2,9	42 337	0,8	73 356	1,1
Total	1 071 022	100,0	5 644 676	100,0	6 715 698	100,0

➤ **Niveau d'instruction par secteur d'activités**

Les résultats du tableau 3.6 montrent qu'il existe une relation entre le niveau d'instruction des actifs occupés et le secteur d'activités dans lequel ils exercent. Une grande proportion des actifs occupés sans niveau d'instruction (89,2%) et ceux de niveau primaire (61,4%) se retrouve dans le secteur primaire ; alors que le secteur tertiaire concentre 84,8% des actifs occupés de niveau supérieur et 84% de niveau secondaire deuxième cycle et 59,3% de niveau secondaire premier cycle.

L'hétérogénéité des niveaux d'instruction par branche d'activités traduit aussi une disparité de la participation des actifs occupés à l'activité économique.

Tableau 3.6 : Niveau d'instruction par secteur d'activités

Secteur d'activités	Niveau d'instruction						
	Aucun	Primaire	1er cycle Secondaire	2ème cycle secondaire	Supérieur	ND	Total
Secteur primaire	89,2	61,4	26,4	6,8	5,0	80,6	83,0
Secteur secondaire	2,1	8,0	11,0	4,5	3,1	2,9	3,0
Secteur tertiaire	7,8	28,9	59,3	84,0	84,8	12,9	13,0
Secteur ND	0,8	1,7	3,4	4,7	7,1	3,6	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.1.10– Répartition de la population active occupée par grands groupes d'occupation

➤ **Par grands groupes d'occupation et par sexe**

Les grands groupes d'occupation sont très variés : on peut citer les cadres supérieurs, les intellectuels scientifiques, les professions intermédiaires, les cadres subalternes de l'administration, les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, ouvriers et employés qualifiés etc. Cette répartition confirme la vocation agricole du pays où le grand groupe d'occupation concernant les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs absorbe la grande majorité (82,6% des actifs occupés). La répartition des actifs occupés par sexe selon les grands groupes d'occupations ne révèle pas de différences significatives entre les hommes et les femmes excepté le groupe des agriculteurs (84,4% pour les femmes contre 81,1% pour les hommes). (tableau 3.7).

Tableau 3.7: Les grands groupes d'occupation par sexe

Grands groupes d'occupation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Exécutif + cadres supérieurs	1 746	0,0	841	0,0	2 587	0,0
Intellectuels, scientifiques	25 705	0,7	5 458	0,2	31 163	0,5
Professions intermédiaires	53 011	1,5	20 391	0,7	73 402	1,1
Cadres subalternes de l'administration	29 958	0,8	14 810	0,5	44 768	0,7
Personnel de services et vendeur	254 913	7,0	263 061	8,6	517 974	7,7
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	2 964 478	81,1	2 584 980	84,4	5 549 458	82,6
Artisans, ouvriers	208 345	5,7	102 975	3,4	311 320	4,6
Conducteurs d'installations et de machines	1 254	0,0	192	0,0	1 446	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	33 401	0,9	28 307	0,9	61 708	0,9
Autres matières et professions	49 949	1,4	12 554	0,4	62 503	0,9
Sans profession, profession non précisée	31 773	0,9	27 596	0,9	59 369	0,9
Total	3 654 533	100,0	3 061 165	100,0	6 715 698	100,0

➤ **Par grands groupes d'occupation selon le milieu de résidence**

Parmi les grands groupes d'occupation, 5 549 458 personnes animent l'activité économique liée à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche soit 82,6% des actifs occupés. Les activités du secteur primaire étant plus intenses en milieu rural, c'est là que l'on trouve des proportions importantes d'actifs occupés du pays : 5 261 569 personnes soit 93,2% des actifs occupés. En milieu urbain, ces proportions tombent à 26,9% parce que d'autres groupes d'occupation viennent suppléer. Il s'agit des groupes relatifs au personnel de services et vendeurs (32,8%) et à l'artisanat et ouvriers (17,4%). Des groupes d'occupation demeurent l'apanage des villes : intellectuels, scientifiques ; professions intermédiaires, cadres subalternes de l'administration etc. (tableau 3.8)

Tableau 3.8 : Répartition des actifs occupés par grands groupes d'occupation selon le milieu de résidence

Grands groupes d'occupation	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Exécutif + cadres supérieurs	1 793	0,2	794	0,0	2 587	0,0
Intellectuels, scientifiques	25 211	2,4	5 952	0,1	31 163	0,5
Professions intermédiaires	50 622	4,7	22 780	0,4	73 402	1,1
Cadres subalternes de l'administration	38 961	3,6	5 807	0,1	44 768	0,7
Personnel de services et vendeur	350 812	32,8	167 162	3,0	517 974	7,7
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	287 889	26,9	5 261 569	93,2	5 549 458	82,6
Artisanats, ouvriers	186 799	17,4	124 521	2,2	311 320	4,6
Conducteurs d'installations et de machines	1 126	0,1	320	0,0	1 446	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	53 506	5,0	8 202	0,1	61 708	0,9
Autres matières et professions	49 022	4,6	13 481	0,2	62 503	0,9
Sans profession, profession non précisée	25 281	2,4	34 088	0,6	59 369	0,9
Total	1 071 022	100,0	5 644 676	100,0	6 715 698	100,0

➤ **Par grands groupes d'occupation selon le groupe d'âges spécifiques**

La répartition de la population active occupée par grands groupes d'occupation selon les groupes d'âges spécifiques montre que les actifs très jeunes (5-14 ans) et les plus âgés (65 ans et plus) participent pleinement à l'activité économique essentiellement comme agriculteurs, éleveurs ou pêcheurs respectivement 95,7% et 92,7%. Ainsi, précocement, on entre dans le monde du travail et on en ressort très tardivement. Le groupe d'âges spécifiques de 15 à 64 ans, présente des activités fort variées. Tout comme dans les groupes précédents, on y relève de nombreux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs parmi les actifs occupés mais dans des proportions moindres (78,5%). Personnel de services et vendeurs (9,6%), artisans et ouvriers (5,8%), professions intermédiaires, intellectuels et scientifiques faiblement représentés complètent les grands groupes d'occupation (tableau A3.2).

➤ **Niveau d'instruction par grands groupes d'occupation**

Le tableau 3.9 donne la répartition de la population des actifs occupés selon le niveau d'instruction. Les résultats montrent une relation entre le niveau d'instruction des occupés et l'activité exercée. Les occupés sans niveau d'instruction sont en grande majorité (88,9%) des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs. Les occupés de niveau primaire se comptent en grand nombre parmi les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs mais à une proportion moindre que les occupés sans niveau (61,1% contre 88,9% pour les sans niveau d'instruction). Le personnel de services et les vendeurs (17,9%) et les artisans ou ouvriers (13,5%) sont les grands groupes d'occupations principales exercées par les actifs occupés de niveau primaire après l'agriculture, la pêche et l'élevage. Les actifs occupés de niveau primaire se retrouvent aussi parmi les ouvriers et les employés non qualifiés.

Les actifs occupés ayant le niveau d'instruction secondaire premier cycle se retrouvent en majorité dans les groupes d'occupations tels que le personnel de service et les vendeurs (26,9%), les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs (25,9%) et les artisans et les ouvriers (17,2%).

La majorité des actifs occupés de niveau secondaire deuxième cycle sont dans le groupe des professions intermédiaires (42,4%), des cadres subalternes des administrations (15,1%) et du personnel des services et vendeurs (10,5%).

Les actifs occupés les plus instruits (de niveau supérieur) sont principalement dans les groupes de professions « intellectuels et scientifiques » (30,5%) et des professions intermédiaires (34,1%).

Tableau 3.9 : Niveau d'instruction par grands groupes d'occupation

Grands groupes d'occupation	Niveau d'instruction						
	Aucun	Primaire	1er cycle Secondaire	2ème cycle secondaire	Supérieur	ND	Total
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,0	0,2	2,7	0,1	0,0
Intellectuels, scientifiques	0,1	0,3	1,2	3,8	30,5	0,4	0,5
Professions intermédiaires	0,1	0,1	5,9	42,4	34,1	0,7	1,1
Cadres subalternes de l'administration	0,1	0,7	7,8	15,1	9,1	0,4	0,7
Personnel de services et vendeur	5,9	17,9	26,9	10,5	5,2	8,0	7,7
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	88,9	61,1	25,9	5,9	3,6	80,4	82,6
Artisanats, ouvriers	3,2	13,5	17,2	5,9	3,3	4,9	4,6
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	0,7	2,5	2,4	1,0	0,5	1,2	0,9
Autres matières et professions	0,3	2,6	9,7	10,4	3,5	1,1	0,9
Sans profession, profession non précisée	0,6	1,3	2,9	4,6	7,4	2,8	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.1.11 – Répartition des actifs occupés par branches d'activités

➤ Par branches d'activités et par sexe

Les actifs occupés sont inégalement répartis dans la quinzaine de branches d'activités recensées. La branche d'activités relative au secteur primaire notamment l'agriculture, la chasse et la sylviculture occupe une place prépondérante. Celle-ci regroupe 82,5% des actifs occupés soit 5 540 916 personnes. Ici, les femmes sont plus présentes (84,4% contre 80,9% d'hommes). Cette branche mise à part, c'est celle du commerce et réparation de véhicules (6,2%) et celle relative aux activités de fabrication (3,0%) qui présentent des actifs occupés secondairement importants avec une présence féminine bien marquée. Autrement, toutes les autres branches ont un taux de représentativité autour de 1% (tableau 3.10).

Tableau 3.10 : Répartition des actifs occupés par branches d'activités et par sexe

Branches d'activités	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture, chasse et sylviculture	2 957 367	80,9	2 583 549	84,4	5 540 916	82,5
Pêche, pisciculture, aquaculture	3 016	0,1	241	0,0	3 257	0,0
Activités extractives	18 730	0,5	5 435	0,2	24 165	0,4
Activités de fabrication	103 900	2,8	95 139	3,1	199 039	3,0
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	5 062	0,1	573	0,0	5 635	0,1
Construction	57 030	1,6	1 114	0,0	58 144	0,9
Commerce, réparation de véhicules	216 562	5,9	202 390	6,6	418 952	6,2
Hôtels et restaurants	13 086	0,4	24 160	0,8	37 246	0,6
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	13 055	0,4	1 864	0,1	14 919	0,2
Activités financières	3 224	0,1	1 976	0,1	5 200	0,1
Immobilier, locations et services aux entreprises	6 574	0,2	2 111	0,1	8 685	0,1
Activités d'administration publique	37 457	1,0	7 659	0,3	45 116	0,7
Education	40 934	1,1	17 306	0,6	58 240	0,9
Activités de santé et d'action sociale	16 951	0,5	11 310	0,4	28 261	0,4
Activités à caractère collectif ou personnel	46 932	1,3	34 846	1,1	81 778	1,2
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	5 453	0,1	18 501	0,6	23 954	0,4
Activités des organisations extraterritoriales	1 251	0,0	546	0,0	1 797	0,0
ND	107 949	3,0	52 445	1,7	160 394	2,4
Total	3 654 533	100,0	3 061 165	100,0	6 715 698	100,0

➤ **Par branches d'activités selon le milieu de résidence**

Les actifs occupés s'emploient surtout presque exclusivement dans l'agriculture, la chasse et la sylviculture en milieu rural (93,1%) tandis que des branches spécifiques se sont développées en milieu urbain où elles sont mieux représentées. Ce sont : commerce, réparation de véhicules (25,7%), activités de fabrication (10,3%), activités d'administration publique (3,8%), éducation (3,3%) et activités de santé et d'action sociale (2,1%). Toutefois, la branche agriculture, chasse et sylviculture résiste (26,7%) (tableau 3.11).

Tableau 3.11 : Répartition des actifs occupés par branche d'activités selon le milieu de résidence

Branches d'activités	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Agriculture, chasse et sylviculture	26,7	93,1	82,5
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,0	0,1	0,0
Activités extractives	0,1	0,4	0,4
Activités de fabrication	10,3	1,6	3,0
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,5	0,0	0,1
Construction	4,5	0,2	0,9
Commerce, réparation de véhicules	25,7	2,5	6,2
Hôtels et restaurants	2,4	0,2	0,6
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	1,2	0,0	0,2
Activités financières	0,5	0,0	0,1
Immobilier, locations et services aux entreprises	0,8	0,0	0,1
Activités d'administration publique	3,8	0,1	0,7
Education	3,3	0,4	0,9
Activités de santé et d'action sociale	2,1	0,1	0,4
Activités à caractère collectif ou personnel	6,6	0,2	1,2
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	2,0	0,0	0,4
Activités des organisations extraterritoriales	0,2	0,0	0,0
ND	9,2	1,1	2,4
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 071 022	5 644 676	6 715 698

➤ Par branches d'activités selon le niveau d'instruction

En considérant les branches d'activités, c'est dans l'agriculture, la chasse et la sylviculture que les sans niveau d'instruction sont les plus nombreux (88,8%), mais c'est aussi là que l'on enregistre les plus forts taux d'actifs occupés ayant fréquenté le cycle primaire (60,9%), le 1^{er} cycle du secondaire (25,9%), suivie de la branche commerce et réparation de véhicules (14,3% au primaire) et 18,1% dans le 1^{er} cycle du secondaire. Par contre, c'est dans la branche d'activité regroupant l'éducation que les taux sont plus élevés dans le 2^{ème} cycle du secondaire (31,4%) et le cycle supérieur (24,2%). Les autres branches d'activités présentent de faibles taux très hétérogènes. Tout cela atteste un bas niveau d'instruction où la scolarisation n'a pas encore atteint des niveaux satisfaisants (tableau A3.3 en annexe).

3.2 – ACTIFS OCCUPES DES VILLES

3.2.1- Actifs occupés de Ouagadougou

La ville de Ouagadougou compte 470 847 actifs occupés sur un total de 1 071 022 actifs vivant en milieu urbain. Les actifs occupés représentent alors 44% de la population active du milieu urbain (tableau 3.12). Parmi ces actifs, 68,2% sont des hommes soit 2 fois plus que l'effectif des femmes actives occupées à Ouagadougou (tableau 3.13).

Tableau 3.12 : Répartition de la population active occupée par ville

Villes	Milieu de résidence	%
Ouagadougou	470 847	44,0
Bobo-Dioulasso	149 564	14,0
Autres villes	450 611	42,1
Total	1 071 022	100,0

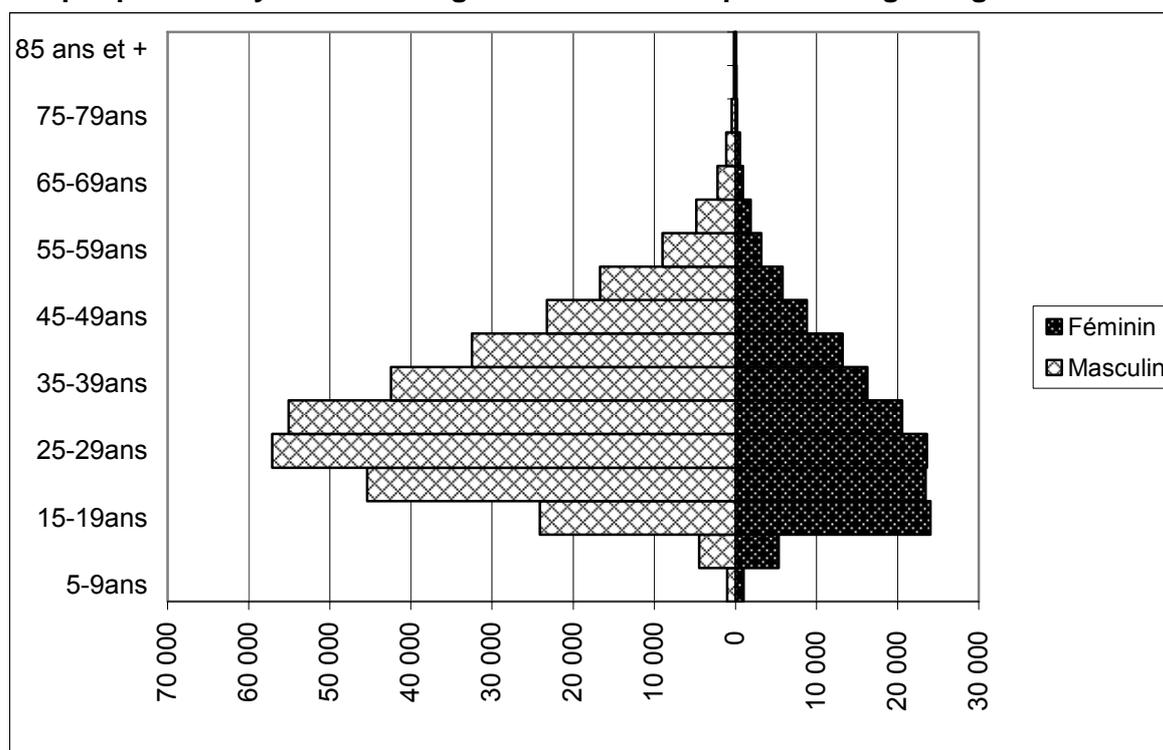
Tableau 3.13 : Population active occupée par sexe

Sexe	Effectif	%
Masculin	321 081	68,2
Féminin	149 766	31,8
Total	470 847	100,0

➤ **Structure par âge et sexe des actifs occupés à Ouagadougou**

L'effectif masculin étant plus de deux fois supérieur à celui des femmes, par grands groupes d'âges, sa participation à l'économie est plus importante. Jusqu' à 19 ans, les effectifs masculins et féminins sont à peu près équilibrés, mais au fur et à mesure que l'âge augmente notamment des groupes d'âges de 25 à 74 ans, la pyramide des âges montre un net décalage entre les sexes mais au profit des hommes (graphique 3.7).

Graphique 3.7 : Pyramide des âges des actifs occupés de Ouagadougou



➤ **Etat matrimonial**

La répartition des actifs occupés par état matrimonial (tableau 3.14) montre que les actifs mariés sont les plus nombreux (52,9% dont 47,2% en union monogamique et 5,7% de

polygames). Les célibataires représentent 39,4% des occupés selon leur état matrimonial. Les veufs ou veuves (2,6%), les divorcé(e)s (1,1%) et les unions libres (2,8%) sont faiblement représentés parmi les actifs.

Tableau 3.14 : Etat matrimonial

Etat matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	127 088	39,8	56 859	38,5	183 947	39,4
Marié à une femme	157 825	49,5	62 554	42,3	220 379	47,2
Marié à 2 femmes	12 614	4,0	8 601	5,8	21 215	4,5
Marié 3 femmes	2 013	0,6	2 057	1,4	4 070	0,9
Marié 4 femmes ou plus	682	0,2	827	0,6	1 509	0,3
Veuf/Veuve	1 684	0,5	10 229	6,9	11 913	2,6
Divorcé(e)	1 811	0,6	3 107	2,1	4 918	1,1
Union libre	12 409	3,9	836	0,6	13 245	2,8
ND	2 978	0,9	2 785	1,9	5 763	1,2
Total	319 104	100,0	147 855	100,0	466 959	100,0

➤ **Niveau d'instruction**

En dépit d'un niveau d'infrastructures et d'équipement plus élevé que la moyenne nationale en matière d'éducation, Ouagadougou compte bon nombre d'actifs occupés sans niveau d'instruction (42,5%), tandis le quart environ a fréquenté dans le primaire (24,7%), moins de 20% dans le 1^{er} cycle du secondaire (17,7%) et moins de 10% dans le 2^{ème} cycle du secondaire et du supérieur (7,4%). Par sexe, on observe les mêmes tendances avec un avantage chez les hommes.

Tableau 3.15 : Niveau d'instruction par sexe

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	132 021	41,1	68 041	45,4	200 062	42,5
Primaire	81 899	25,5	34 377	23,0	116 276	24,7
1er cycle Secondaire	56 922	17,7	26 221	17,5	83 143	17,7
2ème cycle secondaire	23 689	7,4	11 277	7,5	34 966	7,4
Supérieur	25 461	7,9	9 187	6,1	34 648	7,4
ND	1 089	0,3	663	0,4	1 752	0,4
Total	321 081	100,0	149 766	100,0	470 847	100,0

➤ **Situation dans l'occupation principale**

Les travailleurs indépendants (45,5%) et salariés/employés sont dominants (43,1%). Inversement, il y a peu d'employeurs (2,8%), d'aides familiaux (4,9%) et d'apprentis (6,0%). Le secteur secondaire étant faiblement développé et le commerce urbain florissant surtout le secteur informel, on comprend aisément la constitution de telles occupations principales. Par sexe, il y a plus d'employeurs, de travailleurs indépendants, de salariés/employés et d'apprentis masculins. A l'opposé, on compte plus d'aides familiales (tableau 3.16).

Tableau 3.16 : Situation dans l'occupation principale

Situation dans l'occupation principale	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Employeur	10 347	3,2	2 752	1,8	13 099	2,8
Indépendant	147 498	45,9	66 572	44,5	214 070	45,5
Salarié/ employé	109 973	34,3	50 362	33,6	160 335	34,1
Apprenti	22 450	7,0	5 912	3,9	28 362	6,0
Aide familial	11 481	3,6	11 657	7,8	23 138	4,9
Autres	4 861	1,5	4 775	3,2	9 636	2,0
ND	14 471	4,5	7 736	5,2	22 207	4,7
Total	321 081	100,0	149 766	100,0	470 847	100,0

➤ **Actifs occupés de Ouagadougou par groupe d'âges spécifiques**

Les actifs occupés par groupe d'âges spécifiques révèlent que le groupe d'âges de 15 à 64 ans est nettement majoritaire parmi les groupes spécifiques (95,9%). Par sexe, la participation masculine est encore plus forte (96,7%). Les autres groupes spécifiques présentent des effectifs très réduits et presque identiques entre les sexes avec toutefois une légère supériorité féminine pour les 5-14ans. L'exercice de petits métiers et de travaux domestiques explique en partie cette différence (tableau 3.17).

Tableau 3.17 : Actifs occupés de Ouagadougou par groupe d'âges spécifiques

Groupe d'âges spécifiques	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
5-14 ans	5 501	1,7	6 344	4,2	11 845	2,5
15-64 ans	310 454	96,7	140 890	94,1	451 344	95,9
65 ans et plus	4 144	1,3	1 973	1,3	6 117	1,3
ND	982	0,3	559	0,4	1 541	0,3
Total	321 081	100,0	149 766	100,0	470 847	100,0

➤ **Situation dans l'occupation principale**

Il existe de profondes disparités entre les groupes d'âges spécifiques (tableau 3.18). Le groupe d'âges des 5-14 ans compte plus d'apprentis (19,1%), d'aides familiaux (25,7%) et autres activités (48,2%). Il n'existe pas d'employeurs dans ce groupe. Un bon nombre d'entre eux exercent de petits métiers ou divers travaux domestiques. Le groupe d'âges des 15-64 dénombre plus de travailleurs indépendants (46,2%), de salariés employés (35,3%), peu d'apprentis (5,8%) et d'aides familiaux (4,4%). On note la présence de quelques employeurs (2,8%). Enfin, dans le groupe d'âges des 65 ans et plus, les travailleurs indépendants représentent près de trois quarts des actifs occupés (74,3%) et les salariés employés environ 12%. On dénombre quelques employeurs (2,9%), apprentis (0,4%) et aides familiaux (4,1%).

Tableau 3.18 : Situation dans l'occupation principale

Situation dans l'occupation principale	Groupe d'âges spécifiques				Total
	5-14 ans	15-64 ans	65 ans et +	ND	
Employeur	0,0	2,8	2,9	4,2	2,8
Indépendant	0,0	46,3	74,3	45,4	45,5
Salarié employé	0,0	35,3	11,8	29,8	34,1
Apprenti	19,1	5,8	0,4	6,7	6,0
Aide familial	25,7	4,4	4,1	5,2	4,9
Autres	48,2	0,9	1,3	0,8	2,0
ND	7,0	4,6	5,2	7,9	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	11 845	451 344	6 117	1 541	470 847

3.2.2 - Actifs occupés de Bobo-Dioulasso

➤ Volume global des actifs occupés

La ville de Bobo-Dioulasso compte 149 564 actifs occupés soit 14% des actifs occupés du milieu urbain (Tableau A3.4 en annexe). Les actifs occupés masculins sont plus de 2 fois plus nombreux que les actifs féminins.

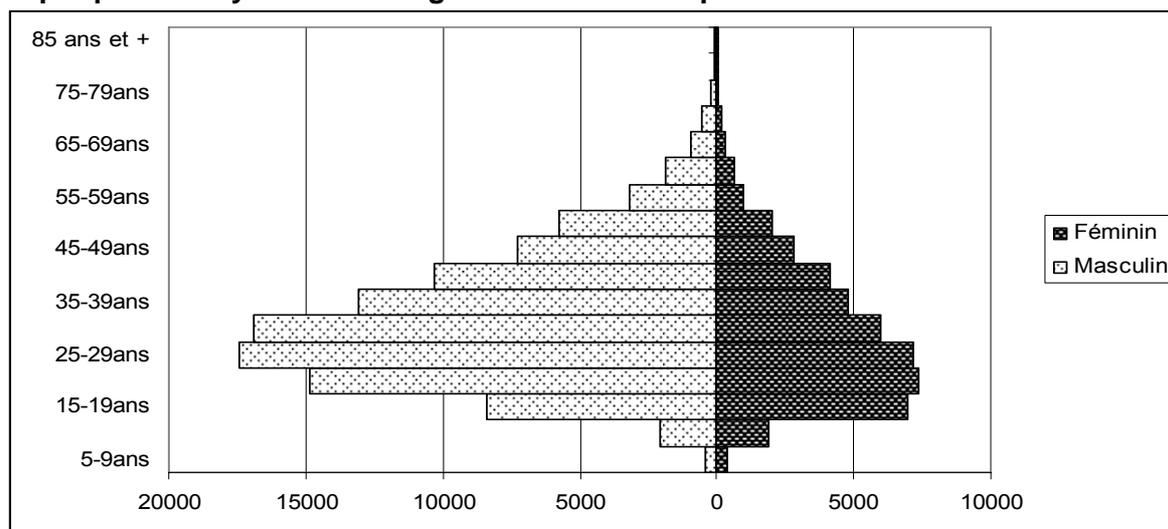
Tableau 3.19 : Répartition par sexe des actifs occupés de Bobo-Dioulasso

Sexe	Effectif	%
Masculin	103 720	69,3
Féminin	45 844	30,7
Total	149 564	100,0

➤ Structure par âge et sexe

La pyramide des âges présente à peu près la même allure que celle de Ouagadougou. De 5 à 19 ans les effectifs des deux sexes sont presque équilibrés. De 20 à 74 ans, un profond écart se creuse au profit des hommes (graphique 3.8).

Graphique 3.8 : Pyramide des âges des actifs occupés de Bobo-Dioulasso



➤ **Etat matrimonial**

Les actifs occupés en union monogamique (46%) et les célibataires (39,3%) sont les plus nombreux parmi les actifs occupés de la ville de Bobo-Dioulasso. La monogamie est beaucoup plus prononcée chez les hommes (48,4%) de même que le célibat (40,4%) Seulement 8% des actifs occupés sont des polygames mais cette proportion est plus importante chez les actifs occupés femmes (10,7%) que chez les hommes (7,2%). Les situations de veuvage, divorce, et d'unions libres touchent peu de personnes parmi les actifs occupés (tableau 3.20).

Tableau 3.20 : Etat matrimonial à Bobo-Dioulasso

Etat matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	41 571	40,4	16 628	36,8	58 199	39,3
Marié à une femme	49 796	48,4	18 286	40,5	68 082	46,0
Marié à 2 femmes	5 998	5,8	3 671	8,1	9 669	6,5
Marié 3 femmes	1 143	1,1	959	2,1	2 102	1,4
Marié 4 femmes ou plus	322	0,3	236	0,5	558	0,4
Veuf/Veuve	747	0,7	3 321	7,4	4 068	2,7
Divorcé(e)	747	0,7	1 034	2,3	1 781	1,2
Union libre	1 599	1,6	211	0,5	1 810	1,2
ND	891	0,9	815	1,8	1 706	1,2
Total	102 814	100,0	45 161	100,0	147 975	100,0

➤ **Niveau d'instruction**

Près de la moitié des actifs urbains occupés est sans niveau d'instruction (49,3%), le quart environ est de niveau primaire et 15,6 % du niveau 1^{er} cycle du secondaire. Par sexe, les mêmes tendances s'observent avec toutefois plus d'actifs féminins occupés sans niveau d'instruction (54,8%) (tableau 3.21).

Tableau 3.21 : Niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	48 567	46,8	25 117	54,8	73 684	49,3
Primaire	27 521	26,5	11 002	24,0	38 523	25,8
1er cycle Secondaire	16 949	16,3	6 353	13,9	23 302	15,6
2ème cycle secondaire	6 422	6,2	2 215	4,8	8 637	5,8
Supérieur	3 925	3,8	1 008	2,2	4 933	3,3
ND	336	0,3	149	0,3	485	0,3
Total	103 720	100,0	45 844	100,0	149 564	100,0

➤ **Situation dans l'occupation principale**

Comme à Ouagadougou, on dénombre dans l'occupation principale des actifs urbains de Bobo-Dioulasso, beaucoup de travailleurs indépendants un peu plus de la moitié (53,8%), un quart environ de salariés employés (25,3%), peu d'employeurs, d'apprentis et d'aides familiaux. Paradoxalement, les travailleurs indépendants sont plus importants chez les femmes, près de 60% de même que les aides familiaux (7,3%). A l'opposé, les salariés employés (27,1%), les employeurs (3,3%) et les apprentis (8,0%) sont plus représentés du côté masculin (tableau 3.22).

Tableau 3.22 : Situation dans l'occupation principale

➤ **Groupe d'âges spécifiques**

Situation dans l'occupation principale	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Employeur	3 464	3,3	726	1,6	4 190	2,8
Indépendant	53 374	51,5	27 037	59,0	80 411	53,8
Salarié employé	28 125	27,1	9 776	21,3	37 901	25,3
Apprenti	8 258	8,0	1 562	3,4	9 820	6,6
Aide familial	5 108	4,9	3 369	7,3	8 477	5,7
Autres	1 270	1,2	1 448	3,2	2 718	1,8
ND	4 121	4,0	1 926	4,2	6 047	4,0
Total	103 720	100,0	45 844	100,0	149 564	100,0

Parmi les groupes d'âges spécifiques, celui de 15 à 64 ans concentre l'essentiel des actifs urbains occupés de la ville de Bobo-Dioulasso avec une proportion de près de 95%. De loin, on retrouve le groupe d'âges de 5 à 14 ans (3,2%) et celui des 65 ans et plus (1,6%). Si les hommes sont relativement plus présents que les femmes dans le groupe d'âges des 15-64 ans (95,5% contre 93,3% de femmes), les femmes le sont dans le groupe d'âges des 5-14 ans (4,9% contre 2,4% d'hommes). Dans le dernier groupe d'âges, les différences sont peu marquées (tableau 3.23).

Tableau 3.23 : Groupe d'âges spécifiques

Groupe d'âges spécifiques	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
5-14 ans	2 503	2,4	2 256	4,9	4 759	3,2
15-64 ans	99 081	95,5	42 786	93,3	141 867	94,9
65 ans et plus	1 844	1,8	607	1,3	2 451	1,6
ND	292	0,3	195	0,4	487	0,3
Total	103 720	100,0	45 844	100,0	149 564	100,0

➤ **Situation dans l'occupation principale du groupe d'âges spécifiques**

Les différences entre les groupes d'âges sont nettes : le 1^{er} groupe d'âges comporte plus d'apprentis (22,5%), d'aides familiaux (26,9%) et autres sortes d'activités (45,2%). Ici, il n'y a ni employeurs, travailleurs indépendants, ni salariés employés. Dans le deuxième groupe d'âges, les travailleurs indépendants qui représentent plus de la moitié des actifs occupés (55,1%) cohabitent avec les salariés employés (26,5%) et une minorité d'apprentis (6,1%), d'aides familiaux (5,0%) et d'employeurs (2,9%). Enfin le troisième groupe présente plus de travailleurs indépendants (81,3%), quelques salariés employés (9,1%), d'employeurs (3,2%), aides familiaux (2,3%), presque pas d'apprentis (0,4%) (tableau 3.24).

Tableau 3.24 : Situation dans l'occupation principale du groupe d'âges spécifiques

Situation dans l'occupation principale	Groupe d'âges spécifiques				
	5-14 ans	15-64 ans	65 ans et +	ND	Total
Employeur	0,0	2,9	3,2	1,6	2,8
Indépendant	0,0	55,1	81,3	49,9	53,8
Salarié employé	0,0	26,5	9,1	25,1	25,3
Apprenti	22,5	6,1	0,4	7,8	6,6
Aide familial	26,9	5,0	2,3	6,2	5,7
Autres	45,2	0,4	0,3	0,0	1,8
ND	5,3	4,0	3,4	9,4	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	4 759	141 867	2 451	487	149 564

3.2.3 - Actifs occupés des autres villes

➤ **Volume global**

Les actifs occupés des autres villes (450 611 personnes) forment 42,1% des occupés du milieu urbain dont près de 60% d'hommes (59,6%) et 40,4% de femmes (tableau 3.25).

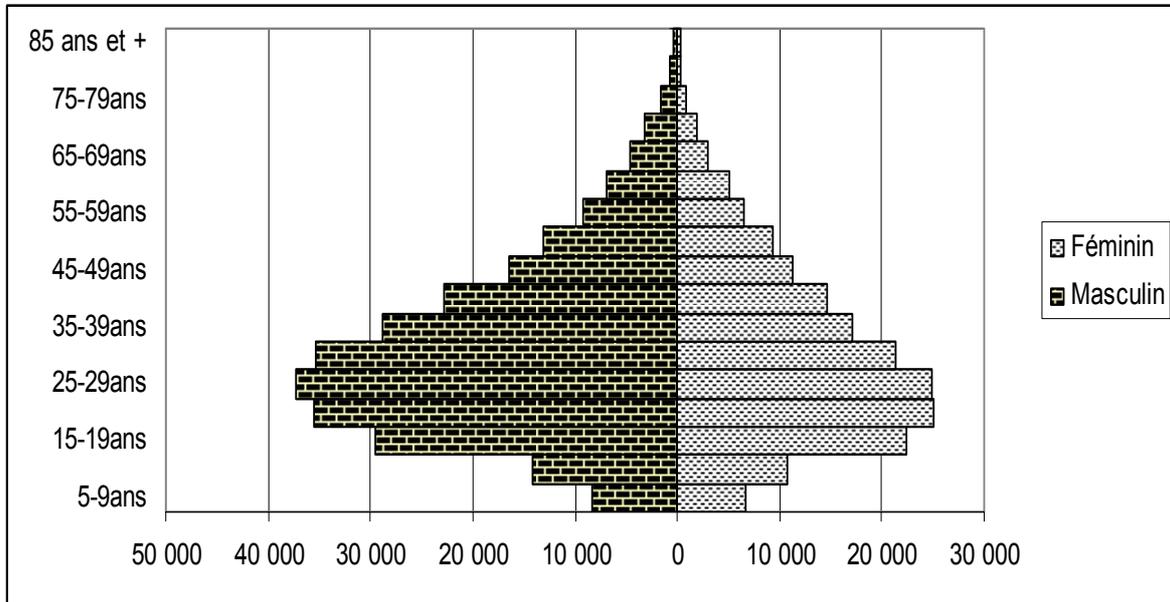
Tableau 3.25 : Répartition par des effectifs d'actifs occupés des autres villes

Sexe	Effectif	%
Masculin	268 498	59,6
Féminin	182 113	40,4
Total	450 611	100,0

➤ **Structure par âge et sexe**

La pyramide des âges est marquée par un certain équilibre entre les sexes. Il existe cependant un écart au profit des hommes dans le groupe d'âges de 20 à 44 ans (graphique 3.9).

Graphique 3.9 : Pyramide des âges des actifs occupés des autres villes



➤ **Etat matrimonial**

Comme dans les grandes villes, la monogamie est la forme privilégiée du mariage (43,5%) à côté d'un célibat persistant (31,5%). La monogamie est plus importante chez les hommes (45,8%) contre 40,1% chez les femmes. A l'inverse, la proportion des femmes en union polygamique est plus élevée que celle des hommes polygames (23,9% contre 11,8%). Il en est de même du célibat masculin qui regroupe près de 40% des actifs occupés (38,0%). Le veuvage est plus important chez les femmes à cause de l'existence de la polygamie. Quel que soit le sexe, les divorces, tout comme les unions libres sont peu fréquents (tableau 3.26).

Tableau 3.26 : Etat matrimonial dans les autres villes

Etat matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	97 224	38,0	37 701	21,9	134 925	31,5
Marié à une femme	117 137	45,8	69 112	40,1	186 249	43,5
Marié à 2 femmes	23 574	9,2	28 092	16,3	51 666	12,1
Marié 3 femmes	5 079	2,0	9 094	5,3	14 173	3,3
Marié 4 femmes ou plus	1 640	0,6	3 908	2,3	5 548	1,3
Veuf/Veuve	2 253	0,9	17 792	10,3	20 045	4,7
Divorcé(e)	1 805	0,7	3 332	1,9	5 137	1,2
Union libre	5 231	2,0	788	0,5	6 019	1,4
ND	1 918	0,7	2 537	1,5	4 455	1,0
Total	255 861	100,0	172 356	100,0	428 217	100,0

➤ **Situation dans l'occupation principale**

La situation dans l'occupation principale révèle l'existence d'un bon nombre de travailleurs indépendants (45,9%), d'aides familiaux (31,9%) et de salariés employés (13,0%). Les hommes sont plutôt des travailleurs indépendants (51,3%) et les femmes des aides familiales (47,3%). Dans une position intermédiaire, on retrouve 21,5% d'aides familiaux chez les hommes, 16,7% de salariés employés et 37,7% de travailleurs indépendants chez les femmes que complètent 7,5% de salariés employés (tableau 3.27).

Tableau 3.27 : Situation dans l'occupation principale

Situation dans l'occupation principale	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Employeur	4 426	1,6	1 203	0,7	5 629	1,2
Indépendant	137 867	51,3	68 740	37,7	206 607	45,9
Salarié employé	44 812	16,7	13 602	7,5	58 414	13,0
Apprenti	12 330	4,6	3 057	1,7	15 387	3,4
Aide familial	57 706	21,5	86 067	47,3	143 773	31,9
Autres	3 198	1,2	3 268	1,8	6 466	1,4
ND	8 159	3,0	6 176	3,4	14 335	3,2
Total	268 498	100,0	182 113	100,0	450 611	100,0

➤ **Niveau d'instruction**

La majorité des actifs occupés est sans niveau d'instruction (65,5%), moins de 20% ont le niveau primaire, moins de 10% (8,3%), le 1^{er} cycle du secondaire et moins de 5% (4,1%) le 2^{ème} cycle du secondaire et environ 2% le cycle supérieur. Par sexe le fait dominant est que presque les trois quarts des femmes (74,2%) et près de 60% d'hommes n'ont aucun niveau d'instruction (tableau 3.28).

Tableau 3. 28 : Niveau d'instruction par sexe

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	160 185	59,7	135 164	74,2	295 349	65,5
Primaire	61 160	22,8	28 546	15,7	89 706	19,9
1er cycle Secondaire	25 389	9,5	11 827	6,5	37 216	8,3
2ème cycle secondaire	13 751	5,1	4 878	2,7	18 629	4,1
Supérieur	7 238	2,7	1 129	0,6	8 367	1,9
ND	775	0,3	569	0,3	1 344	0,3
Total	268 498	100,0	182 113	100,0	450 611	100,0

➤ **Situation dans l'occupation principale**

Par groupe d'âges spécifiques, les 5-14 ans exercent essentiellement comme aides familiaux (81,8%) subsidiairement comme apprentis (3,9%) ou alors s'emploient dans d'autres métiers (10,9%). Le groupe d'âges le plus important, celui des 15-64 ans compte de nombreux travailleurs indépendants (49,2%) et d'aides familiaux (27,4%), des employés salariés (14,8%), quelques apprentis (3,5%) et une minorité d'employeurs (1,4%). Le groupe d'âges des 65 ans et plus retient plus de travailleurs indépendants (75,6%), moins d'aides familiaux (18,9%), de salariés employés et d'apprentis. Les employeurs y sont rares (tableau 3.29).

Tableau 3.29 : Situation dans l'occupation principale

Situation dans l'occupation principale	Groupe d'âges spécifiques				
	5-14 ans	15-64 ans	65 ans et +	ND	Total
Employeur	0,0	1,4	0,7	1,3	1,2
Indépendant	0,0	49,2	75,6	42,3	45,9
Salarié employé	0,0	14,8	1,5	13,0	13,0
Apprenti	3,9	3,5	0,1	4,8	3,4
Aide familial	81,8	27,4	18,9	32,6	31,9
Autres	10,9	0,5	0,4	1,1	1,4
ND	3,4	3,2	2,7	5,0	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	40 001	392 551	17 049	1 010	450 611

3.3 - POPULATION ACTIVE OCCUPEE DE 15 A 64 ANS

La population active occupée de 15 ans ou plus est de 5 285 860. Les hommes comptent plus d'actifs occupés (54,3 %) que les femmes (45,7%). La part des actifs occupés du milieu rural représente 81,2 % de l'effectif total d'actifs occupés, contre 18,8 % en milieu urbain. Au regard de la structure de la population active occupée, il est établi qu'elle est jeune à l'image de la population de l'ensemble du pays. Les effectifs les plus élevés sont autour des tranches d'âges 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans avec des chiffres respectifs de 887 092, 800 507 et 750 484.

Les effectifs des actifs occupés du groupe d'âges de 15 à 64 ans s'élèvent à 5 035 891 personnes sur un total de 5 159 830 actifs. La population occupée représente alors 97,6% de la population active totale. Les taux d'occupation des 15-64 ans se présentent comme suit :

- Au niveau national il est de 97,6% soit 97% pour les hommes et 98,3% pour les femmes. Selon le milieu de résidence, on note que le taux d'occupation est de 90,7% pour le milieu urbain contre 97,4% pour les femmes.
- Concernant les villes, le taux d'occupation est de 87,9% pour Ouagadougou et de 88,9% et 96,3% respectivement pour Bobo-Dioulasso et pour les autres villes. (Tableau A.3.15).

Le secteur primaire absorbe l'essentiel des actifs occupés (78,9 %) contre 16,4 % pour le secteur tertiaire et seulement 3,7 % pour le secteur secondaire. Le secteur primaire reste donc le principal pourvoyeur d'emplois au Burkina Faso (tableau 3.30).

Tableau 3.30 : Répartition de la population active occupée par secteur d'activités et par sexe

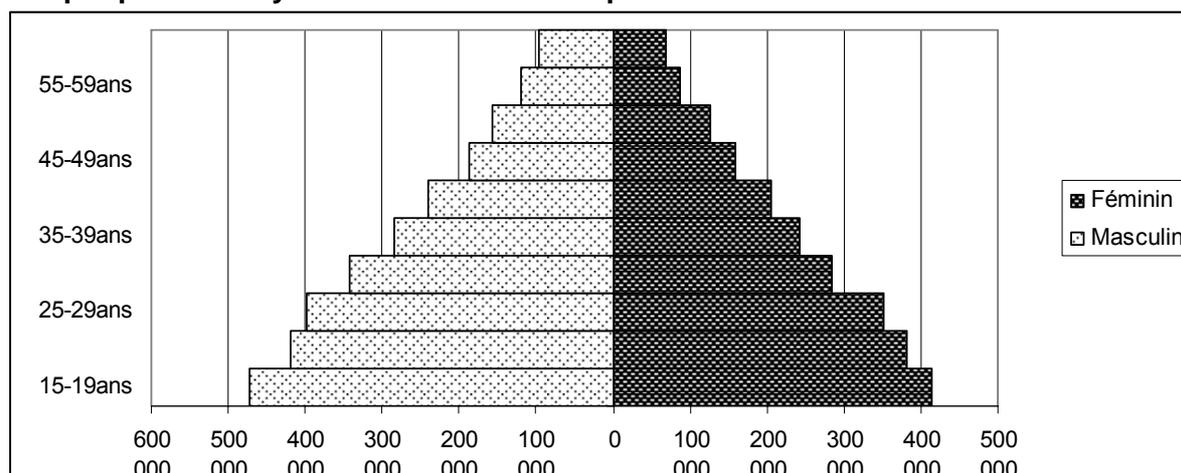
Sexe	Secteur Primaire	Secteur Secondaire	Secteur Tertiaire
Masculin	2 076 834	97 852	512 140
Féminin	1 896 855	86 963	312 108
Ensemble	3 973 689	184 815	824 248
Proportion des travailleurs par secteur d'activités	78,9	3,7	16,4

3.2.4 - Occupation principale des actifs occupés

3.2.4.1 - Structure par âge et par sexe des actifs occupés

Le constat général qui se dégage de la pyramide des âges des actifs occupés est que l'effectif des occupés décroît graduellement au fur et à mesure que l'âge augmente. De cette façon, les actifs jeunes (15-24 ans) sont les plus nombreux. Ils représentent 33,52% des actifs occupés. Les actifs occupés de la tranche d'âge légal (15-59 ans), eux, constituent 92,60%. Cela se traduit par une population occupée âgée (60-64 ans) en effectif réduit (3,29%).

Les actifs occupés de sexe masculin sont en nombre dominant (54,94%) particulièrement dans les tranches d'âge jeunes (15-29 ans). Aux tranches d'âges suivantes, un léger déséquilibre se dessine mais sans jamais se creuser. Le déséquilibre masculin devient plus tranché à partir de 40 ans (graphique 3.10).

Graphique 3.10 : Pyramide des actifs occupés**3.2.4.2 - Etat matrimonial de la population active occupée de 15-64 ans**

Quel que soit le sexe, la population active occupée compte de nombreuses personnes mariées (67,8%) et de célibataires (25,9%). La répartition par sexe montre que les mariages sont plus importants chez les femmes. En effet, trois quarts environ (75,3%) des actives occupées (soit 3 415 814 femmes) sont mariées ; cette proportion est de 61,5% chez les hommes (1 669 745 hommes). En corollaire, il y a plus de célibataires parmi les actifs occupés hommes que chez les femmes (35,4% contre 14,8%).

Quoique les autres états matrimoniaux alignent des effectifs résiduels (veufs/veuves, divorcés/divorcées, unions libres), il faut noter que la proportion de veuves actives occupées n'est pas négligeable (6,8%) devant celle des veufs (0,7%) (tableau 3.31).

Tableau 3.31: Etat matrimonial des occupés de 15-64 ans

Etat matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	961 143	35,4	344 236	14,8	1 305 379	25,9
Marié à une femme	1 214 094	44,7	884 871	38,1	2 098 965	41,7
Marié à 2 femmes	351 329	12,9	543 046	23,4	894 375	17,8
Marié 3 femmes	79 381	2,9	211 516	9,1	290 897	5,8
Marié 4 femmes ou plus	24 941	0,9	106 636	4,6	131 577	2,6
Veuf/Veuve	17 880	0,7	158 788	6,8	176 668	3,5
Divorcé(e)	15 954	0,6	28 279	1,2	44 233	0,9
Union libre	31 522	1,2	6 790	0,3	38 312	0,8
ND	20 194	0,7	35 291	1,5	55 485	1,1
Total	2 716 438	100,0	2 319 453	100,0	5 035 891	100,0

3.2.4.3 - Niveau d'instruction de la population active occupée de 15-64 ans

Seuls les niveaux primaire et secondaire premier cycle rassemblent des proportions relativement significatives parmi les actifs occupés selon le sexe et le niveau d'instruction (tableau 3.32). Cependant, il existe de profondes disparités entre les hommes et les femmes. Les disparités passent presque du simple au double : au niveau primaire, 6,8% de femmes et 13,8% d'hommes ; au niveau secondaire du 1^{er} cycle, respectivement 2,6% et 5,3%. A

partir des niveaux secondaire du 2nd cycle et supérieur, les proportions tombent brutalement en dessous de 5% voire 1%.

Tableau 3.32: Niveau d'instruction de la population active occupée de 15-64 ans

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	2 084 739	76,7	2 059 086	88,8	4 143 825	82,3
Primaire	375 300	13,8	157 089	6,8	532 389	10,6
1er cycle Secondaire	143 234	5,3	60 412	2,6	203 646	4,0
2ème cycle secondaire	62 704	2,3	23 166	1,0	85 870	1,7
Supérieur	42 141	1,6	12 277	0,5	54 418	1,1
ND	8 320	0,3	7 423	0,3	15 743	0,3
Total	2 716 438	100,0	2 319 453	100,0	5 035 891	100,0

3.2.4.4 - Grands groupes de professions de la population active occupée

A l'image de l'économie du pays, le Burkina Faso compte un grand nombre d'actifs occupés évoluant dans le secteur primaire principalement dans l'agriculture, l'élevage et la pêche. Ils représentent 78,5% des individus constituant le groupe 6 parmi les grands groupes de professions. De loin, on retrouve le personnel de services et vendeurs confiné dans le groupe 5 (9,6%) ainsi que les artisans et ouvriers du groupe 7 (5,8%).

La répartition par sexe des grands groupes de professions montre sans conteste une supériorité féminine incontestable dans le groupe 6. Les femmes y représentent 81,6% contre 75,9% chez les hommes. En dehors de ce grand groupe de professions fédérateur, la population active occupée se distribue mal quelque soit le sexe. Une petite nuance cependant, les hommes sont mieux représentés dans tous les autres groupes de profession particulièrement dans les groupes 5 et 7 sans que cette position ne soit satisfaisante.

Exécutifs, cadres supérieurs, intellectuels et scientifiques, professions intermédiaires, cadres subalternes de l'administration, occupent très peu de personnes : moins de 2% quel que soit le groupe. C'est dans le grand groupe composé d'agriculteurs, d'éleveurs et pêcheurs que l'activité est plus intense, les actifs occupés étant plus nombreux (78,5% en moyenne) particulièrement dans les groupes d'âges suivants : 55-59 ans (85,9%), 15-19 ans (86,0%) et 60-64 ans (89,5%), Secondairement, la distribution des groupes d'âges dans les autres grands groupes d'occupation n'est pas très significative (tableau A3.6 en annexe).

3.2.4.5 - Population active occupée selon le secteur d'activité

La population active occupée se distribue dans trois principaux secteurs d'activités de façon très déséquilibrée. Ce sont : les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

➤ Le secteur primaire

Le secteur primaire regroupe 3 973 689 personnes soit 78,9% des actifs occupés du pays. L'essentiel des emplois provient donc de ce secteur d'activité. On y distingue 2 076 834 actifs masculins (52,3%) et 1 896 855 actifs féminins (47,7%). Les groupes d'âges de 15 à 24 ans constituent 35,3% de ces actifs occupés et se partagent presque également entre les deux sexes avec une légère avance masculine : 35,6% chez les hommes et 34,9 % chez les femmes.

Les groupes d'âges de 25 à 39 ans consacrent beaucoup moins d'actifs occupés : 11,75%. Ici, la tendance s'est inversée : les femmes sont relativement plus nombreuses : 12,3%

contre 11,3% d'hommes. De 40 à 64 ans les effectifs des actifs occupés de ce secteur s'amenuisent progressivement : de 341 240 personnes (8,6%), les effectifs régressent très sensiblement de 2,3% (148 177 personnes) soit 3,7%. Par sexe, peu de différences opposent hommes et femmes, les taux respectifs étant voisins de l'allure générale de ce groupe d'âges (8,6% et 3,7%) (Tableau A3.7 en annexe).

➤ **Le secteur secondaire**

Pays plutôt agricole qu'industriel, le Burkina Faso ne compte pas beaucoup d'actifs occupés dans le secteur secondaire. 184 815 personnes ne représentent que 3,8% des actifs occupés du Burkina Faso. Ceci témoigne d'un bas niveau de développement économique et surtout industriel. La répartition par âge et par sexe montre que les hommes sont plus présents que les femmes dans cette activité économique. 97 852 hommes actifs occupés (53,0%) contre 86 963 femmes (47,0%). Ce constat ne se vérifie pas pourtant par grands groupes d'âges.

En effet, parmi les plus jeunes, les moins de 25 ans, les femmes accusent une légère avance comptant 15,6% des effectifs alors que les hommes n'en constituent que 14,8% pour un taux moyen national de 15,2%. Quand on prend en compte les tranches d'âges supérieures (25–64 ans), l'évolution d'ensemble laisse apparaître deux situations bien nettes : d'une part un deuxième niveau d'actifs non moins importants, composés des 25 – 39 ans (14,0%) où les hommes figurent en bonne place (15,0%) par rapport aux femmes (12,8%) ; et un troisième niveau, plus faible en effectifs les 40–64 ans (9,0%). Les hommes ne représentent plus ici que 5,0%, les femmes étant en nombre plus élevé (6,0%) (Tableau A3.7 en annexe).

➤ **Le secteur tertiaire**

La population active occupée du secteur tertiaire, 824 248 personnes constituent 16,4% de la population active occupée du pays soit environ quatre fois plus que celle du secteur secondaire et près de cinq fois plus que celle du secteur primaire. Les activités tertiaires demeurent bien modestes. Comme dans les secteurs d'activités précédents, la participation masculine à l'activité économique s'affirme avec netteté puisque les 512 140 personnes forment 62,13% des actifs occupés ; et les actifs féminins, 312 108 personnes soit 37,9%.

Un peu plus du quart des actifs occupés (26,0%) regroupe les moins de 25 ans. Aux tranches d'âges intermédiaires (25–39 ans), on retrouve 48,9% de cette population et enfin les 40 ans et plus concentrent le quart des actifs occupés (25,1%). A travers ces chiffres se lisent la relative faible participation des plus jeunes à la consolidation de l'économie nationale et voire la stagnation de nouveaux recrutements presque à égalité avec les plus de 40 ans. L'ossature économique repose dans ce contexte sur le groupe d'âges 25–39 ans plus actifs et plus nombreux (près de la moitié des actifs occupés) (tableau A3.7 en annexe).

➤ **Répartition des actifs occupés par secteur d'activités selon le sexe**

Dans l'ensemble, le secteur primaire regroupe l'essentiel des actifs occupés (78,9%) quel que soit le sexe : 76,5% chez les hommes, 81,8% chez les femmes. Dans le secteur secondaire, la répartition par des actifs occupés est équilibrée (3,6 % d'hommes contre 3,7% de femmes). Par contre dans le secteur tertiaire, des déséquilibres apparaissent : 18,9% chez les hommes contre 13,5% chez les femmes. Le niveau d'instruction généralement plus élevé chez les hommes, explique en partie cet écart (tableau 3.33).

Tableau 3.33 : Actifs occupés par secteur d'activités et par sexe

Secteur d'activités	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Secteur primaire	2 076 834	76,5	1 896 855	81,8	3 973 689	78,9
Secteur secondaire	97 852	3,6	86 963	3,7	184 815	3,7
Secteur tertiaire	512 140	18,9	312 108	13,5	824 248	16,4
Secteur ND	29 612	1,1	23 527	1,0	53 139	1,1
Total	2 716 438	100,0	2 319 453	100,0	5 035 891	100,0

➤ **Secteur d'activités par groupes d'âges**

Les groupes d'âges travaillent surtout dans le secteur primaire. 78,5% des 5 035 891 actifs occupés y participent. Ce sont les groupes d'âges de 60 à 64 ans (89,6%), de 15 à 19 ans (86,4%), de 55 à 59 ans (86,1%) et de 50 à 54 ans qui sont mieux représentés. Quant au secteur tertiaire dont la participation des actifs occupés est réduite (16,4%), ce sont les groupes d'âges de 30 à 43 ans (22,6% des actifs occupés), de 25 à 29 ans (20,6% des actifs occupés) et de 35 à 39 ans (20,3% des actifs occupés) qui forment l'ossature des groupes d'âges dans ce secteur d'activités. Au demeurant, le secteur secondaire reste faiblement développé puisqu'il ne regroupe que 3,7% des actifs occupés (tableau 3.34). De ce fait, la part de chaque groupe d'âges est à l'image de l'ensemble.

Tableau 3.34 : Répartition des actifs occupés par groupes d'âges

Secteur d'activités	Groupes d'âges										Total
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	
Primaire	86,4	79,3	74,3	71,9	74,5	76,8	79,2	81,9	86,1	89,6	78,9
Secondaire	2,8	3,9	4,0	4,2	4,1	3,9	3,8	3,6	3,1	2,3	3,7
Tertiaire	9,8	15,8	20,6	22,6	20,3	18,2	15,9	13,5	10,0	7,5	16,4
ND	1,0	1,0	1,2	1,2	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

➤ **Secteur d'activités et niveau d'instruction**

Dans le secteur tertiaire le niveau d'instruction des actifs est le plus élevé : 32,3% des actifs ont le niveau primaire, 59,8% le niveau du 1^{er} cycle secondaire, 84,1% le niveau du 2^{ème} cycle du secondaire et 84,8% le niveau du supérieur (tableau 3.35).

Tableau 3.35 : Répartition des actifs occupés par secteur d'activités selon le niveau d'instruction

Secteur d'activités	Niveau d'instruction						Total
	Aucun	Primaire	1er cycle Secondaire	2 ^{ème} cycle secondaire	Supérieur	ND	
Primaire	86,7	57,5	25,9	6,8	5,0	77,2	78,9
Secondaire	2,6	8,8	11,0	4,5	3,1	3,6	3,7
Tertiaire	9,9	32,3	59,8	84,1	84,8	16,1	16,4
ND	0,7	1,5	3,4	4,6	7,1	3,1	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	4 143 825	532 389	203 646	85 870	54 418	15 743	5 035 891

➤ **Selon le milieu de résidence**

En milieu urbain tout comme en milieu rural, la branche d'activité dominante repose sur l'agriculture, la chasse et la sylviculture où l'on retrouve 78,4% des actifs occupés. Toutefois, elles sont plus présentes en milieu rural où les branches d'activités sont peu variées (91,7% des actifs occupés contre 23,8% en milieu urbain). La particularité du milieu urbain lui vient de l'atomisation et de la diversité de ses activités. Le commerce, la réparation de véhicules concentrent le quart environ des effectifs (26,5%) urbains, les activités de fabrication (10,7%), les activités à caractère collectif ou personnel (6,8%) (tableau 3.36).

Tableau 3.36 : Répartition des actifs occupés par secteur d'activités selon le milieu de résidence

Secteur d'activités	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Primaire	236 998	24,0	3 736 691	92,3	3 973 689	78,9
Secondaire	105 635	10,7	79 180	2,0	184 815	3,7
Tertiaire	615 032	62,4	209 216	5,2	824 248	16,4
ND	28 097	2,9	25 042	0,6	53 139	1,1
Total	985 762	100,0	4 050 129	100,0	5 035 891	100,0

3.2.4.6 - Population active occupée par branches d'activités

➤ **Répartition selon le sexe**

La population active occupée se répartit dans une quinzaine de branches d'activités. Parmi celles-ci, la branche «Agriculture, chasse et sylviculture » occupe une place prépondérante avec près de 4 millions de personnes (3 946 277 actifs occupés) soit 78,4% des actifs occupés. La majorité des hommes (75,7%) et des femmes (81,5%) appartient à cette branche. Cette forte concentration d'actifs rend la participation des autres branches aux activités économiques extrêmement faibles : 7,7% des actifs occupés travaillent dans le commerce et la réparation de véhicules, 3,7% dans les activités de fabrication et 1,5% dans les activités à caractère collectif ou personnel (tableau A3.8 en annexe).

➤ **Branches d'activités selon le niveau d'instruction**

L'analyse des branches d'activités selon le niveau d'instruction révèle d'une manière générale que les actifs occupés sans niveau d'instruction (86,2%) et ceux de niveau primaire (56,9%) se retrouvent en grand nombre dans la branche d'activités regroupant l'agriculture, la chasse et la sylviculture. Les actifs occupés de niveau secondaire premier cycle se répartissent principalement dans 3 branches d'activités que sont : Agriculture (25,4%), le Commerce (18,2%) et les activités de fabrication (11%). La majorité des actifs ayant un niveau d'instruction élevé (secondaire deuxième cycle et supérieur) exercent en grand nombre dans l'éducation et dans les activités d'administration publique (tableau A3.9 en annexe).

➤ **Répartition selon le milieu de résidence**

Les tendances observées précédemment demeurent quant à la nature de l'activité dominante. Le milieu rural se caractérise par une prédominance des activités liées à l'agriculture, à la chasse et à la sylviculture (91,7%). Le Commerce vient en seconde position et rassemble 3,1% des activités occupés. Seulement 2% des actifs sont occupés dans les activités de fabrication en milieu rural.

En milieu urbain, le Commerce (26,5%) et l'agriculture (23,8%) sont les deux principales branches d'activités qui mobilisent les actifs occupés. On retrouve 10,7% d'actifs qui sont occupés par les activités de fabrication en ville. Les branches d'activités telles que les activités à caractère collectif ou personnel (6,8%) la construction (4,8%), les activités d'administration publique (4,1%) et l'éducation (3,5%) sont aussi représentées en ville contrairement au milieu rural (tableau 3.37).

Tableau 3.37 : Population active occupée par branches d'activités selon le milieu de résidence

Branches d'activités	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture, chasse et sylviculture	234 188	23,8	3 712 089	91,7	3 946 277	78,4
Pêche, pisciculture, aquaculture	366	0,0	2 478	0,1	2 844	0,1
Activités extractives	1 514	0,2	20 710	0,5	22 224	0,4
Activités de fabrication	105 522	10,7	79 152	2,0	184 674	3,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	5 113	0,5	401	0,0	5 514	0,1
Construction	47 639	4,8	9 005	0,2	56 644	1,1
Commerce, réparation de véhicules	261 426	26,5	127 091	3,1	388 517	7,7
Hôtels et restaurants	25 305	2,6	10 105	0,2	35 410	0,7
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	13 149	1,3	1 549	0,0	14 698	0,3
Activités financières	4 880	0,5	278	0,0	5 158	0,1
Immobilier, locations et services aux entreprises	8 131	0,8	458	0,0	8 589	0,2
Activités d'administration publique	40 712	4,1	4 109	0,1	44 821	0,9
Education	34 957	3,5	22 734	0,6	57 691	1,1
Activités de santé et d'action sociale	21 702	2,2	6 017	0,1	27 719	0,6
Activités à caractère collectif ou personnel	67 329	6,8	9 887	0,2	77 216	1,5
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	17 929	1,8	1 571	0,0	19 500	0,4
Activités des organisations extraterritoriales	1 718	0,2	61	0,0	1 779	0,0
ND	94 182	9,6	42 434	1,0	136 616	2,7
Total	985 762	100,0	4 050 129	100,0	5 035 891	100,0

➤ Branches d'activités par groupe d'âges

En prenant en considération toutes les branches d'activités, celle relative à l'agriculture, la chasse et la sylviculture est la plus importante à tous les groupes d'âges. Parmi les groupes d'âges les plus jeunes (15-19 ans) et les plus vieux (60-64 ans) enregistrent les pourcentages d'actifs occupés les plus élevés (85,9 et 89,4%). Le pourcentage d'actifs occupés relativement bas se situe dans le groupe d'âges des 30-34 ans soit 71,3%) donc en dessous du pourcentage moyen de 78,4%. Cette branche d'activités qui réunit la majorité des travailleurs éclipse de fait toutes les autres (tableau A3.45 en annexe).

3.2.4.7 - Population active occupée par grands groupes d'occupation selon le sexe

Le groupe d'occupation dominant demeure celui des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs qui rassemblent près de 4 millions de personnes soit plus des trois quarts des actifs occupés (78,5%). Parmi les femmes les agricultrices, éleveurs et pêcheurs forment la grande majorité (81,6%). Il en est ainsi aussi chez les hommes (75,9%). Ce groupe dominant masque tous les autres si bien que leur participation à l'activité économique n'est pas considérable. Seuls émergent les groupes suivants : personnel de services et vendeurs (9,6%) sans grande différence selon le sexe, artisans et ouvriers (5,8%), les hommes sont ici plus nombreux (tableau 3.38).

Tableau 3.38 : Les actifs occupés selon le sexe

Grands groupes d'occupation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Exécutif + cadres supérieurs	1 699	0,1	818	0,0	2 517	0,0
Intellectuels, scientifiques	25 143	0,9	5 393	0,2	30 536	0,6
Professions intermédiaires	52 978	2,0	20 383	0,9	73 361	1,5
Cadres subalternes de l'administration	29 941	1,1	14 806	0,6	44 747	0,9
Personnel de services et vendeur	244 616	9,0	239 135	10,3	483 751	9,6
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	2 060 863	75,9	1 892 120	81,6	3 952 983	78,5
Artisanats, ouvriers	196 764	7,2	93 558	4,0	290 322	5,8
Conducteurs d'installations et de machines	1 239	0,0	188	0,0	1 427	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	31 818	1,2	23 012	1,0	54 830	1,1
Autres matières et professions	47 271	1,7	11 129	0,5	58 400	1,2
Sans profession, profession non précisée	24 106	0,9	18 911	0,8	43 017	0,9
Total	2 716 438	100,0	2 319 453	100,0	5 035 891	100,0

➤ **Selon le milieu de résidence**

Quel que soit le milieu de résidence, le groupe formé par les agriculteurs, les éleveurs et pêcheurs est le plus important (78,5%). En milieu rural c'est le principal groupe (91,8% des actifs occupés). En milieu urbain par contre, le groupe constitué par le personnel de services et vendeurs est majoritaire (43,1% des actifs occupés) et secondairement les activités liées à l'agriculture, l'élevage et la pêche auxquelles s'ajoutent celles de l'artisanat et du monde ouvrier (18,1%). Les autres groupes d'occupation concentrent de faibles pourcentages d'actifs occupés (tableau 3.39).

Tableau 3.39 : Répartition des actifs occupés par grands groupes d'occupation selon le milieu de résidence

Grands groupes d'occupation	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Exécutif + cadres supérieurs	1 764	0,2	753	0,0	2 517	0,0
Intellectuels, scientifiques	24 849	2,5	5 687	0,1	30 536	0,6
Professions intermédiaires	50 596	5,1	22 765	0,6	73 361	1,5
Cadres subalternes de l'administration	38 942	4,0	5 805	0,1	44 747	0,9
Personnel de services et vendeur	336 016	34,1	147 735	3,6	483 751	9,6
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	236 128	24,0	3 716 855	91,8	3 952 983	78,5
Artisanats, ouvriers	177 937	18,1	112 385	2,8	290 322	5,8
Conducteurs d'installations et de machines	1 115	0,1	312	0,0	1 427	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	48 208	4,9	6 622	0,2	54 830	1,1
Autres matières et professions	47 212	4,8	11 188	0,3	58 400	1,2
Sans profession, profession non précisée	22 995	2,3	20 022	0,5	43 017	0,9
Total	985 762	100,0	4 050 129	100,0	5 035 891	100,0

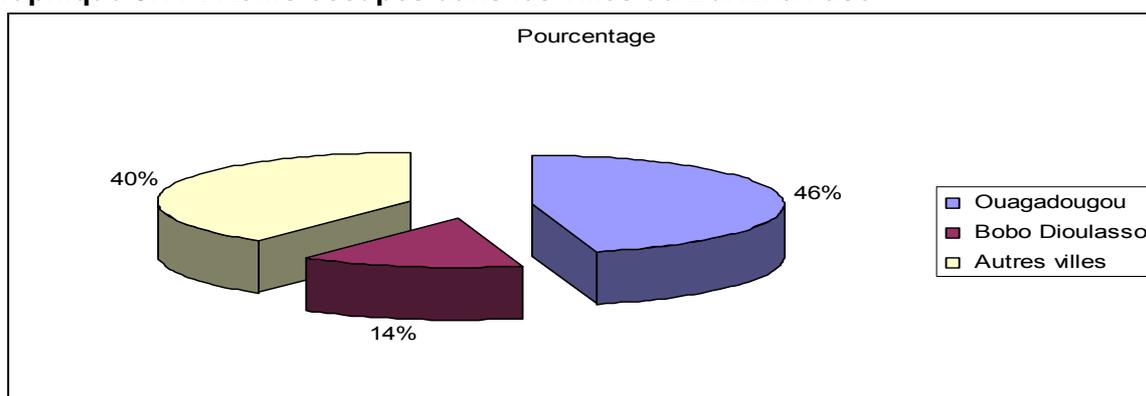
3.2.4.8 – Situation des femmes de 15-64 ans

81,5% des femmes exercent dans l'agriculture, la chasse et la sylviculture. Les femmes sans niveau d'instruction (86,8%) et celles de niveau primaire (53,6%) sont majoritairement occupées dans l'agriculture, la pêche et la sylviculture. Les femmes ayant le niveau secondaire premier cycle sont principalement représentées dans l'agriculture (21%), dans le commerce (19%), dans les activités à caractère collectif et personnel (12,6%) et dans les activités de fabrication (11,7%). Les femmes de niveau secondaire deuxième et supérieur sont occupées dans les branches d'activités suivantes : l'éducation, les activités de santé et d'action sociale et les activités d'administration publique.

3.2.4.9 - Actifs occupés de 15-64 ans dans les deux principales villes

Le Burkina Faso compte une population active urbaine occupée de 985 762 personnes (dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans) soit 19,60% des actifs occupés. Cette population active occupée se répartit de la manière suivante entre les villes : Ouagadougou à elle seule concentre la majorité des actifs occupés (451 344 personnes) soit 46% ; suit Bobo-Dioulasso (141 867 personnes) ce qui ne représente que 15% et enfin un groupe des villes formant 40% des actifs occupés (392 551 personnes) (graphique 3.11).

Graphique 3.11 : Actifs occupés dans les villes du Burkina Faso



Ouagadougou la capitale par ses nombreuses fonctions et la diversité de ses activités compte beaucoup plus d'actifs occupés que Bobo-Dioulasso, deuxième ville du pays. Ces deux villes se partagent un effectif de 593 211 actifs occupés dont la majorité, les trois quarts, exerce à Ouagadougou (76,1%) et moins du quart à Bobo-Dioulasso (23,9%).

➤ Actifs occupés de 15-64 ans des deux grandes villes selon le groupe de professions

La répartition des actifs occupés de 15-64 ans dans les deux grandes villes selon le groupe de professions établit une concentration d'individus dans les groupes 5 et 7 c'est-à-dire ceux du personnel de services et vendeurs (41,2%) d'une part et des artisans et ouvriers (21,9%) d'autre part. La prépondérance de tels groupes de profession répond aux diverses sollicitations urbaines certes, mais ils relèvent davantage du secteur informel non structuré. La ville étant par excellence le lieu d'exercice d'activités essentiellement du secteur moderne, la proportion des personnes actives occupées dans les activités du groupe 6 c'est-à-dire du secteur primaire (agriculture, élevage et pêche) demeure faible (6,9%) par rapport à la moyenne nationale (78,5%).

Toutefois la participation des actifs occupés de 15-64 ans de ces deux villes que ce soit dans les secteurs tertiaire ou secondaire à l'activité économique, n'est pas non plus importante : groupe 1 (exécutif + cadres supérieurs), groupe 2 (intellectuels scientifiques), groupe 3 (professions intermédiaires), groupe 4 (cadres subalternes de l'administration) forment respectivement 0,2% ; 3,3% ; 5,7% et 5,0%. Quant aux groupes 8 (conducteurs d'installation et de machines) et 9 (ouvriers et employés non qualifiés), ils se comportent presque de la même manière c'est-à-dire qu'ils ont une faible représentativité à l'activité économique urbaine.

Par ville, l'allure des groupes de profession change. Paradoxalement, bien qu'étant la capitale et la plus grande agglomération urbaine du pays, Ouagadougou est supplantée par Bobo-Dioulasso dans la répartition des actifs occupés de 15-64 ans par groupes de professions. C'est seulement dans le groupe 5 qu'elle émerge (46,5% contre 39,5%) et presque à égalité avec Bobo-Dioulasso dans le groupe 6 (7,0% contre 6,9%).

Bobo-Dioulasso est un vieux centre industriel important du Burkina Faso. Elle abrite l'ossature industrielle du pays et à ce titre compte de nombreuses branches industrielles employant une main d'œuvre nombreuse. On peut citer la SOFITEX, la CITEC-Huilerie, SAP-Olympic etc. Cette particularité économique lui confère des effectifs plus importants dans les différents groupes de professions (tableau A 3.11 en annexe).

➤ **Actifs occupés de 15-64 ans des deux grandes villes selon l'occupation principale et le sexe**

L'analyse de la situation dans l'occupation principale à Ouagadougou montre que 46,27% des actifs occupés de 15-64 ans sont des indépendants. Les salariés employés représentent 35,26%. Apprentis, aides familiaux sont en nombre fort réduit : 5,75% et 4,38%. Il en est de même des employeurs (2,85%). La répartition par sexe des Actifs occupés de 15-64 ans de 15-64 ans révèle une prédominance du sexe masculin (68,78%).

A Bobo-Dioulasso, la situation s'apparente à celle de Ouagadougou avec quelques variantes : les travailleurs indépendants sont proportionnellement plus nombreux (55,11%), les employeurs (2,89%), les apprentis (6,13%) et les aides familiaux aussi (5,01%). Par contre, les salariés employés constituent des effectifs moins importants (26,47%). Une autre caractéristique de Bobo-Dioulasso, les actifs occupés de 15-64 ans masculins sont encore plus nombreux qu'à Ouagadougou. Ils représentent en effet, 69,84% des actifs occupés de 15-64 ans (Tableau A.3.12 et Tableau A.3.13 en annexe).

3.2.4.10 - Actifs occupés de 15-64 ans des autres villes

L'analyse de la situation des actifs occupés de 15-64 ans des autres villes dans l'occupation principale fournit des résultats fort différents par rapport aux deux grandes villes. Les travailleurs indépendants forment presque la moitié des actifs occupés de 15-64 ans avec 49,24%. Une autre particularité de ces villes réside dans l'effectif élevé des aides familiaux (27,36%), la faiblesse des effectifs de salariés employés (14,78%) et des apprentis (3,51%). On note également moins d'employeurs (1,40%), et moins d'actifs occupés de 15-64 ans masculins (59,84%) par rapport aux deux grandes villes (tableau A.3.14 en annexe).

3.3- LES ENFANTS DE 5 – 14 ANS

Les actifs occupés de 5 à 14 ans travaillent essentiellement comme aides familiaux (91,0%) et quel que soit le sexe. Une minorité d'actifs exercent en tant qu'apprentis (0,6%). Ils sont généralement analphabètes : 93,6% d'entre eux n'ont aucun niveau d'instruction, 5,9%

peuvent justifier d'un niveau correspondant au primaire, 0,2% au 1^{er} cycle du secondaire. Les enfants de sexe masculin ont un léger avantage. Le milieu rural enregistre plus d'aides familiaux (92,1%) que le milieu urbain (65,5%) qui dénombre plus d'apprentis (8,6% contre 0,2%)

Par branches d'activités, les enfants exercent principalement dans l'agriculture, la chasse et la sylviculture, quel que soit le groupe d'âges. Dans le groupe des 5-9 ans, tout comme celui des 10-14 ans, le nombre d'enfants travailleurs est très important. Ils représentent respectivement 96,9% et 94,4% des enfants occupés. On les retrouve dans d'autres branches mais en nombre extrêmement réduit. C'est le cas dans le commerce et les réparations de véhicules (2,1%) et dans les activités de fabrication (1,0%). Dans cette branche, 96,24% des enfants n'ont aucun niveau d'instruction, 85,9% ont fréquenté le primaire et 67,0% le 1^{er} cycle du secondaire.

Dans les grands groupes d'occupation, ils forment un groupe important dans l'agriculture, l'élevage et la pêche : 97,0% parmi les 5-9 ans et 94,5% dans le groupe d'âges de 10 à 14 ans. Une minorité travaille dans le groupe du personnel de services et vendeurs et parmi les artisans et ouvriers (moins de 3%).

3.4- POPULATION ACTIVE OCCUPEE AGEE DE 65 ANS ET +

Sur une population potentiellement active de 5 ans et plus de 6 827 420 actifs, les plus de 65 ans comptent 261 986 actifs soit 3,8%. Ces actifs sont repartis en 161 762 hommes (61,7%) et 100 224 femmes (38,3%).

3.4.1- Branches d'activités exercées par les occupés de 65 ans et plus

La grande majorité (91,5%) des actifs occupés de 65 ans et plus sont dans la branche d'activités regroupant les activités agricoles (agriculture, chasse et sylviculture). La branche du commerce et de réparation de véhicules et celle des activités de fabrication absorbent respectivement 3,7% et 1,8% des actifs occupés de 65 ans et plus.

La proportion des actifs occupés dans la branche d'activités regroupant l'agriculture, la chasse et la sylviculture est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (93,2% contre 88,8%) alors que dans la branche d'activités regroupant le commerce, 6,3% de femmes s'y trouvent contre 2,1% d'hommes.

Tableau 3. 40 : Branches d'activités des occupés de 65 ans et plus

Branches d'activités	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture, chasse et sylviculture	150 685	93,2	89 025	88,8	239 710	91,5
Pêche, pisciculture, aquaculture	57	0,0	5	0,0	62	0,0
Activités extractives	170	0,1	86	0,1	256	0,1
Activités de fabrication	2 284	1,4	2 491	2,5	4 775	1,8
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	33	0,0	7	0,0	40	0,0
Construction	672	0,4	22	0,0	694	0,3
Commerce, réparation de véhicules	3 424	2,1	6 293	6,3	9 717	3,7
Hôtels et restaurants	101	0,1	270	0,3	371	0,1
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	115	0,1	15	0,0	130	0,0
Activités financières	22	0,0	7	0,0	29	0,0
Immobilier, locations et services aux entreprises	71	0,0	9	0,0	80	0,0
Activités d'administration publique	232	0,1	28	0,0	260	0,1
Education	276	0,2	46	0,0	322	0,1
Activités de santé et d'action sociale	348	0,2	146	0,1	494	0,2
Activités à caractère collectif ou personnel	1 034	0,6	273	0,3	1 307	0,5
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	128	0,1	123	0,1	251	0,1
Activités des organisations extraterritoriales	16	0,0	0	0,0	16	0,0
ND	2 094	1,3	1 378	1,4	3 472	1,3
Total	161 762	100,0	100 224	100,0	261 986	100,0

3.4.2- Grands groupes de professions des actifs occupés de 65 ans et plus

Les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs constituent la plus grande proportion (91,6%) des occupés de 65 ans et plus. Cette proportion est de 93,3% pour les occupés hommes et de 88,9% pour les occupés femmes de 65 ans et plus. Le groupe constitué par le personnel de service et les vendeurs absorbe 4,2% des actifs occupés (7% chez les femmes et 2,5% chez les hommes). Les autres groupes de professions sont très faiblement représentés.

Tableau 3. 41 : Population occupée de 65 ans et + selon les grands groupes de professions

Grands groupes d'occupation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Exécutif + cadres supérieurs	47	0,0	23	0,0	70	0,0
Intellectuels, scientifiques	562	0,3	65	0,1	627	0,2
Professions intermédiaires	33	0,0	8	0,0	41	0,0
Cadres subalternes de l'administration	17	0,0	4	0,0	21	0,0
Personnel de services et vendeur	4 046	2,5	7 037	7,0	11 083	4,2
Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs	150 966	93,3	89 122	88,9	240 088	91,6
Artisans, ouvriers	3 461	2,1	2 689	2,7	6 150	2,3
Conducteurs d'installations et de machines	15	0,0	4	0,0	19	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	776	0,5	201	0,2	977	0,4
Autres métiers et professions	1 091	0,7	302	0,3	1 393	0,5
Sans profession, profession non précisée	748	0,5	769	0,8	1 517	0,6
Total	161 762	100,0	100 224	100,0	261 986	100,0

3.4.3 - Secteurs d'activités des actifs occupés de 65 ans et plus

Il s'agit d'étudier les trois grands secteurs d'activités dans lesquels s'emploient les personnes actives occupées de 65 ans et plus.

Le secteur primaire occupe la grande majorité des actifs occupés (91,7%). Cette proportion est plus importante chez les hommes (93,3%) que chez les femmes (89%).

Les actifs occupés de 65 ans et plus se retrouvent très peu dans le secteur secondaire : seulement 1,8% des actifs occupés.

Le secteur tertiaire quant à lui englobe 5,8% des actifs occupés âgés de 65 ans et plus. La proportion des femmes dans ce secteur est plus élevée que celle des hommes : 7,6% pour les femmes contre 4,6% pour les hommes.

Tableau 3.42 : Répartition des actifs occupés de 65 ans et plus selon le secteur d'activité

Secteur d'activités	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Secteur primaire	150 972	93,3	89 162	89,0	240 134	91,7
Secteur secondaire	2 285	1,4	2 492	2,5	4 777	1,8
Secteur tertiaire	7 454	4,6	7 633	7,6	15 087	5,8
Secteur ND	1 051	0,6	937	0,9	1 988	0,8
Total	161 762	100,0	100 224	100,0	261 986	100,0

3.4.4 Situation d'occupation principale des actifs occupés de 65 ans et plus

Il ressort du tableau 3.43 ci-dessous portant sur la situation dans l'occupation principale des actifs de 65 ans et plus que les hommes sont largement indépendants (89,6%), tandis que les femmes sont le plus souvent des aides familiales (63,7%). Quel que soit le sexe, les employeurs, les salariés ou employés et les apprentis sont très faiblement représentés pour l'ensemble des deux sexes.

Tableau 3.43 : Répartition des actifs occupés de 65 ans et plus selon la situation dans l'occupation principale

Situation dans l'occupation principale	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Employeur	1 254	0,8	271	0,3	1 525	0,6
Indépendant	144 984	89,6	32 901	32,8	177 885	67,9
Salarié employé	1 869	1,2	467	0,5	2 336	0,9
Apprenti	224	0,1	114	0,1	338	0,1
Aide familial	9 959	6,2	63 834	63,7	73 793	28,2
Autres	745	0,5	746	0,7	1 491	0,6
ND	2 727	1,7	1 891	1,9	4 618	1,8
Total	161 762	100,0	100 224	100,0	261 986	100,0

3.5 - DEPENDANCE ECONOMIQUE

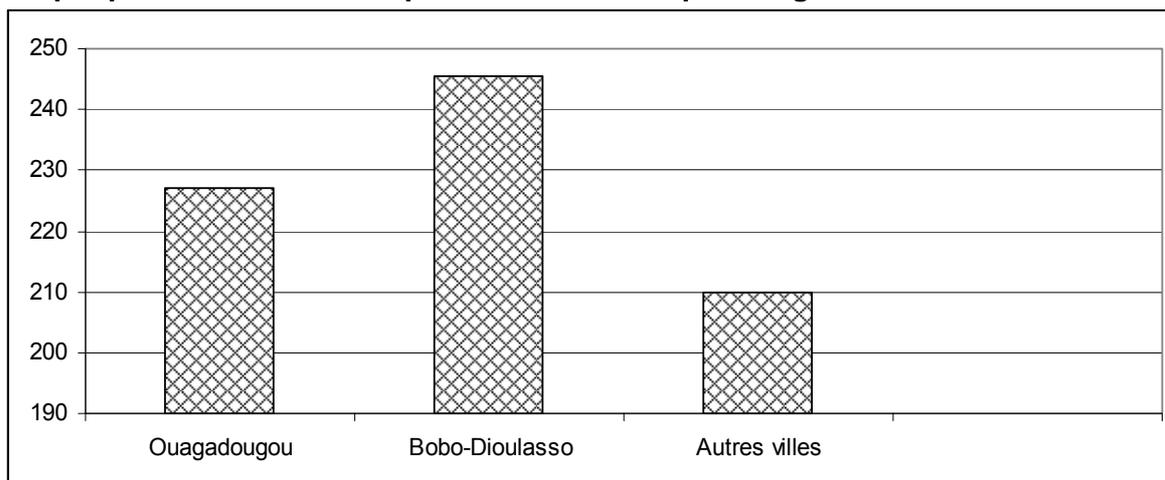
La population économiquement dépendante ou à charge est celle qui regroupe les inactifs, les enfants de moins de 15 ans et les personnes âgées de plus de 64 ans. Selon le recensement général de la population et de l'habitation, les populations inactives sont les personnes ayant moins de 15 ans et plus de 64 ans qui ne sont ni occupées, ni en situation de chômage. Par rapport à cette définition, la charge par actif occupée est de 174,4. Ainsi 100 personnes actives occupées ont à leur charge 174,4 personnes.

3.5.1 - Taux de dépendance économique selon le milieu de résidence

Le taux de dépendance économique cache de profondes disparités selon le milieu de résidence: il est de 165,54% en milieu rural donc en dessous de la moyenne nationale de 174,41% parce que ce milieu a un taux d'activité plus important (80,22%). En milieu urbain, le taux de dépendance est plus élevé (210,88%) parce que la ville comporte plus de chômeurs et d'inactifs.

3.5.2 - Taux de dépendance économique dans les deux grandes villes et dans les autres villes

En considérant la population active urbaine occupée de 15 à 64 ans, les inactifs, les jeunes de moins de 15 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus, le taux de dépendance des villes du Burkina Faso est très élevé.

Graphique 3.12 : Taux de dépendance économique des grandes villes

3.5.3 – Taux de dépendance économique selon les régions

Le taux de dépendance régionale moyen est de 175,0%. Il est légèrement supérieur au taux national moyen de 174,4%. On peut organiser ces régions en deux groupes. Le premier groupe concerne 8 régions ayant des taux de dépendance inférieurs à la moyenne nationale. Ceux sont : le Centre-Sud (143,3%), le Centre-Nord (147,0%), le Plateau Central (147,2%), l'Est (160%), le Centre-Ouest (165,0%), le Centre-Est (167,0%), les Cascades (167,2%) et la Boucle du Mouhoun (167,0%). Le deuxième groupe concentre 5 régions ayant des taux moyens supérieurs à la moyenne nationale. Il s'agit de: les Hauts-Bassins (180,9%), du Nord (183,1%), du Sud-Ouest (189,6%), du Centre (202,4%) et du Sahel (251,5%). La charge de la population active occupée est très lourde.

3.5.4 – Taux de dépendance économique selon les provinces

Le taux de dépendance économique des provinces est particulièrement élevé. Toutes les provinces accusent un taux de dépendance supérieur à la moyenne nationale. Dans certains cas celui-ci est deux fois supérieures, preuve que les actifs occupés doivent s'occuper d'un très grand nombre d'inactifs. Dans les provinces qui abritent les grandes villes comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, la charge des adultes n'est pas négligeable, respectivement de 202,4% et 198,0%.

Une simple classification des provinces selon le taux de dépendance économique, on découvre trois grands groupes de provinces. Le premier groupe se compose de 28 provinces ayant un taux de dépendance inférieur à la moyenne nationale de 174,4%. Le second groupe rassemble 10 provinces d'un taux de dépendance compris entre 174,4 et 200% et enfin le dernier groupe compte 7 provinces d'un taux égal ou supérieur à 200%.

CHAPITRE 4 – CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE AU CHOMAGE

La définition des chômeurs au RGPH 2006 a été identique à celle du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 (RGPH 1996), à savoir qu'il s'agit de l'ensemble des personnes des deux sexes ayant un âge requis, qui n'ont pas travaillé pendant la semaine (7 jours) qui a précédé la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage ou qui ont travaillé moins de trois (3) jours durant cette semaine de référence, mais qui recherchent un emploi. De ce fait, on distingue les deux (2) catégories de chômeurs suivantes :

- les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence, notées « **chômeurs** » ;
- les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi désignées par « **population en quête 1er emploi** ».

Bien qu'au RGPH 2006, on ait retenu comme tranche d'âges d'activité « 5 ans et plus », l'analyse du chômage ne se basera que sur la population en âge de travailler des « 15-64 ans », de laquelle sont issus les chômeurs.

4.1 – VOLUME DE LA POPULATION ACTIVE AU CHOMAGE

4.1.1 - Taux de chômage national selon le milieu de résidence

Au RGPH 2006, on a enregistré un effectif d'actifs de 6 839 437 dont 6 715 698 occupés et 123 739 chômeurs comprenant respectivement 26 411 chômeurs ayant travaillé (ou anciens occupés ayant perdu leur emploi) et 97 328 chômeurs en quête de leur premier emploi. Le tableau 4.1 ci-après fournit la répartition de ladite population au chômage selon le milieu de résidence.

Tableau 4.1 : Répartition des actifs au chômage et taux de chômage par milieu de résidence (sexes réunis)

Milieu de résidence	Population active au Chômage	Taux de chômage (%)
Urbain	101 017	9,3
Rural	22 722	0,6
Ensemble	123 739	2,4

Le niveau du taux de chômage de l'ensemble du Burkina (2,4%) cache de grandes disparités entre milieux de résidence. Ainsi, le niveau du taux du milieu urbain (9,3%) dépasse quinze (15) fois celui du milieu rural (0,6%). Autrement dit, le chômage est quasi-inexistant dans le milieu rural et ce, à cause d'inexistence d'un marché de travail structuré dans ce milieu.

4.1.2 - Taux de chômage par milieu de résidence selon le sexe

La répartition des actifs au chômage par milieu de résidence selon le sexe (tableau 4.2) confirme le fait que le chômage non seulement sévit dans le milieu urbain, mais aussi prédomine chez les masculins (9,6% contre 8,8% chez les féminins). De fait, dans ce milieu, plus de 2 chômeurs sur 3 (67,6%) sont des hommes.

Tableau 4.2 : Population active au chômage et taux de chômage par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Sexe	Population active au chômage	Taux de chômage
Urbain	Masculin	68 272	9,6
	Féminin	32 745	8,8
	<i>Total</i>	101 017	9,3
Rural	Masculin	15 908	0,8
	Féminin	6 814	0,3
	<i>Total</i>	22 722	0,6
Ensemble	Masculin	84 180	3,0
	Féminin	39 559	1,7
	<i>Total</i>	123 739	2,4

Bien que le chômage soit marginal dans le milieu rural, il n'en demeure pas moins qu'il prédomine aussi chez les masculins (0,8% contre 0,3% chez les féminins). En effet, dans ce milieu, 7 chômeurs sur 10 (70,0%) sont de sexe masculin.

4.1.3 – Taux de chômage selon les régions

Comme précédemment mentionné, le taux de chômage national de 2,4% ne permet pas de percevoir les variations prévalant entre les localités de résidence. Le tableau 4.3 ci-dessous nous en donne un aperçu.

Tableau 4.3 : Taux de chômage selon les régions (%)

Régions	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Boucle du Mouhoun	4,0	0,4	0,6
Cascades	4,7	0,6	1,3
Centre	12,6	2,3	11,0
Centre -Est	2,9	0,7	1,1
Centre-Nord	4,2	0,3	0,5
Centre-Ouest	7,6	0,4	1,2
Centre-Sud	1,6	0,4	0,6
Est	3,8	0,3	0,5
Hauts-Bassins	10,4	0,5	3,9
Nord	6,0	0,8	1,4
Plateau Central	2,5	0,5	0,6
Sahel	4,1	0,9	1,1
Sud-Ouest	4,6	0,8	1,2
Total	9,3	0,6	2,4

Les taux de chômage du milieu urbain non seulement varient d'une région à l'autre, mais aussi dépassent de loin ceux du milieu rural.

Les cinq taux urbains les plus élevés sont ceux des régions du Centre (12,6%), des Hauts-Bassins (10,4%), du Centre-Ouest (7,6%), du Nord (6,0%) et des Cascades (4,7%). On constate qu'il s'agit des régions hébergeant les cinq premières (sur les dix) villes du Burkina Faso classées par ordre d'importance démographique. Fort de ce constat, on peut dire qu'au Burkina Faso, le chômage est un phénomène urbain. Toujours dans le milieu urbain, la région du Centre-Sud se distingue des autres régions par la faiblesse de son taux (1,6%), alors qu'elle n'est pas la moins urbanisée du pays. Cela peut être dû au fait que dans ladite région, et notamment dans les villes, les opportunités d'emploi et de réemploi offertes aux personnes d'âge actif en quête de leur premier emploi et/ou à celles qui sont débauchées sont légion.

Dans le milieu rural, la région du Centre s'illustre particulièrement par un taux doublant au moins chacun des autres taux. On peut penser que cela provient du fait qu'avec la proximité de la mégapole Ouagadougou, les réflexes de recherche d'emploi des actifs résidents s'orientent plus vers les métiers jugés moins pénibles mais souvent rares que vers ceux qui sont difficiles à exercer quand bien même ils seraient plus accessibles et rémunérateurs.

Il ressort du tableau 4.4 qu'en ce qui concerne les deux principales villes du Burkina Faso que sont Ouagadougou (capitale administrative) et Bobo-Dioulasso (capitale économique), les niveaux respectifs de leurs taux (12,6% et 11,6%) corroborent ce qui vient d'être mentionné, à savoir l'aspect urbain du chômage. En effet, ces deux taux sont du même ordre de grandeur que ceux du tableau 4.2 ci-dessus.

Tableau 4.4 : Population active au chômage et taux de chômage dans les villes du Burkina Faso

Villes	Indices	
	Taux de chômage	%
Ouagadougou	12,6	64,4
Bobo-Dioulasso	11,6	18,5
Autres villes	4,2	17,1
Total	9,3	100,0

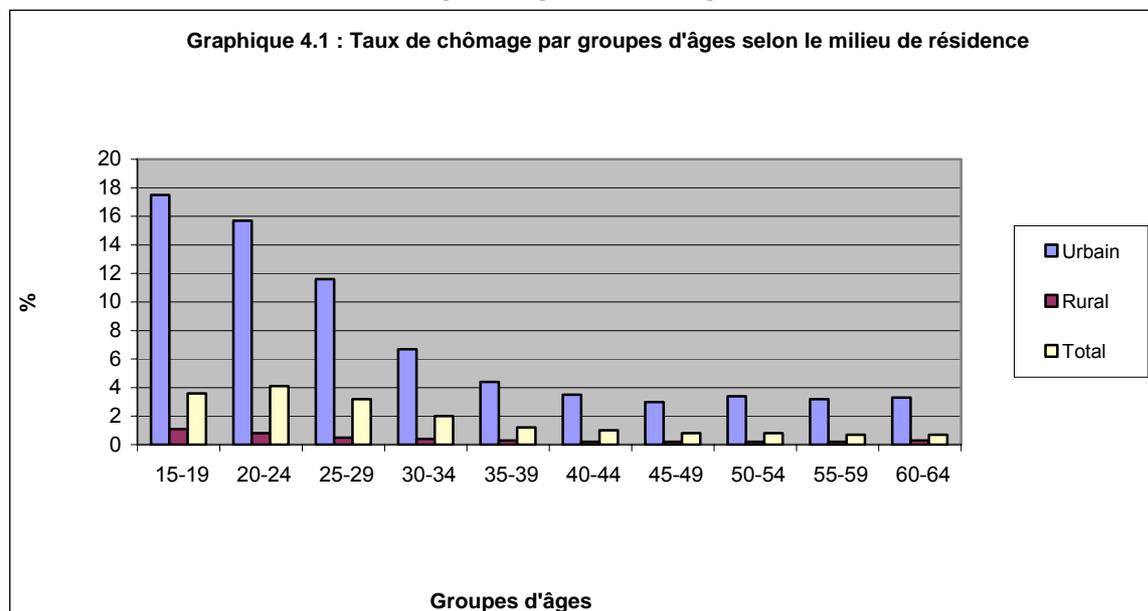
De manière plus explicite, on peut arguer que ce sont les niveaux des taux de chômage des deux villes (tableau 4.4) qui se reflètent à quelque nuance près dans ceux du tableau 4.3, et ont pesé de tout leur poids sur le niveau du taux de l'ensemble urbain (9,3%). Par ailleurs, la contribution (fréquence relative) de Ouagadougou par rapport à l'ensemble des villes (64,4%) témoigne éloquemment de cette assertion.

4.1.4 – Taux de chômage par groupes d'âges selon le milieu de résidence

La variation des taux de chômage selon l'âge est manifeste au tableau 4.5. En effet, le taux d'ensemble (2,4%) s'insère dans l'intervalle [0,7% ; 4,1%], celui du milieu urbain (9,3%), dans l'intervalle [3,0% ; 17,5%] et celui du milieu rural (0,6%), dans l'intervalle [0,2% ; 1,1%]. Cette variation interne ne se limite pas seulement aux milieux de résidence.

Tableau 4.5 : Taux de chômage par groupes d'âges selon le milieu de résidence (%)

Groupes d'âges	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
15-19	17,5	1,1	3,6
20-24	15,7	0,8	4,1
25-29	11,6	0,5	3,2
30-34	6,7	0,4	2,0
35-39	4,4	0,3	1,2
40-44	3,5	0,2	1,0
45-49	3,0	0,2	0,8
50-54	3,4	0,2	0,8
55-59	3,2	0,2	0,7
60-64	3,3	0,3	0,7
Total	9,3	0,6	2,4

Graphique 4.1 : Taux de chômage par groupes d'âges selon le milieu de résidence (%)

Dans le milieu urbain, le niveau élevé des taux afférents aux groupes d'âges 15-19 ans (17,5%), 20-24 ans (15,7%) et 25-29 ans (11,6%), traduit le fait que le chômage touche particulièrement les jeunes actifs dudit milieu. Cette idée semble être renforcée par la faiblesse des taux de chômage du milieu rural à tous les groupes d'âges (Graphique 4.1).

En dépit de la décroissance des taux de chômage en fonction de l'âge dans le milieu urbain, le niveau des taux relatifs aux dernières tranches d'âges demeure supérieur au taux national. Cela semble dénoter la nécessité pour les résidents des villes souvent confrontés aux différents débauchages surtout à la suite des différents ajustements, de toujours courir après les postes vacants pour se réembaucher.

4.1.5 – Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Indépendamment du milieu de résidence et du sexe (tableau 4.6), le taux de chômage croît d'abord des « Sans niveau » (1,2%) jusqu'aux « Niveau secondaire » (11,2%) en passant par les « Niveau primaire » (5,7%), avant de décroître au niveau des « Niveau supérieur » (9,1%). Le faible niveau du taux de chômage des « Sans niveau » semble résulter du poids de la population active rurale, tandis qu'à l'opposé, les niveaux nettement plus élevés des taux des « Niveau primaire » (5,7%), « Niveau secondaire » (11,2%) et « Niveau supérieur » (9,1%) semblent provenir de celui de la population active urbaine.

Toutefois, et indépendamment du sexe, on se rend compte que quel que soit le niveau d'instruction, le taux de chômage varie d'un milieu à l'autre avec toujours une prédominance dans l'urbain.

Tableau 4.6 : Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Milieu de résidence	Sexe		
		Masculin	Féminin	Total
Sans niveau				
	Urbain	7,2	4,8	6,3
	Rural	0,6	0,3	0,4
	Total	1,6	0,7	1,2
Niveau primaire		Masculin	Féminin	Total
	Urbain	10,6	11,8	11,0
	Rural	1,3	0,9	1,2
	Total	5,5	6,0	5,7
Niveau secondaire		Masculin	Féminin	Total
	Urbain	13,4	15,7	14,1
	Rural	3,4	3,4	3,4
	Total	10,5	12,8	11,2
Niveau supérieur		Masculin	Féminin	Total
	Urbain	8,5	14,6	10,0
	Rural	1,9	2,8	2,1
	Total	7,6	13,8	9,1
ND		Masculin	Féminin	Total
	Urbain	8,6	7,5	8,2
	Rural	1,7	1,2	1,4
	Total	3,4	2,3	2,9
Total		Masculin	Féminin	Total
	Urbain	9,6	8,8	9,3
	Rural	0,8	0,3	0,6
	Total	3,0	1,7	2,4

Si l'on considère le sexe, on constate d'un côté que le taux de chômage des « Sans niveau » est plus élevé chez les masculins que chez les féminins en milieu urbain. Cet état des choses ne peut-il pas émaner d'un exode rural des jeunes ruraux analphabètes en quête d'emplois ?

D'un autre côté, on observe dans le même milieu, une prédominance des taux de chômage féminin pour les « Niveau primaire » (11,8% chez les femmes contre 10,6% chez les hommes), les « Niveau secondaire » (15,7% contre 13,4%) et les « Niveau supérieur » (14,6% contre 8,5%).

4.1.6 – Taux de chômage des burkinabé revenus de la Côte d'Ivoire

Il ressort du tableau 4.7 ci-après que le taux de chômage des burkinabé revenus de la Côte d'Ivoire (1,9%) est inférieur à la moyenne nationale (2,4%). En outre, il est de loin inférieur à celui des burkinabé revenus d'autres pays (3,3).

Tableau 4.7 : Taux de chômage des burkinabé selon la résidence à l'étranger

Résidence à l'étranger	Occupé	Chômeur	En quête du 1er emploi	Population active	Chômeurs	Taux de chômage
Non	4 668 072	24 282	91 710	4 784 064	115 992	2,4
Oui (CI)	319 675	1 658	4 439	325 772	6 097	1,9
Oui (Autre pays)	47 283	461	1 157	48 901	1 618	3,3
ND	861	10	22	893	32	3,6
Total	5 035 891	26 411	97 328	5 159 630	123 739	2,4

4.1.7 - Structure par âge et sexe des chômeurs

La population active au chômage présente une structure par âge relativement jeune (tableau 4.8). En effet, la proportion des chômeurs de moins de 35 ans (les 15-34 ans) au niveau national est de 84,8%, tandis que celles relatives aux chômeurs de sexe masculin et de sexe féminin pris individuellement sont respectivement de 83,3% et 88,1%. Autrement dit, respectivement près de 85% de chômeurs dans l'ensemble, presque autant chez les hommes (83%) et près de 8 femmes sur 9 (88%) chez les femmes sont concentrés dans ce grand groupe d'âges.

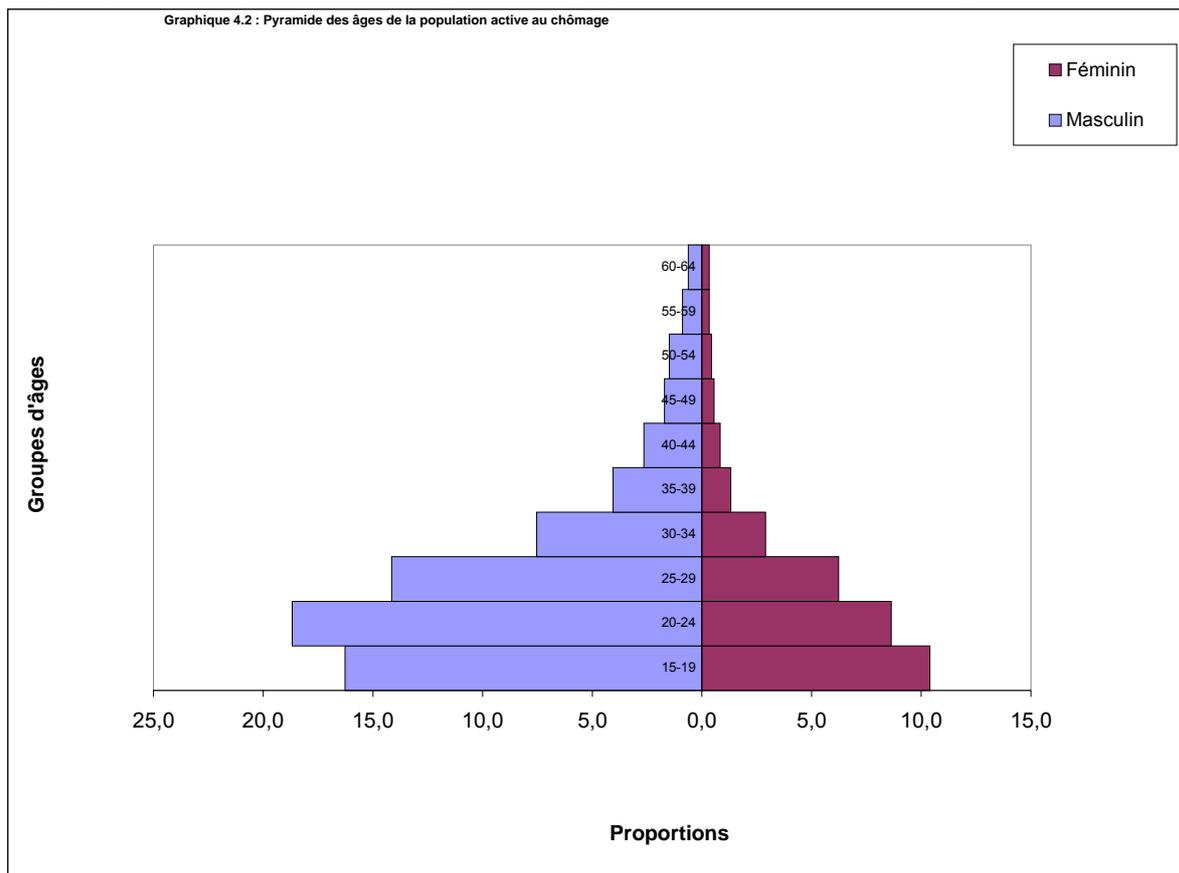
Tableau 4.8 : Répartition des chômeurs par groupes d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (%)

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Burkina Faso		
	M	F	Ens. Urbain	M	F	Ens. Rural	M	F	Ens.BF
15-19	20,9	31,3	24,3	36,8	38,3	37,2	23,9	32,5	26,7
20-24	27,7	28,7	28,0	26,3	18,8	24,1	27,5	27,0	27,3
25-29	22,3	20,9	21,9	14,4	12,5	13,8	20,8	19,5	20,4
30-34	11,8	9,4	11,1	7,9	7,3	7,7	11,1	9,1	10,4
35-39	6,3	3,9	5,5	4,4	5,0	4,6	6,0	4,1	5,4
40-44	4,0	2,3	3,5	3,3	4,3	3,6	3,9	2,6	3,5
45-49	2,6	1,3	2,1	2,3	4,0	2,8	2,5	1,7	2,3
50-54	2,2	1,0	1,8	1,9	3,2	2,3	2,2	1,4	1,9
55-59	1,3	0,6	1,1	1,4	3,1	1,9	1,3	1,0	1,2
60-64	0,8	0,5	0,7	1,3	3,5	2,0	0,9	1,1	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les cumuls partiels des proportions relatives aux mêmes tranches d'âges aboutissent aux mêmes conclusions de relative jeunesse de la structure par âge et sexe lorsqu'on s'intéresse aux deux milieux de résidence. En effet, leurs proportions d'ensemble respectives de 85,3% et 82,8% ne s'écartent pas trop de celle de tous les chômeurs du pays (84,8%). L'importance relative des chômeurs dans les tranches d'âges semble tributaire du sexe. Ainsi, les femmes (au chômage) résidant dans le milieu urbain sont non seulement proportionnellement plus nombreuses que les hommes (au chômage) au sein du même milieu (90,4% contre 82,8%), mais elles le sont également vis-à-vis des femmes (au chômage) du milieu rural (90,4% contre 76,9%).

Le tableau A4.1 en annexes qui montre par sexe, l'importance relative de chaque groupe d'âges par rapport à l'ensemble de la population active au chômage, permet de visualiser le profil de la pyramide des âges des chômeurs à travers le graphique 4.2. Comme on peut le constater, l'allure générale de cette pyramide est illustrative de la jeunesse de la structure par âge et sexe desdits chômeurs. En effet, non seulement elle a une base relativement large qui est généralement indicatrice d'une forte proportion d'enfants et/ou de jeunes, mais aussi elle permet d'apprécier de visu le déséquilibre entre les sexes à travers les rectangles horizontaux représentant les fréquences relatives des tranches d'âges selon le sexe.

Graphique 4.2 : Pyramide des âges de la population active au chômage



A propos du déséquilibre entre sexes ici, on peut dire qu'à l'exception de la tranche d'âges 15-19 ans au sein de laquelle le pourcentage des chômeurs (par rapport à l'ensemble de la population active au chômage) du sexe masculin vaut 1,57 fois celui du sexe féminin, au sein des autres tranches d'âges, ils valent au moins 2 fois ceux du sexe féminin. Il en résulte que le pourcentage de l'ensemble masculin (68,0%) vaut au moins 2 fois celui du sexe féminin (32,0%).

4.1.8 – Structure des chômeurs selon le niveau d’instruction

Lors du RGPH 2006, le niveau d’instruction qui concernait l’enseignement formel général ou technique, a été cerné à travers la question suivante : « Quelle est la dernière classe achevée ou entrain d’être achevée ? ». La réponse à cette question était subordonnée à celle relative à la fréquentation scolaire, notamment en ce qui concerne les modalités « Oui, a fréquenté » et « Oui, fréquente actuellement ». Autrement dit il s’agissait selon le cas, d’inscrire la dernière classe achevée ou de saisir la classe en cours.

Les résultats de l’opération obtenus en ce qui concerne particulièrement la population active au chômage, figurent dans le tableau 4.9.

Tableau 4.9 : répartition des chômeurs selon le niveau d’instruction

Niveau d’instruction	Effectifs	%
Sans niveau	49 173	39,7
Niveau primaire	32 074	25,9
Niveau secondaire	36 579	29,6
Niveau supérieur	5 447	4,4
ND	466	0,4
Total	123 739	100,0

En dehors des « Sans niveau » représentant 40% de l’ensemble, environ 60% des chômeurs ont déclaré avoir atteint un certain niveau en ce qui concerne l’instruction dont respectivement 26% pour le niveau primaire, 30% pour le niveau secondaire et 4,4% pour le niveau supérieur. Bien entendu, les chômeurs du niveau supérieur sont faiblement représentés avec 4,4%. Cette catégorie est généralement rencontrée dans les grands centres urbains.

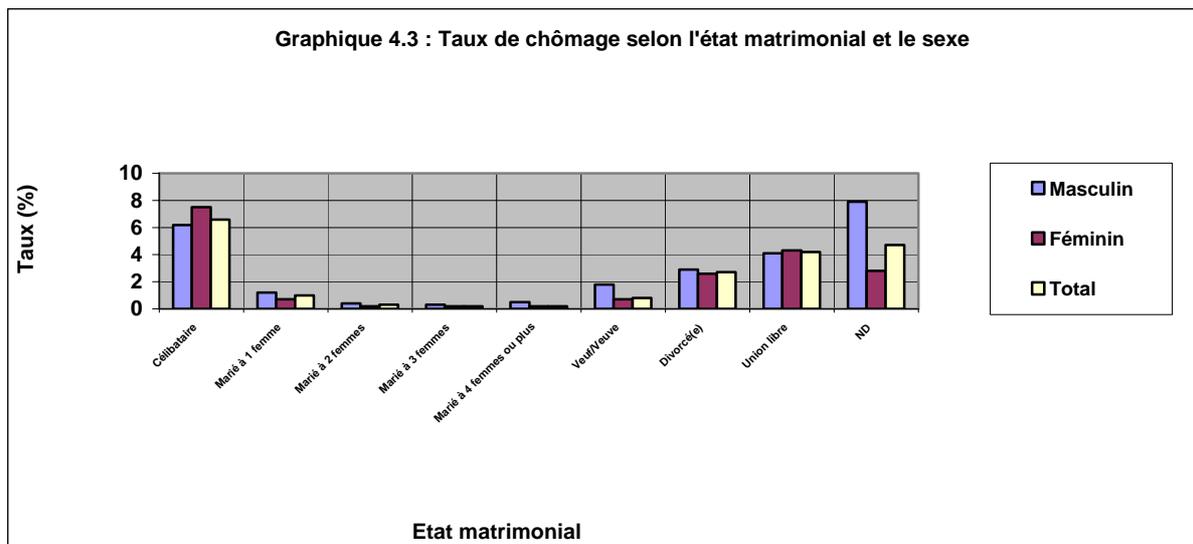
4.1.9 – Structure des chômeurs selon l’état matrimonial

Le célibat (6,6%), l’union libre (4,2%) et dans une moindre mesure le divorce (2,7%) ont les taux de chômage les plus élevés à l’examen des données du tableau 4.10 relatives à l’état matrimonial. Ils surpassent d’ailleurs le taux de chômage national qui est de 2,4%. A l’inverse, les niveaux des taux de chômage relatifs au mariage (respectivement de 1,0% ; 0,3% ; 0,2% ; 0,2%) et au veuvage (0,8%) se situent nettement en deçà du taux national (Graphique 4.3).

Tableau 4.10 : Taux de chômage par Etat matrimonial selon le sexe (%)

Etat matrimonial	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	6,2	7,5	6,6
Marié à 1 femme	1,2	0,7	1,0
Marié à 2 femmes	0,4	0,2	0,3
Marié à 3 femmes	0,3	0,2	0,2
Marié à 4 femmes ou plus	0,5	0,2	0,2
Veuf/Veuve	1,8	0,7	0,8
Divorcé(e)	2,9	2,6	2,7
Union libre	4,1	4,3	4,2
ND	7,9	2,8	4,7
Total	3,0	1,7	2,4

Graphique 4.3 : Taux de chômage selon l'état matrimonial et le sexe



Pour ce qui est des individus qui contribuent le plus à «expliquer» les niveaux des taux de chômage, seuls les célibataires et de façon moindre les « Marié à une femme », semblent jouer ce rôle avec les proportions de 74,0% et 17,4%.

4.1.10 – Structure des chômeurs selon la région et le milieu de résidence

En rapprochant les données du tableau 4.3 de la sous-section 4.1.3 ci-dessus à celles du tableau 4.11, les constats suivants peuvent être faits :

- au niveau national, les régions qui contribuent le plus à « expliquer » les niveaux des taux de chômage sont le Centre (54,4%), les Hauts-Bassins (17,0%), le Nord (4,6%), le Centre-Nord (4,2%) et le Centre-Est (3,7%), soit un pourcentage cumulé de 83,9 ;
- dans l'urbain, il s'agit des régions du Centre (64,4%), des Hauts-Bassins (19,0%), du Centre-Ouest (3,7%) et du Nord (2,6%), soit un cumul de 89,7% ;
- dans le rural, il s'agit surtout des régions du Nord (13,7%), du Centre-Est (11,2%), du Centre (9,7%), du Sahel (9,7%) de la Boucle du Mouhoun (8,3%) et les Hauts-Bassins (8,2%), soit au total 60,8%.

Tableau 4.11 : Répartition des chômeurs par région selon le milieu de résidence (en %)

Régions	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Boucle du Mouhoun	1,5	8,3	2,8
Cascades	1,7	4,0	2,1
Centre	64,4	9,7	54,4
Centre -Est	2,1	11,2	3,7
Centre-Nord	1,4	5,4	2,1
Centre-Ouest	3,7	6,6	4,2
Centre-Sud	0,4	4,6	1,2
Est	1,0	6,3	2,0
Hauts-Bassins	19,0	8,2	17,0
Nord	2,6	13,7	4,6
Plateau Central	0,5	5,8	1,4
Sahel	0,7	9,7	2,4
Sud-Ouest	1,1	6,6	2,1
Total	100,0	100,0	100,0

4.1.11 – Structure des chômeurs selon le statut dans le chômage (ayant déjà travaillé et en quête du 1^{er} emploi)

Dans l'ensemble, les chômeurs tous statuts confondus sont proportionnellement concentrés dans la grande tranche d'âges 15-34 ans (84,8%), les 15,2% restants se répartissant entre les tranches d'âges comprises entre 35-64 ans.

La concentration des chômeurs (c'est-à-dire ceux qui avaient déjà travaillé) dans cette grande tranche d'âges est moindre (63,8%) par rapport à celle de l'ensemble.

Par contre, la proportion cumulée des chômeurs en quête de leur 1^{er} emploi dans ladite tranche d'âges (90,5%), dépasse de loin celles de l'ensemble et des chômeurs ayant déjà travaillé.

Il semble donc que l'on puisse avancer que quelles que soient ces proportions partielles cumulées relatives à la tranche d'âges 15-34 ans traduisent à n'en pas douter la jeunesse de la structure par âge des chômeurs.

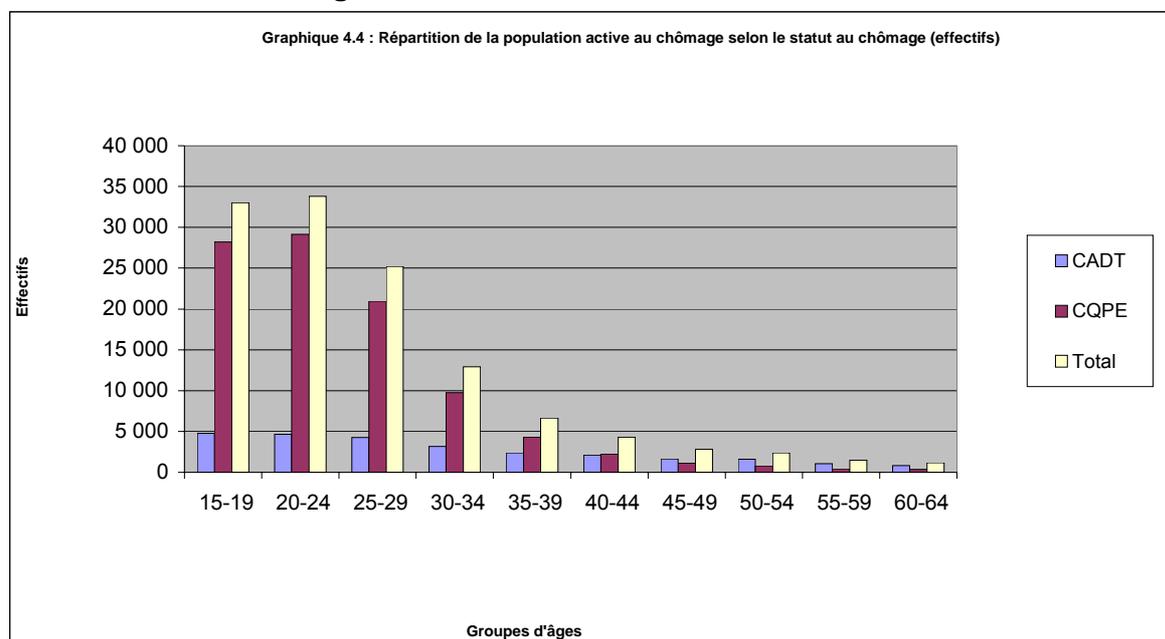
Tableau 4.12 : Répartition des chômeurs par groupes d'âges selon le statut dans le chômage

Groupes d'âges	Chômeur		En quête du 1er emploi		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
15-19	4 776	18,1	28 231	29,0	33 007	26,7
20-24	4 648	17,6	29 158	30,0	33 806	27,3
25-29	4 256	16,1	20 954	21,5	25 210	20,4
30-34	3 162	12,0	9 753	10,0	12 915	10,4
35-39	2 363	8,9	4 286	4,4	6 649	5,4
40-44	2 103	8,0	2 205	2,3	4 308	3,5
45-49	1 646	6,2	1 148	1,2	2 794	2,3
50-54	1 591	6,0	786	0,8	2 377	1,9
55-59	1 047	4,0	447	0,5	1 494	1,2
60-64	819	3,1	360	0,4	1 179	1,0
Total	26 411	100,0	97 328	100,0	123 739	100,0

Le graphique 4.4 visualisant la répartition des chômeurs par groupes d'âges selon le statut au chômage (tableau 4.12), montre la grande prédominance numérique des

chômeurs en quête de leur premier emploi (en abrégé CQPE) sur ceux ayant déjà travaillé (CADT) aux cinq (5) premiers groupes d'âges.

Graphique 4.4 : Répartition de la population active au chômage selon le statut au chômage



Avant de nous appesantir sur les caractéristiques socioéconomiques et démographiques de chacune des deux catégories de chômeurs, il nous semble d'abord indiqué de rappeler brièvement le profil de la population active.

Ainsi, il ressort des données du tableau 4.13 que sur les 5 159 630 personnes recensées comme actives au Burkina Faso en décembre 2006, 97,6% (soit 5 035 891), 0,5% (soit 26 411), et 1,9% (soit 97 328) sont respectivement occupées, chômeurs au sens d'anciens occupés ou chômeurs ayant perdu leur emploi et chômeurs en quête de leur 1^{er} emploi ou n'ayant jamais travaillé.

L'importance de la population active au chômage varie selon le milieu de résidence. En effet, si elle n'est que de 0,6% en milieu rural, à l'opposé en milieu urbain, elle atteint 9,3% soit 15,5 fois celle du milieu rural.

Il sied d'étiqueter les chômeurs en quête de leur 1^{er} emploi que nous désignerons aussi parfois « primo-demandeurs » car cette catégorie d'actifs est proportionnellement majoritaire dans la population active inoccupée (tableau A4.4 en annexes et tableau 4.13). En effet, sa part dans la population active inoccupée totale (CADT + CQPE) avoisine 79% (78,7%). Cet indice varie beaucoup entre milieu urbain et milieu rural (niveaux respectifs de 81,9% et 64,2%), mais il est presque similaire au niveau des ensembles masculin et féminin (78,4% contre 79,1%). Notons toutefois qu'à l'intérieur du milieu urbain, il y a une légère différence entre les deux sexes (80,5% chez les hommes et 84,7% chez les femmes). Enfin, à l'image de la variabilité de l'indice entre

l'urbain et le rural, il y a une grande différenciation de son niveau entre le sexe masculin (69,4%) et le sexe féminin (52,3%) à l'intérieur du milieu rural.

Tableau 4.13 : Répartition de la population active par milieu de résidence et sexe selon les catégories d'actifs (%)

Milieu de résidence	Catégorie d'actifs	Effectifs et %	Sexe		Total	
			Masculin	Féminin		
Urbain	Occupé	Effectif	644 428	341 334	985 762	
		%	59,3	31,4	90,7	
	Chômeur	Effectif	13 287	4 999	18 286	
		%	1,2	0,5	1,7	
	En quête du 1er emploi	Effectif	54 985	27 746	82 731	
		%	5,0	2,6	7,6	
	Total	Effectif	712 700	374 079	1 086 779	
		%	65,5	34,5	100,0	
				Masculin	Féminin	Total
	Rural	Occupé	Effectif	2 072 010	1 978 119	4 050 129
			%	50,9	48,5	99,4
		Chômeur	Effectif	4 873	3 252	8 125
%			0,1	0,1	0,2	
En quête du 1er emploi		Effectif	11 035	3 562	14 597	
		%	0,3	0,1	0,4	
Total		Effectif	2 087 918	1 984 933	4 072 851	
		%	51,3	48,7	100,0	
				Masculin	Féminin	Total
Ensemble Burkina Faso		Occupé	Effectif	2 716 438	2 319 453	5 035 891
			%	52,6	45,0	97,6
		Chômeur	Effectif	18 160	8 251	26 411
	%		0,4	0,1	0,5	
	En quête du 1er emploi	Effectif	66 020	31 308	97 328	
		%	1,3	0,6	1,9	
	Total	Effectif	2 800 618	2 359 012	5 159 630	
		%	54,3	45,7	100,0	

Les tableaux A4.1, A4.2 et A4.3 en annexes, qui résument la répartition de la population active par groupe d'âges et milieu de résidence selon ses trois composantes que sont les occupés, les chômeurs et les chômeurs en quête du 1^{er} emploi, nous permettent d'avancer ce qui suit :

- les parts (ou contributions) respectives des deux catégories de chômeurs fluctuent non seulement d'un groupe d'âges à un autre, mais aussi d'un milieu de résidence à un autre ;
- dans le milieu urbain, les rapports CQPE/CADT des âges compris entre 15 et 44 ans et supérieurs à 1, traduisent la dominance des chômeurs en quête du 1^{er} emploi sur les chômeurs ayant déjà travaillé ;
- dans le milieu rural, cette dominance des CQPE sur les CADT ne concerne que les personnes âgées de 15 à 34 ans ;
- quel que soit le milieu de résidence, la variation des parts des CADT selon l'âge est nettement moins erratique que celle des CQPE.

Corollairement, le taux d'inoccupation des chômeurs en quête de leur premier emploi varie sensiblement selon l'âge et le milieu de résidence. En témoignent les niveaux de ce taux faisant l'objet du tableau 4.14 ci-dessous.

Tableau 4.14 : Taux d'inoccupation de la catégorie "chômeurs en quête du 1er emploi" (CQPE) par groupe d'âges selon le milieu de résidence (%)

Groupes d'âges	Milieu de résidence		Burkina Faso
	Urbain	Rural	
15-19	88,8	75,9	85,5
20-24	88,5	74,8	86,3
25-29	85,9	63,9	83,1
30-34	79,0	53,2	75,5
35-39	68,6	42,6	64,5
40-44	55,7	32,1	51,2
45-49	45,5	26,2	41,1
50-54	35,9	23,1	33,1
55-59	35,0	17,3	29,9
60-64	39,0	16,7	30,5
Total	81,9	64,2	78,7

En milieu urbain, les personnes en quête d'un premier emploi représentent près de 89% de la population active inoccupée dans les tranches d'âges de moins de 25 ans. Toutefois, ce taux chute à 46% à partir de 45 ans.

4.2 – CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DES CHOMEURS A LA RECHERCHE DE LEUR 1^{ER} EMPLOI

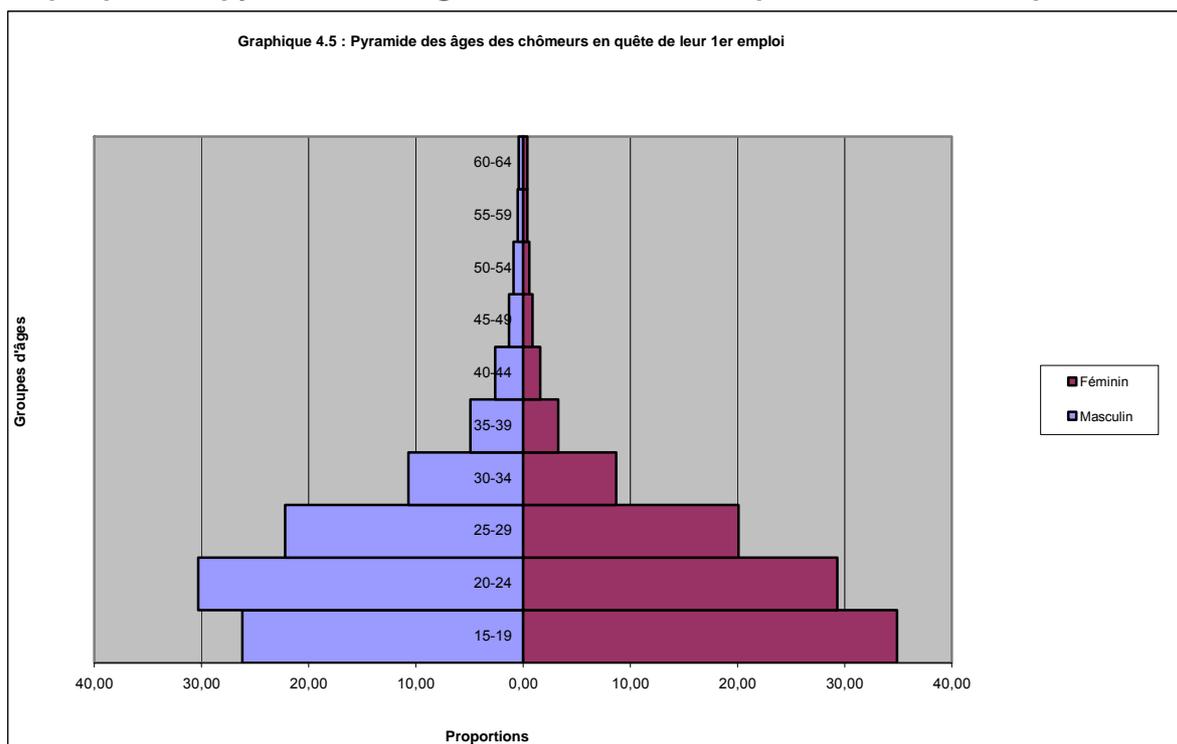
4.2.1 - Structure par âge et par sexe des chômeurs en quête du premier emploi

Au Burkina Faso, 90,5% des primo-demandeurs ont un âge s'insérant dans la tranche 15-34 ans (tableau 4.15). L'examen simultané des milieux de résidence nous permet d'avancer que la primauté d'une part, de la proportion des chômeurs de la tranche d'âges 15-19 ans du milieu rural (44,0%) et d'autre part, des proportions du milieu urbain relatives aux tranches d'âges 20-24 ans (30,3%), 25-29 ans (22,9%) et 30-34 ans (10,7%), joue dans ce sens.

Tableau 4.15 : Répartition par groupes d'âges des chômeurs en quête du premier emploi selon le milieu de résidence et le sexe (%)

Groupes d'âges	Total urbain	Total rural	Ensemble Burkina Faso		
			Masculin	Féminin	Total
15-19	26,4	44,0	26,2	34,9	29,0
20-24	30,3	28,1	30,3	29,3	30,0
25-29	22,9	13,7	22,2	20,1	21,5
30-34	10,7	6,4	10,7	8,7	10,0
35-39	4,6	3,1	4,9	3,3	4,4
40-44	2,3	1,8	2,6	1,6	2,3
45-49	1,2	1,1	1,3	0,9	1,2
50-54	0,8	0,8	0,9	0,6	0,8
55-59	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5
60-64	0,3	0,5	0,4	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Par ailleurs, la dominance du sexe féminin (34,9% contre 26,2% chez les hommes) provient de la suprématie dudit sexe dans les deux milieux telle que l'atteste le tableau A4.6 en Annexes (32,8% contre 23,1% chez les hommes dans l'urbain, et 51,0% contre 41,7% chez les hommes dans le rural).

Graphique 4.5 : pyramide des âges des chômeurs en quête de leur 1er emploi

4.2.2 – Niveau d'instruction des chômeurs en quête du premier emploi

Au niveau national, environ 37% des chômeurs en quête de leur premier emploi sont sans niveau, alors qu'à l'opposé, 63% d'entre eux ont au moins le niveau primaire (tableau 4.16). Plus explicitement, on enregistre près de 27%, 32% et 5% respectivement dans le primaire, le secondaire et le supérieur.

Tableau 4.16 : Répartition par niveau d'instruction des chômeurs en quête du premier emploi selon le milieu de résidence

Niveau d'instruction	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Sans niveau	26 246	31,7	9 285	63,6	35 531	36,5
Niveau primaire	23 315	28,2	2 740	18,8	26 055	26,8
Niveau secondaire	28 377	34,3	2 403	16,5	30 780	31,6
Niveau supérieur	4 586	5,5	98	0,7	4 684	4,8
ND	207	0,3	71	0,5	278	0,3
Total	82 731	100,0	14 597	100,0	97 328	100,0

Le milieu rural se caractérise par le fait que plus de 3 chômeurs de cette catégorie sur 5 (63,8%) n'ont aucun niveau d'instruction. Il héberge par ailleurs, une proportion infime de chômeurs de niveau supérieur (0,7%). Le milieu l'urbain quant à lui enregistre en son sein, moins d'1/3 de « Sans niveau » (31,7%), un peu plus d'1/4 de « Niveau primaire » (28,2%) et plus d'1/3 de « Niveau secondaire » (34,3%). C'est également dans ce milieu que l'on rencontre une proportion petite mais non négligeable de chômeurs de « Niveau supérieur » (5,5%).

Au finish, on peut dire que les proportions du niveau national ne sont que la résultante de celles des 2 milieux, les unes les gonflant et les autres les nivelant.

4.2.3 – Etat matrimonial des chômeurs en quête du premier emploi

La répartition des primo-demandeurs selon l'état matrimonial et le sexe, objet du tableau 4.17, indique que les chômeurs de cette catégorie sont majoritairement célibataires qu'ils soient du sexe masculin ou du sexe féminin (82,7% chez les hommes et 78,7% chez les femmes). Suivent les chômeurs mariés à une (1) femme avec des contributions respectives de 12,2% chez les hommes et 12,9% chez les femmes. Les autres modalités de l'état matrimonial sont très peu représentées.

Tableau 4.17 : Répartition par état matrimonial des chômeurs en quête du premier emploi selon le sexe

Etat matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Célibataire	54 625	82,7	24 645	78,7	79 270	81,4
Marié à une femme	8 087	12,2	4 045	12,9	12 132	12,5
Marié à 2 femmes	622	0,9	451	1,4	1 073	1,1
Marié 3 femmes	103	0,2	185	0,6	288	0,3
Marié 4 femmes ou plus	66	0,1	58	0,2	124	0,1
Veuf/Veuve	142	0,2	471	1,5	613	0,6
Divorcé(e)	256	0,4	531	1,7	787	0,8
Union libre	955	1,4	261	0,8	1 216	1,2
ND	1 164	1,8	661	2,1	1 825	1,9
Total	66 020	100,0	31 308	100,0	97 328	100,0

Il importe cependant de signaler qu'en dehors de la prédominance des proportions des hommes célibataires et en union libre sur celles des femmes, les proportions relatives aux autres modalités en ce qui concerne les femmes dépassent celles des hommes.

4.2.4 – Milieu et région de résidence des chômeurs en quête du premier emploi

Au Burkina Faso, près de 3 primo-demandeurs sur 5 (57,5%) sont abrités par la région du Centre (tableau 4.18). Cela semble provenir de ce que son chef-lieu est la capitale administrative et politique ayant un attrait certain de par les infrastructures socio-économiques dont elle est dotée.

Tableau 4.18 : Répartition des chômeurs en quête du premier emploi par région selon le milieu de résidence (en %)

Régions	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Boucle du Mouhoun	1,5	8,3	2,5
Cascades	1,6	4,6	2,1
Centre	65,6	11,6	57,5
Centre - Est	2,0	12,5	3,6
Centre-Nord	1,4	4,0	1,8
Centre-Ouest	3,5	6,4	3,9
Centre-Sud	0,4	4,7	1,1
Est	0,7	3,8	1,2
Hauts-Bassins	18,3	9,2	16,9
Nord	2,8	14,6	4,5
Plateau Central	0,4	6,1	1,3
Sahel	0,6	8,2	1,7
Sud-Ouest	1,1	6,1	1,9
Total	100,0	100,0	100,0

La région des Hauts-Bassins quant à son poids dans l'ensemble du pays, s'éloigne beaucoup de la région du Centre avec une proportion de chômeurs de 16,9%, quand bien même elle abrite la capitale économique.

Hormis ces 2 régions qui ont des poids importants, on peut citer des régions telles que le Nord (4,5%), le Centre-Ouest (3,9%), le Centre-Est (3,6%) et la Boucle du Mouhoun (2,5%) dont les chefs-lieux ont un poids démographique appréciable.

La répartition par région de résidence des chômeurs en quête du premier emploi selon le sexe (tableau A4.7 en annexes) indique que seules les régions du Centre, du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins ont des proportions de chômeurs en quête de leur 1^{er} emploi de sexe féminin respectivement supérieures à celles de sexe masculin. Malgré tout, ce sont elles qui pèsent plus au sein de chaque sexe (au moins $\frac{3}{4}$ chez les masculins et au moins $\frac{4}{5}$ chez les féminins).

4.2.4.1 - Cas des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso

Le constat précédemment fait quant à l'importance des proportions des chômeurs dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins imputable aux villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso se confirme ici avec les niveaux respectifs de leurs proportions (65,6% pour l'une et 17,8% pour l'autre) (tableau 4.19). En outre, les femmes sont prédominantes dans les deux villes (66,1% et 18,7% contre 65,3% et 17,3% chez les hommes), à l'inverse de celles des autres villes (15,2% contre 17,4%).

Tableau 4.19 : Répartition par ville des chômeurs en quête du premier emploi selon le sexe

Villes	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Ouagadougou	35 899	65,3	18 336	66,1	54 235	65,6
Bobo-Dioulasso	9 529	17,3	5 201	18,7	14 730	17,8
Autres villes	9 557	17,4	4 209	15,2	13 766	16,6
Total	54 985	100,0	27 746	100,0	82 731	100,0

4.3 – CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DES CHOMEURS AYANT DEJA TRAVAILLE

Rappelons que cette catégorie de chômeurs est constituée des personnes qui ont déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence.

4.3.1 – Situation dans l'occupation des chômeurs ayant déjà travaillé

Mise à part la modalité « ND » dont la situation dans l'occupation principale reste imprécise, alors qu'elle pèse le plus dans l'ensemble des chômeurs qui avaient déjà travaillé (35,2%), les indépendants et les « Salariés, employés » sont plus représentés et pratiquement dans les mêmes proportions (respectivement 22,% et 21,0%). Les aides familiaux suivent avec une proportion de 12,2% (tableau 4.20).

Tableau 4.20 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans l'occupation principale et le sexe

Situation dans l'occupation principale	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Employeur	415	2,3	108	1,3	523	2,0
Indépendant	4 331	23,8	1 619	19,6	5 950	22,5
Salarié, employé	4 320	23,8	1 217	14,7	5 537	21,0
Apprenti	982	5,4	259	3,1	1 241	4,7
Aide familial	1 641	9,0	1 586	19,2	3 227	12,2
Autres	437	2,4	194	2,4	631	2,4
ND	6 034	33,2	3 268	39,6	9 302	35,2
Total	18 160	100,0	8 251	100,0	26 411	100,0

Les indépendants et les « Salariés, employés » de sexe masculin sont proportionnellement plus nombreux que ceux de sexe féminin (environ 24% chez les premiers contre 20% et 15% chez les seconds). On observe l'inverse en ce qui concerne les aides familiaux de sexe masculin vis-à-vis de ceux de sexe féminin (9% contre 19%).

Le milieu rural prédomine quant aux proportions d'aides familiaux (31%) et d'indépendants (29%), tandis que le milieu urbain s'illustre par une proportion de « Salariés, employés »

(28%). Les employeurs et les apprentis quant à eux sont très peu représentés dans chacun des milieux de résidence (tableau 4.21).

Tableau 4.21 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans l'occupation principale et le milieu de résidence

Situation dans l'occupation principale	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Employeur	360	2,0	163	2,0	523	2,0
Indépendant	3 599	19,7	2 351	28,9	5 950	22,5
Salarié, employé	5 156	28,2	381	4,7	5 537	21,0
Apprenti	875	4,8	366	4,5	1 241	4,7
Aide familial	742	4,1	2 485	30,6	3 227	12,2
Autres	406	2,2	225	2,8	631	2,4
ND	7 148	39,1	2 154	26,5	9 302	35,2
Total	18 286	100,0	8 125	100,0	26 411	100,0

4.3.2 – Grands groupes d'occupation principale des chômeurs ayant déjà travaillé

A l'exception de la proportion du grand groupe « Sans profession, profession non précisée » qui pointe dans l'ensemble du Burkina Faso (35%), seuls les grands groupes d'occupations principales « Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs », « Personnel de services et vendeurs » et « Artisans, ouvriers » méritent d'être signalés au regard de leurs proportions respectives de 20%, 18% et 10% (tableau 4.22).

Tableau 4.22 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon le grand groupe d'occupations principales

Grands groupes d'occupations principales	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Exécutif + cadres supérieurs	60	0,3	30	0,4	90	0,3
Intellectuels, scientifiques	278	1,5	135	1,6	413	1,6
Professions intermédiaires	444	2,4	156	1,9	600	2,3
Cadres subalternes de l'administration	765	4,2	379	4,6	1 144	4,3
Personnel de services et vendeurs	3 394	18,7	1 445	17,5	4 839	18,3
Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs	3 428	18,9	1 789	21,7	5 217	19,8
Artisans, ouvriers	2 256	12,4	399	4,8	2 655	10,1
Conducteurs d'installations et de machines	56	0,3	13	0,2	69	0,3
Ouvriers et employés non qualifiés	591	3,3	162	2,0	753	2,9
Autres métiers et professions	929	5,1	423	5,1	1 352	5,1
Sans profession, profession non précisée	5 959	32,8	3 320	40,2	9 279	35,1
Total	18 160	100,0	8 251	100,0	26 411	100,0

Selon le sexe, si l'écart entre la proportion du groupe d'occupations principales « Agriculture, élevage, pêcheurs » et la proportion du groupe « Personnel de services et vendeurs » est quasi-nul (0,2%) chez les hommes, il n'en est pas de même chez les femmes où il atteint 4,2%. Les « Artisans, ouvriers » de sexe masculin sont proportionnellement plus nombreux que ceux de sexe féminin (12,4% contre 4,8% respectivement).

Paradoxalement et malgré la petitesse des proportions, les femmes des grands groupes d'occupations principales « Exécutif + cadres supérieurs », « intellectuels, scientifiques » et « Cadres subalternes de l'administration » sont presque autant représentés que les hommes

des mêmes groupes (respectivement 0,4% contre 0,3%, 1,6% contre 1,5% et 4,6% contre 4,2%).

Tableau 4.23 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon le grand groupe d'occupations principales

Grands groupes d'occupation	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Exécutif + cadres supérieurs	15	0,1	75	0,9	90	0,3
Intellectuels, scientifiques	270	1,5	143	1,8	413	1,6
Professions intermédiaires	514	2,8	86	1,1	600	2,3
Cadres subalternes de l'administration	1 079	5,9	65	0,8	1 144	4,3
Personnel de services et vendeurs	4 303	23,5	536	6,6	4 839	18,3
Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs	1 036	5,7	4 181	51,5	5 217	19,8
Artisans, ouvriers	2 248	12,3	407	5,0	2 655	10,1
Conducteurs d'installations et de machines	59	0,3	10	0,1	69	0,3
Ouvriers et employés non qualifiés	700	3,8	53	0,7	753	2,9
Autres métiers et professions	971	5,3	381	4,7	1 352	5,1
Sans profession, profession non précisée	7 091	38,8	2 188	26,9	9 279	35,1
Total	18 286	100,0	8 125	100,0	26 411	100,0

Le milieu rural se caractérise surtout par une prédominance du groupe d'occupations « Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs » (51,1%), tandis que ce sont les groupes « Personnel de services et vendeurs » et « Artisans, ouvriers » qui prédominent dans le milieu urbain avec les proportions respectives de 23,5% et 12,3% (tableau 4.23).

4.3.3 – Branches d'activités des chômeurs ayant déjà travaillé

Au RGPH 2006, plus de 2 chômeurs ayant déjà travaillé sur 5 (43,1%) n'ont pas pu être classés dans une quelconque branche d'activité. En dehors donc des cette branche d'activités « ND », celles dont les proportions de chômeurs au sens d'anciens occupés attirent l'attention, sont les branches d'activités « Agriculture, chasse et sylviculture » et « Commerce, réparation de véhicules » avec 20,1% et 10,4% (tableau 4.24).

Tableau 4.24 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon la branche d'activités et le sexe

Branches d'activités	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture, chasse et sylviculture	3 461	19,1	1 844	22,3	5 305	20,1
Pêche, pisciculture, aquaculture	10	0,1	6	0,1	16	0,1
Activités extractives	120	0,7	12	0,1	132	0,5
Activités de fabrication	1 161	6,4	415	5,0	1 576	6,0
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	115	0,6	7	0,1	122	0,5
Construction	1 250	6,9	30	0,4	1 280	4,8
Commerce, réparation de véhicules	1 770	9,7	985	11,9	2 755	10,4
Hôtels et restaurants	224	1,2	179	2,2	403	1,5
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	439	2,4	55	0,7	494	1,9
Activités financières	70	0,4	39	0,5	109	0,4
Immobilier, locations et services aux entreprises	146	0,8	66	0,8	212	0,8
Activités d'administration publique	329	1,8	140	1,7	469	1,8
Education	230	1,3	88	1,1	318	1,2
Activités de santé et d'action sociale	128	0,7	138	1,7	266	1,0
Activités à caractère collectif ou personnel	823	4,5	414	5,0	1 237	4,7
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	148	0,8	116	1,4	264	1,0
Activités des organisations extraterritoriales	49	0,3	8	0,1	57	0,2
ND	7 687	42,3	3 709	45,0	11 396	43,1
Total	18 160	100,0	8 251	100,0	26 411	100,0

Au sein des femmes, plus de 2 anciennes occupées sur 10 (22,3%) et plus d'une (1) ancienne occupée sur 10 (11,9%) relèvent respectivement des branches d'activités « Agriculture, chasse et sylviculture » et « Commerce, réparation de véhicules ». A quelques nuances près, on enregistre les mêmes proportions d'anciens occupés chez les hommes et pour les mêmes branches d'activités : près de 2 anciens occupés sur 10 (19,1%) pour l'une et 1 ancien occupé sur 10 (9,7%) pour l'autre. Toutefois, chez les hommes, les proportions de chômeurs ayant déjà travaillé dans la construction (6,9%) et les activités de fabrication (6,4%) ne sont pas à occulter.

Selon le milieu de résidence (tableau 4.25), les proportions pouvant être évoquées par rapport à l'urbain sont celles relatives aux branches d'activités « Commerce, réparation de véhicules » (12,7%), « Activités de fabrication » (7,0%), « Construction » (6,5%), « Activités à caractère collectif ou personnel » (6,3%) et « Agriculture, chasse et sylviculture » (5,7%). Dans ce milieu, les proportions d'anciens occupés qui viennent d'être listées ont chacune un niveau assez bas en raison de celui afférent à celle de la branche d'activités « ND » (48,5%).

Tableau 4.25 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon la branche d'activités et le milieu de résidence

Branches d'activités	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture, chasse et sylviculture	1 038	5,7	4 267	52,5	5 305	20,1
Pêche, pisciculture, aquaculture	4	0,0	12	0,1	16	0,1
Activités extractives	63	0,3	69	0,8	132	0,5
Activités de fabrication	1 272	7,0	304	3,7	1 576	6,0
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	118	0,6	4	0,0	122	0,5
Construction	1 189	6,5	91	1,1	1 280	4,8
Commerce, réparation de véhicules	2 320	12,7	435	5,4	2 755	10,4
Hôtels et restaurants	379	2,1	24	0,3	403	1,5
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	368	2,0	126	1,6	494	1,9
Activités financières	106	0,6	3	0,0	109	0,4
Immobilier, locations et services aux entreprises	206	1,1	6	0,1	212	0,8
Activités d'administration publique	440	2,4	29	0,4	469	1,8
Education	229	1,3	89	1,1	318	1,2
Activités de santé et d'action sociale	231	1,3	35	0,4	266	1,0
Activités à caractère collectif ou personnel	1 151	6,3	86	1,1	1 237	4,7
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	249	1,4	15	0,2	264	1,0
Activités des organisations extraterritoriales	56	0,3	1	0,0	57	0,2
ND	8 867	48,5	2 529	31,1	11 396	43,1
Total	18 286	100,0	8 125	100,0	26 411	100,0

En ce qui concerne le milieu rural, plus de 5 anciens occupés sur 10 (52,5%) tout comme constaté au niveau de la répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon le groupe d'occupations principales, relèvent de la branche d'activités « Agriculture, chasse et sylviculture ».

4.3.4 – Secteurs d'activités

Du tableau 4.26 ci-dessous, il ressort les constats suivants :

- en mettant de côté le « Secteur ND » qui contribue pour plus d'1/3 de l'ensemble des chômeurs ayant déjà travaillé, on note que c'est le secteur tertiaire (36,7%) et le secteur primaire (20,8%) qui pèsent plus. Le secteur secondaire qui est censé être le propulseur de l'économie du pays, apparaît ici assez résiduel (6,0%) ;
- au sein de chaque sexe, l'ordre précité demeure ;
- si les proportions d'anciens occupés sont respectivement du même ordre de grandeur au sein de chaque sexe relativement au secteur primaire et au secteur secondaire, il n'en est pas de même en ce qui concerne le secteur tertiaire au sein duquel la proportion des anciens occupés de sexe masculin (39,5%) dépasse nettement celle de sexe féminin (30,3%).

Tableau 4.26 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon le secteur d'activités et le sexe

Secteur d'activités	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Secteur primaire	3 616	19,9	1 885	22,8	5 501	20,8
Secteur secondaire	1 172	6,5	415	5,0	1 587	6,0
Secteur tertiaire	7 178	39,5	2 503	30,3	9 681	36,7
Secteur ND	6 194	34,1	3 448	41,8	9 642	36,5
Total	18 160	100,0	8 251	100,0	26 411	100,0

La répartition ci-dessous des chômeurs ayant déjà travaillé par secteur d'activités selon le milieu de résidence (tableau 4.27) fait apparaître la dominance du secteur primaire en milieu rural (53,7% contre 6,2% en milieu urbain). A l'opposé, c'est le secteur tertiaire qui domine en milieu urbain (46,5% contre 14,5% en milieu rural). Signalons que malgré sa contribution marginale au niveau national, il n'en demeure pas moins que le secteur secondaire regroupe en milieu urbain, 7% des chômeurs ayant déjà travaillé soit près de 2 fois la proportion en milieu rural.

Tableau 4.27 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon le secteur d'activités et le milieu de résidence

Secteur d'activités	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Secteur primaire	1 134	6,2	4 367	53,7	5 501	20,8
Secteur secondaire	1 278	7,0	309	3,8	1 587	6,0
Secteur tertiaire	8 506	46,5	1 175	14,5	9 681	36,7
Secteur ND	7 368	40,3	2 274	28,0	9 642	36,5
Total	18 286	100,0	8 125	100,0	26 411	100,0

4.3.5 – Structure par âge et sexe des chômeurs ayant déjà travaillé

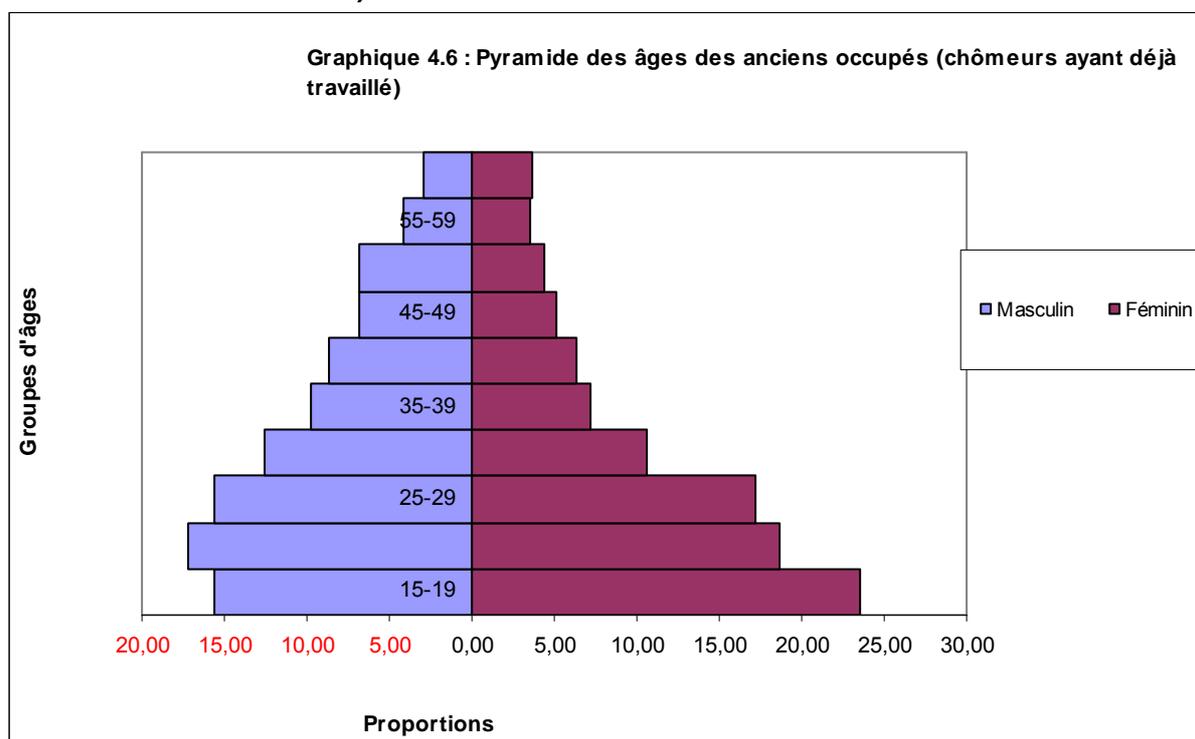
Au Burkina Faso, environ 2 chômeurs ayant déjà travaillé sur 3 (63,8%) ont un âge compris dans le grand groupe d'âges 15-34 ans (tableau 4.28). De manière concomitante avec cet indice national, les proportions relatives au dit grand groupe d'âges regardant le sexe (61,0% pour les hommes et 69,9% pour les femmes) et le milieu de résidence (62,8% pour l'urbain et 66,1% pour le rural), bien que variant plus ou moins sensiblement à l'intérieur de chaque variable, traduisent une relative jeunesse de la structure par âge.

Tableau 4.28 : Répartition par groupes d'âges des chômeurs ayant déjà travaillé selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Total urbain	Total rural	Ensemble Burkina Faso		
			Masculin	Féminin	Total
15-19	15,0	25,1	15,6	23,5	18,1
20-24	17,9	16,9	17,2	18,6	17,6
25-29	17,1	14,0	15,6	17,2	16,1
30-34	12,8	10,1	12,6	10,6	12,0
35-39	9,6	7,4	9,7	7,2	8,9
40-44	8,5	6,8	8,7	6,4	8,0
45-49	6,4	5,8	6,8	5,1	6,2
50-54	6,5	5,0	6,8	4,4	6,0
55-59	3,8	4,4	4,2	3,5	4,0
60-64	2,4	4,6	2,9	3,6	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Cette structure par âge relativement jeune est confirmée par le graphique 4.6 (pyramide par âge) ci-dessous. Cependant, à certaines tranches d'âges, il y a un déséquilibre plus ou moins prononcé. Le déséquilibre le plus prononcé et qui est en défaveur des hommes se rencontre au niveau de la tranche 15-19 ans. Les tranches d'âges pour lesquelles le déséquilibre est moins prononcé sont : 30-34 ans ; 35-39 ans ; 40-44 ans ; et 50-54 ans.

Graphique 4.6 : Pyramide des âges des anciens occupés (chômeurs ayant déjà travaillé)



4.3.6 – Niveau d'instruction des chômeurs ayant déjà travaillé

Plus d'1 chômeur ayant déjà travaillé sur 2 (51,7%) sont sans niveau au Burkina Faso, ceux du milieu rural étant proportionnellement plus nombreux que les chômeurs de la même catégorie résidant dans le milieu urbain (79,2% contre 39,4%) (tableau 4.29).

Tableau 4.29 : Répartition par niveau d'instruction des chômeurs ayant déjà travaillé selon le milieu de résidence

Niveau d'instruction	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Sans niveau	7 209	39,4	6 433	79,2	13 642	51,7
Niveau primaire	5 088	27,8	931	11,5	6 019	22,8
Niveau secondaire	5 197	28,4	602	7,4	5 799	22,0
Niveau supérieur	718	3,9	45	0,6	763	2,9
ND	74	0,4	114	1,4	188	0,7
Total	18 286	100,0	8 125	100,0	26 411	100,0

Les proportions des chômeurs des niveaux primaire et secondaire sont quasi-similaires (22,8% pour l'une et 22,0% pour l'autre). Toutefois, à l'instar de ce qui prévaut aux autres niveaux, elles résultent de la variation de la proportion des chômeurs de chacun des niveaux selon le milieu de résidence. Ainsi, pour le niveau primaire, on trouve proportionnellement plus de chômeurs ayant déjà travaillé dans le milieu urbain que dans l'urbain (27,8% contre 11,5%). Il en est de même au niveau du secondaire (28,4% contre 7,4%).

Le niveau supérieur est très peu représenté dans l'ensemble (2,9%), mais mieux dans l'urbain que dans le rural (3,9% contre 0,6%).

En rapprochant les données de ce tableau à celles du tableau 3.13 donnant la répartition par niveau des chômeurs en quête du 1^{er} emploi selon le milieu de résidence, on peut faire les observations suivantes :

- la proportion des « Sans niveau » du tableau 3.13 est inférieure à celle du tableau 3.18 (36,5% contre 51,7%) ;
- les autres proportions relatives aux niveaux primaire, secondaire et supérieur du tableau 3.3 sont supérieures à celles du tableau 3.18 : respectivement, 26,8% contre 22,8% ; 31,6% contre 22,0% ; 4,8% contre 2,9%.

Il en résulte que les primo-demandeurs sont vraisemblablement plus instruits que les anciens occupés. Les opportunités d'emplois rémunérateurs en dépendent.

4.3.7 – Etat matrimonial des chômeurs ayant déjà travaillé

Du tableau 4.30, il ressort que pour l'ensemble du pays, la modalité « Célibataire » de l'état matrimonial est dominante avec une proportion de chômeurs ayant déjà travaillé (anciens occupés) de 46,6%. Cette proportion est numériquement suivie par celle relative à la modalité « Marié à une femme » (35,5%). La somme de ces deux proportions atteignant 82,1%, il s'en suit qu'en dehors de la modalité « Marié à 2 femmes » dont la proportion vaut 6,1%, les autres modalités sont faiblement représentées.

Tableau 4.30 : Répartition par état matrimonial des chômeurs ayant déjà travaillé selon le sexe

Etat matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Célibataire	8 890	49,0	3 415	41,4	12 305	46,6
Marié à une femme	6 757	37,2	2 612	31,7	9 369	35,5
Marié à 2 femmes	960	5,3	643	7,8	1 603	6,1
Marié 3 femmes	135	0,7	226	2,7	361	1,4
Marié 4 femmes ou plus	57	0,3	118	1,4	175	0,7
Veuf/Veuve	181	1,0	629	7,6	810	3,1
Divorcé(e)	214	1,2	218	2,6	432	1,6
Union libre	406	2,2	43	0,5	449	1,7
ND	560	3,1	347	4,2	907	3,4
Total	18 160	100,0	8 251	100,0	26 411	100,0

Le sexe introduit un certain différentiel dans la répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon l'état matrimonial. Ainsi, on constate que les proportions respectives des chômeurs (ayant déjà travaillé) célibataires et mariés à une femme, sont plus importantes chez les hommes (49,0% et 37,2%) que chez les femmes (41,4% et 31,7%). De même, les proportions de chômeurs de la plupart des autres modalités sont moins importantes chez les hommes que chez les femmes.

4.3.8 – Milieu et région des chômeurs ayant déjà travaillé

Les régions administratives du Centre (43,0%) et des Hauts-Bassins (17,3%) totalisent une proportion de chômeurs ayant déjà travaillé de 60,3% dans l'ensemble du pays, le complément à 100,0%, à savoir 39,7% n'étant représenté que par les onze (11) autres régions administratives. Il n'est donc pas étonnant de trouver dans le tableau 4.31, hormis les deux proportions déjà citées, les onze (11) autres proportions en importance infime, allant de 1,7% (pour la région du Centre-Sud) à 5,2% (pour la région du Centre-Ouest) en passant entre autres, par 2,1% (pour la région des Cascades), 4,9% (pour la région du Nord), pour ne lister que celles-ci.

Selon toute vraisemblance, la petitesse de ces onze (11) autres proportions de chômeurs ayant déjà travaillé pourrait trouver son explication dans le drainage de ces derniers dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins abritant respectivement les 2 plus grandes villes du pays que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Tableau 4.31 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par région selon le milieu de résidence (%)

Région de résidence	Milieu de résidence		Ensemble Burkina Faso
	Urbain	Rural	
Boucle du Mouhoun	1,4	8,5	3,6
Cascades	1,8	2,8	2,1
Centre	59,3	6,1	43,0
Centre -Est	2,3	8,9	4,3
Centre-Nord	1,3	8,0	3,4
Centre-Ouest	4,5	6,9	5,2
Centre-Sud	0,4	4,4	1,7
Est	2,2	10,8	4,8
Hauts-Bassins	22,2	6,4	17,3
Nord	1,8	12,0	4,9
Plateau Central	0,6	5,2	2,0
Sahel	1,3	12,6	4,8
Sud-Ouest	0,8	7,5	2,9
Total	100,0	100,0	100,0

Ici aussi, le sexe introduit un certain différentiel dans la répartition des chômeurs ayant déjà travaillé selon la région de résidence (Tableau A4.11 en annexes). On remarque ainsi que les régions des Cascades, du Centre et des Hauts-Bassins ont des proportions de chômeurs hommes supérieures aux proportions de chômeurs femmes. A l'opposé, on constate que les régions telles que la Boucle du Mouhoun, le Centre-Est, le Centre-Nord et l'Est, ont des proportions de chômeurs hommes inférieures aux proportions de chômeurs femmes.

4.3.8.1 - Cas des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso

Dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, respectivement 3 chômeurs ayant déjà travaillé sur 5 (59,3%) et 1 chômeur ayant déjà travaillé sur 5 (21,6%) y résident (tableau 4.32).

Tableau 4.32 : Répartition par ville des chômeurs ayant déjà travaillé selon le sexe

Villes	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Ouagadougou	7 983	60,1	2 866	57,3	10 849	59,3
Bobo-Dioulasso	2 841	21,4	1 110	22,2	3 951	21,6
Autres villes	2 463	18,5	1 023	20,5	3 486	19,1
Total	13 287	100,0	4 999	100,0	18 286	100,0

Les deux proportions (59,3% pour Ouagadougou et 21,6% pour Bobo-Dioulasso) de par leur supériorité à celles des régions du Centre (43,0%) et des Hauts-Bassins (17,3%) traduisent la grande influence que ces deux villes exercent sur les régions qui les abritent.

La relative faible différence entre les proportions de chômeurs des hommes et celles des femmes d'une ville à l'autre nous autorise à négliger la variabilité induite par le sexe.

CHAPITRE 5 : POPULATION INACTIVE

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, il a été dénombré 4 689 344 personnes inactives sur 11 580 349 personnes en âge de travailler soit 40,9%. En 1996, la population inactive était de 2 429 054 sur 8 104 236 personnes en âge de travailler soit 30%. La proportion des inactifs s'est accrue de 10% au cours de l'intervalle intercensitaire.

5.1 VOLUME DE LA POPULATION INACTIVE

Sur un ensemble de 4 689 344 personnes inactives, les élèves ou étudiants sont constitués la majorité et représentent 40,3%. Ensuite suivent les autres inactifs¹⁰ (30,4%) et les personnes occupées au foyer (28,5%). Les retraités et les rentiers sont faiblement représentés dans la population inactive respectivement de 0,6% et 0,2%.

Selon le sexe, l'effectif des femmes inactives (2 914 914) est largement supérieur à celui des hommes (1 774 430) soit un rapport de masculinité de 38% (38 hommes inactifs pour 100 femmes inactives). Par ailleurs, il ressort que les femmes sont les plus nombreuses à être occupées au foyer soit 44,1% contre seulement 3% d'hommes qui se déclarent occupés au foyer. Les élèves ou étudiants (58,7%) constituent la majorité des inactifs hommes contre 29,1% chez les femmes.

Tableau 5.1 : Population inactive selon le statut et le sexe

Catégories d'inactifs	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Retraités	23 915	1,3	4 105	0,1	28 020	0,6
Occupés au foyer	53 414	3,0	1 284 728	44,1	1 338 142	28,5
Elève ou étudiant	1041 504	58,7	847 507	29,1	1 889 011	40,3
Rentier	4 737	0,3	2 968	0,1	7 705	0,2
Autres inactifs	650 860	36,7	775 606	26,6	1 426 466	30,4
Total	1 774 430	100,0	2 914 914	100,0	4 689 344	100,0

5.1.1 - Structure par âge et sexe

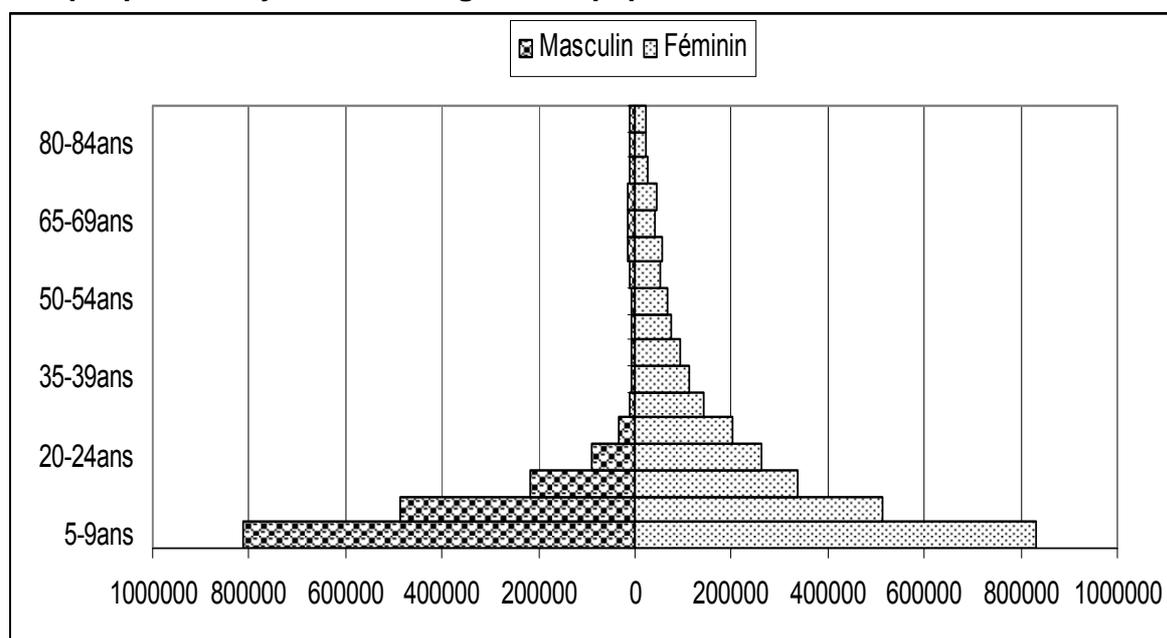
➤ Pyramide des âges des inactifs

La pyramide des âges de la population inactive (graphique 5.1) montre que les effectifs des inactifs décroissent avec l'âge. En effectif, la pyramide a une basse élargie (pour les tranches d'âge 5-9 ans et 10-14 ans) et un sommet effilé à partir de 45 ans. Chez les

¹⁰ Est comprise dans cette catégorie toute personne inactive des deux sexes, qui n'exerce aucune activité économique et qui n'est pas classée dans une des catégories ci-dessus mentionnées. Ici seront classés surtout les jeunes de cinq (5) ans et plus qui ne fréquentent plus l'école et qui ne sont pas économiquement actifs, ainsi que les personnes d'âge avancé qui ne travaillent plus, sans pension ni fortune personnelle et vivent grâce aux dotations gratuites familiales et autres. On classe également dans cette catégorie, les personnes atteintes d'une infirmité physique ou mentale qui les empêche de travailler.

hommes, à partir de 40 ans, les effectifs des inactifs sont très faibles alors que chez les femmes, ces effectifs sont encore importants.

Graphique 5.1 : Pyramide des âges de la population inactive



➤ **Répartition de la population inactive par groupes d'âges spécifiques**

La population inactive se compose de 56,4% de personnes de moins de 15 ans, de 38,6% de personnes d'âges compris entre 15 et 64 ans et de 4,8% qui sont âgés de 65 ans et plus. La composition selon les groupes d'âges spécifiques varie selon le sexe : les inactifs de moins de 15 ans constituent 73,3% chez les hommes contre 46,1% chez les femmes ; les inactifs dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans sont plus représentés chez les femmes (48,2%) que chez les hommes (22,8%).

Tableau 5.2 : Population inactive selon les groupes d'âges spécifiques

Groupe d'âges spécifiques	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
5-14 ans	1 300 243	73,3	1 344 234	46,1	2 644 477	56,4
15-64 ans	405 075	22,8	1 405 248	48,2	1 810 323	38,6
65 ans et +	65 575	3,7	158 067	5,4	223 642	4,8
ND	3 537	0,2	7 365	0,3	10 902	0,2
Total	1 774 430	100,0	2 914 914	100,0	4 689 344	100,0

5.1.2- Structure par milieu de résidence

Une grande majorité de la population inactive se retrouvent en milieu rural : 3 108 962 soit 66,3% d'inactifs en milieu rural contre 1 580 382 soit 33,7% en milieu urbain. Selon les catégories des inactifs, on constate que les occupés au foyer et les élèves et étudiants constituent la grande majorité des inactifs aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En

milieu urbain, les occupés au foyer représentent 27% des inactifs et les élèves ou étudiants 53,4% ; pour le milieu rural ces proportions sont respectivement de 29,3% et de 33,6%.

La répartition des inactifs par milieu de résidence selon sexe ne montre pas de différences significatives entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, 38,5% des inactifs du milieu urbain sont des hommes ; ce pourcentage est de 37,5% en milieu rural. (Tableau A5.1 en annexe).

Tableau 5.3 : Répartition de la population inactive selon le milieu de résidence

Statut d'occupation	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Retraités	22 855	1,4	5 165	0,2	28 020	0,6
Occupés au foyer	427 141	27,0	911 001	29,3	1 338 142	28,5
Elèves ou étudiants	843 242	53,4	1 045 769	33,6	1 889 011	40,3
Rentiers	4 170	0,3	3 535	0,1	7 705	0,2
Autres inactifs	282 974	17,9	1 143 492	36,8	1 426 466	30,4
Total	1 580 382	100,0	3 108 962	100,0	4 689 344	100,0

5.1.3- Autres aspects différentiels (niveau d'instruction, état matrimonial)

➤ Niveau d'instruction de la population inactive

La répartition de la population inactive selon le niveau d'instruction montre que 52,6% sont sans niveau d'instruction contre 34,2% qui ont un niveau primaire et 12,5% ont le niveau secondaire ou plus. Mis à part les élèves et étudiants, le niveau d'instruction des autres inactifs est très faible : 88,1% d'entre eux sont sans niveau d'instruction et seulement 7,6% et 3,2% ont respectivement le niveau primaire et le niveau secondaire et plus.

Selon le sexe, il ressort que la majorité des femmes inactives soit 62,6% sont sans niveau d'instruction alors que cette proportion est de 36,3% chez les hommes inactives. Les hommes inactifs sont plus instruits que les femmes : 45,8% chez les inactifs hommes ont un niveau primaire et 17,3% ont le niveau secondaire ou plus ; chez les inactives femmes par contre, 27,2% ont un niveau primaire et seulement 9,6% ont le niveau secondaire ou plus.

La répartition de la population inactive selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence (tableau A4.2) montre que la majorité des inactifs (62,6%) du milieu rural est sans d'instruction ; en milieu urbain par contre 65,6% des inactives ont au moins le niveau primaire.

Tableau 5.4 : Répartition de la population inactive selon le niveau d'instruction et le sexe

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	643 546	36,3	1 824 757	62,6	2 468 303	52,6
Primaire	812 468	45,8	793 433	27,2	1 605 901	34,2
1er cycle Secondaire	205 857	11,6	205 199	7,0	411 056	8,8
2ème cycle secondaire	66 687	3,8	51 012	1,8	117 699	2,5
Supérieur	33 771	1,9	22 390	0,8	56 161	1,2
ND	12 101	0,7	18 123	0,6	30 224	0,6
Total	1 774 430	100,0	2 914 914	100,0	4 689 344	100,0

➤ Etat matrimonial de la population inactive

La population inactive est constituée en majorité de célibataires (45,7%) et de mariés monogames (27,4%) ; les polygames sont en nombre réduits (14,1%). Chez les inactifs hommes, les célibataires sont en supériorité numérique (78,6%), les mariés monogames représentent 10,0% et les polygames sont en nombre très faiblement (4,5%). Chez les inactives féminines, les mariées monogames sont les plus nombreuses (34,2%) ensuite suivent les célibataires (32,7%) et les mariées en union polygamique représentent 17,9%.

Selon le milieu de résidence (voir tableau A5.4 en annexe), plus de la moitié (56,8%) des inactifs du milieu urbain sont des célibataires alors qu'en milieu rural, ce sont les mariés (monogames et polygames) qui sont les plus nombreux (46,8%).

Tableau 5.5 : Répartition de la population active selon l'état matrimonial et le sexe

Etat matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	573 404	78,6	605 418	32,7	1 178 822	45,7
Marié à une femme	72 761	10,0	633 036	34,2	705 797	27,4
Marié à 2 femmes	21 859	3,0	231 632	12,5	253 491	9,8
Marié 3 femmes	6 954	1,0	70 224	3,8	77 178	3,0
Marié 4 femmes ou plus	3 473	0,5	29 875	1,6	33 348	1,3
Veuf/Veuve	15 632	2,1	202 942	11,0	218 574	8,5
Divorcé(e)	3 611	0,5	16 365	0,9	19 976	0,8
Union libre	1 751	0,2	5 229	0,3	6 980	0,3
ND	30 346	4,2	54 330	2,9	84 676	3,3
Total	729 791	100,0	1 849 051	100,0	2 578 842	100,0

5.2- POPULATION INACTIVE DANS LES GRANDES VILLES

Sur un total de 1 580 382 inactifs que constituent les grandes villes, 752 916 soit 47,6% des inactifs se retrouvent dans la ville de Ouagadougou, 257 417 soit 16,3% dans la ville de Bobo-Dioulasso et 36,1% dans les autres villes.

Deux grands groupes d'inactifs se distinguent dans les grandes villes. Il s'agit des élèves ou étudiants qui représentent 53,4% et les occupés au foyer (27%). La proportion des retraités est faible avec 1,4% et seulement 0,3% des inactifs sont des rentiers dans les villes.

Plus de la moitié (51%) des inactifs des centres urbains a un âge compris entre 15 et 64 ans. Les moins de 15 ans représentent 45,2% et 3,5% sont des inactifs âgés de 65 ans et plus.

Tableau 5.6 : Répartition des inactifs selon les villes

Villes	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ouagadougou	285 232	46,8	467 684	48,2	752 916	47,6
Bobo-Dioulasso	95 361	15,7	162 056	16,7	257 417	16,3
Autres villes	228 617	37,5	341 432	35,2	570 049	36,1
Total	609 210	100,0	971 172	100,0	1 580 382	100,0

Les inactifs des villes ont un meilleur niveau d'instruction : 67% d'entre eux ont été à l'école (38,7% des inactifs ont un niveau primaire et 27% ont un niveau secondaire et plus).

Tableau 5.7 : Répartition des inactifs par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	116 071	19,1	405 428	41,7	521 499	33,0
Primaire	271 410	44,6	339 669	35,0	611 079	38,7
1er cycle Secondaire	130 511	21,4	155 549	16,0	286 060	18,1
2ème cycle secondaire	56 440	9,3	45 219	4,7	101 659	6,4
Supérieur	31 510	5,2	20 023	2,1	51 533	3,3
ND	3 268	0,5	5 284	0,5	8 552	0,5
Total	609 210	100,0	971 172	100,0	1 580 382	100,0

5.2.1- Population inactive de la ville de Ouagadougou

La population des inactifs dans la ville de Ouagadougou est constituée en majorité d'élèves et étudiants 54,4% et de personnes occupées au foyer 27,4%. Les autres catégories d'inactifs sont faiblement représentées : les retraités (1,8%), les rentiers (0,3%).

La composition de cette population selon le sexe montre que les femmes sont les plus nombreuses des inactives de la ville de Ouagadougou avec un pourcentage de 62,1%. Les occupés au foyer sont essentiellement constitués de femmes.

Tableau 5.8 : Répartition des inactifs de la ville de Ouagadougou selon le statut d'occupation et le sexe

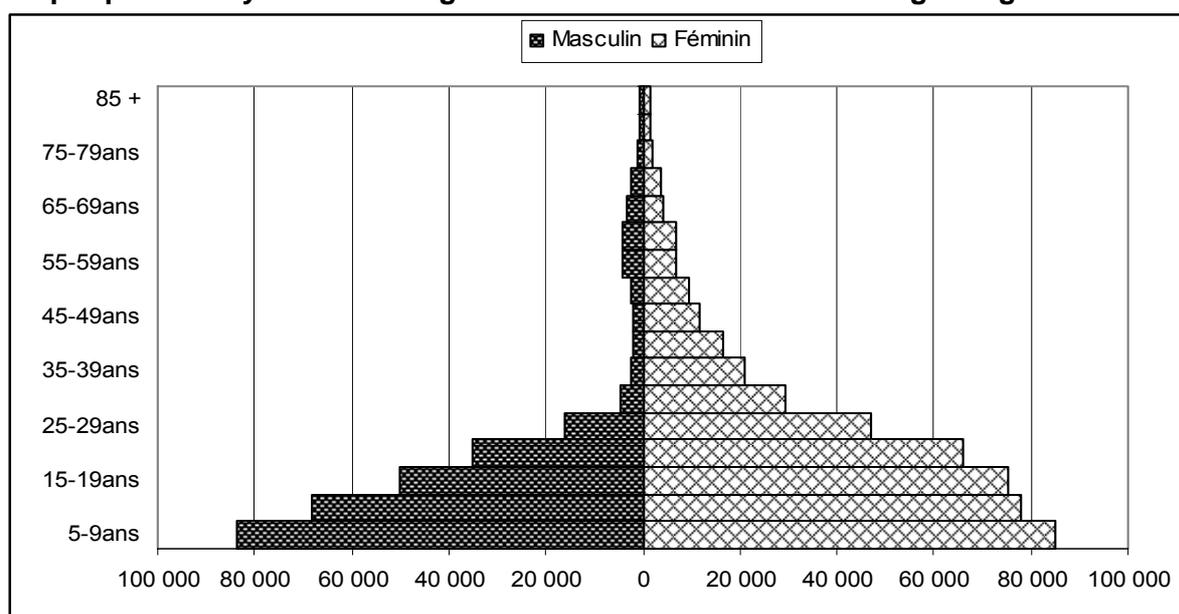
Statut d'occupation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Retraités	11 715	4,1	1 655	0,4	13 370	1,8
Occupés au foyer	3 821	1,3	202 225	43,2	206 046	27,4
Elèves ou étudiants	210 719	73,9	198 638	42,5	409 357	54,4
Rentier	1 711	0,6	750	0,2	2 461	0,3
Autres inactifs	57 266	20,1	64 416	13,8	121 682	16,2
Total	285 232	100,0	467 684	100,0	752 916	100,0

➤ Structure par âge de la population inactives de Ouagadougou

La répartition de la population inactives de la ville de Ouagadougou selon l'âge et le sexe montre une décroissance de la proportion des inactifs avec l'âge. Les moins de trente ans constituent 70% de l'ensemble des inactifs ; ces proportions sont respectivement de 82,1% pour le sexe masculin et de 65,0% pour le féminin. L'on remarque cependant une légère hausse des proportions des inactifs pour les deux sexes à partir de 55 ans.

La distribution des inactifs de Ouagadougou (Tableau A5.7) montre que les inactifs de 15-64 ans représentent 55% de l'ensemble alors que les inactifs de moins de 15 ans et les plus de 65 ans représentent respectivement 41,8% et 2,9%.

Graphique 5. 2: Pyramide des âges des inactifs de la ville de Ouagadougou



➤ Niveau d'instruction de la population inactives de Ouagadougou

La répartition de la population inactives de Ouagadougou montre qu'une grande partie (69,7%) de celle-ci a été à l'école et a au moins le niveau primaire : 38,4% ont le niveau primaire, 25,5% ont un niveau secondaire et seulement 5,8% le niveau supérieur.

Selon le sexe, on note que 82,8% des inactifs masculins sont instruits alors que chez les inactifs féminines, les instruites représentent 61,6%. Par ailleurs, chez les hommes, au moins 39,1% ont un niveau secondaire ou plus. Cette proportion est faible chez les femmes (26,4%).

Tableau 5.9 : Répartition de la population inactive de Ouagadougou selon le niveau d'instruction et le sexe

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	47 486	16,6	176 605	37,8	224 091	29,8
Primaire	124 551	43,7	164 486	35,2	289 037	38,4
1er cycle Secondaire	57 278	20,1	81 499	17,4	138 777	18,4
2ème cycle secondaire	27 369	9,6	25 943	5,5	53 312	7,1
Supérieur	26 946	9,4	16 456	3,5	43 402	5,8
ND	1 602	0,6	2 695	0,6	4 297	0,6
Total	285 232	100,0	467 684	100,0	752 916	100,0

➤ **Etat matrimonial de la population inactive de Ouagadougou**

La répartition de la population inactive selon l'état matrimonial montre que les célibataires sont en supériorité numérique (45,7%), ensuite suivent les mariés monogames (27,4%) et les polygames qui ne représentent que 14,1%.

Selon le sexe, on remarque que 56,8% des inactifs masculins sont des célibataires, 26,7% sont des mariés monogames et moins de 8% sont des polygames. La proportion des célibataires est plus faible chez les femmes inactives (38%) que les hommes. En revanche, les proportions des mariées en union monogamique (27,4%) et des polygames (19%) sont plus élevées que chez les hommes. Il en est de même pour les veuves (10%) contre 5% de veufs.

Tableau 5.10 : Répartition de la population inactive selon l'état matrimonial et le sexe

Etat matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	602 870	56,8	575 952	38,0	1 178 822	45,7
Marié à une femme	283 485	26,7	422 312	27,8	705 797	27,4
Marié à 2 femmes	55 145	5,2	198 346	13,1	253 491	9,8
Marié 3 femmes	15 380	1,4	61 798	4,1	77 178	3,0
Marié 4 femmes ou plus	6 165	0,6	27 183	1,8	33 348	1,3
Veuf/Veuve	59 307	5,6	159 267	10,5	218 574	8,5
Divorcé(e)	6 574	0,6	13 402	0,9	19 976	0,8
Union libre	4 191	0,4	2 789	0,2	6 980	0,3
ND	28 589	2,7	56 087	3,7	84 676	3,3
Total	1 061 706	100,0	1 517 136	100,0	2 578 842	100,0

5.2.2- Population inactive de Bobo-Dioulasso

Les élèves ou étudiants (49,0%) et les occupés au foyer (31,3%) constituent la grande majorité des inactifs de la ville de Bobo-Dioulasso. Les autres catégories d'inactifs sont faiblement représentées : les retraités (1,9%), les rentiers (0,3%) et les autres inactifs (17,6%).

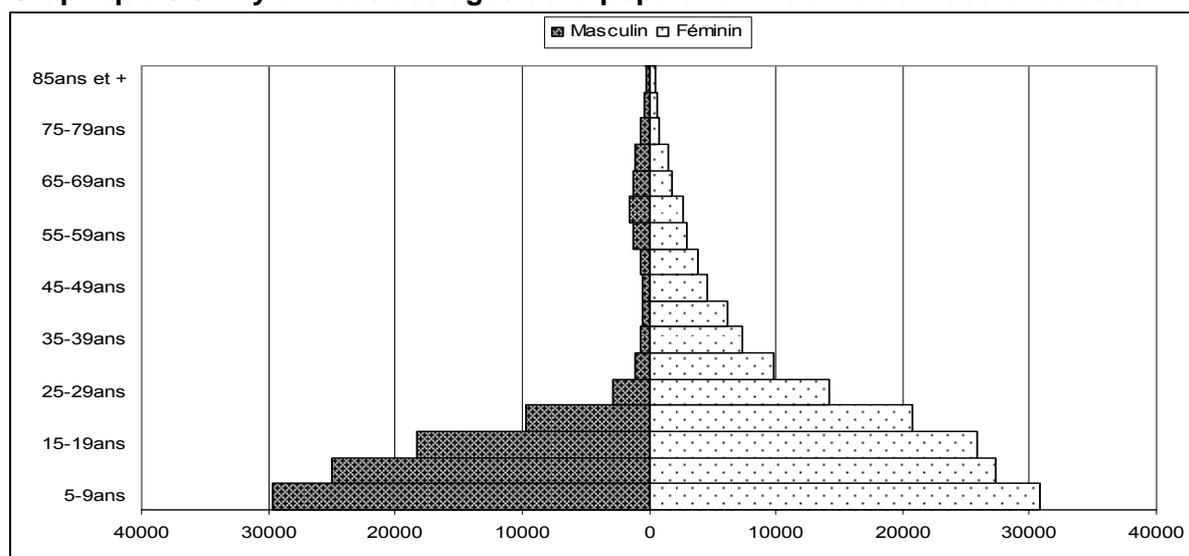
Tableau 5.11 : Répartition des inactifs selon le statut d'occupation et le sexe

Statut d'occupation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Retraités	4 329	4,5	515	0,3	4 844	1,9
Occupés au foyer	2 481	2,6	77 969	48,1	80 450	31,3
Elèves ou étudiants	67 139	70,4	59 106	36,5	126 245	49,0
Rentier	460	0,5	213	0,1	673	0,3
Autres inactifs	20 952	22,0	24 253	15,0	45 205	17,6
Total	95 361	100,0	162 056	100,0	257 417	100,0

➤ **Structure par âge et par sexe de la population inactive de Bobo-Dioulasso**

La composition par sexe de la population inactive de la ville de Bobo-Dioulasso montre que près de trois inactifs sur quatre (72,7%) sont des femmes.

La répartition selon l'âge montre que les proportions des inactifs décroissent avec l'âge comme dans le cas de la ville de Ouagadougou. En effet, 67,7% des inactifs ont moins de 30 ans. Chez les hommes, la population inactifs est composition en grande partie par les jeunes : 75,9% des inactifs ont moins de 25 ans ; alors que chez les femmes les moins de 25 ans représentent 47,4% des inactives.

Graphique 5.3 : Pyramides des âges de la population inactive de Bobo-Dioulasso

➤ **Niveau d'instruction de la population inactive de la ville de Bobo-Dioulasso**

La répartition de la population inactive de Bobo-Dioulasso selon le niveau d'instruction montre que les personnes sans niveau d'instruction (36,5%) et ceux de niveau primaires (37,3%) sont les plus nombreuses. Les inactifs de niveau secondaire ou plus constitue 25,6% des inactifs de la ville de Bobo-Dioulasso. On note par ailleurs des disparités selon le sexe en ce qui constitue le niveau d'instruction des inactifs. En effet, les inactifs masculins sont plus nombreux à avoir été instruits (78,6%) alors que chez les femmes, 45,5% des inactives sont sans niveau d'instruction.

Tableau 5.12 : Répartition de la population inactives de Bobo-Dioulasso selon le niveau d'instruction et le sexe

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	20 366	21,4	73 693	45,5	94 059	36,5
Primaire	41 711	43,7	54 303	33,5	96 014	37,3
1er cycle Secondaire	20 716	21,7	24 043	14,8	44 759	17,4
2ème cycle secondaire	9 404	9,9	7 197	4,4	16 601	6,4
Supérieur	2 603	2,7	1 937	1,2	4 540	1,8
ND	561	0,6	883	0,5	1 444	0,6
Total	95 361	100,0	162 056	100,0	257 417	100,0

➤ **Etat matrimonial de la population inactives de Bobo-Dioulasso**

Le tableau 5.13 montre que les célibataires (54,6%) et les mariés monogames (28,6%) sont les plus représentatifs de l'ensemble des inactifs de la ville de Bobo-Dioulasso. Les polygames sont peu nombreux (7,7%), les veufs/veuves (5,3%), les divorcé(e)s (0,7%) et les unions libres (0,3%) sont très faiblement représentés.

La répartition des inactifs de Bobo-Dioulasso par état matrimonial montre que selon le sexe, les célibataires (80,9%) sont les plus nombreux chez les hommes alors que femmes, ce sont les mariées (46,7%) qui sont les plus représentés et ensuite suivent les célibataires (42,5%). Les veufs/veuves, les divorcés et les unions libres sont faiblement représentées aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 5.13 : répartition des inactifs de la ville de Bobo-Dioulasso selon l'état matrimonial et le sexe

Etat matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	44 774	80,9	51 268	42,5	96 042	54,6
Marié à une femme	5 629	10,2	44 674	37,1	50 303	28,6
Marié à 2 femmes	1 468	2,7	8 457	7,0	9 925	5,6
Marié 3 femmes	435	0,8	2 388	2,0	2 823	1,6
Marié 4 femmes ou plus	132	0,2	713	0,6	845	0,5
Veuf/Veuve	728	1,3	8 566	7,1	9 294	5,3
Divorcé(e)	190	0,3	973	0,8	1 163	0,7
Union libre	98	0,2	403	0,3	501	0,3
ND	1 902	3,4	3 089	2,6	4 991	2,8
Total	55 356	100,0	120 531	100,0	175 887	100,0

5.2.3- Population inactives des autres villes

Sur 1 580 382 inactifs des villes, ceux qui sont dans les autres villes autre que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso sont au nombre de 570 049 soit 36,1%.

La répartition de ces inactifs selon le statut d'occupation montre que les élèves ou étudiants et les occupés au foyer constituent la majorité de cette population : 54,0% pour les élèves ou étudiants et 24,7% pour les occupés au foyer. Les retraités (0,8%), les rentiers (0,2%) et les autres inactifs (20,4%) sont les moins nombreux.

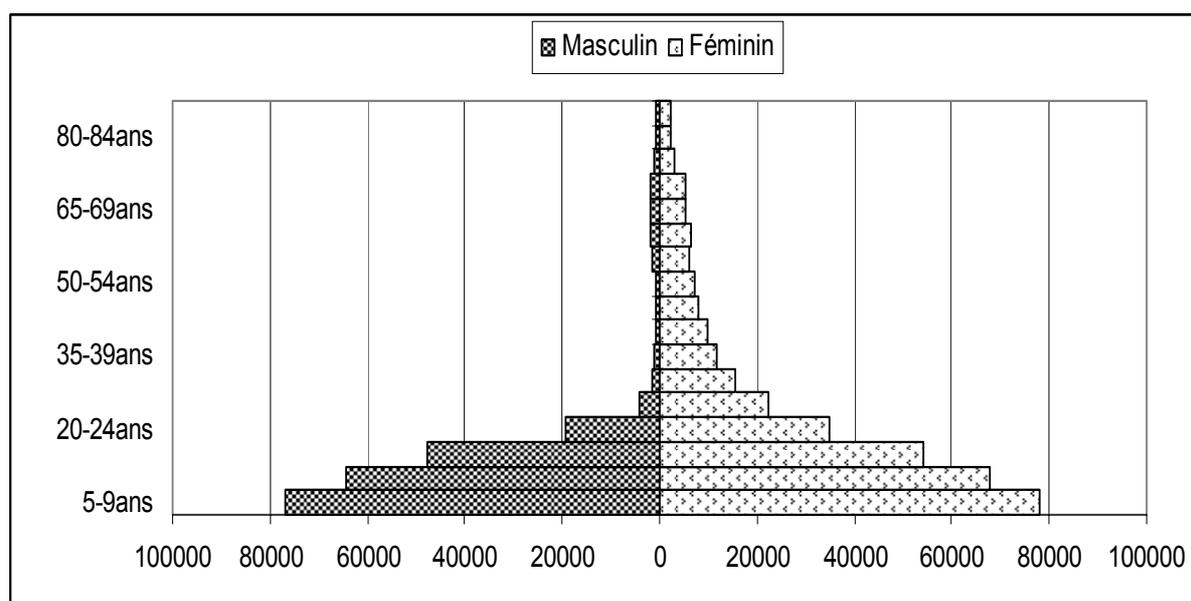
Tableau 5.14 : Répartition des inactifs des autres villes selon le statut d'occupation et le sexe

Statut d'occupation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Retraités	4 173	1,8	468	0,1	4 641	0,8
Occupés au foyer	5 390	2,4	135 255	39,6	140 645	24,7
Elèves ou étudiants	166 159	72,7	141 481	41,4	307 640	54,0
Rentier	632	0,3	404	0,1	1 036	0,2
Autres inactifs	52 263	22,9	63 824	18,7	116 087	20,4
Total	228 617	100,0	341 432	100,0	570 049	100,0

➤ **Structure par âge et par sexe de la population inactives des autres villes**

De l'analyse de la structure par âges et par sexe de la population inactives des autres villes, ils se dégagent les constats suivants :

- selon la composition par sexe, on note que l'effectif de la population inactives féminine est plus que le double de l'effectif de la population inactives masculine. En effet, les femmes représentent 60% des inactifs des autres villes alors que les hommes ne représentent que 40%.
- la structure par âge montre que la population inactives des autres villes se caractérisent par une extrême jeunesse : 71,1% des inactifs ont moins de 30 ans. Par ailleurs les proportions des inactifs décroissent avec l'âge. La pyramide des âges montre que les inactifs masculins sont beaucoup concentrés entre les groupes d'âges 15-19 ans et 20-24 ans qui constituent à ceux seuls 83,4% de population inactives masculine ; par contre chez les femmes, les effectifs sont moins concentrés entre les deux groupes d'âges (50,4%).

Graphique 5.4 : Structure par âge et par sexe de la population inactives des autres villes

➤ **Niveau d'instruction de la population inactive des autres villes**

Le tableau 5.15 montre que la plupart des inactifs masculins ont au moins le niveau d'instruction primaire (78,5%). Pour les inactives féminines, elles sont pour la plupart sans niveau d'instruction (45,4%) et 35,4% ont le niveau primaire. Les inactifs de niveau supérieur sont peu représentés aussi bien chez les hommes (0,9%) que chez les femmes (0,6%).

Tableau 5.15 : Répartition de la population inactive des autres villes selon le niveau d'instruction et le sexe

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	48 219	21,1	155 130	45,4	203 349	35,7
Primaire	105 148	46,0	120 880	35,4	226 028	39,7
1er cycle Secondaire	52 517	23,0	50 007	14,6	102 524	18,0
2ème cycle secondaire	19 667	8,6	12 079	3,5	31 746	5,6
Supérieur	1 961	0,9	1 630	0,5	3 591	0,6
ND	1 105	0,5	1 706	0,5	2 811	0,5
Total	228 617	100,0	341 432	100,0	570 049	100,0

➤ **Etat matrimonial de la population inactive des autres villes**

La répartition selon l'état matrimonial et le sexe des inactifs des autres villes se présente comme suit :

D'après le tableau 5.16, plus de la moitié des inactifs des autres villes (58,2%) sont des célibataires ; les mariés monogames quant à ceux représentent 21,9% des inactifs. On peut également noter une proportion non négligeable d'inactifs polygames (9%) et de veufs/veuves (7,2%).

Les hommes sont en majorité des célibataires (85,4%), les hommes monogames et polygames ont respectivement des proportions de 6,8% et 2%. Chez les femmes par contre, 43,8% sont des célibataires et les mariées en régime monogamique et polygamique représentent respectivement 29,9% et 14,3% des inactives.

La proportion des veuves est plus élevée chez les femmes (10,3%) que chez les hommes où les veufs ne représentent que 1,3%.

Tableau 5.16 : Répartition des inactifs des autres villes selon l'état matrimonial et le sexe

Etat matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	106 720	85,4	103 283	43,8	210 003	58,2
Marié à une femme	8 499	6,8	70 451	29,9	78 950	21,9
Marié à 2 femmes	2 476	2,0	19 976	8,5	22 452	6,2
Marié 3 femmes	747	0,6	6 063	2,6	6 810	1,9
Marié 4 femmes ou plus	369	0,3	2 715	1,2	3 084	0,9
Veuf/Veuve	1 596	1,3	24 338	10,3	25 934	7,2
Divorcé(e)	454	0,4	2 243	1,0	2 697	0,7
Union libre	208	0,2	933	0,4	1 141	0,3
ND	3 929	3,1	5 536	2,4	9 465	2,6
Total	124 998	100,0	235 538	100,0	360 536	100,0

5.3 CARACTERISTIQUES DES FEMMES OCCUPEES AU FOYER

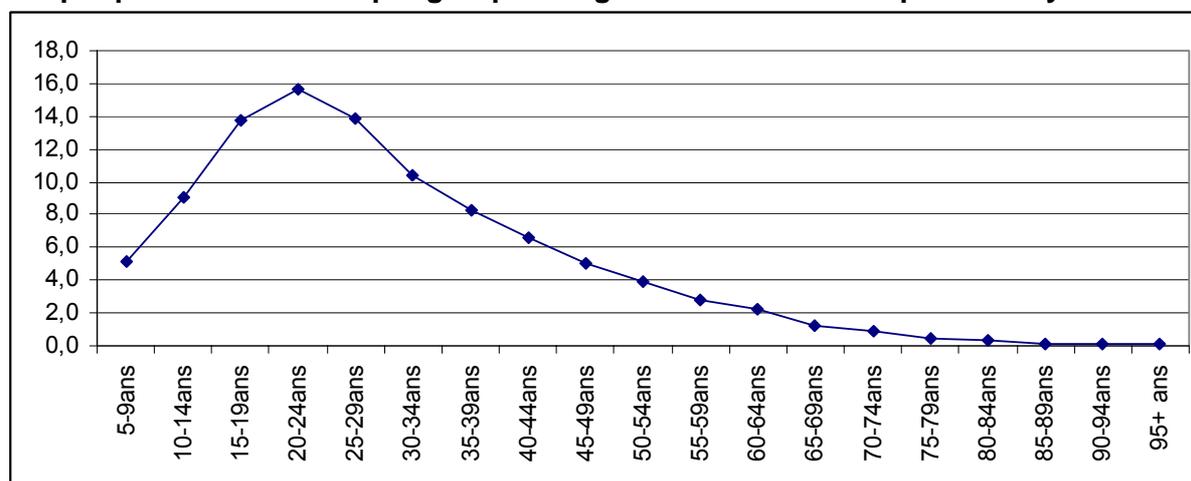
Cette section est un focus sur l'activité économique de la femme qui est souvent mal mesurée dans les opérations de collecte.

5.3.1- Structure par âge des femmes occupées au foyer

Les femmes occupées au foyer sont au nombre de 1 284 728. Leur répartition par âges montre que les effectifs s'accroissent avec l'âge entre 5 ans et 25 ans et décroissent de cet âge jusqu'à 85 ans et plus. Les groupes d'âges 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans sont ceux qui ont les effectifs les plus élevés de femmes occupées au foyer avec respectifs des pourcentages de 13,8%, 15,6% et de 13,8%.

Selon les groupes d'âges spécifiques, on remarque les femmes occupées au foyer dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans sont les plus nombreuses et représentent 82,3%. Les moins de 15 ans sont au nombre de 182 353 soit 14,2%. Quant aux plus de 65 ans, elles représentent 3,2% de l'ensemble des femmes occupées au foyer.

Graphique 5.5 : Structure par groupes d'âges des femmes occupées au foyer



5.3.2- Structure par milieu de résidence

Sur l'ensemble de femmes occupées au foyer, 415 449 soit 32,3% sont en milieu urbain contre 67,7% qui vivent en milieu rural.

Leur répartition par région de résidence montre que le Centre (17,2%), le Sahel (15,8%) et les Hauts-Bassins sont les régions qui concentrent les plus grands effectifs que femmes occupés au foyer.

Tableau 5.17 : Répartition des femmes occupées au foyer par milieu et régions de résidence

Milieu de résidence	Effectif	%
Urbain	415 449	32,3
Rural	869 279	67,7
Total	1 284 728	100,0

Régions	Effectifs	%
BOUCLE DU MOUHOUN	132 100	10,3
CASCADES	56 172	4,4
CENTRE	220 664	17,2
CENTRE - EST	80 798	6,3
CENTRE-NORD	51 380	4,0
CENTRE-OUEST	70 047	5,5
CENTRE-SUD	28 086	2,2
EST	76 405	5,9
HAUTS-BASSINS	172 738	13,4
NORD	88 540	6,9
PLATEAU CENTRAL	28 076	2,2
SAHEL	202 852	15,8
SUD-OUEST	76 870	6,0
Total	1 284 728	100,0

➤ Proportion des femmes occupées au foyer dans les régions

La proportion des femmes occupées au foyer dans l'ensemble des femmes résidentes varie selon les régions. On peut retenir quatre groupes de régions suivant le niveau de la proportion des femmes occupées. Le premier groupe est composé de la région du Sahel qui se distingue significativement des autres avec une proportion de femmes occupées au foyer de 50,6%. Cette proportion est de 60,9% dans la province du Seno, 56,4% dans l'Oudalan et de 53,5% dans le Yagha.

Le deuxième groupe de régions se compose de la Boucle du Mouhoun (22,1%), des Cascades (25,1%), du Centre (29,4%), des Hauts-Bassins (27,8%), du Sud Ouest (28,6%) qui ont des proportions de femmes occupées au foyer compris entre 20 et 30%.

Dans le troisième groupe de régions se retrouvent le Centre Est (16,2%), le Centre Ouest (13%), l'Est (15,4%) et le Nord (16,8%) où les proportions des femmes occupées au foyer sont comprises entre 10 et 20%.

Le Centre Sud (9,8%), le Centre Sud (9,9%) et le Plateau Central (9,1%) constituent le quatrième groupe avec des proportions de femmes occupées au foyer de moins de 10%.

Tableau 5.18 : Proportion des femmes occupées au foyer par région

Régions	Femmes occupées au foyer	Femmes résidentes	Proportion des femmes occupées au foyer (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	132 100	598 952	22,1
CASCADES	56 172	223 891	25,1
CENTRE	220 664	750 552	29,4
CENTRE - EST	80 798	500 252	16,2
CENTRE-NORD	51 380	524 589	9,8
CENTRE-OUEST	70 047	537 609	13,0
CENTRE-SUD	28 086	283 873	9,9
EST	76 405	495 360	15,4
HAUTS-BASSINS	172 738	621 167	27,8
NORD	88 540	526 335	16,8
PLATEAU CENTRAL	28 076	309 878	9,1
SAHEL	202 852	400 766	50,6
SUD-OUEST	76 870	268 996	28,6
Total	1 284 728	6 042 220	21,3

5.3.3 - Niveau d'instruction et état matrimonial des femmes occupées au foyer

➤ Niveau d'instruction

Les femmes occupées au foyer sont pour la grande majorité sans niveau d'instruction (85,5%). Seulement 9,6% d'entre elles ont le niveau primaire et 4,5% ont le niveau secondaire ou plus.

Tableau 5.19 : Niveau d'instruction des femmes occupées au foyer

Niveau d'instruction	Effectif	Pourcentage (%)
Aucun	1 098 040	85,5
Primaire	123 344	9,6
1er cycle Secondaire	49 815	3,9
2ème cycle secondaire	6 413	0,5
Supérieur	1 680	0,1
ND	5 436	0,4
Total	1 284 728	100,0

➤ Etat matrimonial

Une importante partie des femmes occupées au foyer sont des mariées monogames (49,8%) ou mariées polygames (25,2%). Les célibataires sont au nombre de 188 512 et représentent 16% de l'ensemble.

On constate que la proportion des veuves (6%), des divorcées (0,9%) et des unions libres (0,3%) sont relativement peu importantes.

Tableau 5.20 : Etat matrimonial des femmes occupées au foyer

Etat matrimonial des femmes occupées au foyer	Effectif	Pourcentage (%)
Célibataire	188 512	16,0
Marié à une femme	585 664	49,8
Marié à 2 femmes	210 629	17,9
Marié 3 femmes	61 448	5,2
Marié 4 femmes ou plus	24 601	2,1
Veuf/Veuve	69 799	5,9
Divorcé(e)	10 377	0,9
Union libre	4 012	0,3
ND	20 936	1,8
Total	1 175 978	100,0

5.4- MESURE DE L'INACTIVITE ECONOMIQUE

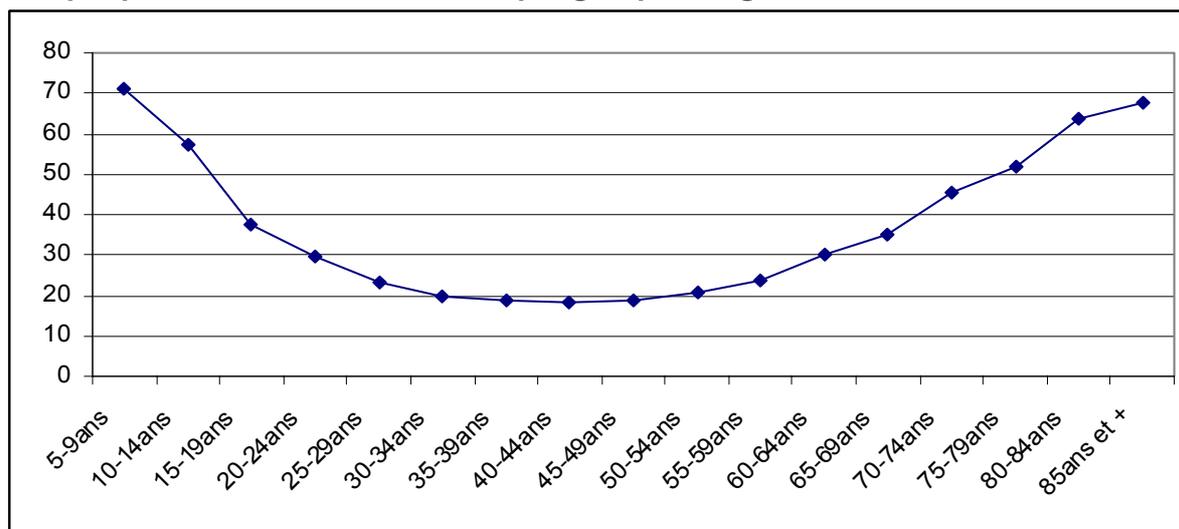
Pour mesurer l'inactivité économique, on se servira dans cette section des taux brut et net d'inactivité. Le taux brut d'inactivité se définit comme étant le rapport entre la population inactive totale (les retraités, les occupés au foyer, les élèves et les étudiants, les rentiers et les autres inactifs) et la population résidente ; alors que le taux net d'inactivité est le rapport entre la population inactive et la population en âge de travailler (5 ans et plus).

5.4.1- Taux d'inactivité par sexe et par âge

Le taux brut d'inactivité global est de 33,5% pour l'ensemble du pays. Il est plus élevé chez les femmes (40,2%) que chez les hommes (26,2%). Les taux nets d'inactivité sont de 48,2% et 32% respectivement pour les femmes et les hommes (40,5% pour l'ensemble).

Le taux brut d'inactivité varie selon les tranches d'âges. On peut observer que le niveau d'inactivité est plus élevé (supérieur à 30%) entre 5-24 ans et à 65 ans et plus. Les tranches d'âges compris entre 25 ans et 64 ans ont des taux d'inactivité de l'ordre de 20%.

Graphique 5.6 : Taux brut d'activité par groupes d'âges



5.4.2- Taux d'inactivité par milieu de résidence et dans les grandes villes

Le milieu urbain a des taux d'inactivité plus élevés qu'en milieu rural. On note en effet, un taux brut d'inactivité de 49,7% en milieu urbain contre 28,7% en milieu rural.

Quel que soit le sexe, le taux brut d'inactivité en milieu urbain est très élevé que celui du milieu rural. Pour le sexe masculin, on note un taux d'inactivité de 38,3% chez les hommes vivant en ville contre seulement 22,5% chez les hommes des centres ruraux. De même, concernant le sexe féminin, les mêmes écarts s'observent : 61% chez les femmes des villes contre 34,4% chez celles vivant en campagne.

Pour ce qui concerne les grandes villes, Bobo-Dioulasso présente les taux d'inactivité les plus élevés (52,5%) contre 51% à Ouagadougou et 46,9% dans les autres villes.

Tableau 5. 21 : Taux d'inactivité selon le milieu de résidence et principales sources de différences

Milieu de résidence	Taux brut	Taux net
Urbain	49,7	57,2
Rural	28,7	35,3
Total	33,5	40,5
Villes	Taux brut	Taux net
Ouagadougou	51,0	58,2
Bobo Dioulasso	52,5	60,3
Autres villes	46,9	54,8
Total	49,7	57,2

5.4.3- Mesure de l'inactivité dans les régions et dans les provinces

Les taux d'inactivité varient d'une région à l'autre. Sur les treize régions administratives, huit ont des niveaux d'inactivité inférieurs à la moyenne nationale (33,5% pour le taux brut et 40,5% pour le taux net). Les régions dont les taux d'inactivité sont plus élevés que le taux national sont : le Centre (48,7%), le Sahel (42,4%), le Sud-Ouest (37,2%), les Hauts-Bassins (37,1%) et le Nord (33,9%).

Le taux net varie dans le même ordre selon les régions.

Selon les provinces, le Kadiogo (48,7%), le Seno (47,6%), l'Oudalan (47,2%) et le Houet (42,3%) se distinguent des autres avec des taux brut d'inactivité les plus élevés et des taux net dépassant les 50%.

Tableau 5.22 : Taux d'inactivité dans les régions

Régions de résidence	Taux brut	Taux net
BOUCLE DU MOUHOUN	31,5	38,5
CASCADES	33,2	40,3
CENTRE	48,7	56,0
CENTRE - EST	31,0	37,9
CENTRE-NORD	22,9	28,1
CENTRE-OUEST	30,2	36,5
CENTRE-SUD	27,6	33,4
EST	24,0	30,2
HAUTS-BASSINS	37,1	44,6
NORD	33,9	41,3
PLATEAU CENTRAL	25,2	30,7
SAHEL	42,4	51,7
SUD-OUEST	37,2	44,8
Total	33,5	40,5

Que retenir de la population inactive d'après l'analyse des données du recensement ?

Il ressort de l'analyse que la population inactive qui regroupe les catégories de population en âge de travailler (5 ans et plus) étant à la retraite, occupés au foyer, élèves ou étudiants, rentiers et autres inactifs représente 40,9% de la population en âge de travailler (4 689 344). Les inactifs sont en des élèves ou étudiants (41%) et des occupés au foyer (28,5%). Les retraités et les rentiers sont très peu représentés au sein de cette population. Les femmes inactives sont le plus souvent occupées au foyer. Les inactifs sont en majorité sans niveau d'instruction (52%).

La mesure de l'inactivité fait ressortir que le taux d'inactivité national est de 33,5%. L'inactivité varie selon les régions de résidence. Les régions telles que : le Centre (48,7%), le Sahel (42,4%), le Sud-Ouest (37,2%), les Hauts-Bassins (37,1%) et le Nord (33,9%) ont des taux d'inactivité élevés par rapport à la moyenne nationale.

CONCLUSION

➤ Que révèle l'analyse ?

Au recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, on a dénombré une population résidente de 14 017 262 personnes dont une population en âge de travailler (15 ans ou plus) de 7 443 564 habitants soit 53,1 % de la population résidente. Cette population en âge de travailler se compose des actifs et des inactifs. Les actifs au nombre de 5 412 102 personnes se composent de 54,7% d'hommes et de 45,3% de femmes, soit un rapport de masculinité de 120.

La multiplicité de ces définitions rend la comparaison intercensitaire de la population active ou en âge de travailler difficile. L'effectif de la population en âge de travailler était de 8 104 236 en 1996 : 70% de population active et 30% de population inactive. En 2006 cet effectif était de 6 969 953, constituée de 5 159 630 actifs (74,03%) et de 1 810 323 personnes inactives (25,97%). Selon le sexe, la population en âge de travailler se composait pour le sexe masculin de 76,22% d'actifs et 23,78% d'inactifs en 1996 contre 87,36% d'actifs et 12,64% d'inactifs pour le recensement de 2006 ; pour le sexe féminin, on a relevé 64,39% d'actifs et 35,61% d'inactifs en 1996 contre respectivement 62,67% et 37,33% en 2006

La population active du Burkina Faso compte 5 159 630 personnes dont 2 800 618 hommes (54,28%) et 2 359 012 femmes (45,72%) marquant ainsi une supériorité numérique masculine. Malgré la supériorité numérique des femmes à l'échelle nationale, elles demeurent moins nombreuses que les hommes parmi la population active.

Cette population active est relativement jeune : elle est fortement concentrée dans les tranches d'âges jeunes comprises entre 15 et 25 ans représentant près du tiers des effectifs, soit 34 % de cette population aussi bien chez les hommes que chez les femmes. On observe une décroissance graduelle des effectifs d'actifs au fur et à mesure que l'âge avance. Mais le pourcentage masculin élevé se maintient tout le long sans jamais creuser un grand écart entre les deux sexes.

L'évolution de la population active selon le milieu de résidence montre que cette population est particulièrement concentrée en milieu rural avec un taux record de 92,10% en 1985. Mais la tendance générale est à la réduction de la participation du monde rural aux activités économiques. Malgré tout, sa contribution reste toujours élevée (78,94%) au dernier recensement. Les actifs urbains sont donc très peu nombreux. On observe néanmoins une timide progression qui a porté la participation urbaine aux activités économiques à 21,06% en 2006.

La composition de la population active par catégorie d'actifs distingue une population active occupée de 5 035 891 personnes (97,60%) et une population active non occupée de 123 739 personnes (2,40%), composée de chômeurs (0,50%) et d'individus en quête du 1^{er} emploi (1,90%).

La répartition des actifs occupés par groupe d'âge et par sexe, montre une proportion assez importante de la participation féminine dans la tranche d'âge jeune : 34,34% des actifs occupés féminins ont moins de 25 ans. A l'opposé, il y a moins d'hommes (32,81%). Toutefois cette avancée féminine s'éclipse graduellement au de là de 25 ans.

Le taux d'activité selon le milieu de résidence présente trois situations : le taux d'activité est plus important en milieu rural (80,22%) qu'en milieu urbain (57,42%) ; mais quelque soit le milieu de résidence, le taux d'activité masculin est toujours plus élevé, particulièrement en

milieu rural : 92,72% et 74,72% en milieu urbain. Toutefois on remarque que les femmes sont plus actives en milieu rural (70,25%) à cause de l'abondance des travaux agricoles qu'en milieu urbain (39,84%) où l'accès à l'emploi est plus difficile, car elles sont moins scolarisées

Le secteur primaire absorbe l'essentiel des actifs occupés (78,91 %) contre 16,37 % pour le secteur tertiaire et seulement 3,67 % pour le secteur secondaire. Le secteur primaire reste donc le principal pourvoyeur d'emplois au Burkina Faso.

L'analyse selon le sexe montre que les jeunes hommes (75,32%) ont un taux brut d'activité supérieur à celui des jeunes femmes (57,74%). Ce constat reste valable à chaque âge. Par rapport au milieu de résidence, le taux brut d'activité des jeunes vivant en milieu rural (76,17%) est largement supérieur à celui des jeunes du milieu urbain (41,15%).

En rapport avec le sexe, chez les actifs occupés de sexe féminin, la majorité 90,41% est sans niveau d'instruction, 4,8% de niveau primaire et moins 4% des actifs occupés de sexe féminin ont au niveau d'instruction supérieur au primaire. Quant au sexe masculin 77,66% des actifs occupés sont sans niveau d'instruction, 11,41% de niveau primaire et moins de 11% ont un niveau d'instruction supérieur au niveau primaire.

Le niveau du taux de chômage de l'ensemble du Burkina (2,4%) cache aussi de grandes disparités entre milieux de résidence. Ainsi, le niveau du taux du milieu urbain (9,3%) dépasse quinze (15) fois celui du milieu rural (0,6%). Autrement dit, le chômage est quasi-inexistant dans le milieu rural. La répartition des actifs au chômage par milieu de résidence selon le sexe confirme le fait que le chômage non seulement sévit dans le milieu urbain, mais aussi prédomine chez les masculins (9,6% contre 8,8% chez les féminins). De fait, dans ce milieu, plus de 2 chômeurs sur 3 (67,6%) sont des hommes.

La population active au chômage présente une structure par âge relativement jeune. En effet, la proportion des chômeurs de moins de 35 ans (les 15-34 ans) au niveau national est de 84,8%, tandis que celles relatives aux chômeurs de sexe masculin et de sexe féminin pris individuellement sont respectivement de 83,3% et 88,1%. Autrement dit, respectivement près de 85% de chômeurs dans l'ensemble, presque autant chez les hommes (83%) et près de 8 femmes sur 9 (88%) chez les femmes sont concentrés dans ce grand groupe d'âges.

Les cumuls partiels des proportions relatives aux mêmes tranches d'âges aboutissent aux mêmes conclusions de relative jeunesse de la structure par âge et sexe lorsqu'on s'intéresse aux deux milieux de résidence. En effet, leurs proportions d'ensemble respectives de 85,3% et 82,8% ne s'écartent pas trop de celle de tous les chômeurs du pays (84,8%). L'importance relative des chômeurs dans les tranches d'âges semble tributaire du sexe. Ainsi, les femmes (au chômage) résidant dans le milieu urbain sont non seulement proportionnellement plus nombreuses que les hommes (au chômage) au sein du même milieu (90,4% contre 82,8%), mais elles le sont également vis-à-vis des femmes (au chômage) du milieu rural (90,4% contre 76,9%).

En dehors des « Sans niveau » représentant 40% de l'ensemble, environ 60% des chômeurs ont déclaré avoir atteint un certain niveau en ce qui concerne l'instruction dont respectivement 26% pour le niveau primaire, 30% pour le niveau secondaire et 4,4% pour le niveau supérieur. Bien entendu, les chômeurs du niveau supérieur sont faiblement représentés avec 4,4%. Cette catégorie est généralement rencontrée dans les grands centres urbains.

La répartition de la population inactive par sexe montre qu'il y a plus de femmes inactives que d'hommes. En effet, sur l'ensemble des inactifs, les femmes représentent une proportion de 77,6% alors que les hommes ne représentent que 22,4%. La répartition de la population

inactive selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence montre que la majorité des inactifs (62,6%) du milieu rural est sans d'instruction ; en milieu urbain par contre 60% des inactives ont au moins le niveau primaire.

➤ **De grands paradoxes apparaissent dans l'analyse**

En dépit de l'importance du volume de la population féminine dans la population totale résidente (51,7%), les hommes participent plus à l'activité économique. Tous les recensements le confirment. Au recensement général de la population de 1975 on a enregistré le taux le plus fort (96,56%) mais depuis lors, la tendance est à la baisse vers une stabilisation autour 51%. Toutefois, en 2006, le taux des actifs masculins s'est élevé à 54,28%

Sur l'ensemble des actifs occupés de 15-24 ans, 83,84% exercent dans le secteur primaire 12,80% dans le secteur tertiaire et seulement 3,36% dans le secteur secondaire. Le chômage n'est pas un phénomène rare chez les actifs de 15-24 ans. En effet 35,68% des chômeurs des personnes en âge de travailler se retrouvent parmi les jeunes de 15-24 ans. Selon le niveau d'instruction, il ressort que les actifs sans aucun niveau d'instruction sont les plus nombreux (78,43%) de l'ensemble ; ceux de niveau primaire et de secondaire premier cycle représentent respectivement 15,54% et 4,82%. Les actifs qui ont le niveau d'instruction secondaire deuxième cycle et supérieur représentent moins de 1% des actifs des 15-24 ans. Cependant, le taux brut d'activité des jeunes (15-25 ans) est élevé (65,94%).

Le taux de dépendance économique (15-64 ans) cache de profondes disparités selon le milieu de résidence: il est de 165,54% en milieu rural donc en dessous de la moyenne nationale de 174,41% parce que ce milieu a un taux d'activité plus important (80,22%). En milieu urbain, le taux de dépendance est plus élevé (210,88%) parce que la ville comporte plus de chômeurs et d'inactifs alors que c'est là que les niveaux d'instruction est plus important.

La répartition de la population inactive selon l'âge et le sexe montre une décroissance de la proportion des inactifs avec l'âge. Au Burkina Faso, on remarque une grande proportion d'inactifs avant 25 ans ; cette proportion baisse régulièrement et atteint son niveau faible aux âges avancés. Chez les hommes cette chute des proportions des inactifs est très prononcée après 30 ans. A 50 ans, il y a une légère augmentation du niveau des proportions des inactifs chez les hommes. Chez les femmes, on note les mêmes tendances avec des proportions plus réduites.

Une grande majorité de la population inactive se retrouvent en milieu rural : 1004435 soit 55,5% d'inactifs en milieu rural contre 805 888 soit 44,5% en milieu urbain. Paradoxalement, c'est en milieu rural que taux d'activité est le plus élevé. La répartition des inactifs par le milieu de résidence selon le sexe montre que les hommes inactifs représentent 59,5% en milieu urbain alors qu'en milieu rural ce sont les femmes qui sont plus représentées (55,5%).

RECOMMANDATIONS

Dans l'approche genre, l'appréciation de la participation des femmes aux activités économiques est largement sous-estimée. Il faut créer de nouveaux outils qui puissent permettre d'intégrer ou de prendre en compte leurs contributions à l'économie nationale.

Le chômage touche particulièrement les plus jeunes (15-24 ans) dans des proportions inquiétantes (35,68%). Cette tranche d'âge a un très faible niveau d'instruction : les « sans niveau d'instruction » représentent 78,43%. Son taux d'activité est pourtant non négligeable (65,94%). Des actions de renforcement des capacités pourraient être entreprises en faveur des jeunes. Se faisant, on augmente leur contribution à la consolidation de l'économie nationale. Le ministère chargé de l'Emploi a ici un grand rôle à jouer.

Le taux de dépendance urbain (210,88%) dépasse la moyenne nationale (174,41%). Les villes s'appauvrissent de plus en plus. Ce n'est pas un fait nouveau, mais des actions de développement économiques sont nécessaires. Elles pourront commencer par des formations, formations professionnalisantes (apprentissage d'un métier), des recyclages etc.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AFRISTAT. - *Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel*, Série Méthodes N° 2, décembre 1999.

Agenda 2004 de COGEB – International. - 1^{ère} page de texte.

Baldwin K.D.S., 1975. – *La démographie au service de la planification agricole*. Rome, Service de recherche et de formation en matière de développement, Division de l'analyse des politiques, ONU/FAO, 206 p.

Bernier B., Simon Y., 1998. - *Initiation à la macroéconomie*, Paris, Dunod, p. 17.

Bonkougou K. F., Zerbo J.G., 2000. – *Population active et activités économiques* in : INSD, *Analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996. Volume I*, pp. 69-129. - Ouagadougou, Imprimerie de l'INSD.

BURKINA FASO. - *Les institutions de la IV^e République*, p. 18.

Conseil national de population, 2000. - *Politique nationale de population*, Ouagadougou, pp.59-60.

Conseil national de population, 2001. – *Politique nationale de population. Révision n°1*. Décembre 2000, Ouagadougou, p. 3.

Dakuyo L.-M., Sinaré Tinga, 1994. – *Quatrième partie : Activités économiques* in : INSD, *Analyse des résultats de l'Enquête Démographique 1991*, Ouagadougou, 70 p.

Gbangou A., Dakuyo L.-M., 1990. – *La population active et les activités économiques* in : INSD, *Analyse des résultats définitifs* (du Recensement Général de la Population de 1985), 1^{ère} édition, pp. 201-246. – Ouagadougou, Imprimerie de l'INSD.

Gendreau F., 1993. – *La population de l'Afrique. Manuel de démographie*. Paris, KHARTALA-CEPED,

Gillis M., Perkins H. D., Roemer M., Snodgrass R. D., 1998. – *Economie du développement*, Département De Boeck Université, Paris, Bruxelles, p. 283.

Henry L. (Deuxième édition préparée par), 1981. – *Dictionnaire démographique multilingue. Volume français*, UIESP, Liège, Ordina éditions, 180 p.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 1978. – *Recensement général de la population, Décembre 1975 ; Résultats définitifs ; volume 1 : les données nationales*, 145 pages + annexes.

Institut National de la Statistique et de la Démographie /Ouagadougou/BF, 1985. - *Recensement général de la population du Burkina 1985 : analyse des résultats définitifs.*- Ouagadougou : INSD.- 282 p.

Institut National de la Statistique et de la démographie, 1994. - *Analyse des résultats de l'Enquête Démographique 1991 : Quatrième partie : Activités économiques* Ouagadougou, 70 p.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 1996. - *Analyse des résultats de l'Enquête Prioritaire sur les conditions de vie des ménages*, Première édition, Ouagadougou, 278 p.

Institut National de la Statistique et de la Démographie/Ouagadougou/BF, 1998. - Recensement Industriel et commercial : Répertoire – fichier des entreprises au Burkina Faso. – Ouagadougou : INSD.- 453 p.

Institut National de la Statistique et de la Démographie/Ouagadougou/BF, 2000. - "Analyse des résultats du Recensement général de la population et de l'habitation de 1996", vol. II, Ouagadougou : INSD – 280 p.

Institut National de la Statistique et de la Démographie/Ouagadougou/BF, 2000. - Annuaire statistique du Burkina Faso 1999. Direction des statistiques.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 2000. – Analyse des résultats du recensement Général de la Population et de l'habitation de 1996 : Volume I ; 348 pages

Institut National de la Statistique et de la démographie, 2000. - *Analyse des résultats de l'Enquête Prioritaire sur les conditions de vie des ménages 1998*, Ouagadougou, 281p.+ annexes

Institut National de la Statistique et de la Démographie/Ouagadougou/BF, 2001. - Indice de la production industrielle, statistiques rapides. 4^e trimestre. SR – IPI n°20. Burkina Faso/Direction des Etudes Economiques. 16 p.

Institut National de la Statistique et de la Démographie/Ouagadougou/BF, 2003. - Analyse des résultats de l'Enquête Burkinabé sur les conditions de vie des ménages. Ministère de l'économie et du développement. Rapport final 221 p + 45 p. d'annexe.

Institut National de la Statistique et de la Démographie/Ouagadougou/BF, 2008. – Résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006. Burkina Faso Ouagadougou : INSD – Bureau central du recensement – Ouagadougou – INSD. 49 p.

Institut National de la Statistique et de la Démographie/Ouagadougou/BF, 2008. – Principaux tableaux statistiques du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006. Burkina Faso Ouagadougou : INSD – Bureau central du recensement – Ouagadougou – INSD.192 p.

Kaboré Z. E., 2005. - *Le rôle des différents acteurs dans la mise en œuvre d'un dispositif de formation professionnelle agricole : l'exemple du Burkina Faso*, Montpellier, pp. 2-3.

Konaté L.D., 1984. - *Cours d'initiation à la Démographie*. 60 p.

Lachaud Jean_Pierre, 1997. - *Pauvreté, vulnérabilité et marché du travail au Burkina Faso*, INSD, Ouagadougou, 187p.

Ministère de l'Economie et du Développement - Direction Générale de l'Economie et de la Planification, 2005. – *Rapport sur l'économie. Les sources de croissance et la vulnérabilité de l'économie burkinabé aux chocs exogènes*.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan – Direction Nationale du Projet BKF/92/po2, 1995. - *Eléments d'intégration des variables démographiques dans les plans et programmes de développement*, 80 p.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, 1994. - *Conférence Internationale sur la Population et le Développement. (Le Caire, 5-13 septembre 1994). Rapport national.*

ONU-CEPED-FNUAP-URD, 1992. - Condition de la femme et population. Le cas de l'Afrique francophone. Préparé par Thérèse LOCOH, CEPED-INED, Paris. 116 p.

Sanou O.M., Lachaud J.-P. (avec la participation et sous la direction de), 1993. – *Pauvreté et marché du travail à Ouagadougou (Burkina Faso).* Genève, DP/57, Institut international d'études sociales, 115 p.

Sidi T., Yago N., Savadogo A., 2006. – *Population active et activités économiques in : INSD, Analyse des résultats de l'Enquête Annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005 (EA/QUIBB 2005), pp. 129-149.* – Ouagadougou.

Tabutin D., 1984. - *La collecte des données en démographie.* Ordina Editions,

Union Africaine, 2006. - *L'état de la population africaine. Rapport 2006. Dynamique des populations : Répercussions sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement,* Département des Affaires Sociales, Commission de l'Union africaine, 65 p.

Wéry R. (Sous la direction de), 1996. – *Modélisation démo-économique : l'expérience des modèles Bachue. Population et développement n° 4.* Louvain-la Neuve – Paris, Academia-Bruylant, L'Harmattan, 217 p.

Yago N., Sory I., 2003. - *Le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou : Performances, insertion, perspectives. Enquête 1-2-3. Premiers résultats de la phase 2. Décembre 2000 – Novembre 2001.* INSD, Ouagadougou, 53 p.

Zabsonré A., 2003. - *Enquête 1-2-3 : L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération de Ouagadougou.* INSD, Ouagadougou, 52 p.

ANNEXES

Annexe A.1 : Définitions de quelques variables utilisées

La population dépendante économiquement ou à charge

La population dépendante économiquement ou à charge est constituée par l'ensemble des personnes âgées de moins de 5 ans et de celles de 5 ans et + qui sont inactives.

La branche d'activité

Une branche est un ensemble d'établissements ou d'entreprises spécialisés dans la production d'un bien ou d'un service. La classification par branche permet de mesurer l'importance et l'évolution des produits ou services.

Les actifs peuvent être classés selon la branche d'activité qui désigne l'activité de l'établissement ou de l'entreprise où une personne active a travaillé pendant la période de référence, ou a travaillé la dernière fois si elle est en chômage.

Au RGPH-2006, il s'agissait particulièrement de cerner la nature de l'activité de l'établissement ou de l'entreprise où exerçait la personne recensée. Lors de ladite opération, la détermination de la branche d'activité est passée par la quête de ce que faisait principalement l'employeur ou l'entreprise à laquelle appartenait le recensé. Par ailleurs, on avait insisté sur le fait qu'il ne fallait pas confondre la branche d'activité au type de travail effectué par l'individu.

L'emploi

Le concept d'emploi est utilisé pour désigner un poste de travail affecté à une production. L'emploi peut être rémunéré ou non.

- L'emploi est rémunéré lorsque la personne active travaille au compte d'un employeur et perçoit une rémunération en espèces et/ou en nature. L'emploi rémunéré concerne par exemple les travailleurs salariés i.e. les fonctionnaires et les travailleurs à temps partiel et les militaires.
- L'emploi non rémunéré ou travail indépendant existe lorsque la personne active travaille à son propre compte ou au compte de son parent sans rémunération. Le revenu de cette personne est constitué du résultat d'exploitation qui peut être un bénéfice ou une perte. Exemples : les employeurs ; les travailleurs indépendants ; les travailleurs familiaux ; les membres de coopératives.

Formules des taux globaux d'activité

a) Le taux brut d'activité

$$\text{Taux brut d'activité} = \frac{\text{Population active globale (occupée et au chômage)}}{\text{Population résidente totale}} \times 100$$

Il permet de se faire une idée du nombre de personnes actives susceptibles de nourrir celles qui ne sont pas actives. Ce n'est pas un bon indicateur du niveau de développement économique. Il exprime seulement l'organisation sociale du travail dont il dépend.

b) Le taux net ou spécifique d'activité

$$\text{Taux spécifique d'activité} = \frac{\text{Population active globale (occupée et au chômage)}}{\text{Population âgée de 5 ans et +}} \times 100$$

Cet indicateur mesure la participation de la population au monde du travail et donne une indication de la taille relative de l'offre de main-d'œuvre disponible pour la production des biens et services. Il peut être désagrégé selon le genre, le milieu de résidence, la région et les classes d'âge pour faire apparaître les spécificités éventuelles des catégories de la population.

Formule du taux d'occupation

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Effectif de la population active occupée (occupés)}}{\text{Effectif de la population active (occupés + chômeurs)}} \times 100$$

Cet indicateur donne des informations sur la capacité d'une économie à créer des emplois. Tandis qu'un niveau élevé signifie qu'une proportion importante de la population active de l'économie est employée, un niveau faible signifie au contraire qu'une infime proportion de la population active participe directement aux activités du marché productif.

Formule du taux de chômage

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Nombre de chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$$

Le taux de chômage correspond à la proportion de la population active qui n'est pas pourvue d'un emploi. Pris avec l'indicateur du taux d'occupation, il constitue l'indicateur qui fournit la description la plus large de la situation du travail dans une économie. De ce fait, il est l'indicateur du marché du travail le plus connu et sans doute le plus médiatisé. Cependant, il demeure tributaire du système économique et du niveau de développement atteint par le pays considéré.

Formule du taux de dépendance économique

Le taux de dépendance économique (TDE) s'obtient comme suit :

$$\text{TDE} = \frac{\text{Pop. de moins de 15 ans + Pop. de 65 ans et plus + Pop. Inactive + Pop. au chômage}}{\text{Population active occupée de 15-64 ans}} \times 100$$

Il correspond au nombre de personnes à charge pour 100 actifs occupés, autrement dit, la charge économique que supportent les actifs occupés en termes de nombre de personnes inactives qui leur doivent leur subsistance.

Formule de l'emploi par secteur

$$\text{Proportion des emplois du secteur } i = \frac{\text{Nombre de travailleurs du secteur } i}{\text{Total des occupés}} \times 100$$

Tableau A.1 : Effectifs de la population active étrangère 2006

Nationalité	Effectif	Pourcentage
Bénin	1700	6,3
Cameroun	244	0,9
Cap Vert	286	1,1
Congo	228	0,8
Côte d'Ivoire	941	3,5
Gabon	90	0,3
Gambie	37	0,1
Ghana	1675	6,2
Guinée-Bissau	52	0,2
Guinée Conakry	442	1,6
Libéria	88	0,3
Mali	7073	26,1
Mauritanie	117	0,4
Niger	2498	9,2
Nigeria	2771	10,2
République Démocratique du Congo (RDC)	93	0,3
Sénégal	754	2,8
Sierra Léone	33	0,1
Soudan	134	0,5
Tchad	272	1,0
Togo	4795	17,7
Autres pays africains	220	0,8
Amérique	215	0,8
Asie	256	0,9
Europe	902	3,3
Océanie	9	0,0
ND	1176	4,3
Total	27101	100,0

Tableau A 2 : Structure par âge et par sexe de la population active de nationalité burkinabé

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
15-19 ans	491 548	17,7	425 667	18,1	917 215	17,9
20-24 ans	439 399	15,8	390 985	16,7	830 384	16,2
25-29 ans	413 441	14,9	357 486	15,2	770 927	15,0
30-34 ans	348 062	12,5	285 806	12,2	633 868	12,4
35-39 ans	287 544	10,3	243 069	10,4	530 613	10,3
40-44 ans	241 275	8,7	204 355	8,7	445 630	8,7
45-49 ans	187 472	6,7	158 270	6,7	345 742	6,7
50-54 ans	157 858	5,7	126 262	5,4	284 120	5,5
55-59 ans	120 700	4,3	87 196	3,7	207 896	4,1
60-64 ans	96 550	3,5	69 584	3,0	166 134	3,2
Total	2 783 849	100,0	2 348 680	100,0	5 132 529	100,0

Tableau A 3 : Niveau d'instruction des actifs de nationalité burkinabé selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Total			Masculin			Féminin		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Aucun	49,3	89,9	81,4	46,0	85,9	75,8	55,8	94,1	88,1
Primaire	23,9	7,5	10,9	25,5	10,4	14,2	20,9	4,5	7,1
1er cycle	15,3	1,6	4,4	16,0	2,2	5,7	14,0	0,9	2,9
2nd cycle	6,5	0,6	1,8	6,9	0,9	2,4	5,7	0,3	1,1
Supérieur	4,7	0,2	1,1	5,4	0,3	1,6	3,4	0,1	0,6
ND	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Total	100,0								

Tableau A.4 : Taux d'activité par groupes d'âges spécifiques

Groupes d'âges spécifiques	Taux brut	Taux net
5-14 ans	31,8	34,9
15-64 ans	68,6	74,0
65 ans et plus	25,0	52,8
ND	16,1	16,1
Total	52,4	59,1

Tableau A.5 : Taux d'activité par province de résidence

Province résidence	Taux brut d'activité			Taux net		
	M	F	M+F	M	F	M+F
Bam	55,9	51,9	53,8	69,3	62,5	65,6
Bazega	56,6	57,0	56,8	69,6	67,7	68,6
Bougouriba	52,7	33,7	42,9	64,0	40,2	51,7
Boulgou	52,8	46,5	49,4	65,5	55,7	60,1
Boulkiemde	47,9	52,5	50,5	58,5	61,3	60,1
Comoe	56,3	36,9	46,5	68,3	44,5	56,2
Ganzourgou	57,8	54,9	56,3	72,0	66,3	68,9
Gnagna	61,7	56,8	59,2	78,8	71,2	74,9
Gourma	58,4	48,9	53,5	73,0	59,9	66,2
Houet	53,1	30,5	41,7	63,2	36,0	49,5
Kadiogo	49,5	26,4	38,0	57,0	30,3	43,7
Kenedougou	58,1	39,2	48,5	71,9	48,1	59,8
Kossi	59,3	34,8	47,0	73,1	42,7	57,8
Kouritenga	54,1	51,3	52,6	67,0	61,5	64,0
Mouhoun	57,9	39,7	48,8	70,9	48,0	59,3
Nahouri	55,5	46,7	50,9	67,0	55,5	61,0
Namentenga	62,3	61,0	61,6	78,5	75,1	76,7
Oubritenga	55,4	54,4	54,8	68,2	65,3	66,7
Oudalan	58,3	13,0	35,6	70,4	15,6	42,7
Passore	52,0	56,5	54,4	63,6	66,9	65,4
Poni	53,5	36,0	44,3	64,4	42,5	52,8
Sanguie	52,8	51,6	52,1	65,4	61,6	63,3
Sanmatenga	58,4	57,6	57,9	72,8	69,5	71,0
Seno	59,6	10,7	35,0	72,0	12,8	42,2
Sissili	59,5	50,4	54,8	74,3	61,5	67,6
Soum	57,9	29,1	43,3	72,2	35,8	53,7
Sourou	56,3	44,8	50,5	69,0	54,5	61,7
Tapoa	58,3	46,2	52,2	74,3	58,2	66,1
Yatenga	50,6	40,4	45,2	62,3	48,5	54,9
Zoundweogo	55,5	55,2	55,3	68,7	66,2	67,4
Bale	61,0	48,5	54,7	74,3	58,4	66,2
Banwa	58,0	48,8	53,4	72,1	59,8	65,8
Ioba	54,9	41,8	48,2	67,0	50,3	58,3
Komandjoari	64,5	50,1	57,2	81,0	62,0	71,3
Kompienga	56,8	44,6	50,7	70,7	55,7	63,3
Koulpelogo	55,1	45,1	49,9	69,1	55,5	62,0
Kourweogo	55,3	64,0	60,1	68,4	75,6	72,4
Leraba	58,5	54,4	56,4	72,8	66,4	69,5
Loroum	50,8	39,6	44,9	63,7	48,3	55,5
Nayala	54,2	37,0	45,6	66,5	44,9	55,6
Noumbiel	57,1	35,1	45,8	71,0	43,4	56,9
Tuy	62,5	55,9	59,1	77,7	68,4	72,9
Yagha	62,0	19,3	40,8	76,3	23,7	50,1
Ziro	58,7	49,2	53,8	73,4	60,2	66,5
Zondoma	48,5	45,2	46,7	60,4	54,5	57,2
Total	55,2	42,8	48,8	67,5	51,3	59,1

Tableau A.6 : Taux d'activité selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	Taux brut	Taux net
Célibataire	61,2	61,2
Marié à une femme	75,9	75,9
Marié à 2 femmes	79,0	79,0
Marié 3 femmes	80,5	80,5
Marié 4 femmes ou plus	81,5	81,5
Veuf/Veuve	52,4	52,4
Divorcé(e)	70,6	70,6
Union libre	85,5	85,5
ND	32,3	32,3
Total	69,1	69,1

Tableau A.7 : Taux d'activité selon le statut matrimonial et le milieu de résidence (actifs de 15-64 ans)

Etat matrimonial	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Célibataire	51,0	79,6	68,0
Marié à une femme	64,3	81,2	76,6
Marié à 2 femmes	61,5	81,9	79,6
Marié 3 femmes	58,7	83,5	81,3
Marié 4 femmes ou plus	56,9	84,6	82,6
Veuf/Veuve	49,8	69,4	65,0
Divorcé(e)	68,4	75,0	73,1
Union libre	84,6	87,9	86,0
ND	36,5	53,4	48,3
Total	57,4	80,2	74,0

Tableau A.8: Taux d'activité selon le statut matrimonial et le sexe (actifs de 15-64 ans)

Etat matrimonial	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Célibataire	76,0	52,7	68,0
Marié à une femme	97,0	59,4	76,6
Marié à 2 femmes	97,5	71,2	79,6
Marié 3 femmes	97,5	76,6	81,3
Marié 4 femmes ou plus	95,2	80,1	82,6
Veuf/Veuve	79,8	63,7	65,0
Divorcé(e)	87,3	66,9	73,1
Union libre	95,7	58,6	86,0
ND	50,6	47,0	48,3
Total	87,4	62,7	74,0

Tableau A.9 : Taux d'activité dans les grandes villes (actifs de 15-64 ans)

Villes	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Ouagadougou	74,1	35,9	55,5
Bobo-Dioulasso	75,1	33,3	54,3
Autres villes	75,5	48,0	61,5
Total	74,7	39,8	57,4

Tableau A.10 : La population active selon le milieu de résidence

ANNEE	Milieu de résidence			
	Urbain	Pourcentage (%)	Rural	Pourcentage (%)
2006	1 086 779	21,0	4 072 851	78,9
1996	565 882	11,2	4 509 733	88,9
1985	321 336	7,9	3 745 675	92,1
1975	112 930	8,1	1 295 225	91,9

Tableau A.11 : Répartition de la population en âge de travailler selon les groupes d'âges spécifiques et le sexe

Catégories de population		Popula- tion Active	Occupé	Chô- meur	En quête du 1er emploi	Popula- tion Inactive	Retrai- té	Occupé au foyer	Elève ou étudiant	Ren- tier	Autres inactifs	Total
5-14 ans	M	776333	776333	0	0	1300243	0	31545	786004	0	482694	2076576
	F	641488	641488			1344234	0	182353	662641	0	499240	1985722
	M+F	1417821	1417821	0	0	2644477	0	213898	1448645	0	981934	4062298
15-64 ans	M	2800618	2716438	18160	66020	405075	13745	18812	255500	3798	113220	3205693
	F	2359012	2319453	8251	31308	1405248	2508	1057924	184866	2138	157812	3764260
	M+F	5159630	5035891	26411	97328	1810323	16253	1076736	440366	5936	271032	6969953
65 ans et plus	M	161762	161762	0	0	69112	10170	3057	0	939	54946	230874
	F	100224	100224	0	0	165432	1597	44451	0	830	118554	265656
	M+F	261986	261986	0	0	234544	11767	47508	0	1769	173500	496530
En- sembl e	M	3738713	3654533	18160	66020	1774430	23915	53414	1041504	4737	650860	5513143
	F	3100724	3061165	8251	31308	2914914	4105	1284728	847507	2968	775606	6015638
	M+F	6839437	6715698	26411	97328	4689344	28020	1338142	1889011	7705	142646 6	1152878 1

Tableau A.12 : Répartition de la population en âge de travailler selon les groupes d'âges spécifiques et le milieu de résidence

Catégories de population		Popula- tion Active	Occupé	Chô- meur	En quête du 1er emploi	Popula- tion Inactive	Retrai- té	Occupé au foyer	Elève ou étudiant	Ren- tier	Autres inactifs	Total
5-14 ans	Urbain	56605	56605	0	0	714825	0	31397	532959	0	150469	771430
	Rural	1361216	1361216	0	0	1929652	0	182501	915686	0	831465	3290868
	Ensem- ble	1417821	1417821	0	0	2644477	0	213898	1448645	0	981934	4062298
15-64 ans	Urbain	1086779	985762	18286	82731	805888	13924	380993	310283	3376	97312	1892667
	Rural	4072851	4050129	8125	14597	1004435	2329	695743	130083	2560	173720	5077286
	Ensem- ble	5159630	5035891	26411	97328	1810323	16253	1076736	440366	5936	271032	6969953
65 ans et plus	Urbain	28655	28655	0	0	59669	8931	14751	0	794	35193	88324
	Rural	233331	233331	0	0	174875	2836	32757	0	975	138307	408206
	Ensem- ble	261986	261986	0	0	234544	11767	47508	0	1769	173500	496530
En- semble	Urbain	1172039	1071022	18286	82731	1580382	22855	427141	843242	4170	282974	2752421
	Rural	5667398	5644676	8125	14597	3108962	5165	911001	1045769	3535	1143492	8776360
	Ensem- ble	6839437	6715698	26411	97328	4689344	28020	1338142	1889011	7705	1426466	11528781

Tableau A.14 : Répartition des grands groupes d'occupation selon les groupes d'âges spécifiques

Grands groupes d'occupation	Groupe d'âges spécifiques				Total
	5 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et plus	ND	
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Intellectuels, scientifiques	0,0	0,6	0,2	0,5	0,5
Professions intermédiaires	0,0	1,5	0,0	0,0	1,1
Cadres subalternes de l'administration	0,0	0,9	0,0	0,0	0,7
Personnel de services et vendeur	1,6	9,6	3,8	12,8	7,7
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	95,7	78,5	92,6	71,7	82,6
Artisanats, ouvriers	1,0	5,8	2,1	7,4	4,6
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	0,4	1,1	0,3	1,7	0,9
Autres métiers et professions	0,2	1,2	0,4	3,2	0,9
Sans profession, profession non précisée	1,0	0,9	0,5	2,6	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 417 821	5 035 891	249 969	12 017	6 715 698

Tableau A.15 : Niveau d'instruction par branches d'activités

Branches d'activités	Niveau d'instruction						Total
	Aucun	Primair e	1er cycle Sec.	2ème cycle sec.	Supé-rieur	ND	
Agriculture, chasse et sylviculture	88,8	60,9	25,9	6,5	4,5	79,8	82,5
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités extractives	0,4	0,4	0,4	0,2	0,3	0,7	0,4
Activités de fabrication	2,1	8,0	10,9	4,4	3,1	2,9	3,0
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,0	0,2	0,7	1,2	1,6	0,1	0,1
Construction	0,5	2,7	4,5	2,9	2,9	0,8	0,9
Commerce, réparation de véhicules	4,9	14,3	18,1	7,3	4,1	6,4	6,2
Hôtels et restaurants	0,4	1,5	2,5	1,3	0,7	0,6	0,6
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	0,1	0,6	1,7	2,1	3,4	0,2	0,2
Activités financières	0,0	0,1	0,5	1,6	4,1	0,0	0,1
Immobilier, locations et services aux entreprises	0,0	0,2	1,0	1,8	5,0	0,1	0,1
Activités d'administration publique	0,1	0,9	6,5	14,6	19,0	0,5	0,7
Education	0,1	0,4	5,7	31,4	24,2	0,6	0,9
Activités de santé et d'action sociale	0,1	0,4	3,6	11,3	9,7	0,3	0,4
Activités à caractère collectif ou personnel	0,6	3,5	7,5	4,8	5,8	1,1	1,2
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	0,3	0,9	0,7	0,2	0,2	0,7	0,4
Activités des organisations extraterritoriales	0,0	0,0	0,1	0,3	1,6	0,0	0,0
ND	1,7	5,1	9,7	8,2	9,9	5,1	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	5 725 251	620 781	206 860	86 201	54 771	21 834	6 715 698

Tableau A.19 : Répartition de la population active occupée par groupes d'âges selon le secteur d'activité

Branches d'activités	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture, chasse et sylviculture	2 055 050	75,7	1 891 227	81,5	3 946 277	78,4
Pêche, pisciculture, aquaculture	2 669	0,1	175	0,0	2 844	0,1
Activités extractives	17 674	0,7	4 550	0,2	22 224	0,4
Activités de fabrication	97 751	3,6	86 923	3,7	184 674	3,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4 974	0,2	540	0,0	5 514	0,1
Construction	55 632	2,0	1 012	0,0	56 644	1,1
Commerce, réparation de véhicules	205 521	7,6	182 996	7,9	388 517	7,7
Hôtels et restaurants	12 699	0,5	22 711	1,0	35 410	0,7
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	12 866	0,5	1 832	0,1	14 698	0,3
Activités financières	3 192	0,1	1 966	0,1	5 158	0,1
Immobilier, locations et services aux entreprises	6 489	0,2	2 100	0,1	8 589	0,2
Activités d'administration publique	37 202	1,4	7 619	0,3	44 821	0,9
Education	40 526	1,5	17 165	0,7	57 691	1,1
Activités de santé et d'action sociale	16 581	0,6	11 138	0,5	27 719	0,6
Activités à caractère collectif ou personnel	45 251	1,7	31 965	1,4	77 216	1,5
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	5 057	0,2	14 443	0,6	19 500	0,4
Activités des organisations extraterritoriales	1 234	0,0	545	0,0	1 779	0,0
ND	96 070	3,5	40 546	1,7	136 616	2,7
Total	2 716 438	100,0	2 319 453	100,0	5 035 891	100,0

Tableau A.20 : Population active occupée par branches d'activités et par sexe

Branches d'activités	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture, chasse et sylviculture	2 055 050	75,7	1 891 227	81,5	3 946 277	78,4
Pêche, pisciculture, aquaculture	2 669	0,1	175	0,0	2 844	0,1
Activités extractives	17 674	0,7	4 550	0,2	22 224	0,4
Activités de fabrication	97 751	3,6	86 923	3,7	184 674	3,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4 974	0,2	540	0,0	5 514	0,1
Construction	55 632	2,0	1 012	0,0	56 644	1,1
Commerce, réparation de véhicules	205 521	7,6	182 996	7,9	388 517	7,7
Hôtels et restaurants	12 699	0,5	22 711	1,0	35 410	0,7
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	12 866	0,5	1 832	0,1	14 698	0,3
Activités financières	3 192	0,1	1 966	0,1	5 158	0,1
Immobilier, locations et services aux entreprises	6 489	0,2	2 100	0,1	8 589	0,2
Activités d'administration publique	37 202	1,4	7 619	0,3	44 821	0,9
Education	40 526	1,5	17 165	0,7	57 691	1,1
Activités de santé et d'action sociale	16 581	0,6	11 138	0,5	27 719	0,6
Activités à caractère collectif ou personnel	45 251	1,7	31 965	1,4	77 216	1,5
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	5 057	0,2	14 443	0,6	19 500	0,4
Activités des organisations extraterritoriales	1 234	0,0	545	0,0	1 779	0,0
ND	96 070	3,5	40 546	1,7	136 616	2,7
Total	2 716 438	100,0	2 319 453	100,0	5 035 891	100,0

Tableau A.21 : Répartition des actifs par branches d'activités selon le niveau d'instruction

Branches d'activités	Niveau d'instruction						Total
	Aucun	Primaire	1er cycle Secon daire	2ème cycle secon daire	Supé- rieur	ND	
Agriculture, chasse et sylviculture	86,2	56,9	25,4	6,4	4,4	76,3	78,4
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Activités extractives	0,4	0,5	0,4	0,2	0,3	0,8	0,4
Activités de fabrication	2,6	8,8	11,0	4,4	3,0	3,6	3,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,0	0,2	0,7	1,2	1,6	0,1	0,1
Construction	0,7	3,0	4,6	2,9	2,9	1,1	1,1
Commerce, réparation de véhicules	6,2	15,7	18,2	7,3	4,1	7,9	7,7
Hôtels et restaurants	0,5	1,6	2,6	1,3	0,7	0,8	0,7
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	0,1	0,7	1,7	2,1	3,4	0,2	0,3
Activités financières	0,0	0,1	0,5	1,6	4,1	0,1	0,1
Immobilier, locations et services aux entreprises	0,0	0,2	1,0	1,8	5,0	0,1	0,2
Activités d'administration publique	0,1	1,0	6,6	14,6	19,0	0,7	0,9
Education	0,1	0,4	5,8	31,4	24,3	0,8	1,1
Activités de santé et d'action sociale	0,1	0,5	3,7	11,3	9,7	0,4	0,6
Activités à caractère collectif ou personnel	0,8	4,0	7,5	4,7	5,8	1,4	1,5
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	0,3	1,0	0,7	0,2	0,1	0,8	0,4
Activités des organisations extraterritoriales	0,0	0,0	0,2	0,3	1,6	0,0	0,0
ND	1,8	5,4	9,7	8,2	9,9	5,0	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	4 143 825	532 389	203 646	85 870	54 418	15 743	5 035 891

Tableau A.22: Branches d'activités selon le niveau d'instruction

Branches d'activités	Niveau d'instruction						
	Aucun	Primaire	1er cycle Secondaire	2ème cycle secondaire	Supé- rieur	ND	Total
Agriculture, chasse et sylviculture	86,8	53,6	21,0	4,2	4,4	78,6	81,5
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités extractives	0,2	0,2	0,1	0,1	0,3	0,3	0,2
Activités de fabrication	3,1	9,8	11,7	3,0	2,4	3,6	3,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,0	0,0	0,2	0,7	1,1	0,1	0,0
Construction	0,0	0,1	0,3	0,6	0,9	0,0	0,0
Commerce, réparation de véhicules	6,8	18,9	19,0	6,3	4,3	7,9	7,9
Hôtels et restaurants	0,7	3,2	4,1	1,6	1,3	1,1	1,0
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	0,0	0,2	1,0	1,5	3,0	0,1	0,1
Activités financières	0,0	0,1	0,8	2,6	6,1	0,1	0,1
Immobilier, locations et services aux entreprises	0,0	0,1	1,2	2,3	5,1	0,1	0,1
Activités d'administration publique	0,0	0,3	4,0	9,6	17,8	0,2	0,3
Education	0,0	0,5	8,2	35,6	21,4	0,6	0,7
Activités de santé et d'action sociale	0,0	0,7	6,7	17,1	11,0	0,5	0,5
Activités à caractère collectif ou personnel	0,6	6,3	12,6	5,9	7,3	1,2	1,4
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	0,5	2,5	1,5	0,4	0,4	1,4	0,6
Activités des organisations extraterritoriales	0,0	0,0	0,1	0,4	2,5	0,0	0,0
ND	1,3	3,5	7,4	8,0	10,7	4,5	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 059 086	157 089	60 412	23 166	12 277	7 423	2 319 453

Tableau A.23 : Actifs occupés des deux grandes villes selon le groupe de profession

Grands groupes des professions	Villes		
	Bobo-Dioulasso	Ouagadougou	Total
Groupe 1 : Exécutif + cadres supérieurs	1 303	178	1 481
Groupe 2 : Intellectuels, scientifiques	15 662	3 703	19 365
Groupe 3 : Professions intermédiaires	28 011	5 910	33 921
Groupe 4 : Cadres subalternes de l'administration	22 756	6 618	29 374
Groupe 5 : Personnel de services et vendeurs	178 431	65 994	244 425
Groupe 6 : Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs	30 926	9 957	40 883
Groupe 7 : Artisans, ouvriers	100 432	29 667	130 099
Groupe 8 : Conducteurs d'installations et de machines	587	200	787
Groupe 9 : Ouvriers et employés non qualifiés	33 775	6 745	40 520
Autres métiers et professions	26 881	8 066	34 947
Sans Profession, profession non précisée	12 580	4 829	17 409
Total	451 344	141 867	593 211

Tableau A.24 : Actifs occupés à Ouagadougou selon la situation dans l'occupation principale et le sexe

Situation dans l'occupation principale	Sexe					
	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Employeur	10 150	3,3	2 708	1,9	12 858	2,9
Indépendant	144 068	46,4	64 755	46,0	208 823	46,3
Salarié employé	109 057	35,1	50 100	35,6	159 157	35,3
Apprenti	20 554	6,7	5 411	3,8	25 965	5,8
Aide familial	10 056	3,2	9 710	6,9	19 766	4,4
Autres	2 772	0,9	1 065	0,8	3 837	0,9
ND	13 797	4,4	7 141	5,1	20 938	4,6
Total	310 454	100,0	140 890	100,0	451 344	100,0

Tableau A.25 : Actifs occupés à Bobo selon la situation dans l'occupation principale et le sexe

Situation dans l'occupation principale	Sexe					
	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Employeur	3 394	3,4	710	1,7	4 104	2,9
Indépendant	51 777	52,3	26 399	61,7	78 176	55,1
Salarié employé	27 842	28,1	9 713	22,7	37 555	26,5
Apprenti	7 337	7,4	1 363	3,2	8 700	6,1
Aide familial	4 395	4,4	2 714	6,3	7 109	5,0
Autres	433	0,4	124	0,3	557	0,4
ND	3 903	3,9	1 763	4,1	5 666	4,0
Total	99 081	100,0	42 786	100,0	141 867	100,0

Tableau A.26 : Actifs occupés des autres villes selon la situation dans l'occupation principale et le sexe

Situation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble (M+F)	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Employeur	4 338	1,9	1 160	0,7	5 498	1,4
Indépendant	128 021	54,5	65 273	41,4	193 294	49,2
Salarié employé	44 488	18,9	13 532	8,6	58 020	14,8
Apprenti	11 062	4,7	2 709	1,7	13 771	3,5
Aide familial	38 728	16,5	68 756	43,6	107 484	27,4
Autres	1 087	0,5	935	0,6	2 022	0,5
ND	7 169	3,1	5 293	3,4	12 462	3,2
Total	234 893	100,0	157 658	100,0	392 551	100,0

Tableau A.27: Taux d'occupation

Taux d'occupation des 15-64 ans (%)	
National	
Ensemble	97,6
Masculin	97,0
Féminin	98,3
Urbain	90,7
Rural	99,4
Ouagadougou	
Ensemble	87,9
Masculin	88
Féminin	87,6
Bobo-Dioulasso	
Ensemble	88,9
Masculin	89,3
Féminin	87,9
Autres Villes	
Ensemble	96,3
Masculin	95,7
Féminin	97,2

Tableau A.28 : Répartition de la population active du Burkina Faso par groupes d'âges selon les catégories d'actifs (%)

Groupes d'âges	Occupé		Chômeur		En quête du 1er emploi		Total / Tous milieux		Rap. CQPE / CADT
	Effectifs	% / Pop. active	Effectifs	% / Pop. active	Effectifs	% / Pop. active	Effectifs	% / Popu. active	
15-19	887 092	96,4	4 776	0,5	28 231	3,1	920 099	100,0	5,9
20-24	800 507	95,9	4 648	0,6	29 158	3,5	834 313	100,0	6,3
25-29	750 484	96,8	4 256	0,5	20 954	2,7	775 694	100,0	4,9
30-34	625 476	98,0	3 162	0,5	9 753	1,5	638 391	100,0	3,1
35-39	527 807	98,8	2 363	0,4	4 286	0,8	534 456	100,0	1,8
40-44	444 139	99,0	2 103	0,5	2 205	0,5	448 447	100,0	1,0
45-49	344 762	99,2	1 646	0,5	1 148	0,3	347 556	100,0	0,7
50-54	283 050	99,2	1 591	0,6	786	0,3	285 427	100,0	0,5
55-59	207 139	99,3	1 047	0,5	447	0,2	208 633	100,0	0,4
60-64	165 435	99,3	819	0,5	360	0,2	166 614	100,0	0,4
Total	5 035 891	97,6	26 411	0,5	97 328	1,9	5 159 630	100,0	3,7

Tableau A.29 : Répartition de la population active urbaine par groupes d'âges selon les catégories d'actifs (%)

Groupes d'âges	Occupé		Chômeur		En quête du 1er emploi		Total / Pop active urbaine		Rap. CQPE / CADT
	Effectifs	% / Pop. active	Effectifs	% / Pop. active	Effectifs	% / Pop. active	Effectifs	% / Pop. active	
15-19	115 358	82,5	2 737	2,0	21 808	15,6	139 903	100,0	8,0
20-24	151 666	84,3	3 271	1,8	25 063	13,9	180 000	100,0	7,7
25-29	167 519	88,4	3 122	1,6	18 951	10,0	189 592	100,0	6,1
30-34	155 125	93,3	2 343	1,4	8 823	5,3	166 291	100,0	3,8
35-39	122 558	95,6	1 760	1,4	3 838	3,0	128 156	100,0	2,2
40-44	97 573	96,5	1 548	1,5	1 943	1,9	101 064	100,0	1,3
45-49	69 983	97,0	1 178	1,6	982	1,4	72 143	100,0	0,8
50-54	52 625	96,6	1 188	2,2	665	1,2	54 478	100,0	0,6
55-59	32 132	96,8	693	2,1	373	1,1	33 198	100,0	0,5
60-64	21 223	96,7	446	2,0	285	1,3	21 954	100,0	0,6
Total	985 762	90,7	18 286	1,7	82 731	7,6	1 086 779	100,0	4,5

Tableau A.30 : Répartition de la population active rurale par groupes d'âges selon les catégories d'actifs (%)

Groupes d'âges	Occupé		Chômeur		En quête du 1er emploi		Total /Pop active rurale		Rap. CQPE / CADT
	Effectifs	% / Pop. active	Effectifs	% / Pop. active	Effectifs	% / Pop. active	Effectifs	% / Pop. active	
15-19	771 734	98,9	2 039	0,3	6 423	0,8	780 196	100,0	3,2
20-24	648 841	99,2	1 377	0,2	4 095	0,6	654 313	100,0	3,0
25-29	582 965	99,5	1 134	0,2	2 003	0,3	586 102	100,0	1,8
30-34	470 351	99,6	819	0,2	930	0,2	472 100	100,0	1,1
35-39	405 249	99,7	603	0,1	448	0,1	406 300	100,0	0,7
40-44	346 566	99,8	555	0,2	262	0,1	347 383	100,0	0,5
45-49	274 779	99,8	468	0,2	166	0,1	275 413	100,0	0,4
50-54	230 425	99,8	403	0,2	121	0,1	230 949	100,0	0,3
55-59	175 007	99,8	354	0,2	74	0,0	175 435	100,0	0,2
60-64	144 212	99,7	373	0,3	75	0,1	144 660	100,0	0,2
Total	4 050 129	99,4	8 125	0,2	14 597	0,4	4 072 851	100,0	1,8

Tableau A.31 : Répartition des chômeurs par milieu de résidence et sexe selon la catégorie de chômeurs

Milieu et sexe	Chômeurs en quête de leur 1 ^{er} emploi		Chômeurs ayant déjà travaillé		total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain						
Masculin	54 985	80,5	13 287	19,5	68 272	100,0
Féminin	27 746	84,7	4 999	15,3	32 745	100,0
Total	82 731	81,9	18 286	18,1	101 017	100,0
Rural						
Masculin	11 035	69,4	4 873	30,6	15 908	100,0
Féminin	3 562	52,3	3 252	47,7	6 814	100,0
Total	14 597	64,2	8 125	35,8	22 722	100,0
Ensemble						
Masculin	66 020	78,4	18 160	21,6	84 180	100,0
Féminin	31 308	79,1	8 251	20,9	39 559	100,0
Total	97 328	78,7	26 411	21,3	123 739	100,0

Tableau A.32 : Répartition des chômeurs par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Burkina Faso			Urbain			Rural		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
15-19	20 142	12 865	33 007	14 287	10258	24 545	5 855	2 607	8 462
20-24	23 114	10 692	33 806	18 923	9 411	28 334	4 191	1 281	5 472
25-29	17 508	7 702	25 210	15 224	6 849	22 073	2 284	853	3 137
30-34	9 326	3 589	12 915	8 075	3 091	11 166	1 251	498	1 749
35-39	5 014	1 635	6 649	4 307	1 291	5 598	707	344	1 051
40-44	3 281	1 027	4 308	2 754	737	3 491	527	290	817
45-49	2 106	688	2 794	1 743	417	2 160	363	271	634
50-54	1 840	537	2 377	1 536	317	1 853	304	220	524
55-59	1 087	407	1 494	869	197	1 066	218	210	428
60-64	762	417	1 179	554	177	731	208	240	448
Total	84 180	39 559	123 739	68 272	32 745	101 017	15 908	6 814	22 722

Tableau A.33 : Répartition des chômeurs en quête de leur premier emploi par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Burkina Faso			Urbain			Rural		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
15-19	17 308	10 923	28 231	12 703	9 105	21 808	4605	1818	6423
20-24	19 999	9 159	29 158	16 678	8 385	25 063	3321	774	4095
25-29	14 669	6 285	20 954	13 085	5 866	18 951	1584	419	2003
30-34	7 035	2 718	9 753	6 304	2 519	8 823	731	199	930
35-39	3 246	1 040	4 286	2 911	927	3 838	335	113	448
40-44	1 703	502	2 205	1 511	432	1 943	192	70	262
45-49	878	270	1 148	769	213	982	109	57	166
50-54	612	174	786	532	133	665	80	41	121
55-59	331	116	447	291	82	373	40	34	74
60-64	239	121	360	201	84	285	38	37	75
Total	66 020	31 308	97 328	54 985	27 746	82 731	11 035	3 562	14 597

Tableau A.34 : Répartition par région de résidence des chômeurs en quête du premier emploi selon le milieu de résidence

Région de résidence	Milieu de résidence				Total	
	Urbain		Rural		Effectifs	% en colonne
	Effectifs	% en colonne	Effectifs	% en colonne		
Boucle du Mouhoun	1 269	1,5	1 206	8,3	2 475	2,5
Cascades	1 350	1,6	677	4,6	2 027	2,1
Centre	54 235	65,6	1 698	11,6	55 933	57,5
Centre –Est	1 665	2,0	1 827	12,5	3 492	3,6
Centre-Nord	1 147	1,4	578	4,0	1 725	1,8
Centre-Ouest	2 906	3,5	936	6,4	3 842	3,9
Centre-Sud	351	0,4	679	4,7	1 030	1,1
Est	617	0,7	550	3,8	1 167	1,2
Hauts-Bassins	15 117	18,3	1 337	9,2	16 454	16,9
Nord	2 287	2,8	2 129	14,6	4 416	4,5
Plateau Central	352	0,4	894	6,1	1 246	1,3
Sahel	503	0,6	1 193	8,2	1 696	1,7
Sud-Ouest	932	1,1	893	6,1	1 825	1,9
Total	82 731	100,0	14 597	100,0	97 328	100,0

Tableau A.35 : Répartition par région de résidence des chômeurs en quête du premier emploi selon le sexe

Région de résidence	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Boucle du Mouhoun	1 833	2,8	642	2,1	2 475	2,5
Cascades	1 555	2,4	472	1,5	2 027	2,1
Centre	37 069	56,1	18 864	60,3	55 933	57,5
Centre - Est	2 458	3,7	1 034	3,3	3 492	3,6
Centre-Nord	1 277	1,9	448	1,4	1 725	1,8
Centre-Ouest	2 592	3,9	1 250	4,0	3 842	3,9
Centre-Sud	726	1,1	304	1,0	1 030	1,1
Est	854	1,3	313	1,0	1 167	1,2
Hauts-Bassins	10 772	16,3	5 682	18,1	16 454	16,9
Nord	3 260	4,9	1 156	3,7	4 416	4,5
Plateau Central	928	1,4	318	1,0	1 246	1,3
Sahel	1 400	2,1	296	0,9	1 696	1,7
Sud-Ouest	1 296	2,0	529	1,7	1 825	1,9
Total	66 020	100,0	31 308	100,0	97 328	100,0

Tableau A.36 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Burkina Faso			Urbain			Rural		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
15-19	2 834	1 942	4 776	1 584	1 153	2 737	1 250	789	2 039
20-24	3 115	1 533	4 648	2 245	1 026	3 271	870	507	1 377
25-29	2 839	1 417	4 256	2 139	983	3 122	700	434	1 134
30-34	2 291	871	3 162	1 771	572	2 343	520	299	819
35-39	1 768	595	2 363	1 396	364	1 760	372	231	603
40-44	1 578	525	2 103	1 243	305	1 548	335	220	555
45-49	1 228	418	1 646	974	204	1 178	254	214	468
50-54	1 228	363	1 591	1 004	184	1 188	224	179	403
55-59	756	291	1 047	578	115	693	178	176	354
60-64	523	296	819	353	93	446	170	203	373
Total	18 160	8 251	26 411	13 287	4 999	18 286	4 873	3 252	8 125

Tableau A.37 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par région selon le milieu de résidence

Région de résidence	Milieu de résidence				Ensemble	
	Urbain	% en colonne	Rural	% en colonne	Total	% en colonne
Boucle du Mouhoun	264	1,4	691	8,5	955	3,6
Cascades	332	1,8	224	2,8	556	2,1
Centre	10 849	59,3	496	6,1	11 345	43,0
Centre –Est	413	2,3	720	8,9	1 133	4,3
Centre-Nord	237	1,3	649	8,0	886	3,4
Centre-Ouest	826	4,5	560	6,9	1 386	5,2
Centre-Sud	81	0,4	357	4,4	438	1,7
Est	401	2,2	877	10,8	1 278	4,8
Hauts-Bassins	4 052	22,2	523	6,4	4 575	17,3
Nord	323	1,8	973	12,0	1 296	4,9
Plateau Central	118	0,6	421	5,2	539	2,0
Sahel	245	1,3	1 022	12,6	1 267	4,8
Sud-Ouest	145	0,8	612	7,5	757	2,9
Total	18 286	100,0	8 125	100,0	26 411	100,0

Tableau A.38 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par région selon le sexe

Région de résidence	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Boucle du Mouhoun	636	3,5	319	3,9	955	3,6
Cascades	452	2,5	104	1,3	556	2,1
Centre	8 275	45,6	3 070	37,2	11 345	43,0
Centre –Est	678	3,7	455	5,5	1 133	4,3
Centre-Nord	518	2,9	368	4,5	886	3,4
Centre-Ouest	890	4,9	496	6,0	1 386	5,2
Centre-Sud	246	1,4	192	2,3	438	1,7
Est	720	4,0	558	6,8	1 278	4,8
Hauts-Bassins	3 214	17,7	1 361	16,5	4 575	17,3
Nord	831	4,6	465	5,6	1 296	4,9
Plateau Central	291	1,6	248	3,0	539	2,0
Sahel	942	5,2	325	3,9	1 267	4,8
Sud-Ouest	467	2,6	290	3,5	757	2,9
Total	18 160	100,0	8 251	100,0	26 411	100,0

Tableau A.39 : Répartition de la population inactive selon le statut d'occupation, le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence	Statut d'occupation	Sexe					
		Masculin		Féminin		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	Retraités	20 217	3,3	2 638	0,3	22 855	1,45
	Occupés au foyer	11 692	1,9	415 449	42,8	427 141	27,03
	Elèves ou étudiants	444 017	72,9	399 225	41,1	843 242	53,36
	Rentier	2 803	0,5	1 367	0,1	4 170	0,26
	Autres inactifs	130 481	21,4	152 493	15,7	282 974	17,91
	Total	609 210	100,0	971 172	100,0	1 580 382	100,00
	Rural	Retraités	3 698	0,3	1 467	0,1	5 165
Occupés au foyer		41 722	3,6	869 279	44,7	911 001	29,3
Elèves ou étudiants		597 487	51,3	448 282	23,1	1 045 769	33,6
Rentier		1 934	0,2	1 601	0,1	3 535	0,1
Autres inactifs		520 379	44,7	623 113	32,1	1 143 492	36,8
Total		1 165 220	100,0	1 943 742	100,0	3 108 962	100,0

Tableau A.34 : Répartition de la population inactive selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence

Niveau d'instruction	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	521 499	33,0	1 946 804	62,6	2 468 303	52,6
Primaire	611 079	38,7	994 822	32,0	1 605 901	34,2
1er cycle Secondaire	286 060	18,1	124 996	4,0	411 056	8,8
2ème cycle secondaire	101 659	6,4	16 040	0,5	117 699	2,5
Supérieur	51 533	3,3	4 628	0,1	56 161	1,2
ND	8 552	0,5	21 672	0,7	30 224	0,6
Total	1 580 382	100,0	3 108 962	100,0	4 689 344	100,0

Tableau A.41 : Répartition de la population inactive selon l'état matrimonial et le milieu de résidence

Etat matrimonial	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	602 870	56,8	575 952	38,0	1 178 822	45,7
Marié à une femme	283 485	26,7	422 312	27,8	705 797	27,4
Marié à 2 femmes	55 145	5,2	198 346	13,1	253 491	9,8
Marié 3 femmes	15 380	1,4	61 798	4,1	77 178	3,0
Marié 4 femmes ou plus	6 165	0,6	27 183	1,8	33 348	1,3
Veuf/Veuve	59 307	5,6	159 267	10,5	218 574	8,5
Divorcé(e)	6 574	0,6	13 402	0,9	19 976	0,8
Union libre	4 191	0,4	2 789	0,2	6 980	0,3
ND	28 589	2,7	56 087	3,7	84 676	3,3
Total	1 061 706	100,0	1 517 136	100,0	2 578 842	100,0

Tableau A.42 : Répartition des inactifs par statut d'occupation et le sexe

Statut d'occupation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Retraités	20 217	3,3	2 638	0,3	22 855	1,4
Occupés au foyer	11 692	1,9	415 449	42,8	427 141	27,0
Elèves ou étudiants	444 017	72,9	399 225	41,1	843 242	53,4
Rentier	2 803	0,5	1 367	0,1	4 170	0,3
Autres inactifs	130 481	21,4	152 493	15,7	282 974	17,9
Total	609 210	100,0	971 172	100,0	1 580 382	100,0

Tableau A.43 : Répartition des inactifs par groupes d'âges spécifiques et le sexe

Groupe d'âges spécifiques	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
5-14 ans	348 119	57,1	366 706	37,8	714 825	45,2
15-64 ans	241 120	39,6	564 768	58,2	805 888	51,0
65 ans et plus	18 448	3,0	36 732	3,8	55 180	3,5
ND	1 523	0,2	2 966	0,3	4 489	0,3
Total	609 210	100,0	971 172	100,0	1 580 382	100,0

Tableau A.44 : Répartition des inactifs par état matrimonial et le sexe

Etat matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	291 869	82,6	311 001	43,9	602 870	56,8
Marié à une femme	33 335	9,4	250 150	35,3	283 485	26,7
Marié à 2 femmes	7 647	2,2	47 498	6,7	55 145	5,2
Marié 3 femmes	2 259	0,6	13 121	1,9	15 380	1,4
Marié 4 femmes ou plus	991	0,3	5 174	0,7	6 165	0,6
Veuf/Veuve	4 037	1,1	55 270	7,8	59 307	5,6
Divorcé(e)	1 140	0,3	5 434	0,8	6 574	0,6
Union libre	1 214	0,3	2 977	0,4	4 191	0,4
ND	10 947	3,1	17 642	2,5	28 589	2,7
Total	353 439	100,0	708 267	100,0	1 061 706	100,0

Tableau A.45 : Répartition des inactifs de Ouagadougou par groupes d'âges spécifiques

Groupe d'âges	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
5-14 ans	151 987	53,3	162 924	34,8	314 911	41,8
15-64 ans	123 984	43,5	289 816	62,0	413 800	55,0
65 ans et plus	8 482	3,0	13 444	2,9	21 926	2,9
ND	779	0,3	1 500	0,3	2 279	0,3
Total	285 232	100,0	467 684	100,0	752 916	100,0

Tableau A.46 : Répartition des inactifs de Bobo-Dioulasso par groupes d'âges spécifiques

Groupe d'âges spécifiques	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
5-14 ans	54 768	57,4	58 080	35,8	112 848	43,8
15-64 ans	36 902	38,7	98 359	60,7	135 261	52,5
65 ans et plus	3 451	3,6	5 126	3,2	8 577	3,3
ND	240	0,3	491	0,3	731	0,3
Total	95 361	100,0	162 056	100,0	257 417	100,0

Tableau A.47 : Structure par groupes d'âges des femmes occupées au foyer

Groupe d'âges	Effectif	%
5-9ans	65 400	5,1
10-14ans	116 953	9,1
15-19ans	176 737	13,8
20-24ans	200 674	15,6
25-29ans	177 824	13,8
30-34ans	133 353	10,4
35-39ans	105 856	8,2
40-44ans	85 076	6,6
45-49ans	64 233	5,0
50-54ans	50 559	3,9
55-59ans	35 320	2,7
60-64ans	28 292	2,2
65-69ans	16 498	1,3
70-74ans	11 781	0,9
75-79ans	5 875	0,5
80-84ans	3 620	0,3
85-89ans	1 447	0,1
90-94ans	834	0,1
95+ ans	842	0,1
ND	3 554	0,3
Total	1 284 728	100,0

Tableau A.48 : Répartition des femmes occupées au foyer par groupes d'âges spécifiques

Groupe d'âges spécifiques	Effectifs	%
5-14 ans	182 353	14,2
15-64 ans	1 057 924	82,3
65 ans et plus	40 897	3,2
ND	3 554	0,3
Total	1 284 728	100,0

Tableau A.49 : Proportion des femmes occupées au foyer par province

Provinces	Femmes occupées au foyer	Femmes résidentes	Proportion des femmes occupées au foyer
Bam	15 185	120 359	12,6
Bazega	9 322	106 818	8,7
Bougouriba	14 719	43 604	33,8
Boulgou	41 970	244 556	17,2
Boulkiemde	27 701	241 785	11,5
Comoe	48 747	171 140	28,5
Ganzourgou	16 664	140 359	11,9
Gnagna	17 074	167 136	10,2
Gourma	21 166	128 748	16,4
Houet	128 997	407 520	31,7
Kadiogo	220 664	750 552	29,4
Kenedougou	31 854	117 820	27,0
Kossi	34 960	114 017	30,7
Kouritenga	18 646	147 336	12,7
Mouhoun	31 390	123 451	25,4
Nahouri	10 603	68 030	15,6
Namentenga	10 614	139 653	7,6
Oubritenga	9 188	105 126	8,7
Oudalan	46 420	82 248	56,4
Passore	10 426	147 101	7,1
Poni	33 908	114 071	29,7
Sanguie	14 987	133 524	11,2
Sanmatenga	25 581	264 577	9,7
Seno	67 434	110 820	60,9
Sissili	13 926	87 757	15,9
Soum	54 323	142 851	38,0
Sourou	16 360	91 818	17,8
Tapoa	25 797	137 045	18,8
Yatenga	52 009	243 003	21,4
Zoundweogo	8 161	109 025	7,5
Bale	15 907	89 553	17,8
Banwa	16 524	112 214	14,7
Ioba	19 518	82 395	23,7
Komandjoari	6 678	32 406	20,6
Kompienga	5 690	30 025	19,0
Koulpelogo	20 182	108 360	18,6
Kourweogo	2 224	64 393	3,5
Leraba	7 425	52 751	14,1
Loroum	13 882	61 627	22,5
Nayala	16 959	67 899	25,0
Noumbiel	8 725	28 926	30,2
Tuy	11 887	95 827	12,4
Yagha	34 675	64 847	53,5
Ziro	13 433	74 543	18,0
Zoncoma	12 223	74 604	16,4
Total	1 284 728	6 042 220	21,3

Tableau A.50 : Taux d'inactivité par provinces

Provinces	Taux brut	Taux net
Bam	27,8	33,9
Bazega	25,7	31,1
Bougouriba	40,0	48,1
Boulgou	32,5	39,5
Boulkiemde	33,3	39,6
Comoe	35,8	43,3
Ganzourgou	25,0	30,6
Gnagna	19,4	24,6
Gourma	26,9	33,3
Houet	42,3	50,1
Kadiogo	48,7	56,0
Kenedougou	32,3	39,8
Kossi	34,1	41,9
Kouritenga	29,3	35,6
Mouhoun	33,2	40,3
Nahouri	32,2	38,6
Namentenga	18,1	22,5
Oubritenga	27,1	32,9
Oudalan	47,2	56,7
Passore	28,3	34,1
Poni	39,3	46,8
Sanguie	29,9	36,3
Sanmatenga	23,2	28,5
Seno	47,6	57,4
Sissili	26,0	32,1
Soum	36,8	45,6
Sourou	31,2	38,1
Tapoa	26,3	33,3
Yatenga	36,6	44,5
Zoundweogo	26,5	32,2
Bale	27,7	33,5
Banwa	27,2	33,6
Ioba	33,9	41,1
Komandjoari	22,1	27,6
Kompienga	28,9	36,0
Koulpelogo	30,2	37,5
Kourweogo	22,5	27,1
Leraba	24,5	30,2
Loroum	35,6	44,1
Nayala	36,4	44,3
Noumbiel	34,6	43,0
Tuy	21,7	26,8
Yagha	40,0	49,2
Ziro	26,6	32,9
Zondoma	34,7	42,4
Total	33,5	40,5

Tableau A.51 : Taux d'inactivité par milieu de résidence et sexe

Milieu de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain	38,3	61,0	49,7
Rural	22,5	34,4	28,7
Total	26,2	40,2	33,5

Tableau A.52 : Taux d'activité par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Taux brut	Taux net
Aucun	26,8	29,9
Primaire	70,3	71,1
1er cycle Secondaire	63,7	63,7
2 nd cycle secondaire	55,2	55,2
Supérieur	48,2	48,2
ND	24,8	30,0
Total	37,2	40,5

Tableau A.53 : Taux d'inactivité par état matrimonial

Etat matrimonial	Taux brut	Taux net
Célibataire	38,8	38,8
Marié à une femme	24,1	24,1
Marié à 2 femmes	21,0	21,0
Marié 3 femmes	19,5	19,5
Marié 4 femmes ou plus	18,5	18,5
Veuf/Veuve	47,6	47,6
Divorcé(e)	29,4	29,4
Union libre	14,5	14,5
ND	42,2	42,2
Total	30,3	30,3

1 – PERSONNEL PERMANENT DU RGPH**DIRECTION DU RGPH**

NOM ET PRENOMS	FONCTION
OUATTARA Bamory	Président du Bureau Central du Recensement (BCR)
KANO Hamissou	Directeur Technique du Recensement
KONSEIGA Assita	Secrétaire du RGPH
KAM Bakary	Chauffeur du RGPH

ZANOUBENJAMIN

Conseiller Technique Principal du RGPH

COMITE D'APPUI TECHNIQUE DU BCR

DIVISION	RESPONSABLE	MEMBRES
DIVISION DES FINANCES ET DE LA GESTION DU PERSONNEL ET DU MATERIEL	OUEDRAOGO P. Eric	ZOURE Abdoulaye PARE Lydie
DIVISION DE LA METHODE ET DE L'ORGANISATION DES TRAVAUX	TIENDREBEOGO Adama	BONKOUNGOU Zakaliyat GOUEM W. Maria Sidonie SOMDA Rogatien TOE/FORO Antoinette BAYALA/ARISTE Laure L.
DIVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE	OUOBA Pagari	RIPAMA Toubou OUEDRAOGO S. David HARO Aguima OUEDRAOGO Ambroise SAWADOGO Marcel KABORE Mahamoudou OUEDRAOGO Moussa YOUGBARE S. P. Eric

DIVISION DU TRAITEMENT DES DONNEES	SANOU Zacharie	FYATO Martine ILBOUDO Abdoul Karim GUISSE Kassim SOME D. Alex
DIVISION DE L'ANALYSE- SYNTHESE-PUBLICATION	TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith	OUEDRAOGO Flore G. LOUGUE Siaka BANGRE Hélène
DIVISION DE LA COMMUNICATION- REPROGRAPHIE- DIFFUSION	KONCOBO Augustin	LOMPO Firmin SAWADOGO Paul SOME Lanko

2 – LISTE DES PERSONNES AYANT ELABORE LES PLANS D'ANALYSE PAR THEME

N°	THEME D'ANALYSE	NOM ET PRENOMS
1	Evaluation de la qualité des données	- TIENDREBEOGO Adama - KANO Hamissou - ZAN Lonkila Moussa
2	Etat et structures de la population	- RIPAMA Toubou - SANGLI Gabriel - KABORE Joanis - OUEDRAOGO Mathieu
3	Etat matrimonial et Nuptialité	- ZOURKALEINI Younoussi - GOUEM W. Maria Sidonie
4	Education : Instruction-Alphabétisation-Scolarisation	- KOBIANE Jean François - COMPAORE Pamoussa - WAYACK Madeleine
5	Caractéristiques économiques de la population	- YAGO Namaro - NAMALGUE Hubert
6	Natalité –Fécondité	- DAKUYO Louis Marie - SOMDA Rogatien - OUEDRAOGO Flore G. - BADOLO Hermann
7	Mortalité	- BAYA Banza - BONKOUNGOU Zakaliyat - ZIDA/BANGRE Hélène - TINGUERI Rose K.

N°	THEME D'ANALYSE	NOM ET PRENOMS
8	Migration	- DABIRE Bonayi - LOUGUE Siaka - KONE Hamidou
9	Croissance urbaine	- OUATTARA Ardjouma - SOME Lanko
10	Ménages et habitation	- SAGNON L. Célestin - BADO Aristide - SAWADOGO Paul
11	Situation socio-économique des enfants et des jeunes	- CONGO Zacharie - BAHAN Dalomi - SORY Ibrahima
12	Situation socio-économique des femmes	- VOKOUMA K. Jocelyne - KABORE Mahamoudou
13	Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap	- KABORE Joannis - TOUGMA J. Gabriel - BOLY Dramane
14	Situation socio-économique des personnes âgées	- SAWADOGO Ram Christophe - ZONGO Issa - BAYALA/ARISTE Laure L.
15	Mesure et cartographie de la pauvreté	- OUOBA Pagari - KONE Michel - OUEDRAOGO Habibou
16	Projections démographiques	- LANKOANDE Malick - TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith

3 – LISTE DES ANALYSTES PAR THEME

N°	THEME D'ANALYSE	ANALYSTE PRINCIPAL	ANALYSTE ASSOCIE
1	Evaluation de la qualité des données	CONGO Zakari	TIENDREBEOGO Adama KANO Hamissou
2	Etat et structures de la population	OUEDRAOGO Mathieu	RIPAMA Toubou
3	Etat matrimonial et Nuptialité	ZOURKALEINI Younoussi	GOUEM W. Maria Sidonie
4	Education : Instruction-Alphabétisation-Scolarisation	KOBIANE Jean François	BOUGMA Moussa
5	Caractéristiques économiques de la population	COMPAORE Georges	BADO Aristide NAMALGUE Hubert
6	Natalité Fécondité	DAKUYO Louis Marie	SOMDA Rogatien OUEDRAOGO Flore G.
7	Mortalité	BAYA Banza	BONKOUNGOU Zakaliyat ZIDA/BANGRE Hélène
8	Migration	DABIRE Bonayi	LOUGUE Siaka KONE Hamidou
9	Croissance urbaine	OUATTARA Ardjouma	SOME Lanko
10	Ménage et habitation	SAGNON L. Célestin	SAWADOGO Paul
11	Situation socio-économique des enfants et des jeunes	SIE Antoine	BAHAN Dalomi
12	Situation socio-économique des femmes	VOKOUMA K. Jocelyne	KABORE Mahamoudou
13	Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap	ZONGO Mahamadou	TOUGMA J. Gabriel BOLY Dramane
14	Situation socio-économique des personnes âgées	SAWADOGO R Christophe	ZONGO Issa BAYALA/ARISTE Laure L.
15	Mesure et cartographie de la pauvreté	KABORE Samuel	OUBA Pagari KONE Michel
16	Projections démographiques	LANKOANDE Malick	TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith

4 – LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

N°	NOM ET PRENOMS
1	OUEDRAOGO Dieudonné
2	GUENGANT Jean Pierre
3	OUEDRAOGO Marie Michelle

5 – LISTE DES LECTEURS DES RAPPORTS D'ANALYSE

N°	NOM ET PRENOMS
1	BAKYONO Anne Marie
2	ILBOUDO François

6 – LISTE DES ANALYSTES DES MONOGRAPHIES REGIONALES ET COMMUNALES

N°	REGION/COMMUNE	ANALYSTE
1	Boucle du Mouhoun	ZAN Lonkila Moussa, LOUGUE Siaka
2	Cascades	ZIDA Y. Nazaire, ZOMA Lamoussa, LOYE Alexis, TINGUERI Rose
3	Centre	ZIDA Y. Nazaire
4	Centre-Est	LOYE Alexis, GOUEM W. M. Sidonie
5	Centre-Nord	ZONGO Issa, BADO Aristide
6	Centre-Ouest	KABORE Mahamoudou, OUEDRAOGO Flore G.
7	Centre-Sud	BOUGMA Moussa, BONKOUNGOU Zakaliyat
8	Est	BAHAN Dalomi
9	Hauts Bassins	BADOLO Hermann
10	Nord	RIPAMA Toubou, SAWADOGO Paul
11	Plateau Central	ZOMA Lamoussa
12	Sahel	BOLY Dramane
13	Sud-Ouest	SOME Lanko, SOMDA Rogatien
14	Commune de Ouagadougou	BAYALA/ARISTE Laure Leila
15	Commune de Bobo-Dioulasso	ZIDA/BANGRE Hélène

7 – LISTE DU PERSONNEL INTERNATIONAL AYANT EFFECTUE DES MISSIONS D'APPUI

NOM ET PRENOMS	FONCTION
LAMLENN Samson	Conseiller Régional de l'UNFPA à Dakar
HIE Jean Marc	Conseiller Régional de l'UNFPA/CST AA
MFOULOU Raphaël	Conseiller Technique Principal du RGPH du Cameroun
NGWE Emmanuel	Conseiller Technique Principal du RGPH du Burundi
DACKAM N. Richard	Représentant UNFPA du Congo
NOUETANGNI Samuel	Enseignant à l'IFORD
MOUSSAVOU Noël	Démographe au Gabon
VODOUNOU Cosme	Directeur Général INSAE Bénin
BOCOUM Oumar	Conseiller Régional de l'UNFPA à la retraite